



Proche-Orient : l'accalmie

■ Israéliens et Palestiniens d'accord pour une rencontre sur la sécurité

■ Shimon Pérès au « Monde » : Israël ne s'oppose pas à une « commission d'investigation » sur les violences

■ En France, une synagogue brûlée à Trappes

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 17

Bruxelles bloque la fusion Vivendi-Seagram

● La Commission ne devrait pas donner, vendredi, son accord à la fusion du canadien Seagram avec les français Vivendi et Canal+ ● Elle ouvrira une enquête de quatre mois sur la création du numéro 2 mondial de l'audiovisuel ● Sa décision renforcera les doutes des investisseurs

JEAN-MARIE MESSIER, PDG de Vivendi, voit son projet de fusion avec le canadien Seagram, propriétaire des studios Universal, prendre du retard. Selon les informations de notre bureau de Bruxelles, Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence, ne devrait pas donner, vendredi 13 octobre, son feu vert au rapprochement entre le Canadien, le groupe Vivendi et sa filiale Canal+.

Faute d'avoir obtenu de Vivendi des engagements suffisants, la Commission décidera d'engager une enquête approfondie dont la durée est limitée à quatre mois. Le patron de Vivendi avait convoqué, pour les 12 et 13 octobre, des réunions d'investisseurs à Paris, afin de leur annoncer une « bonne nouvelle » et comptait profiter de l'occasion pour rassurer ses actionnaires. Finalement, il devra affronter une nouvelle période d'incertitudes. Mais l'hypothèse

Sans décodeur CANAL+ :



Avec décodeur CANAL+ :



que la fusion soit finalement approuvée par Bruxelles reste entière.

Les négociations ont principalement buté sur les droits cinématographiques détenus par Universal. La direction générale de la concurrence de la Commission entend éviter que Canal+, filiale de Vivendi, y ait un accès automatique et exclusif. Les dernières propositions présentées, vendredi 6 octobre, par Vivendi pour lever cet obstacle, n'ont pas convaincu Bruxelles.

Le nouveau délai risque de compliquer une fusion déjà peu aisée. Le temps joue en défaveur des actionnaires de Vivendi. La Bourse n'apprécie guère cette opération. Depuis son annonce, en juin, le cours de Vivendi a perdu 21,8 % de sa valeur. Près de 100 milliards de francs de capitalisation boursière se sont ainsi envolés en trois mois.

Lire page 19 et nos informations boursières pages 20 et 24 à 26



PARIS

Le RPR sans Tiberi

Le comité départemental de la Fédération de Paris du RPR devait se prononcer à bulletins secrets, jeudi 12 octobre, sur l'exclusion de Jean Tiberi. Le maire sortant n'entend pas renoncer à briguer un deuxième mandat en mars 2001. Il continue de menacer à mots couverts ses anciens amis de faire des révélations sur la gestion de la ville avant 1995, quand Jacques Chirac en était le maire. p. 6 et 7

Une loi pour les prisons

PLUSIEURS mois après le témoignage accablant du médecin-chef de la prison de la Santé, Véronique Vasseur, suivi par la publication de deux rapports parlementaires sévères sur l'état des prisons françaises, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a annoncé, mardi 10 octobre, devant l'Assemblée nationale, qu'elle préparait une loi d'orientation sur les prisons. Le texte traiterait de la condition des détenus, des missions des personnels et des contrôles sur les établissements pénitentiaires. Cette annonce intervient au moment où les surveillants de prison indiquent qu'ils vont intensifier leur mouvement de grève destiné à obtenir des créations de postes.

Lire page 10

Les « Souvenirs nus » d'un ex-secrétaire perpétuel dynamitent l'Académie Nobel

STOCKHOLM de notre correspondant

L'annonce du prix Nobel de littérature de l'an 2000, jeudi 12 octobre à la mi-journée, devait momentanément couvrir le bruissement provoqué dans le petit cercle littéraire de Stockholm par la récente publication d'un ouvrage polémique. L'écrivain Lars Gyllensten, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise et membre démissionnaire de cette institution décernant ladite distinction, y règle ses comptes au vitriol. *Minnen, bara minnen (Souvenirs, souvenirs nus)* est semé d'embûches dont les victimes sont épinglées une dernière fois dans un « registre de personnes » lapidaire publié en guise de conclusion.

Anciens collègues de l'Académie, petits et grands écrivains du royaume, critiques exerçant depuis près d'un demi-siècle... : tous les ennemis de Lars Gyllensten, y compris ceux qui ne pensaient pas en être, s'y retrouvent cloués au pilori. Per Olov Enquist, connu en France notamment pour *L'extradition des Baltes*, est un « opportuniste » ; l'académicien Kjell Espmark un « arriviste » ; Jan Myrdal, l'enfant maudit de

la littérature suédoise, « une caricature de Strindberg » ; le poète Lars Forssell un « provocateur inoffensif » ; Olof Lagercrantz, critique redouté du quotidien *Dagens Nyheter*, « le pontife de l'esprit égalitaire », etc.

Ce dernier est accusé d'avoir mené une cabale contre deux membres de l'Académie après qu'ils eurent reçu le prix Nobel en 1974. A tel point que, révèle Lars Gyllensten, l'un des deux lauréats, Harry Martinson, ne supportant pas ces « critiques arrogantes », se suicida quatre ans plus tard, en faisant hara-kiri à l'aide d'« une paire de ciseaux ».

Mais, de tous, c'est Sture Allén, successeur de Lars Gyllensten au poste de secrétaire de l'Académie, en 1986, qui est le moins épargné. Celui qui, il y a un an, a abandonné cette prestigieuse fonction est dépeint comme un homme plus intéressé par les avantages financiers et matériels qu'elle procure que par les missions plus « hautes » qu'elle exige.

Agé de soixante-dix-neuf ans, Lars Gyllensten, auteur de près de quarante ouvrages, assure s'être « amusé » en écrivant son autobiographie. D'autres n'ont pas trouvé ça drôle. « Je suis

très triste qu'il ait fait un soap-documentaire sur l'Académie », réagit Lars Forssell. Perfide, il observe que Lars Gyllensten a peut-être enfin écrit « un best-seller, ce qu'il n'a jamais pu faire auparavant »... Pressé de commenter le caractère polémique du volume, l'éditeur Karl Otto Bonnier s'y est refusé : « C'est une affaire trop brûlante. »

Lars Gyllensten s'était déjà distingué en 1989. En compagnie de deux autres « immortels », il avait claqué la porte de l'Académie, après vingt-trois ans passés dans ses murs, en signe de protestation contre la « passivité » de cette dernière à l'égard de la condamnation à mort de Salman Rushdie par l'ayatollah Khomeiny. La publication de ses Mémoires vient écorner un peu plus la réputation de cette assemblée, dont les membres se cooptent depuis 1786. Déjà critiquée pour certains de ses choix de « nobélisés », elle a été dénoncée cet été par un journal pour avoir, en violation de ses statuts, attribué de confortables bourses à quatre de ses membres.

Antoine Jacob



JAZZ

Une voix noire

Poète, comédienne de jazz et chanteuse politique, Abbey Lincoln(photo) sort, à l'occasion de ses soixante-dix ans, *Over the Years*, l'un des ses albums les plus aboutis. Rencontre, à New York, avec une artiste fière de ses origines africaines, indiennes et américaines : « Je dois mes chansons à mes ancêtres », dit-elle. p. 33

L'AFP a un PDG



BERTRAND EVENO

DÉJOUANT les plans de la ministre Catherine Tasca, qui misait sur un autre candidat, le conseil d'administration de l'Agence France-Presse a élu son nouveau PDG. Il s'agit de Bertrand Eveno, un énarque de cinquant-six ans, qui se veut avant tout « indépendant » et se voit plus en « entrepreneur » qu'en politique.

Lire page 22 et un point de vue page 18

POINT DE VUE

Ne pas voter la tête à l'envers

par Guy Carcassonne, Olivier Duhamel et Georges Vedel

Il était peut-être prudent ou commode, afin d'éviter la révision en chaîne, que la révision de septembre portât sur la seule institution du quinquennat, qui, du coup, fut présenté comme « sec ». Mais

c'était là un à-peu-près : si, dans sa teneur même, le texte n'a pas l'insignifiance d'une réformette, il ne prend néanmoins son plein sens que par les modalités de sa mise en œuvre. De quoi donc s'agit-il ? Oublions les querelles terminologiques sur la nature de la V^e République, régime parlementaire ou semi-présidentiel. N'insistons pas sur le concept de présidentialisme majoritaire, qui présente l'avantage de rendre compte de la réalité du système, mais l'inconvé-

nient d'une connotation par trop bonapartiste. Que voulons-nous ? Une démocratie parlementaire dirigée. Parlementaire, parce que cette constante de la démocratie en Europe offre l'avantage d'une responsabilité politique permanente du gouvernement devant l'Assemblée et, en fait, de l'exécutif et du législatif devant le peuple. Dirigée, parce que le pouvoir, pour bénéficier d'un minimum d'efficacité, a besoin d'un leader qui tranche entre les composantes de la majorité et incarne la continuité de l'action. Une équipe, un capitaine, la durée, la responsabilité, la plupart des grandes démocraties européennes comportent ces éléments indispensables à une articulation viable entre efficacité et liberté.

Lire la suite page 18

Guy Carcassonne est professeur de droit public à l'université Paris-X - Nanterre.

Olivier Duhamel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et député socialiste européen.

Georges Vedel, ancien membre du Conseil constitutionnel, est membre de l'Académie française.

JEAN-PIERRE DAVANT
avec **PIERRE BONCENNE**

Notre santé n'est pas un commerce

L'ÉPREUVE DES FAITS
SEUIL

Jean-Pierre Davant
avec **Pierre Boncenne**

Surconsommation de médicaments. Structures hospitalières dangereuses. Retards inadmissibles dans le traitement de la douleur. Accepterons-nous que notre santé ne devienne qu'un commerce ?

Editions du Seuil



PRÊT-À-PORTER

Gladiatrices et aventurières

Suite des collections de prêt-à-porter printemps-été 2001 à Paris : les froufrous de gladiatrices rock à chignon banane et les chemises d'homme d'Alexander McQueen pour Givenchy(photo) côtoient les vestes de cuir et robes de tulle à « roses camouflages », les shorts en coton stretch sable et les blousons militaires en crocodile vintage de Mickael Kors pour Céline. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



PROCHE-ORIENT Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a convaincu Israël et l'Autorité palestinienne de participer à la réunion d'un comité technique de sécurité présidé

par les Etats-Unis, comme un premier pas vers l'apaisement. ● SHIMON PÉRÈS, dans un entretien au *Monde*, accepte la constitution d'un comité international d'investigation sur les

violences, qui pourrait être confié à M. Annan. ● DES AGRESSIONS antisémites en série aggravent l'inquiétude de la communauté juive en France et sont condamnées par toutes les auto-

rités religieuses et politiques. ● LE LIBAN attendait, jeudi, M. Annan pour examiner la question de la libération des trois soldats israéliens enlevés six jours plus tôt par le Hezbollah. La po-

pulation des régions sud, évacuées, fin mai, par l'armée israélienne, continue de savourer le plaisir de la libération sous l'œil vigilant du Hezbollah. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

Israéliens et Palestiniens acceptent une rencontre sur la sécurité

En mission à Paris, Shimon Pérès, ministre de la coopération régionale, déclare au « Monde » qu'Israël n'a « rien à cacher » et accepte un comité d'investigation international. Des agressions antisémites se sont produites contre plusieurs lieux de culte en France

PLUS QUE tous les autres diplomates qui se sont penchés sur la crise israélo-palestinienne, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, est en première ligne pour tenter de ramener les deux parties à la raison et de régler l'affaire des trois soldats israéliens enlevés cinq jours plus tôt par le Hezbollah libanais. Tandis que des accrochages israélo-palestiniens ont encore été signalés en Cisjordanie et à Gaza, la navette effectuée par M. Annan tout au long de la journée de mercredi 11 octobre entre le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président palestinien, Yasser Arafat, a débouché sur un premier résultat.

M. Annan a convaincu les deux parties de réunir le comité technique de sécurité présidé par les Etats-Unis, dont ils ont accepté la création – ou plutôt la réactivation, puisqu'il a été institué en 1998 – lors de leur rencontre le 5 octobre à Paris sous l'égide de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. A en croire Fred Eckhart, le porte-parole de M. Annan, ce comité devait se réunir « au plus haut niveau, le plus tôt possible, si

possible jeudi ». M. Annan considère que c'est « une mesure importante pour la cessation de la violence » qui devrait permettre « une reprise du processus de paix ».

La principale pomme de discorde entre Israéliens et Palestiniens porte toujours sur la constitution d'une commission d'enquête. Yasser Abed Rabbo, le ministre palestinien de l'information, a répété, mercredi, qu'une telle commission devrait « enquêter sur les crimes qui ont été commis [par Israël] et avoir un mandat permanent pour s'assurer que de tels crimes ne se reproduisent pas ». Les Palestiniens voudraient que ladite commission inclue l'Egypte et l'Union européenne aux côtés des deux protagonistes et des Etats-Unis et qu'elle soit dirigée par M. Annan. « Nous nous attendions à ce que M. Annan vienne annoncer le lancement d'une enquête internationale », a déclaré, déçu, l'un des principaux négociateurs palestiniens, Saeb Erakat.

M. Barak préfère, quant à lui, parler d'un organisme pour « vérifier et étudier les faits », qui comprendrait des experts nommés

par M. Annan, l'UE et, à la demande de Washington, la Norvège. A Paris, son émissaire spécial, Shimon Pérès, s'est prononcé dans un entretien au *Monde* pour « un comité international d'investigation », dont il n'a pas précisé la composition, tout en laissant entendre qu'il pourrait être confié à M. Annan.

Au regard des divergences qui

continuent de séparer les deux parties, l'organisation d'un sommet israélo-palestinien ne semble pas d'une actualité brûlante. L'Egypte, que les Etats-Unis avait pressentie pour une telle éventualité, s'est récusée aussi longtemps qu'Israël continuera de faire usage de la force contre les Palestiniens, de refuser une commission d'enquête internationale et ne se sera pas en-

gagé à « ne plus se livrer à des agressions contre les lieux saints musulmans ». Israël, dit Le Caire, doit également cesser de menacer le Liban et la Syrie. L'Italie a annoncé, mercredi, qu'elle serait disposée à abriter un éventuel sommet.

« DIFFÉRENCE D'INTERPRÉTATION »

Sur le terrain, trois Palestiniens ont été tués par balles, mercredi, en Cisjordanie et à Gaza, et un quatrième jeudi matin, ce qui porte à 94 – dont 89 Palestiniens – le nombre des morts depuis le 28 septembre. Marwan Barghouti, responsable du Fatah en Cisjordanie, a déclaré avoir reçu de M. Arafat des instructions pour « éviter les affrontements » avec l'armée israélienne et non de museler la révolution palestinienne, qui continuera par « des activités pacifiques », a-t-il dit. Il a rejeté sur Israël la responsabilité d'avoir changé « la nature » de ce mouvement, en utilisant « des fusils, des tanks et des blindés ».

M. Annan était attendu jeudi à Beyrouth – avec vingt-quatre heures de retard sur le programme initial – pour tenter de dénouer l'affaire des trois militaires

enlevés par le Hezbollah. Ce dernier a annoncé, mercredi, qu'il acceptait la médiation du secrétaire général de l'ONU « malgré la différence d'interprétation » de la résolution 425 du Conseil de sécurité, en vertu de laquelle Israël a retiré ses troupes du Liban sud fin mai.

Cette « différence d'interprétation » choque au demeurant les autorités libanaises. Le président Emile Lahoud et le premier ministre Sélim El Hoss ont reproché à M. Annan d'avoir estimé que l'enlèvement des trois militaires était une « violation » de ladite résolution, dans la mesure où le territoire où ils ont été pris en otage est « libanais » et « toujours occupé ». Israël et l'ONU considèrent que c'est un territoire syrien. Le président syrien, Bachar El Assad, a donné raison mercredi aux Libanais.

Le Hezbollah continue en tout cas d'exiger, en échange des trois soldats israéliens – que le Comité international de la Croix-Rouge n'a toujours pas pu rencontrer –, la libération de prisonniers libanais détenus par Israël.

M. Na.

Shimon Pérès, envoyé spécial du premier ministre israélien Ehoud Barak

« Que le comité d'investigation soit international. Nous n'avons rien à cacher »

« Vous êtes ici en mission. En quoi consiste-t-elle ?

– Essayer de sauver la paix. Je ne suis pas venu me plaindre ni accuser quiconque, parce que nous sommes à un moment très délicat et qu'une faute par-ci, une autre par-là risquent de nous faire réellement manquer une occasion, pour la deuxième ou la troisième fois. En 1996, une vague de terrorisme avait entraîné un changement de gouvernement en Israël et trois années ont été perdues. Cela pourrait se renouveler. Ma mission consiste donc à voir comment mobiliser toutes les forces positives.

– Comment relancer les négociations de paix ?

– En premier lieu, la violence doit cesser. Avant même de vérifier qui a commencé, qui doit être blâmé, qui doit être accusé – nous pourrions toujours le faire plus

tarde –, il faut, dans l'immédiat, parvenir à un cessez-le-feu. A Oslo [lors de la conclusion de l'accord intermédiaire israélo-palestinien], nous sommes convenus que nous devions aplanir nos désaccords par le dialogue et non par les tirs. Tirer est une violation de l'accord de base. Il existe entre nous des divergences. Nous ne pouvons imposer nos vues aux Palestiniens. Eux non plus. Il faut continuer de négocier, mais on ne peut négocier et tirer simultanément.

– Je pense qu'à Camp David, [le premier ministre israélien Ehoud] Barak a fait beaucoup de chemin en direction des Palestiniens, plus que ce qu'eux-mêmes et quiconque attendaient : il a non seulement [proposé] de restituer la plus grande partie de la terre, et reconnu un Etat palestinien, mais pour la première fois la question



SHIMON PÉRÈS

de Jérusalem a été débattue, avec [la proposition d'] un important compromis totalement inédit. Arafat veut le contrôle de la totalité de Jérusalem [est]. Jérusalem a une histoire musulmane, mais une histoire juive aussi et puisqu'il s'agit d'histoire, l'histoire juive a au moins trois mille ans, la chrétienne deux mille et la musulmane mille trois

cents ans. En politique, nous devons parvenir à des compromis. En religion, nous devons coexister.

– Mais c'est l'armée israélienne qui a commencé à tirer. Les Palestiniens ne faisaient que lancer des pierres.

– Lorsqu'un policier est la cible de jets de pierres, que doit-il faire ? Les policiers ne sont pas armés de pierres. Même à Paris, dans pareille circonstance, un policier aurait tiré. Deux cents policiers israéliens ont été blessés et trois militaires ont été tués. Les Palestiniens n'ont pas seulement lancé des pierres, ils ont également tiré, en particulier la nuit.

– Il y a eu trois morts israéliens, mais il y en a eu cent du côté palestinien.

– Des morts inutiles. Dans quel but ? Dites-moi dans quel but ? Vous imaginez-vous qu'un soldat israélien entrerait dans un village arabe et commencerait à tirer ? Nous ne sommes pas fous. Alors pourquoi lancer des pierres, pourquoi tirer ? Si nous avons des désaccords [avec les Palestiniens], discutons. Rien ne justifie les jets de pierre.

– Les Palestiniens exprimaient leur colère contre la visite-provocation d'Ariel Sharon sur le mont du Temple-esplanade des Mosquées.

– Je me serais bien passé de la visite de M. Sharon, croyez-moi. Je ne pense pas qu'elle ait beaucoup apporté à l'histoire du Moyen-Orient. Mais Sharon comme tout citoyen a le droit de visiter le mont du Temple s'il ne s'y rend pas armé, ou de manière agressive. Légalement, le gouvernement ne peut empêcher quiconque de se rendre au mont du Temple. Dans un système démocratique, les choses sont compliquées. Il y a des choses légales, légitimes, dont certaines très désagréables, mais ce n'est pas une raison pour commencer à lancer des pierres.

– Même au cours de l'Intifada, Israël n'avait pas eu recours à un usage si excessif de la force, qui a été condamné par le Conseil de sécurité...

– La configuration a changé : l'armée et la police israéliennes ne sont plus présentes aujourd'hui, à Gaza, à Naplouse, à Ramallah... qui sont sous contrôle palestinien. Les pierres ont été lancées au-delà de la frontière, vers le côté israélien. Je n'envie ni les policiers ni les soldats, mais je peux vous assurer que des ordres de retenue ont été donnés. Pour que l'on puisse revenir à la table des négociations, Arafat doit demander à ses hommes de cesser de jeter des pierres, de tirer et de

tuer. Les Israéliens qui ont été tués l'ont été par balles. A Paris [le 5 octobre, lors du sommet israélo-palestinien sous l'égide de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright], un accord a été conclu. Il a été décidé que les Israéliens retireraient les armes lourdes des territoires – et Israël s'est exécuté – et qu'Arafat donnerait des ordres à ses forces, ce qu'il s'est abstenu de faire.

– Durant l'Intifada, il n'y avait pas de force de police palestinienne. Cette fois-ci, ce sont des gens de cette police qui ont tiré sur les Israéliens. Arafat a refusé de signer l'accord conclu à Paris. Il est toujours tiède, indécis. Une chose est de diriger une force révolutionnaire de terreur, autre chose est de gouverner un pays comme il le fait maintenant. Si la violence ne cesse pas, nous adopterons une stratégie

dans un an, peut-être moins, nous pourrions en conclure d'autres. Je prends toujours l'exemple de l'Europe. Entre 1914 et 1945, elle a connu deux guerres. Cinquante millions de personnes ont perdu la vie, sans oublier la Shoah. Cette même Europe est aujourd'hui méconnaissable. Les jeunes générations ne peuvent comprendre pourquoi il y a eu tant de haines et tant de morts. La même chose peut avoir lieu au Moyen-Orient.

– Comment la France et l'Europe peuvent-elles aider ?

– Nous ne leur demandons pas de prendre parti, mais de prendre le parti de la paix. Je pense que le comité d'investigation [facts-finding committee] n'est pas un problème. Une solution peut être trouvée. En tant qu'Israélien, je ne suis pas contre. Nous n'avons rien à cacher. Au contraire, j'aimerais que tout soit clair.

Les efforts de la France « sont appréciés »

Shimon Pérès a déclaré, mercredi 11 octobre à Paris, après un entretien avec M. Chirac, que les positions du gouvernement israélien et du président Jacques Chirac « ne sont pas éloignées ». « Nous avons le même but, et j'apprécie les efforts du président français pour amener les parties à reprendre les négociations. » Lors de l'entretien, M. Pérès a indiqué que la France est « l'amie de tous », des Israéliens comme des Palestiniens, et que « ses efforts sont appréciés », a indiqué la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. « La France, a-t-elle dit, poursuivra ses efforts pour que la raison l'emporte. Quelques signes encourageants en ce sens se manifestent. Il est crucial de poursuivre en recherchant les voies du dialogue, du respect mutuel et de l'apaisement. »

M. Pérès, qui se trouvait, mardi, au Vatican et à Rome et qui, après Paris devait se rendre à Berlin, Londres et Madrid, a également été reçu par le premier ministre Lionel Jospin et s'est entretenu, à sa demande, avec le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.

d'autodéfense face aux jets de pierre, aux tirs, aux meurtres.

– Cette stratégie inclut-elle l'occupation de territoires ?

– Je ne le pense pas. Nous ne serons pas agressifs. L'autodéfense n'est pas le résultat d'un choix, mais celui de l'absence de choix.

– Le processus d'Oslo est-il mort ?

– Non. On ne peut pas tuer la paix tout comme on ne peut tuer la vie. La paix, c'est la vie, et Oslo a donné aux Palestiniens ce que nul ne leur avait donné. [Depuis la création d'Israël,] la Cisjordanie était sous administration jordanienne, et les Jordaniens ne l'ont jamais donnée aux Palestiniens. Gaza était sous administration égyptienne et les Egyptiens ne la leur ont jamais donnée. Il n'y a jamais eu d'Etat palestinien. Très étrangement, ce sont les Israéliens qui l'ont offert aux Palestiniens.

– Les accords que nous sommes parvenus à conclure étaient impossibles il y a neuf ans. Peut-être que,

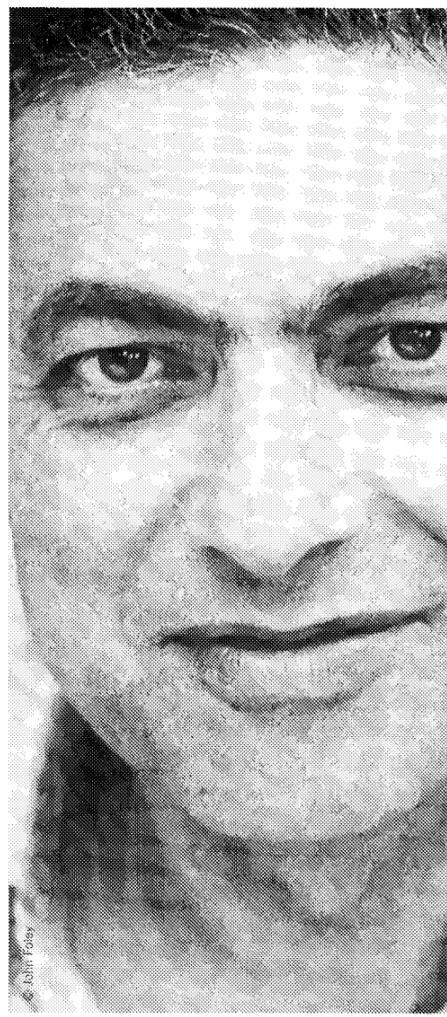
– Un comité international ?

– International oui. Pourquoi nous cacherions-nous ? Ce que M. Barak a refusé, c'est la composition [du comité] proposée par M. Arafat. Aujourd'hui je dis que nous acceptons Kofi Annan. Une personnalité internationale, objective. La deuxième chose [que nous demandons à l'Europe est d'aider] à parvenir le plus tôt possible à un cessez-le-feu. Et la troisième, c'est la reprise des négociations.

– C'était très surprenant d'entendre l'entourage de M. Barak critiquer le président Chirac.

– Je ne suis venu blâmer personne ni présenter des excuses pour quoi que ce soit. Ce n'est pas l'objet de ma mission. Nous devons revenir à la raison et au [sens des] responsabilités. Hier, c'était hier. Nous devons envisager l'avenir. »

Propos recueillis par Mouna Naim



Robert Solé
MAZAG

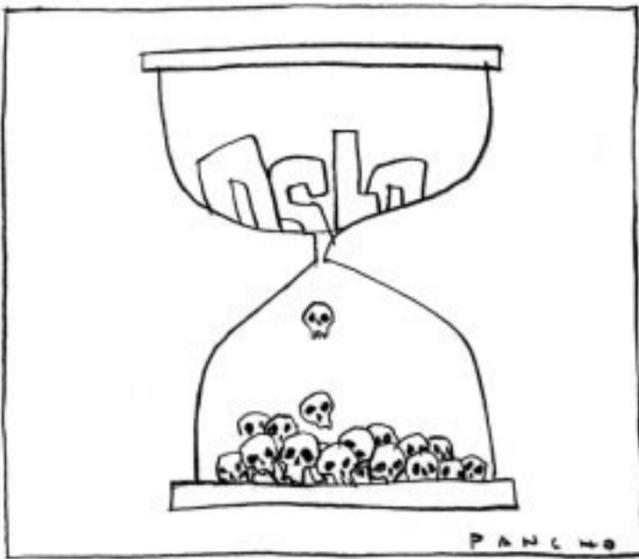
Un manuel de savoir-vivre, espionnage, inattendu, étonnamment civilisé et civilisateur.

Amin Maalouf, Le Monde

Un délice. Philippe Nourry, Le Point



Editions du Seuil



Liban sud : « Bienvenue au pays de la résistance »

TALL ABAD

de notre envoyé spécial

Du haut de ses quatre ans, le gamin libanais a toisé le soldat israélien, installé à moins d'un

REPORTAGE

« Nous sommes tellement habitués à la guerre... »

mètre en contrebas. Il lui a souri et puis, de toute sa morgue, lui a tiré la langue. Pourquoi ? « Parce que celui-là, c'est mon ennemi ! » Ses parents acquiescent, fiers de leur rejeton. Un peu plus bas, ils l'empêcheront toutefois de jeter une pierre « de l'autre côté ».

Deux soldats ghanéens de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban) contemplent la scène avec philosophie : « C'est tous les jours comme ça. » Ici, à Tall Abad, le point le plus élevé de la région, qui surplombe un paysage de rêve, la frontière paraît encore plus absurde que nulle part ailleurs : ne coupe-t-elle pas en deux la tombe d'un sage, cheikh Abad pour les uns, rabbin Rabinovitch pour les autres, mort il y a bien longtemps ? Au milieu, un grillage. De part et d'autre, deux pays.

Si, mercredi, pour la première fois depuis plusieurs jours, on n'a noté aucun incident d'importance tout au long de la frontière libano-israélienne, la simple image de cet enfant narguant Tsalal (l'armée israélienne) montre le degré de haine qui s'est installé. Aux foules joyeuses qui, depuis le départ des forces israéliennes et de leurs collaborateurs libanais, venaient « fêter la libération » en envoyant quelques pierres de l'autre côté des fils de fer barbelés, pourraient succéder des groupes mieux organisés, davantage décidés à en découdre. Ainsi, mardi 10 octobre, une centaine de personnes, dont une majorité de réfugiés palestiniens, sont venus à Ramiya, y ont ostensiblement fait leurs prières, avant de jeter des pierres puis deux grenades en direction des soldats israéliens. Ceux-ci ont mis leurs chars en action, mais n'ont pas riposté.

DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Mercredi, on attendait une autre manifestation. Quelques gendarmes libanais de la Force de sécurité intérieure (FSI) sont là, comme en spectateurs. Ils laissent entendre qu'ils n'empêcheront pas la manifestation, mais tenteront de la « canaliser ». Calme, aussi, à « la porte de Fatima », qui était devenue un des lieux de prédestination des « pèlerinages » des Libanais depuis le départ des Israéliens. Des incidents s'y étaient multipliés, comme d'ailleurs avaient proliféré les échoppes de commerçants habiles. Mercredi, l'endroit était désert. De l'autre côté de la frontière, toujours à quelques mètres, l'armée israélienne a remplacé la villa qui lui servait de quartier général par un véritable bunker.

A un kilomètre de là, à l'intérieur des terres, un militant du Hezbollah, arme en bandoulière et talkie-walkie à l'oreille, veille, méfiant. A côté de lui, quelques pancartes : « Aujourd'hui le Sud, et demain toute la Palestine », « Bienvenue au pays de la résistance ». Après en avoir délibéré avec ses supérieurs, il décide de ne pas

parler aux journalistes de passage. Les autres habitants de la région sont plus loquaces. Tous se félicitent d'abord de la liberté qu'ils ont désormais de pouvoir circuler librement chez eux. Ont-ils peur des représailles israéliennes ? « Nous sommes tellement habitués à la guerre... », répondent-ils, fatalistes. Un jeune garagiste ironise : « Je m'étais tellement habitué au bruit des avions qui bourdonnaient au-dessus de ma tête que ça m'aidait à m'endormir ! » Ils constatent aussi, mais comme un mal nécessaire, que la situation économique se détériore, du fait notamment de la fin des activités liées à l'occupation israélienne.

UNE ÉTRANGE STATUE

Le vide créé par le départ de Tsalal a vite été comblé par le Hezbollah, de plus en plus présent. Dans ce village, ce sont des enfants, en uniformes de scout, qui vous demandent votre obole pour la cause. Ailleurs, une grande pancarte, écrite à l'intention des étrangers de passage : « Special gratitude to Hezbollah ». Sur une place, on a construit une étrange statue en plastique, d'un kitsch oriental impressionnant, stylisant une immense grenade, symbole de la résistance. Au milieu de multitudes de drapeaux de l'organisation islamiste, on devine parfois un étendard libanais ou, encore moins souvent, celui du Hamas palestinien.

Certains semblent le regretter, espérant que l'armée officielle libanaise viendra le plus rapidement possible occuper le terrain. Dans quelques villages chrétiens, par exemple. Si on reconnaît la « courtoisie » et la « discipline » des « vrais » hezbollahis, on craint davantage les dérapages de certains groupes désorganisés. « Ils disent qu'ils sont du Hezbollah, mais qui nous le prouve ? » L'interdiction faite à une jeune musulmane de porter le voile islamique dans une école chrétienne, à Aïn Ebel, a provoqué une incontestable tension entre les deux communautés, chacune ayant sa version des faits.

« Des hommes de l'armée du Hezbollah sont entrés dans l'école pour obliger la Sœur supérieure à accepter les filles portant un foulard », disent ces jeunes chrétiens de Rmeich. « Il faut savoir que l'école accueille 45 % de jeunes musulmans, et que ce sont les parents qui ont demandé, sans violence, à la directrice d'accepter celles qui voudront porter le hidjab », rétorque le propriétaire d'un café situé dans un village proche. Il se félicitera de la décision, prise après l'intervention de différentes autorités : le port du foulard est désormais autorisé dans l'école.

Membre du « parti », comme on nomme ici le Hezbollah, il annonce fièrement que « beaucoup » de personnes sont venues s'installer au Liban sud comme un défi. Pour lui, la solidarité avec les Palestiniens est évidente : « Un musulman qui n'aide pas un autre musulman n'est pas un bon musulman. » Il estime que la prise des trois soldats israéliens va, et il en est certain, se terminer par un échange avec des prisonniers libanais et syriens. « Au départ, dit-il, les nôtres ne voulaient capturer qu'un seul soldat. Ils étaient trois. C'est un cadeau du ciel. »

José-Alain Fralon

Série d'agressions antisémites en France

ENTRE communautés juive et d'origine arabe en France, la tension couvait depuis le 28 septembre, début de la nouvelle crise en Israël. D'abord verbales, les violences antisémites se sont multipliées et ont franchi un nouveau seuil de gravité. Les agressions visent désormais des lieux de culte. Au moins cinq synagogues de la région parisienne ont été victimes d'actes incendiaires et de graffitis antisémites. Mardi 10 octobre, le consistoire de Paris en avait relevé trois à Creil (Oise), à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Le même jour, au moment où la communauté juive manifestait à Paris son soutien à Israël, la synagogue de Trappes était en partie détruite par un incendie et celle des Ulis (Essonne) subissait des dégâts matériels après le jet de deux cocktails molotov.

Jeudi 12 octobre au matin, aucune de ces actions n'avait été revendiquée, mais elles ont suscité une réprobation des autorités religieuses et gouvernementales. Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, refuse de croire que les agresseurs soient « des musulmans ». Avec les trois autres principaux responsables religieux – le grand rabbin Joseph Sitruk, le pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante, et M^{me} Louis-Marie Billé, présidente de la conférence des évêques –, il a signé une déclaration condamnant ces dérapages à caractère religieux. « Nous souhaitons exprimer notre

inquiétude devant le climat de tension que les événements du Proche-Orient peuvent engendrer en France même », écrit cette déclaration. Nous appelons l'ensemble de nos concitoyens à maintenir un climat de sérénité et d'apaisement afin d'éviter toute dérive. La France, terre de fraternité et des droits de l'homme, ne doit accepter aucune manifestation qui porterait atteinte à la dignité humaine. »

« Chacun d'entre nous, chaque citoyen, chaque croyant peut cheminer dans la voie de son authenticité en refusant la haine de l'autre et le sectarisme. Nous sommes persuadés que l'ensemble de nos concitoyens

sauront entendre la voix de la raison et agir dans la dignité et le respect de l'autre », conclut ce texte.

ÉVITER LE « PIÈGE »

Dans la communauté juive, l'inquiétude s'accroît. Ses responsables en appellent aux pouvoirs publics et à un renforcement des dispositifs de sécurité auprès des lieux de culte et centres communautaires. Mais Henri Hajdenberg, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), refuse de dramatiser. Il estime qu'« il n'y a pas de coordination et de mouvement organisé derrière l'ensemble de ces actes » et

demande aux musulmans et juifs de France de tout faire « pour qu'il n'y ait pas d'affrontement entre les communautés et qu'elles ne tombent pas dans le piège que tendent certaines provocateurs ».

Le président Jacques Chirac a condamné « des manifestations d'intolérance qui sont inacceptables dans notre démocratie ». Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, a également condamné ces actes de vandalisme et les actions à caractère antisémite et donné des instructions aux préfets pour renforcer la sécurité des lieux de culte.

Henri Tincq

La synagogue de Trappes ravagée par un incendie

VERSAILLES

de notre correspondant régional

Acte criminel ou simple manifestation d'une violence devenue quotidienne dans certaines banlieues ? Telle est la question que se posaient les enquêteurs de la police judiciaire de Versailles (Yvelines) au surlendemain de l'incendie qui a presque totalement détruit, mardi soir 10 octobre, un pavillon abritant la synagogue de Trappes. De la bâtisse, située à l'entrée d'une cité HLM où les policiers n'avaient relevé jusque-là que « quelques foyers de fixation de délinquance », il ne reste que des murs noircis et une charpente carbonisée qui s'est en partie effondrée dans l'intensité du brasier.

C'est vers 21 h 30 qu'un ou plusieurs individus ont jeté un engin incendiaire composé d'un liquide inflammable très volatil dans le couloir d'entrée du pavillon, après en avoir forcé la porte. Aussitôt les flammes se sont attaquées aux deux bureaux situés au premier étage. L'escalier, dont il ne reste que des poutrelles métalliques tordues, a fait office de cheminée. Au rez-de-

chaussée, les deux pièces — dont l'une abrite la loge du gardien, qui a quitté les lieux vers 20 heures, de la cité HLM et l'autre la synagogue — ont été épargnées par le feu. Les pompiers ont mis près de deux heures à se rendre maîtres du sinistre. Sur place, les policiers ont retrouvé un bidon ayant contenu le liquide inflammable posé sur les deux boîtes aux lettres devant la maison, mais ils n'ont relevé ni traces de profanation ni inscriptions ou tracts d'une quelconque revendication.

Déjà, dimanche 8, des inconnus avaient jeté à terre pots de fleurs et bougies dans le carré juif du cimetière de Trappes, alors que la synagogue bénéficiait d'une garde policière en raison de Kippour, un dispositif levé lundi soir et remplacé par des patrouilles. C'est entre deux rondes que l'incendie a été allumé. A quelques kilomètres de Trappes, aux Ulis (Essonne), deux cocktails Molotov étaient jetés à l'intérieur de la synagogue, n'occasionnant que de légers dégâts.

Jean-Claude Pierrette



A tous les connaisseurs de la haute horlogerie et de la culture européenne, détenteurs d'un de ses précieux garde-temps, Breguet accorde une option d'achat sur une pièce unique en série limitée célébrant le 225^{ème} anniversaire de la fondation de la marque.

Depuis sa fondation en 1775, Breguet a précieusement conservé et perpétué les valeurs insufflées par son fondateur, Abraham-Louis Breguet, que sont l'esthétique, l'élégance, la pureté des lignes, la maîtrise des complications et de la technique supérieure. Ainsi, en 225 ans d'histoire, ses précieux garde-temps ont exercé une véritable fascination auprès de nombreux grands écrivains (dont Honoré de Balzac, Stendhal et Pouchkine), connaisseurs et collectionneurs parmi lesquels on peut citer :

- Marie-Antoinette, Reine de France (1782)
- Le Général Napoléon Bonaparte (1798)
- L'Impératrice Joséphine (1806)
- Le Tsar Alexandre I de Russie (1809)
- Arthur Rubinstein (1930)
- Ettore Bugatti (1931)
- Sir Winston Churchill (1946)



En cette année anniversaire, Nicolas G. Hayek et Breguet désirent honorer les membres de leur cercle de collectionneurs et connaisseurs en leur proposant une montre commémorative, réalisée en série limitée numérotée de 225 pièces en platine, qui rend hommage au savoir-faire exceptionnel de Breguet.

Cette montre poignet automatique est inspirée d'une célèbre montre de poche que Breguet a créée pour le Maréchal Ney en 1815. Elle met à l'honneur les matériaux nobles utilisés à l'époque : cadran bombé en émail « grand feu », chiffres arabes Breguet peints à la main, aiguilles Breguet en or 18 carats, signature secrète, mouvement avec une finition haut de gamme et masse oscillante ciselée, boîtier en platine à carrure cannelée, gravure commémorative « Breguet 225^{ème} anniversaire 1775-2000 ».

Si vous désirez devenir le détenteur de ce précieux garde-temps, nous vous invitons à prendre contact jusqu'au 31 décembre 2000, avec la société Breguet afin de l'informer du ou des modèles Breguet en votre possession.

La priorité sera donnée aux détenteurs des montres les plus anciennes.

Breguet aimerait profiter de cette annonce pour remercier tous les amoureux de la marque de leur fidélité et de leur confiance, qui lui permettent de perpétuer aujourd'hui comme demain son art inégalé depuis 1775 et qui appartient au patrimoine culturel européen.

Nicolas G. Hayek
Président et CEO de Montres Breguet SA

MONTRES BREGUET SA – CH-1544 L'ABBAYE
Tél. 41 21/841 90 90 – Fax 41 21/841 90 84
Internet: www.breguet.com

BOUTIQUE BREGUET – F-75001 PARIS
20, Place Vendôme
Tél. 33/147 03 65 00 – Fax 33/147 03 65 05

« Vous aurez le plaisir de découvrir cette montre exceptionnelle, durant le mois d'octobre, à la Boutique Breguet. »

Le gouvernement de Serbie, fidèle à Slobodan Milosevic, fait de la résistance

« Nous devons agir au plus vite », nous déclare le maire de Cacak

Le gouvernement de la République de Serbie, composé de fidèles de Milosevic, n'accepte pas de se saborder. Il a accusé, mercredi 11 octobre,

les partisans du nouveau président Vojislav Kostunica de se livrer à des actions « illégales ». M. Kostunica, reconnaissant les difficultés, es-

time, jeudi, dans un entretien au *New York Times* que le pays est assis « sur un volcan pas aussi contrôlé que ça ».

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Le gouvernement de Serbie fidèle à Slobodan Milosevic a montré, mercredi 11 octobre, qu'il existait toujours, malgré le raz de marée électoral de l'Opposition démocratique serbe (ODS) du 24 septembre et le soulèvement du jeudi 5 octobre. Pour reprendre l'expression de Velimir Ilic, le bouillonnant maire de Cacak, membre de l'ODS, « le cadavre bouge encore. »

Le premier ministre serbe Mirko Marjanovic, un proche du président déchu, s'est rappelé au bon souvenir du nouveau pouvoir fédéral incarné par Vojislav Kostunica. Il a accusé l'ODS de « violences et d'actes illégaux » et menacé de prendre des mesures pour rétablir l'ordre, selon un communiqué publié par l'agence Tanjug. Dans la foulée, son ministre de la science, un haut responsable du Parti socialiste de Slobodan Milosevic, Branislav Ivkovic, a affirmé que le premier ministre avait pris le contrôle du ministère de l'intérieur après la démission, lundi, du détenteur de ce portefeuille soupçonné d'avoir trempé jusqu'au cou dans les fraudes électorales organisées le 24 septembre par le régime. Dans son communiqué, le gouvernement serbe reproche « à des groupes de citoyens, organisés par l'ODS, de continuer à limoger de manière to-

talement illégale et anticonstitutionnelle les directions légalement élues des entreprises et des institutions et de créer des prétendus comités de crise paralysant totalement la vie économique et sociale du pays ». Mirko Marjanovic en appelle à la justice et à la police contre « les organisateurs et les exécutants de ces actes illégaux ». « Allez-y vous-même », lui a répliqué Dragoljub Micunovic, membre de l'ODS et doyen des députés fédéraux.

L'essentiel du pays échappe désormais au contrôle des autorités serbes, issues des élections législatives et présidentielle de 1997, qu'avaient boycottées les partis composant aujourd'hui l'ODS. Ainsi à Nis, principale ville du sud de la Serbie, les dirigeants ont démissionné ou ont été chassés de leur poste dans les universités, les entreprises et les services publics par les adversaires de Slobodan Milosevic. Ces évictions, qui se multiplient dans tout le pays, sont approuvées par l'ODS, qui revendique notamment le droit aux employés de « renouer avec l'autogestion » en vigueur au temps de Tito.

Fort de son soutien populaire, l'ODS espérait que les organes du pouvoir dans la République de Serbie – président, gouvernement et Parlement – se saborderaient purement et simplement, prenant acte

de la déroute électorale du 24 septembre et du mécontentement populaire. Le chef du gouvernement, Milan Milutinovic, aurait même donné un accord oral en ce sens, lundi 9 octobre, après une rencontre avec Vojislav Kostunica. Il est ensuite revenu sur sa décision puisque toutes ces institutions continuent d'exister. Les principaux partis du Parlement de Serbie se sont entendus pour des élections législatives au mois de décembre, mais ces dernières n'ont pas encore été officiellement convoquées. Le Parlement ne s'est pas « autodissous » et le président serbe a rappelé que son mandat court jusqu'à la fin 2001.

VERS UNE DIRECTION COLLECTIVE

« Il est temps que Slobodan Milosevic et ses alliés comprennent que leur temps est révolu », a martelé Zarko Korac, un représentant de l'ODS, qui a, par ailleurs, affirmé que l'ancien président fédéral poursuit « sans arrêt ses consultations avec les responsables des partis politiques de l'ancien régime ». Cette lutte politique suscite des impatiences au sein de l'ODS. « C'est la confusion, nous devons agir plus vite et avec plus de détermination, notamment pour prendre le contrôle total des organes de sécurité et éviter que les socialistes se réveillent »,

TROIS QUESTIONS À...

ALEXANDRE KARAGEORGEVIC

1 Héritier du trône de Yougoslavie, vous allez à Belgrade féliciter Vojislav Kostunica, mais vous présentez le retour à la monarchie comme seul moyen d'établir la démocratie en Yougoslavie.

Depuis 1991, j'ai des contacts réguliers avec les oppositions. J'ai convoqué trois conférences, à Budapest, Banja Luka et surtout à Athènes en avril. C'est là qu'a été établie une base minimale d'action et qu'on a produit un personnage, Kostunica. Tous les opposants m'ont supplié de m'engager. Ceux qui n'étaient pas favorables à une monarchie constitutionnelle étaient quand même prêts à en étudier les modalités. Pour abolir l'ancien régime, la Constitution doit changer. Il faut maintenant couronner la démocratie. Les Serbes ont besoin d'un unificateur neutre, indépendant, pour donner un élan à la démocratie.

2 M. Kostunica n'est-il pas cet « homme providentiel » ?

M. Kostunica a travaillé dur. Il est sérieux, profondément démocrate, il veut le bien de tous et tient parole. Mais, dans ses déclarations, il témoigne beaucoup de respect pour nos traditions, qui sont marquées par la monarchie constitutionnelle. Il est l'homme idéal.

3 Vous affirmez le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et vous qualifiez le Kosovo de « Jérusalem des Serbes ». N'y a-t-il pas là une contradiction ?

Le nouveau président a hérité d'un problème immense. Mais il a une équipe capable de négocier une solution qui respecte les droits de tous. A condition que les Albanais du Kosovo ne recourent plus au terrorisme. Les séparatistes albanais doivent aussi reconnaître les droits des peuples qui sont sur le sol kosovar. M. Kostunica discute, en ce moment, la libération des détenus kosovars. Les prisonniers politiques seront libérés, si nous obtenons l'assurance de la fin du terrorisme.

Propos recueillis par Marie-Sophie Keller

Christophe Châtelot

Ralliements à Robert Gueï dans l'opposition ivoirienne

ABIDJAN. Plus de la moitié des députés du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) – 75 sur 145 – ont annoncé, mercredi 11 octobre à Abidjan, leur ralliement au chef de la junte au pouvoir, le général Robert Gueï. Ils ont appelé à voter pour lui lors de la présidentielle du 22 octobre. Le PDCI a été au pouvoir depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire et jusqu'au coup d'Etat qui a renversé le président Henri Konan Bédié le 24 décembre 1999. Le 6 octobre, la Cour suprême avait déclaré irrecevables toutes les candidatures que ce parti avait présentées pour l'élection présidentielle. « Nous devons sauver notre parti qui n'a pas la culture de l'opposition. Nous devons demeurer dans le sillage du pouvoir pour mieux nous repositionner en vue des échéances ultérieures », ont fait valoir dans un communiqué les 75 parlementaires du PDCI pour expliquer leur ralliement au général Gueï. Ils ont rejeté l'appel à boycotter l'élection présidentielle lancé par leur ancien chef, M. Konan Bédié, depuis son exil en France. La direction du parti à Abidjan avait estimé, mardi, que le scrutin, sans candidat du PDCI, perdait toute crédibilité. Le PDCI devait tenir, jeudi, une « grande réunion pour prendre position et donner les consignes à nos militants quant aux élections à venir », selon son secrétaire général, Laurent Dona Fologo, qui n'a pas voulu commenter le ralliement des députés. – (AFP.)

Incertitudes sur le résultat

des élections législatives au Sri Lanka

COLOMBO. En raison de fraudes ayant entraîné l'annulation des résultats enregistrés dans plusieurs dizaines de bureaux de votes, la commission électorale sri-lankaise a reporté l'annonce des résultats définitifs des élections générales de mardi. Ce report intervient alors que la majorité sortante comme la principale formation de l'opposition ont toutes deux revendiqué la victoire, assurant être en mesure de former le prochain gouvernement, bien que les résultats partiels rendus publics, mercredi, n'aient fait émerger aucune majorité claire. L'Alliance du peuple (PA) de la présidente Chandrika Kumaratunga a affirmé avoir remporté une « claire victoire », précisant être en mesure de former dès jeudi ou vendredi un gouvernement minoritaire avec l'aide d'un parti régional tamoul, le parti démocratique de l'Eelam du peuple (EPDP), qui a remporté quatre sièges dans la péninsule de Jaffna. Un porte-parole de la principale formation de l'opposition, le Parti national uni (UNP), a déclaré de son côté qu'il s'agissait « de trouver un accord avec les partis raisonnables afin d'obtenir leur collaboration sur un programme commun en faveur de la restauration de la démocratie ». 184 sièges ont été attribués sur les 225 de la future assemblée, selon les résultats partiels diffusés mercredi. Sur ces 184 sièges attribués, l'Alliance du peuple en obtient 90 et l'UNP 70. – (AFP.)

Mort de Donald Dewar, premier ministre du gouvernement écossais

LONDRES. Le travailliste Donald Dewar, premier ministre de l'exécutif semi-autonome écossais, tombé accidentellement dans les escaliers de sa résidence officielle, est mort, mercredi 11 octobre à Edimbourg, d'une hémorragie cérébrale. Depuis mardi, jour de l'accident, c'est Jim Wallace, le chef des libéraux démocrates, qui administre l'Ecosse en coalition avec les travaillistes. Le prochain *first minister* doit être présenté par le premier parti de la région – les travaillistes – au Parlement de 129 élus, dans les vingt-huit jours. Faute de quoi, l'Ecosse retournera aux urnes, sans garantie aucune pour les travaillistes. Selon les derniers sondages, la « filiale » écossaise du parti de Tony Blair n'a plus le soutien que d'environ 28 % des électeurs locaux contre 42 % pour les indépendantistes du Parti national écossais (SNP). – (Corresp.)

Les officiers allemands vont apprendre à commander des femmes

COBLENCE. Les officiers de l'armée allemande vont bénéficier de séminaires spéciaux pour apprendre à ne pas succomber aux charmes des femmes sous leur commandement, début 2001, dans les unités de combat. Plus de deux cents officiers instructeurs bénéficieront de ces cours destinés notamment à éviter les problèmes de harcèlement sexuel et les « autres risques » liés à la présence des femmes dans des services où elles étaient jusque-là totalement absentes, a expliqué le centre de commandement de Coblenze. Plus de 4 000 femmes se sont déjà dites intéressées par l'idée d'entrer dans les unités de combat de la Bundeswehr et 1 500 ont officiellement posé leur candidature depuis que la Cour européenne de justice a reproché à l'Allemagne de pratiquer la discrimination entre les sexes. Jusqu'à présent, les femmes étaient, en effet, cantonnées dans les services médicaux et sanitaires. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS - IRAK** : les Etats-Unis ont affirmé, mercredi 11 octobre, que la Syrie et l'Égypte avaient violé les résolutions des Nations unies en envoyant des avions à Bagdad sans l'aval du comité des sanctions de l'ONU. Au total, huit pays arabes ont envoyé des avions à Bagdad depuis le 27 septembre. – (AFP.)

■ **NIGERIA-LIBYE** : un agent de la sécurité nigérien a été tué et quatre autres personnes blessées, dont deux grièvement, le 10 octobre, lors d'une manifestation contre la Libye devant le consulat américain à Lagos. Les manifestants entendaient protester contre les assassinats de ressortissants de pays d'Afrique noire en Libye. – (AFP.)

L'Europe « piégée » par le réseau d'espionnage Echelon

Les conclusions du premier rapport parlementaire français dénoncent le rôle du Royaume-Uni

LA MISSION d'information parlementaire sur le réseau anglo-saxon d'espionnage Echelon dénonce « la position ambiguë » du Royaume-Uni dans la création et le fonctionnement, au quotidien, de ce système d'écoutes planétaire qui rassemble, sous le contrôle quasi exclusif de Washington, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, outre la Grande-Bretagne.

Rédigé par Arthur Paecht, député UDF du Var, ce rapport rendu public, mercredi 11 octobre, constate que l'Union européenne est « piégée » par le partenariat privilégié qui lie Washington et Londres et qui fait que le Royaume-Uni abrite, sur son sol, à Menwith Hill, une station

d'écoutes du réseau Echelon où travaillent 600 Britanniques à côté de 1 200 employés américains, sans compter l'imbrication, de longue date, entre les services de renseignement des deux pays. Conçu, pendant la guerre froide, pour intercepter les messages à caractère militaire, le réseau Echelon a vocation, selon M. Paecht, à « intercepter, de manière indistincte, tous les messages dans le monde » quels que soient leur support (téléx, fax, téléphones « portables » ou fixes, courrier électronique) et leur contenu, y compris les communications privées, censées être pourtant protégées par la loi.

Le réseau Echelon a été « détourné » de sa vocation initiale, puis-

qu'il pratique des écoutes à caractère économique, y compris entre alliés et, donc, entre pays membres de l'Union européenne, au motif, avancé par les Américains, qu'il convient de lutter contre les entreprises qui rompent les embargos internationaux, qui développent des technologies « duales » (civilo-militaires) ou qui versent des commissions indues à leurs clients. Dans sa mission d'information, M. Paecht révèle qu'il s'est heurté à « une fin de non-recevoir » des autorités américaines et britanniques.

ÉLABORER UNE DÉONTOLOGIE

Le rapport parlementaire français suggère que soient engagées des négociations internationales, notamment au niveau des Européens, pour garantir une meilleure

protection des citoyens face à cet espionnage et à ses dangers en matière de libertés publiques et individuelles. Sur la base du « principe de précaution », pour pallier le « détournement » et le « dévoiement » du réseau Echelon, l'Union européenne doit s'attacher à produire des logiciels sûrs, à libéraliser et à réglementer les programmes de cryptologie (la sécurité des données) et à élaborer une déontologie du renseignement. Pour l'instant, constate M. Paecht en le regrettant, « il n'y a pas de réglementation européenne des écoutes et des communications privées. Les textes existants n'ont pas de caractère contraignant ».

Jacques Isnard

1000 F
152,45 €

2000 F
304,90 €

200 AGENCES EN FRANCE
www.nouvelles-frontieres.fr

N° Indigo 0 825 000 825
0,98 TTC/MN

**MALTE MALAGA ROME NAPLES
VENISE LISBONNE PORTO
FARO BARCELONE SEVILLE**

**LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
DAKAR LOME
ABIDJAN AMMAN**

VOLS ALLER RETOUR
DEPART DE PARIS
PRIX VALABLES A CERTAINES DATES
CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE
PRIX TTC PAR PERSONNE
TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRIS PAYABLES EN FRANCE.
SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

Nouvelles FRONTIERES

**Voyager
ça fait
avancer**

tapez dans le mille

« **AFFAIRES** » Le comité départemental de la fédération parisienne du RPR était appelé à se prononcer à bulletins secrets, jeudi 12 octobre, sur l'exclusion de Jean Tiberi du mouvement

gaulliste. En votant son exclusion, le RPR mettra fin à un processus endémique en mars dernier. ● **JEAN TIBERI** n'entend pas pour autant renoncer à présenter ses propres listes aux élec-

tions municipales de mars 2001. ● **À L'ÉLYSÉE**, on indique que Jacques Chirac entend « *laisser passer la tempête* » avant une éventuelle intervention publique. Le chef de l'Etat surveille

de très près l'éventuel remplacement d'Elisabeth Guigou au ministère de la justice à l'occasion du prochain remaniement gouvernemental. ● **LA COUR D'APPEL** de Paris, en validant l'instruc-

tion du juge Halphen sur l'OPAC de Paris tout en critiquant le magistrat, fait de la cassette de Jean-Claude Méry l'élément central de nouvelles investigations.

Le RPR veut tourner la page Tiberi à Paris

Le comité départemental de la fédération de Paris du mouvement gaulliste se prononcera à bulletins secrets sur cette sanction, jeudi 12 octobre. Jacques Chirac surveille de très près l'éventuel remplacement d'Elisabeth Guigou au ministère de la justice

LA SÉPARATION de corps est devenue inévitable. Surveillé de très près par Philippe Séguin, le mouvement gaulliste devrait aller au bout de la logique qu'il a lui-même choisie en engageant, jeudi 12 octobre, une procédure d'exclusion à l'encontre de Jean Tiberi. La machine s'est véritablement mise en route le 14 septembre, quand, au lendemain de la première réunion publique de M. Séguin comme candidat à la Mairie de Paris, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, avait annoncé qu'il n'y aurait plus de quartier pour « *les candidatures sauvages* ».

Chargée de l'exécution de la sentence, la présidente du comité départemental de la fédération parisienne du RPR, Nicole Catala,

s'était, d'abord, montrée réticente à l'idée de servir sur un plateau, et aussi rapidement, le « débarquement » du candidat dissident à son ami, M. Séguin. Elle s'était ensuite fait une douce violence. Après une ultime demande de retrait de sa candidature formulée par la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, suivie d'un énième refus du maire, après la révélation du contenu de la cassette enregistrée par l'ancien financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry, mettant en cause Jacques Chirac, la manière dont M. Tiberi avait salué la « *clarification* » apportée par le document avait eu raison des derniers hésitants.

Le 26 septembre, dans une atmosphère électrique, sans doute in-

fluencée par l'Elysée, la commission exécutive fédérale du RPR s'était, pourtant, bornée à proposer au comité départemental du mouvement la « *suspension provisoire* » du maire de Paris. Pour sauver, une dernière fois, les apparences, Madame Catala tentait de conduire une mission de bons offices afin de tenter de convaincre, une fois encore, le maire de retirer sa candidature.

SEPT MOIS DE RÉFLEXION

Cette ultime tentative de conciliation ayant échoué, il revient aux 103 membres de la commission exécutive fédérale de proposer l'exclusion de M. Tiberi. Le Maire de Paris a annoncé qu'il serait présent à cette réunion. Suivra un vote à

bulletins secrets des 343 membres du comité départemental, auquel assistera également M. Tiberi et devant lequel il devrait s'exprimer. Le maire pourra alors saisir la commission nationale des recours, présidée par un avocat de Versailles, M^e Pierre-Jean Blard, et le comité politique – sorte de parlement du mouvement – statuera en dernier ressort, vraisemblablement lors de sa prochaine réunion, prévue le 24 octobre, soit deux jours avant une grande réunion publique programmée par M. Séguin au gymnase du stade Charléty, dans le 13^e arrondissement.

Il aura donc fallu un peu plus de sept mois pour arrêter le sort de celui que M. Chirac avait imposé comme son successeur en 1995. Les vrais ennemis du maire de Paris avaient en effet commencé, le 15 mars, avec la suspension de M. Tiberi, prononcée par M^{me} Alliot-Marie, de ses fonctions de secrétaire départemental de la fédération parisienne du mouvement gaulliste. L'un des partisans de la candidature de M. Séguin, le député de Paris Pierre Lellouche avait allumé la mèche, quelques jours plus tôt, en mettant en cause la gestion du fichier des adhérents de la fédération de Paris. M. Tiberi dénonce alors une « *méthode* » qui n'est rien moins, selon lui, qu'« *autoritaire, dictatoriale, fasciste et stalinienne* ». « *C'est à ce moment-là que Michèle [Alliot-Marie] aurait dû l'écartier* », estime aujourd'hui le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré.

Tout au contraire, la présidente a choisi de prendre son temps. Après la désignation, le 23 mai, de M. Séguin comme chef de file de la droite à Paris, M^{me} Alliot-Marie veut croire que M. Tiberi finira bien par renoncer de lui-même. En fait, de plus en plus isolé, l'intéressé est engagé dans une logique obstinée – certains disent « *suicidaire* » – qui lui fait répéter toujours les mêmes arguments : « *Je suis le maire sortant.*

J'ai un bon bilan. J'ai un bon projet. Si je suis écarté, il faudra qu'on me dise pourquoi. » Et, de fait, le RPR n'a jamais dit pourquoi il n'accordait pas son investiture au premier de ses élus locaux. Seul M. Séguin a expliqué que « *l'idée d'une collusion d'intérêts entre la Ville de Paris et le RPR s'est instaurée ces dernières années* » et que ce procès, « *probablement*

de septembre, la direction du RPR se décide à prendre des sanctions, par la seule voie statutaire possible : l'engagement de la procédure de suspension, puis d'exclusion par les dirigeants de la fédération RPR de Paris. La provocation que constitue la venue de M. Tiberi, le 29 septembre, aux journées parlementaires du Croisic,

Le maire interpelle le RPR sur le Proche-Orient

Quand Jean Tiberi proclame qu'il ira « *jusqu'au bout* », il le fait effectivement. Mardi 10 octobre, en fin d'après-midi, à l'heure exacte où s'ébranlait le cortège de la manifestation de soutien à Israël organisée à Paris, une lettre, signée du maire de Paris et adressée à la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, arrivait dans les rédactions et sur les bureaux des principaux responsables du RPR. « *Lorsque je considère la manière dont la situation se dégrade au Proche-Orient, écrivait M. Tiberi, avec son cortège d'angoisses, de violences et de morts, il me paraît peu décent que le RPR continue à traiter comme une priorité, voire comme son unique sujet de préoccupation, une affaire qui n'intéresse que la nomenklatura et les parachutés du Mouvement.* » Rappelant ses liens « *avec la communauté juive de Paris* », le maire de Paris s'étonnait encore du « *silence du RPR* », et, « *en ami de la communauté juive* », il l'exhortait à s'exprimer sur un sujet « *qui devrait avoir la priorité sur tout autre* ».

excessif ou grossi », a « *fait mouche* dans l'opinion parisienne ».

LA PROVOCATION DU CROISIC

La direction du RPR, elle, ne peut, évidemment, évoquer les « *affaires* », de crainte de mettre en cause le prédécesseur de M. Tiberi à l'Hôtel de Ville, M. Chirac. Pressé de questions, le 8 octobre, lors du dernier « *Grand Jury-RTL-Le Monde-LCI* », le porte-parole du mouvement, M. Devedjian, a ainsi fini par invoquer, entre autres « *raisons fortes* », un « *manque de stature* » et le fait qu'« *en 1997, aux élections législatives, nous n'avons pas eu des résultats tellement heureux à Paris* », comme si les résultats avaient été beaucoup plus « *heureux* », pour la droite, dans le reste de la France !

Il a fallu toute la pression des séguinistes, mais aussi de bien d'autres, pour qu'à la rentrée

achève de convaincre les derniers partisans de la stratégie du pourrisement (*Le Monde* du 4 octobre). Ce jour-là, en effet, alors que les parlementaires gaullistes sont secoués par les suites de l'affaire Méry, il ne se trouve pas un député, pas un sénateur pour aller saluer « *Jean* », assis seul au dernier rang. Son principal conseiller, Jean-François Probst, ancien directeur de cabinet du premier secrétaire général du RPR, Jérôme Monod, est bloqué à l'entrée par le service d'ordre du parti. Prise de fou-rire, M^{me} Tiberi sort de la salle avant de se prêter complaisamment à une séance de photos sur les rochers du Croisic. C'en est trop. Il faut, comme le dit depuis longtemps François Fillon, conseiller politique du mouvement, « *trancher sans faiblesse* ».

Christine Garin
et Jean-Louis Saux

Trente mois de menaces de moins en moins voilées

● **Intouchable.** Brutalement contesté par une partie de la droite parisienne emmenée par Jacques Toubon, alors conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée, Jean Tiberi riposte, le 19 mai 1998, sur Europe 1 : « *Il y a une opération de déstabilisation globale qui inclut le président de la République (...)* J'ai été élu et je resterai Maire de Paris. J'en ai la conviction. (...) Je suis intouchable. »

● **Amis.** Dans un entretien au *Monde*, le 29 juin 1999, après sa mise en examen dans l'affaire des HLM de Paris, M. Tiberi assure : « *Mes amis savent bien que je suis étranger à ce qui m'est reproché.* »

● **Bouc émissaire.** Interrogée par *Le Monde* (daté 12-13 septembre), Xavière Tiberi déclare : « *Mon mari a payé un très lourd tribut à ce qui s'est passé avant lui. C'est un bouc émissaire, un fusible. Il faut relire La Fontaine, Les Animaux malades de la peste. Ce qui arrive à Jean, c'est "Haro sur le baudet" ! (...)* Tant qu'il aura un souffle de vie, je me battrais pour Jean, y compris pour qu'il soit réélu. »

● **Filiation.** Dans les colonnes du *Monde*, le 14 janvier 2000, le Maire de Paris évoque son parcours aux côtés de Jacques Chirac : « *Plus de trente ans dans les rangs du gaullisme, puis à la Ville. Savez-vous que nous sommes nés dans la même clinique ? (...)* Je ne me laisserai pas faire (...) Ma détermination est fondée sur ma filiation à tous égards. Je dis bien : à tous égards. »

● **Attaquer.** Le 18 février, sur les sites Internet de TF 1 et du *Point*, nouvelle mise en garde de M. Tiberi :

« *Que personne ne s'aventure à m'attaquer ! Je ne me laisserai pas faire. Ma réaction serait très vive.* »

● **Fasciste.** Le 15 mars, le jour de sa suspension de ses fonctions de secrétaire départemental du RPR à Paris, M. Tiberi explose : « *La méthode est autoritaire, dictatoriale, fasciste et stalinienne. (...)* Je ne lâcherai pas prise. »

● **Honneur.** Le 6 juillet, dans un entretien au *Monde*, au lendemain de la mise en examen de son épouse dans l'affaire des faux électeurs présumés du 5^e arrondissement, M. Tiberi le redit : « *Mes amis politiques ne sont pas les derniers à allumer l'incendie, quitte à crier ensuite au feu !* » Et il exclut catégoriquement de renoncer à la mairie : « *De toute façon je n'ai plus le choix. C'est une affaire d'honneur.* »

● **Amitié.** Le 21 septembre, après la publication de la confession posthume de Jean-Claude Méry, ancien financier occulte du RPR, le Maire de Paris, tout sourire, déclare : « *C'est une clarification à mon endroit qui ne peut que me satisfaire. (...)* Chirac recevant de l'argent ? Ça, je ne peux pas le croire ! Je redis publiquement mon amitié, ma fidélité, ma confiance pour Jacques Chirac. »

● **Sous-entendus.** Dans un entretien au *Parisien* du 12 octobre, M. Tiberi revient à la charge : « *On veut me faire porter le chapeau. Je refuse !* » Et cette nouvelle menace : « *Si un jour, à tort ou à raison, j'avais quelque chose à dire, je ne le dirais pas avec des sous-entendus.* »

Le « malaise » d'un ancien juge constitutionnel

MEMBRE du Conseil constitutionnel entre 1989 et 1998, Jacques Robert vient de publier un récit des neuf années qu'il a passées rue de Montpensier (*La Garde de la République*, Plon, 228 p., 120 F). S'il défend cette institution encore « *fragile* » et propose de ne la réformer qu'avec des « *doigts de fée* », M. Robert ne se prive pourtant pas, ici ou là, de faire part de ses réserves. C'est notamment le cas sur le rôle de juge électoral du Conseil. « *De toutes les missions confiées au Conseil constitutionnel, celle qui m'a laissé une curieuse impression de malaise, pour ne pas dire un sentiment désagréable d'insatisfaction, est le contrôle de la régularité des élections législatives et présidentielles* », note-t-il.

En matière de contentieux électoral, rappelle M. Robert, le Conseil d'Etat a construit, depuis longtemps, une jurisprudence selon laquelle « *l'irrégularité ne doit entraîner l'annulation de l'élection que s'il est avéré qu'elle a eu une influence déterminante sur les résultats du scrutin* ». Le Conseil constitutionnel a adopté la même attitude. S'il

admet que cette jurisprudence est « *solide, pragmatique, raisonnable, logique* », l'auteur la condamne cependant sans ménagement : « *J'ai toujours été choqué que les plus hautes juridictions de notre pays – pour des raisons de pragmatisme politique que l'on peut sans doute comprendre – aient si délibérément évacué la morale de la politique.* »

À l'appui de sa démonstration, l'ancien juge constitutionnel prend – sans le nommer – l'exemple des faux électeurs du 5^e arrondissement de Paris et du recours déposé contre Jean Tiberi par la candidate socialiste aux législatives de 1997 dans cet arrondissement, Lyne Cohen-Solal. Revenant sur ce cas d'école (jugé par le Conseil le 20 février 1998), Jacques Robert est sans pitié : « *Pour ne pas sembler absoudre les irrégularités grossières de certains candidats, (...) le Conseil commence par soulager sa conscience en dénonçant minutieusement, voire cruellement, toutes les irrégularités sciemment commises. Certaines fois, il va jusqu'à considérer que, par leur nombre et leur gravité, ces irrégularités constituent une manœuvre frauduleuse généralisée.* » Mais, ajoute-t-il, « *au moment de tirer les conséquences de ces fortes condamnations, à savoir prononcer l'annulation de l'élection, le Conseil se dérobe et, invoquant le grand écart de voix entre l'élu et le battu, estime que (...) les manœuvres dénoncées n'ont pu avoir une influence quelconque sur les résultats du scrutin.* » Et de conclure : « *Je ne suis pas convaincu que de telles décisions grandissent le Conseil constitutionnel aux yeux de l'opinion publique.* »

Gérard Courtois

La cassette Méry, nouveau départ de l'enquête sur l'OPAC de Paris

La validation de l'instruction du juge Halphen s'accompagne de sévères critiques

QUOIQUE validée – pour l'essentiel – par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, l'instruction du juge Eric Halphen sur l'affaire des HLM de Paris reste entourée de confusion. En annulant les mises en examen de l'ancien ministre (RPR) Robert Pandraud et de son ex-collaborateur Rémy Halbwaix et en écartant du dossier les éléments relatifs à deux autres anciens ministres (RPR), Michel Roussin et Michel Giraud (*Le Monde* du 12 octobre), l'arrêt rendu mercredi 11 octobre a recentré l'enquête sur ce qui en constitue l'épicentre : les marchés de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la capitale, dont les principaux dirigeants durant la période 1989-1993 restent, eux, poursuivis.

Outre qu'elle a porté un coup supplémentaire à Jean Tiberi, mis en examen pour « *complicité de trafic d'influence* » en qualité de président de l'OPAC, l'annonce du rejet des demandes d'annulations de l'ensemble du dossier a provoqué la déception dans l'entourage du président de la République. Les conseillers de Jacques Chirac s'étaient, en effet, convaincus que l'instruction du juge Halphen serait réduite à néant en raison d'irrégularités procédurales. Un indice avait éveillé l'attention : à quelques jours de la décision de la cour d'appel, le magistrat de Créteil (Val-de-Marne) avait décidé de surseoir à l'audition de plusieurs protagonistes de son dossier, qu'il avait pourtant convoqués, dont les deux anciens responsables de l'OPAC, Georges Pérol et François Ciolina. Ce revirement in extremis avait été interprété comme le signe d'une annulation probable de la

procédure redoutée par le juge. L'explication était ailleurs : M. Halphen venait de recevoir un appel du président de la chambre d'accusation de Paris, Jean-Paul Laurans, attirant son attention sur l'impossibilité d'effectuer toute investigation. Un an plus tôt, le 29 novembre 1999, ce magistrat avait ordonné la « *suspension* » de l'instruction dans l'attente de la décision sur la régularité de la procédure. Négligeant cette mesure,

L'emploi lillois de Lyne Cohen-Solal critiqué

L'emploi que Lyne Cohen-Solal, adversaire socialiste de Jean Tiberi dans le 5^e arrondissement de Paris, a occupé à la communauté urbaine de Lille (CUDL), présidée par Pierre Mauroy, en 1992, est critiqué par la chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais. Dans sa lettre d'observations définitives, citée par l'Agence France-Presse, la chambre relève que la rémunération totale de M^{me} Cohen-Solal, pour dix mois, avait été d'environ 100 000 francs et qu'elle était, en même temps, rédactrice en chef de l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*. Le rapport mentionne aussi Gilles Finchelstein, employé par M. Mauroy de 1994 à 1997. Sans mettre en cause la réalité des activités de ces deux salariés, la chambre fait observer à M. Mauroy que leurs tâches, exercées à Paris, « *ne présentent pas toutes un intérêt communautaire certain* » et que « *cette pratique ne respecte pas l'autonomie et les compétences des collectivités et établissements publics locaux* ».

Le juge d'instruction avait saisi, le 22 septembre, un exemplaire de la cassette vidéo de Jean-Claude Méry, puis interrogé l'ancien ministre (PS) Dominique Strauss-Kahn, le 27 septembre, sur les circonstances dans lesquelles cette bande lui avait été confiée avant de perquisitionner dans son ancien bureau.

ENTACHÉS DE NULLITÉ

Effectués alors que l'enquête était officiellement interrompue, ces actes pourraient être entachés de nullité. De sorte qu'à ce jour, le

témoignage enregistré par Méry ne figure peut-être que virtuellement dans le dossier d'instruction.

C'est pourtant sur cette pièce à conviction subitement exhumée que le juge Halphen paraît désormais invité à reprendre son enquête. La chambre d'accusation, dans son arrêt du 11 octobre, a en effet balayé la totalité des investigations conduites par le magistrat sur le fondement d'un témoignage anonyme. Initialement consacrée à

des attributions de marchés suspects, l'instruction s'était orientée vers MM. Roussin, Pandraud, Halbwaix et Giraud après les accusations d'« *une personne digne de foi mais désirant garder l'anonymat* », consignées par M. Halphen sur un procès-verbal du 13 septembre 1994. La chambre d'accusation, sans contester « *la régularité de ce document, dont la rédaction est certes ambiguë* », a estimé que « *le juge d'instruction ne pouvait que constater (...) qu'il s'agissait de renseignements nouveaux, portant sur des faits de trafic d'influence*

dont il n'était pas saisi ». A ces investigations effectuées hors saisine – jusqu'à un réquisitoire supplétif visant la qualification de « *trafic d'influence* », le 24 janvier 1995 – s'ajoutent, parmi les critiques de la cour d'appel, les conditions de la mise en examen de M. Roussin. Bien que ce dernier ait bénéficié d'un non-lieu en 1995, la chambre d'accusation a invalidé « *d'office* » les poursuites dont il avait été l'objet : reprenant, cinq ans après, les arguments soulevés par son avocat, M^e Pierre Haïk, l'arrêt relève que « *[sa] mise en examen et [son] interrogatoire de première comparution ne répondaient pas aux conditions prescrites par l'article 116 du code de procédure pénale, qui exige que l'intéressé soit informé des faits reprochés, des dates de commission et de leur qualification juridique* ». Si son non-lieu disparaît lui aussi du dossier, M. Roussin n'apparaît plus visé, désormais, que par la déclaration anonyme de 1994 et le témoignage posthume de M. Méry.

Seul responsable politique à ne pas bénéficier des annulations ordonnées, M. Tiberi reste mis en examen. Au passage, la cour d'appel a validé la perquisition du juge Halphen à son domicile et la saisie du fameux « *rapport* » de son épouse, en 1996, que la même juridiction avait pourtant annulée en 1997. M. Tiberi ayant annoncé un pourvoi en cassation, l'incertitude demeurera sur ce point et sur tous les autres, pendant que l'enquête devrait recommencer par la fin – c'est-à-dire en partant de l'enregistrement de Jean-Claude Méry.

Hervé Gattegno
et Fabrice Lhomme

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

Concours 2^{ème} cycle

HEC / ESCP : 2^{ème} année

Sciences Po : 2^{ème} année

● Sessions semestrielles

● Stages : Noël, février, Pâques

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com



M. Chirac préoccupé par la succession de M^{me} Guigou à la justice

LE PRÉSIDENT ne parlera pas. En tout cas, pas tout de suite. « Il faut laisser passer la tempête », assure l'Élysée. En attendant, il faut tenter de détourner les accusations dévastatrices dans lesquelles le chef de l'État se débat. Et veiller à deux ou trois petits détails qui pourraient modifier le climat.

C'est dans ce contexte que l'équipe présidentielle prête une attention attentive au remaniement ministériel que prépare Lionel Jospin. Ce n'est pas le sort de Martine Aubry qui l'intéresse particulièrement – encore que Jacques Chirac surveille attentivement son ascension depuis qu'elle est devenue « présidentielle ». Mais la rumeur politique donne pour quasi certain la nomination au ministère des affaires sociales, qu'occupait M^{me} Aubry, d'Elisabeth Guigou... ce qui suppose donc que celle-ci soit remplacée au ministère de la justice. C'est ce remplacement-là qui intéresse au plus haut point l'Élysée.

Car dans le maëlstrom des affaires, le ministre de la justice détient quelques armes institutionnelles et politiques. Le 17 mai 1998, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Chirac avait ainsi entendu avec fureur M^{me} Guigou énoncer d'une voix douce ce qui était pour le chef de l'État une déclaration de guerre :

Une cote de popularité en baisse

La cote de popularité de Lionel Jospin remonte légèrement, le chef du gouvernement récupérant une partie du terrain perdu lors de sa baisse spectaculaire de septembre, tandis que celle de Jacques Chirac fléchit de nouveau. Selon un sondage de Louis Harris, réalisé, après la révélation du contenu de la cassette de Jean-Claude Méry, les 6 et 7 octobre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Valeurs actuelles* du vendredi 13 octobre, le président de la République recueille 58 % d'opinions favorables (-2 points par rapport au mois précédent) et 36 % d'opinions défavorables (+3). Le premier ministre obtient 54 % d'opinions favorables (+6 points) et 41 % d'opinions défavorables (-7 points). Lors du précédent baromètre de Louis Harris, les 8 et 9 septembre, la cote de M. Jospin avait chuté de vingt points (passant de 68 % à 48 %) et celle de M. Chirac de sept points (de 67 % à 60 %) par rapport à la fin juillet.

« Comme tous les Français, le président peut être traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits. » Tout récemment, il a été exaspéré de lire que la même M^{me} Guigou expliquait qu'elle n'interviendrait pas « pour des raisons politiques », après le refus du procureur général de la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, de former un pourvoi dans l'instruction des faits impliquant M. Chirac à propos du financement du RPR. Enfin, on lui a rapporté avec quel ton volontairement monocorde, comme pour signifier que ce n'était pas son option personnelle, elle avait lu, en pleine Assemblée nationale, après une question du député Verts Noël Mamère, la décision du Conseil constitutionnel qui protège le président des poursuites judiciaires intempestives. L'Élysée a fini par voir en elle ce que l'un des conseillers appelle la « jolie tueuse de Lionel Jospin ». Mais qui sait ce que ferait, le cas

échéant, son remplaçant ? Face à cette incertitude, l'Élysée affirme que, « lors de la constitution du gouvernement, Lionel Jospin a discuté avec le président de l'attribution des principaux ministères ; la justice en faisait partie », laissant ainsi entendre que le président veut pouvoir opposer son veto à une nomination qui ne lui conviendrait pas. Mais Matignon réfute clairement cette version des choses : les seuls ministères qui ont fait l'objet d'un accord entre premier ministre et président, en 1997, sont la défense, les affaires étrangères et européennes, la coopération. Aux yeux de Lionel Jospin, la nomination d'un nouveau ministre de la justice n'est pas une affaire de cohabitation. Reste que l'Élysée veut croire que M. Jospin aura le souci, afin de ne pas envenimer les rapports entre les deux têtes de l'exécutif, de nommer à ce poste un homme ou une femme « qui n'aura pas pris de position marquée dans le débat sur les affaires et le statut judiciaire du président ».

Le président cherche à sortir du débat sur son immunité. La mise au point du Conseil constitutionnel, mardi, lui a redonné un peu d'air

Au-delà, le président cherche désespérément à sortir du débat sur son immunité. La mise au point du Conseil constitutionnel, mardi, lui a redonné un peu d'air. Car la juridiction a précisé qu'elle n'avait pas accordé une immunité pénale au président de la République mais un privilège de juridiction pendant la durée de son mandat. En conséquence, M. Chirac ne pourrait être poursuivi que devant la seule Haute Cour de justice, saisie par les deux assemblées. Aux yeux de l'Élysée, cette précision est salutaire. Car M. Chirac sait bien qu'il est fort peu probable qu'une majorité de parlementaires lance une telle procédure. Mais il sait surtout qu'il n'est rien de pire, aux yeux de l'opinion, que d'avoir le sentiment qu'un homme politique, fût-il président, n'est pas l'égal de ses concitoyens devant la justice.

Cependant, cela n'élimine en rien la polémique sur les affaires. Déjà, les juristes affirment, à l'instar du constitutionnaliste Michel Troper, que « les parlementaires doivent se poser la question de savoir si les soupçons actuels qui pèsent sur le chef de l'État le rendent indigne ou non d'exercer la fonction présidentielle. Le débat doit avoir lieu ». Le député européen socialiste Olivier Duhamel, constitutionnaliste lui aussi, préconise, en revanche, la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire indépendante, pluripartisans, « un peu à la manière de la commission d'enquête en cours en Allemagne, à propos d'Helmut Kohl ». « A la suite du dévoilement de la vérité, soit on cesse de mettre en cause Jacques Chirac, qui serait blanchi, soit, dans l'hypothèse contraire, il en tire les conséquences », explique-t-il. Le président est loin d'être sorti de la difficulté.

Raphaëlle Bacqué

Fin de campagne sans suspense pour Jean-Pierre Chevènement à Belfort

La Corse est au cœur de la campagne de l'ancien ministre de l'intérieur

Le premier tour de l'élection législative partielle organisée dans la deuxième circonscription du Territoire-de-Belfort, à la suite de la démission

de la suppléante de Jean-Pierre Chevènement, Gilberte Marin-Moskovitz, aura lieu dimanche 15 octobre. Largement favori, l'ancien ministre

de l'intérieur, qui a tenu son dernier meeting mercredi 11 octobre, a fait de l'avenir de la Corse l'un des thèmes essentiels de sa campagne.

BELFORT

de notre envoyé spécial

Ah, si « Gaston » était vivant ! Lui, au moins, il aurait voté pour « Jean-Pierre » sans hésiter. Sa veuve, Edmonde Charles-Roux, le confirme, ce mercredi soir 11 octobre, au public venu assister au dernier meeting de campagne de l'ancien ministre de l'intérieur : « Si j'étais une fée, une belle, pas Carabosse, et que je pouvais par un tour de passe-passe m'emparer de Jean-Pierre et l'emmener à Marseille, il y ferait un maire formidable. » L'intéressé, plus pressé de retrouver son siège de député de la deuxième circonscription du Territoire-de-Belfort que de conquérir la cité phocéenne sur les traces de Gaston Defferre, sourit à l'idée et goûte le compliment.

Quand il évoquait la génération montante du Parti socialiste dans les années 70, « Gaston disait toujours : Chevènement, c'est le seul de ces garçons qui soit capable de faire passer ses idées avant ses intérêts », poursuit la dame, « émue » que « Jean-Pierre ait donné le nom de Gaston à une rue de Belfort ». Tan-

dis que les six autres candidats – Gérard Belot (LO), Daniel Couqberg (PCF), Yvan Lajeanne (MNA), Jean-Jacques Mettetal (Verts), Marie-Thérèse Munnier-Drouhin (FN) et Michel Zumkeller (DL) – invitent les têtes d'affiche de leurs partis, M. Chevènement, tête d'affiche lui-même, se contente d'accueillir ses meilleurs amis.

« Je suis plus stable qu'on ne le pense »

S'ensuit, sur la scène du centre culturel des Résidences, une aimable évocation de leurs souvenirs communs, souvent plus proche de la causerie pour Académie des belles-lettres que de la mobilisation militante, à trois jours d'un scrutin sans réel suspense.

C'est ainsi qu'après un détour par l'époque où, journaliste, elle

dirigeait le magazine *Vogue*, puis un échange complice sur ce bel appartement de fonction de la place Beauvau que « Gaston » puis « Jean-Pierre » occupèrent, M^{me} Charles-Roux raconte le « coup de foudre » réciproque qui fit d'elle la « femme d'un homme politique ». L'atmosphère étant au bonheur conjugal, M. Chevènement signale qu'il vient de fêter son trentième anniversaire de mariage, « preuve que je suis plus stable qu'on ne le pense ».

Autre « grand ami » du candidat convié à prendre la parole : Sami Naïr, vice-président du Mouvement des citoyens, qui vécût à Belfort, inscrit M. Chevènement « dans la lignée des de Gaulle et des Mendès France », ces hommes auxquels « la République, chaque fois qu'elle vacille, sait qu'il lui faut s'adresser ». L'ancien ministre congratule à son tour M. Naïr qui, « d'une ferme épée ouvre le chemin dans une bataille où il faut frapper de taille et d'estoc ». Car les obstacles sont nombreux et variés. Exemple : lors de la précédente réunion dans le même quartier des

Résidences, le samedi 7 octobre, des « sauvages » ont brûlé des voitures à l'extérieur de la salle et en ont martelé d'autres à coups de batte de base-ball.

Ce sont des « voyous » et des « petits caïds » qu'il faut « savoir ramener à la raison, et ce sera fait », promet M. Chevènement. Lequel en profite pour laisser imaginer à l'assistance dans quel environnement elle vivrait si, comme en Corse, l'État se mettait dans l'idée de donner leur indépendance aux blocs d'immeubles concernés et d'accorder « un pouvoir législatif » à leurs casseurs. La Corse, l'ex-ministre en parle encore et encore, comme s'il lui fallait en exorciser le souvenir, comprendre comment la rupture avec « Lionel » a pu s'opérer. Mais « la page gouvernementale est désormais tournée », et il retournera à l'Assemblée nationale puisqu'on l'y contraînt. Sans savoir si sa bonne ville de Belfort lui imposera, pour cette formalité, un second tour de scrutin.

Jean-Pierre Tenoux

Chacun son rythme, chacun son forfait.



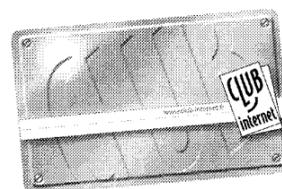
www.club-internet.fr
Le Club le plus ouvert de la planète

Des forfaits internet pour chacun.

Pour ses 5 ans, Club-Internet vous offre tous ses forfaits à moitié prix* pendant 6 mois :

P'tit forfait 5h - 47F 23F Grand forfait 10h - 67F 33F
Méga forfait 20h - 97F 43F Forfait haut débit 130F 63F**

Et en plus, l'aide à l'installation et l'assistance technique sont offertes (hors coût d'appel).



* Offre valable pour toute inscription avant le 31/12/00, exclusivement réservée aux nouveaux abonnés. Tarif mensuel à moitié prix pour les 6 premiers mois à compter de la date de souscription.
** Hors coût d'installation et coût France Telecom pour le forfait Haut débit. Liste des villes connectées au 0801 800 900 (appel local).

Les fiches d'état civil vont être remplacées par la photocopie d'un document d'identité

Cette mesure entre dans le cadre de la simplification administrative

Le comité interministériel à la réforme de l'Etat, qui se réunissait jeudi 12 octobre, devait annoncer la suppression des fiches d'état civil, documents déli-

vrés dans les mairies et exigés pour de nombreuses démarches administratives. Elles seront remplacées par la présentation de l'original ou de la photo-

copie d'un document d'identité en cours de validité. Les justificatifs de domicile cesseront aussi d'être demandés, sauf dans quelques cas précis.

ROSES, vertes ou bleues, individuelles ou familiales, les célèbres fiches d'état civil vivent leur derniers jours. Réuni jeudi 12 octobre, le comité interministériel à la réforme de l'Etat (CIRE) devait annoncer leur suppression définitive avant la fin de l'année, une des mesures de simplification administrative que le gouvernement souhaite mettre en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des usagers. Elles seront désormais remplacées par la simple présentation de l'original ou d'une photocopie lisible du livret de famille, du passeport, de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour, tant aux guichets des administrations que pour les dossiers envoyés par courrier.

Créées par un décret de 1953, les fiches d'état civil sont des pièces justificatives de l'identité, de la nationalité ou de la situation familiale, qui étaient réclamées dans un nombre sans cesse croissant de démarches administratives. Aucune demande d'allocations familiales, d'aide au logement ou d'immatriculation à un régime de Sécurité

sociale ne pouvait en effet aboutir sans le précieux mais éphémère imprimé, périssable dans un délai de trois mois. Avec les caisses de la Sécurité sociale, les établissements scolaires étaient également réputés pour en faire une énorme consommation, tant pour l'inscription des élèves que pour l'obtention d'une bourse ou le passage des examens, entraînant chaque année, à quelques semaines du bac, de longues files d'attente dans les services d'état civil.

60 MILLIONS DE FORMULAIRES

La mince feuille était réclamée, aussi, pour l'inscription au permis de conduire ou aux concours administratifs, parfois même exigée par certains organismes soucieux de vérifier la vitalité de leurs allocataires : « Des personnes âgées sont déjà venues nous demander des fiches portant la mention "non décédé" pour leur caisse de retraite », rapporte ainsi Pascal Frene, responsable du bureau des affaires générales à la mairie du 13^e arrondissement de Paris. « On a aussi vu des équipes de foot ou de

basket en réclamer pour prouver qu'elles ne dépassaient pas leur quota de joueurs étrangers », se souvient le fonctionnaire, dont le service emploie entre trois et quatre personnes, à temps plein, pour remplir près de 150 000 fiches par an.

Si l'on ignore le nombre exact des petites feuilles noircies chaque année - le plus souvent à la main - par des milliers d'agents dans toutes les mairies de France, des sondages effectués par la Commission pour les simplifications administratives (COSA) dans quelques grandes villes ont cependant permis d'évaluer à 60 millions le nombre de formulaires qui vont être supprimés, soit environ une fiche par an et par personne. « La fiche d'état civil a été inventée en 1953, à une époque où les gens se déplaçaient plus facilement et avaient un rapport différent à l'écrit », explique Michel Yahiel, rapporteur général de la COSA. C'était un document calligraphié par un officier d'état civil, un support simple et connu qu'on allait chercher avec son pain. » Victime de son succès,

la procédure s'est rapidement amplifiée, depuis une vingtaine d'années, avec la multiplication des procédures de contrôle administratif et la complexité croissante des nouvelles prestations sociales.

Le CIRE devait également annoncer, jeudi, la suppression des justificatifs de domicile, réclamés pour les mêmes démarches administratives courantes. L'utilisateur n'aura plus à fournir systématiquement des quittances de loyer ou des factures. Ce n'est qu'en cas de doute sérieux sur sa déclaration que l'administration pourra lui demander de présenter des pièces attestant son adresse. Seule l'inscription sur une liste électorale et l'obtention d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour nécessiteront encore des justificatifs de domicile. Avant le 1^{er} décembre, un décret entérinera ces mesures et mettra brutalement fin, par la même occasion, à des millions de déplacements en mairie et presque autant d'heures d'attente aux guichets.

Alexandre Garcia

Les syndicats tentent d'infléchir le patronat sur le financement de l'Unedic

Les signataires se réunissent jeudi 12 octobre

LES SIGNATAIRES de la convention Unedic sont « usés » et le disent. « En diplomatie, c'est toujours la fin la plus difficile », avoue un syndicaliste. C'est qu'aujourd'hui, les discussions serrées ont lieu entre eux. Jeudi 12 octobre, dans l'après-midi, le Medef, la CGMPE et l'UPA côté patronal, la CFDT, la CFTC et la CGC, côté syndical, devaient se retrouver pour trancher les derniers ajustements à leur texte. Les négociations avec le gouvernement continuent d'achopper sur la baisse des cotisations prévue dans la convention.

Mercredi, les représentants du Medef, qui tentait de joindre avec insistance le ministère de l'emploi, faisaient répondre qu'ils étaient en déplacement. Pour le patronat, les concessions demandées par le gouvernement sur le volet financier sont en effet les plus délicates à accepter. « Nous avons fait déjà des gestes considérables », estime un négociateur du Medef. « C'est la baisse des cotisations qui motive notre signature de la convention, on ne va pas bouger là-dessus ! », s'indigne-t-on à l'UPA. S'agissant des syndicats signataires, ce point, qui ne correspondait pas à leurs revendications, pose moins de problèmes. Ils vont donc s'efforcer d'infléchir la position de leurs partenaires, jeudi, lors de la réunion. Tout tourne autour de la deuxième tranche de baisse des cotisations, prévue au 1^{er} janvier 2002. La première a été acceptée par le gouvernement. La troisième a été « suspendue » par les signataires. « On leur a dit que cette deuxième tranche posait toujours un problème de trésorerie à l'Unedic », indique un conseiller de Martine Aubry. Le ministère demande ainsi d'évacuer du texte tout objectif chiffré concernant ce deuxième allègement et propose de revoir cette question dans un an. « Au beau milieu d'échéances électorales ? Jamais de la vie ! », s'indigne le Me-

def. « On garde l'objectif dans le texte et éventuellement on le rediscute entre nous d'ici un an, mais en aucun cas on ne l'enlève », martèle Jean Delmas président de l'UPA. De leur côté, CFDT et CFTC suggèrent de décaler, à nouveau, « de six mois à neuf mois » son application.

LA CGT EXASPÉRÉE

Bien qu'il s'en défende, le gouvernement cherche à récupérer l'argent qu'il a versé, dans les moments difficiles, à l'Unedic. Il ne veut pas se contenter des 16 milliards de francs accordés pour solde de tout compte par les signataires. Mais pour que la contribution de l'Unedic transite de cet organisme paritaire aux caisses de l'Etat, il lui faut trouver un support légal. L'utilisation du Fonds solidarité vieillesse (FSV), qui gère en partie le minimum vieillesse, est envisagée. L'Unedic lui verserait alors les cotisations de retraite des chômeurs, estimées à plus de vingt milliards de francs et actuellement prises en charge par l'Etat. « Les choses avancent. Cela peut capoter. Mais si c'est le cas, ce ne sera pas la faute de la contribution Unedic à l'Etat », a affirmé, mercredi, M^{me} Aubry qui assure que l'important, c'est l'« équilibre financier » et que « prendre toute autre décision [concernant les baisses de cotisation] serait irresponsable ».

Ces tractations financières exaspèrent la CGT. Dans un communiqué, sa négociatrice, Jacqueline Lazzar, s'insurge : « Les fausses négociations où rien ne bouge, les discussions clandestines, tout cela doit cesser ! » Elle ajoute : « Il serait inacceptable que la conclusion de ce dossier occulte l'essentiel : seulement 42 % des chômeurs sont indemnisés par le régime d'assurance-chômage. » On attend désormais les prochains rebondissements.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Les recettes du budget 2001 adoptées en commission

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 11 octobre, la première partie du projet de budget pour 2001, qui concerne les recettes de l'Etat. Le texte initial gouvernemental prévoyait une baisse des impôts de 57 milliards de francs. Au programme, notamment : la baisse de l'impôt sur les revenus, l'allègement de la CSG pour les bas salaires, la suppression de la vignette automobile.

Les députés ont adopté plusieurs amendements (*Le Monde* du 12 octobre), prévoyant l'extension de la baisse de la CSG, de nouvelles exonérations de redevance télévision pour les personnes non imposables de plus de soixante-dix ans, la création de la « TIPP flottante », le relèvement du prélèvement sur les compagnies pétrolières, ou encore l'élargissement aux œuvres d'art de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Jean-Marie Le Pen demande sa grâce à Jacques Chirac

PRÉSIDENT du Front national, Jean-Marie Le Pen a annoncé, mercredi 11 octobre, que les cinq députés européens de son parti allaient déposer un recours en grâce auprès du président de la République contre la déchéance de son mandat européen (*Le Monde* daté 8-9 octobre). « Il s'agit de savoir si le chef de l'Etat est solidaire de cette infamie », a déclaré le délégué général du FN et député européen Bruno Gollnisch.

Le parti d'extrême droite a parallèlement envoyé à l'ensemble des députés européens un texte dans lequel il demande de « protéger l'un des siens, fût-il un adversaire politique ». Il y dénonce « une opération politico-judiciaire » au moment où, « en France, les partis politiques et leurs dirigeants font l'objet de poursuites pour corruption ». Mercredi soir, une centaine de militants du FN ont manifesté à Paris pour protester « contre la corruption » et le « système mafieux » des partis.

DÉPÊCHES

■ **PRUD'HOMALES** : les listes présentées par un parti politique ou par une organisation prônant des discriminations vont être interdites aux élections prud'homales, selon un amendement à la proposition de loi sur les discriminations, adopté mercredi 11 octobre par la commission des lois de l'Assemblée.

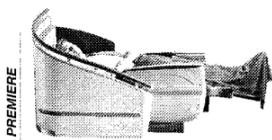
■ **MUNICIPALES** : le Parti radical de gauche a lancé sa campagne municipale parisienne, en présentant, jeudi 12 octobre, son programme pour la capitale, qui prévoit, notamment, l'ouverture du métro 24 heures sur 24, la création de 100 « mini-centres de santé de quartier », ou la mise à disposition gratuite d'Internet pour tous. Le PRG réclame à son allié PS la tête de liste dans le 17^e arrondissement, quatre conseillers de Paris et « un accord programmatique ».

■ **UDF** : l'élection du président de l'UDF aura lieu les 17 et 18 novembre. Lors d'une réunion de préparation de leur congrès, qui aura lieu du 1^{er} au 3 décembre à Angers, le bureau politique de la formation présidée par François Bayrou a également décidé, mercredi 11 octobre, de lancer un appel à des « contributions » thématiques, ainsi qu'à des « motions » portant sur l'identité et la stratégie du parti.



Une liberté 100% American.

Désormais, sur American Airlines, que vous voyagiez en Première Classe, en Classe Affaires ou en Classe Economique, vous avez plus de liberté de mouvement que jamais, grâce à l'espace supplémentaire qui vous est offert. De l'espace pour s'étirer, croiser les jambes et voyager confortablement. Dès décembre, plus de la moitié de notre flotte internationale sera réaménagée. Rendez-vous à bord !



PREMIERE
Nouveaux fauteuils-lits pour un confort maximal et une intimité préservée.



AFFAIRES
Nouveaux sièges offrant un espace et un confort accrus.



ECONOMIE
En retirant des rangs de sièges, nous augmentons pour tous l'espace disponible pour les jambes.

membre de

Airlines®

PRISONS Quatre mois après la publication de deux rapports parlementaires sévères sur l'état des prisons françaises, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a an-

noncé, mardi 10 octobre, devant l'Assemblée nationale, qu'elle préparait une loi d'orientation sur les prisons. ● LE FUTUR TEXTE comporterait trois chapitres princi-

paux : « sur la privation de liberté et les conditions des détenus, et donc sur le sens de la peine, sur les missions des personnels et sur les contrôles ». ● LE PREMIER VOLET

devrait notamment détailler les modalités de la journée du détenu. ● LES DÉPUTÉS Noël Mamère (Verts) et Christine Boutin (app. UDF) craignent que ce texte ne

puisse être adopté avant la fin de la législature, au printemps 2002. ● LES SURVEILLANTS ont, de leur côté, annoncé qu'ils allaient intensifier leur mouvement de grève.

Elisabeth Guigou jette les bases d'une loi pénitentiaire

La ministre de la justice s'est ralliée à l'idée d'une grande loi d'orientation réclamée par les députés. Ce vaste chantier devrait comporter trois volets : la condition des détenus, les missions des personnels et les modalités de contrôle des établissements

ÉLISABETH GUIGOU s'y est engagée : il y aura un projet de loi pénitentiaire. Quatre mois après la publication de deux rapports parlementaires sur les prisons, qui avaient dénoncé une situation « indigne de la patrie des droits de l'homme » (*Le Monde* du 6 juillet), la ministre de la justice a annoncé, mardi 10 octobre, devant l'Assemblée nationale, qu'elle se ralliait à l'idée d'une loi d'orientation, solution qui avait été préconisée par la commission d'enquête des députés. La ministre, qui a estimé que cette loi « aurait le mérite de provoquer un débat national sur la question pénitentiaire », a précisé qu'elle comprendrait trois chapitres principaux, « sur la privation de liberté et la condition des détenus et donc sur le sens de la peine, sur les missions du personnel et sur les contrôles ».

Votée en 1987, la dernière loi sur les prisons se contentait de définir « le service public pénitentiaire » comme ayant en charge « une mission de sécurité et de réinsertion ». Pour le reste, le droit pénitentiaire est constitué à 90 % de règlements et de décrets qui, éparpillés et parfois contradictoires, entretiennent l'opacité du monde carcéral. « Faut de s'être clairement prononcé sur le statut que l'on entendait donner au détenu, on a régi par de simples règlements des aspects de sa vie personnelle ou de son comportement qui, pour un citoyen, ressortissent au domaine législatif », soulignait le rapport de la commission Canivet, le 6 mars. Or l'état de droit suppose, à l'intérieur des prisons,



L'application des règles ordinaires et, en même temps, une nouvelle structuration des rapports humains et sociaux qui leur sont spécifiques. »

La loi pénitentiaire devra s'atteler à une remise à plat juridique des textes sur la prison. Selon la chancellerie, un préambule à la loi devra préciser que « le sens de la peine est la réinsertion ». Le premier volet du texte devrait ensuite détailler les conditions de détention et les modalités de la journée du détenu : temps de repos, d'alimentation, de relations avec l'extérieur, de formation, etc. Le droit du travail en prison, largement dérogatoire par rapport à l'extérieur,

devra être revu. La procédure disciplinaire devra être toilettée, pour intégrer, notamment, la possibilité ouverte aux avocats d'assister les détenus lors de leur comparution au « prétoire », le tribunal interne à la prison.

PROXIMITÉ DE CALENDRIER

Le second axe de la loi concernera les missions des personnels de surveillance. Le temps et l'organisation du travail devront être précisés, en tenant compte des futures négociations sur les 35 heures. Le code de déontologie des surveillants, sorte de « guide des bonnes pratiques » envers les détenus, de-

vrait y être intégré. Enfin, la chancellerie réfléchit à la mise en place d'un système de contrôle externe à la prison, soit sur le modèle d'un contrôleur général indépendant associé à des contrôleurs régionaux, comme le préconisait la commission Canivet, soit en mettant en place un réseau autour du médiateur de la République, Bernard Stasi.

La chancellerie devrait ensuite soumettre le projet de loi aux organisations syndicales et aux représentants des associations intervenant dans les prisons. « Le Parlement sera naturellement associé à la réflexion, et le Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire consulté », a précisé M^{me} Guigou, qui pense « qu'il faut compter un délai d'une année pour les consultations et l'élaboration d'un texte de cette ampleur ». Le projet de loi pénitentiaire ne pourrait donc être présenté en conseil des ministres qu'à l'automne 2001. Une échéance qui pourrait compromettre son adoption définitive par le Parlement, la législature s'achevant au printemps 2002.

Les députés membres de la commission d'enquête sur les prisons, dont certains s'étaient réunis, mercredi 11 octobre à l'initiative de l'Observatoire international des prisons, s'inquiètent de cette proximité de calendrier avec les échéances électorales de 2002. « Nous ne laisserons pas tomber l'ouvrage tant que nous n'obtiendrons pas l'engagement d'une grande loi pénitentiaire adoptée avant la fin de la législature », a

prévenu Noël Mamère (Verts, Girondin), qui a estimé qu'il « ne faut pas que cette affaire reste sous l'éteignoir après avoir été sous un réverbère ».

Plus incisive, Christine Boutin (app. UDF, Yvelines) a qualifié de « foutaise » l'annonce d'une loi de programmation pour 2002, « année de deux élections majeures ». « Il n'est pas nécessaire de tourner pendant des mois, il faut prendre rapidement une loi d'orientation pénitentiaire pour poser les grands principes afin de démarrer les réformes », a lancé M^{me} Boutin. La députée, qui s'était fortement impliquée dans la commission d'enquête, a redemandé l'application d'un *numerus clausus* – « même si ça choque l'opinion ». Cette solution permettrait de ne plus incarcérer de personnes au-delà du nombre de cellules disponibles dans le parc pénitentiaire.

M^{me} Boutin a exprimé son « inquiétude » face à l'évolution du dé-

bat sur les prisons. « Contrairement à mes collègues députés, je pense que le changement de mentalité envers la prison est très fragile. Il suffirait d'un crime particulièrement violent pour que tout se retourne », a expliqué la députée. M^{me} Boutin, qui estime « nécessaire de saisir toutes les occasions pour parler du système carcéral français », a qualifié d'« opportunité manquée » le refus d'Elisabeth Guigou d'accorder, le 10 juillet, une libération conditionnelle à Patrick Henry, condamné, en 1977, à la prison à perpétuité pour le meurtre d'un enfant (*Le Monde* du 12 juillet). « L'opinion aurait peut-être été choquée dans un premier temps, mais on aurait pu, à ce moment, la cristalliser vers un regard positif, a estimé M^{me} Boutin. Alors qu'aujourd'hui, plus on tarde, plus il sera difficile de faire avancer les choses sur la prison... »

Cécile Prieur

Contre l'arbitraire administratif le « nouveau guide du prisonnier »

EN 1996, quand l'Observatoire international des prisons (OIP) lançait *Le Guide du prisonnier*, le débat sur la prison se réduisait encore à une discussion de spécialistes. Quatre ans après, et alors que la première édition – épuisée – a rencontré un véritable succès auprès des détenus, l'OIP a présenté, mercredi 11 octobre, *Le Nouveau Guide du prisonnier*. Rédigé par Sarah Dindo, Hugues de Suremain, Patrick Marest et Bernard Bolze pour l'OIP, Eric Péchillon et Martine Herzog-Evans, spécialistes de droit pénitentiaire, Jean-Claude Bouvier, du Syndicat de la magistrature et Eric Plouvier du barreau de Paris, l'ouvrage « retrace le parcours de la personne privée de liberté du premier au dernier jour de détention », en insistant sur les réalités du quotidien carcéral.

Manuel à l'usage du détenu mais aussi de tous ceux, famille, amis, professionnels du droit ou simples citoyens, qui veulent s'y retrouver dans le labyrinthe pénitentiaire, *Le Nouveau Guide du prisonnier* cerne en sept cents questions-réponses le cadre officiel et officieux de la prison. A chaque interrogation, les auteurs rappellent les textes en vigueur, ainsi que l'interprétation – souvent variable selon les établissements – qui en est faite en prison. En ce sens, *Le Nouveau Guide du prisonnier* est fidèle à son ancienne version, qui permettait de cerner toute l'ambiguïté de la prison, un univers où l'arbitraire se nourrit souvent des silences de la loi.

Du règlement intérieur au travail, en passant par la cantine, la promenade, les visites, la correspondance ou la discipline, le *Guide* égrène, dans une langue simple et accessible à tous, les différentes faces du quotidien carcéral. Sur tout, il émaille son propos de témoignages de détenus ou de familiers de la prison, d'extraits des rapports parlementaires ou d'articles de presse. L'ensemble de l'ouvrage joue sur ce double regard, les textes officiels étant souvent complétés – si ce n'est contredits – par des exemples tirés de l'observation.

« Le citoyen détenu est provisoirement privé de sa liberté mais il conserve tous les droits qui ne lui ont pas été retirés par la décision de condamnation » rappelle, dans la préface du *Guide*, le président de l'Observatoire, M^r Thierry Lévy. C'est pourquoi l'OIP « a souhaité mettre à la disposition des prisonniers un manuel destiné à les protéger contre les risques d'arbitraire administratif, l'inertie d'une institution trop souvent livrée à elle-même et les abus résultant de l'application de peines trop longues ou injustifiées ». « Sans attendre la réalisation des promesses » sur l'amélioration de la question pénitentiaire, M^r Lévy explique que l'OIP, « avec ce livre, a voulu armer la liberté ».

C. Pr.

★ *Le Nouveau Guide du prisonnier*, Observatoire international des prisons, éditions de l'Atelier, 512 pages, 120 francs.

Les surveillants de prison annoncent une intensification des actions

LE MOUVEMENT SOCIAL lancé par les surveillants de prison ne devrait pas connaître de répit. Reçus mercredi 11 octobre par Christian Vigouroux, le directeur de cabinet de la ministre de la justice, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) et Force ouvrière ont estimé que « le discours de la chancellerie ne prend pas encore en compte les légitimes attentes des personnels ». Les syndicats de surveillants, qui réclament notamment « une création massive d'emplois », ont lancé depuis le 4 octobre un mouvement de blocage des prisons, empêchant toute extraction de détenus dans près de la moitié des 186 établissements pénitentiaires français. Dans un communiqué diffusé à l'issue de la réunion, les deux organisations ont « averti que les actions de protestation en cours vont s'intensifier dans les prochains jours, si le gouvernement n'apporte pas d'avancées concrètes ».

La chancellerie avait accepté de recevoir l'UFAP et FO, réunis dans une entente syndicale, puis la CGT-pénitentiaire, afin de clarifier les bases de la négociation. Les syndicats avaient auparavant refusé de négocier avec la directrice de l'administration pénitentiaire, Martine Viallet, en lui contestant toute légitimité politique. Mercredi, Christian Vigouroux a donc commencé par mandater officiellement M^{me} Viallet. Elle rédigera, avant vendredi 13 octobre, des propositions, sur la base de la plate-forme des syndi-

cats, qui porte sur la sécurité, l'emploi et le régime indemnitaire des personnels.

Les surveillants revendiquent « le rétablissement de l'autorité des personnels en détention », expliquant « le ras-le-bol de la profession de voir son autorité quotidiennement bafouée par une population pénale de plus en plus exigeante et récalcitrante ». Ils réclament un soutien et une protection juridique renforcés en cas d'agression par un détenu. Se plaignant des violences et menaces verbales de plus en plus fréquentes, ils dénoncent l'absence d'harmonisation entre les prisons dans les sanctions disciplinaires infligées aux détenus agressifs. Le directeur de cabinet de M^{me} Guigou a affirmé que « la discussion était totalement ouverte ».

« DIMINUER LA PRESSION EN DÉTENTION »

La négociation semble plus difficile sur le chapitre des emplois. Se basant sur le nombre de création de postes proposé au budget 2001 de la justice, les syndicats estiment que les 330 emplois de surveillants prévus, dont 189 seront directement affectés à l'ouverture de deux nouvelles prisons, en 2002, sont nettement insuffisants.

Cette analyse n'est pas partagée par la chancellerie, qui rappelle qu'elle crée, en sus, 112 postes de conseillers d'insertion et de probation, qui devraient contribuer à « diminuer la

pression en détention ». Au total, rappelle le ministère, 893 postes de surveillants ont été créés depuis 1998 alors que la population pénale a baissé de 3 000 détenus sur la même période.

Surtout, la chancellerie affirme qu'elle s'emploie moins à « créer des emplois qu'à recruter de nouveaux surveillants ». Le départ massif à la retraite dès cinquante-cinq ans, autorisé par la réforme sur la « bonification du 1/5^e » de 1995, a créé une importante vacance de postes dans les prisons. Ces départs commencent juste à être compensés par l'arrivée de fonctionnaires sortis de l'École nationale de l'administration pénitentiaire. En 2001, 2 360 jeunes surveillants entrent en fonction contre 1 000 qui partent à la retraite. Pour la chancellerie, il s'agit donc moins de discuter « sur les emplois que sur la manière d'améliorer les effectifs ».

Les personnels pénitentiaires devraient rencontrer une oreille plus attentive sur la question des primes. Ils réclament ainsi une revalorisation substantielle de l'« indemnité de sujétion spéciale » et de l'« indemnité pour charge pénitentiaire ». La chancellerie, qui a déjà prévu d'augmenter ces primes dans le budget 2001 pour un total de 10,2 millions de francs, explique que, sur ce point, « la discussion n'est pas fermée ».

C. Pr.

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



Sylvie, huit ans, a été retenue quatre jours en zone d'attente

MARIE-ANNE BAULON, juge pour enfants à Bobigny, n'en revient toujours pas. Samedi 7 octobre, une fillette de huit ans, retenue seule durant quatre jours en zone d'attente à Roissy, est entrée dans son bureau. Le procureur lui demandait de statuer sur la situation de cette Française, qu'on appellera Sylvie, retenue par la police aux frontières (PAF), après que l'entrée sur le territoire lui fut refusée. Depuis quatre jours, les policiers retenaient l'enfant, doutant de son identité et des liens réels de parenté des personnes qui se présentaient comme ses parents. Le parquet demande à M^{me} Baulon d'envisager « un probable placement à l'aide sociale à l'enfance ».

Arrivée à Roissy par un vol de la Sudan Airways de Moroni (Comores), via Khartoum, en compagnie d'une parente – « la cousine du mari », selon la mère –, Sylvie est arrêtée par la PAF avec quatorze autres passagers soup-

çonnés de détenir des faux papiers. L'accompagnante présente un passeport de l'enfant, née de parents français d'origine comorienne. La petite qu'on lui a confiée est partie dans l'archipel africain pour être soignée par un marabout et vient rejoindre sa famille à Marseille. La police estime que le passeport est faux et place la femme et l'enfant en zone d'attente. L'adulte sera relâchée peu après tandis que la petite Sylvie, désormais seule, est retenue à l'hôtel.

SITUATION DE DANGER

Le père raconte aujourd'hui que, ne voyant pas sortir sa fille avec les autres passagers, il a demandé de ses nouvelles à la police et tenté de la récupérer. La police refuse en lui réclamant le livret de famille et des photos permettant d'identifier l'enfant. « Ils n'ont même pas voulu que je la voie ! Je l'ai juste entrevue avec trois policiers ; elle pleurait "papa" », explique-t-il. C'est la mère

qui apportera les documents de Marseille. En vain : la police continuera à mettre en doute la filiation de Sylvie. Le 7 octobre, l'enfant comparaît devant le juge délégué du tribunal de Bobigny pour une prolongation de rétention.

A l'audience, les deux parents produisent à nouveau leurs papiers, les photos de famille. « Dès que l'enfant est entrée dans la salle, elle a sauté dans les bras de ses parents », se souvient leur avocat M^r Fidèle Martoux. Le juge estimera cependant qu'il y a « une incertitude relative à la filiation » et conclura que l'enfant « est en situation de danger ». Sylvie est donc confiée au parquet des mineurs. Lors de son entrevue avec elle, la juge des enfants n'aura aucun doute. « J'ai vu une petite fille en état de choc. Quand j'ai fait entrer la dame qui se présentait comme sa mère, la petite s'est levée sur ses genoux, tirebouchonnant la robe maternelle et disant toutes les deux mi-

nutes «maman», relate M^{me} Baulon. Sylvie rentrera à Marseille.

La version du ministère de l'intérieur est tout autre. L'enfant avait un passeport « usurpé ». La Place Beauvau affirme qu'« aucun adulte ne s'est présenté [le 3 octobre] aux policiers pour s'enquérir du cas de cet enfant ». Ce ne serait que le 6 que les agents de la PAF auraient reçu un coup de fil du père qui aurait alors été invité à se présenter avec des documents prouvant la filiation. L'avocat se serait présenté « seul » avec une photocopie de l'extrait d'acte de naissance. Saisie par la Ligue des droits de l'homme (LDH), la défenseuse des enfants, Claire Brisset, a estimé mercredi que cette affaire « était révélatrice » de la nécessité de modifier la réglementation sur l'accueil des mineurs d'origine étrangère arrivant seuls en France.

Sylvia Zappi

Au procès du financement du PCF, Robert Hue invoque le « dévouement des militants »

Le secrétaire national du PCF souligne les faiblesses de l'accusation

Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a comparu mercredi 11 octobre devant le tribunal correctionnel de Paris, qui examine depuis le

2 octobre le dossier du financement du Parti communiste. Prévenu de « *recl des fonds provenant du trafic d'influence* », M. Hue a souli-

gné les faiblesses de l'accusation et insisté sur l'importance du dévouement militant dans le financement du parti qu'il dirige.

C'ÉTAIT une délivrance : la juge d'instruction lui avait dit qu'il pourrait s'expliquer devant le tribunal. Mercredi 11 octobre à Paris, devant la 11^e chambre correctionnelle, rien n'aurait pu arrêter Robert Hue. Même la présidente a vite renoncé à endiguer le flot. Le secrétaire national du PCF, à demi

tourné vers la presse, s'est longuement expliqué sur le financement du parti, brin de muguet par brin de muguet, sans doute serein à l'intérieur, mais passionné à l'extérieur. Il a quitté l'audience en assurant que le procès du financement du Parti communiste avait connu « deux tournants » mardi et mercredi : le témoignage des experts, puis le sien propre. La réalité judiciaire est sans doute plus plate : les faiblesses de l'accusation sont criantes, l'aplomb des prévenus étonnant, et le dossier n'avance guère.

Robert Hue devait répondre « du *recl des fonds provenant du trafic d'influence* », c'est-à-dire des 19 millions versés par la Compagnie générale des eaux (CGE, aujourd'hui Vivendi) au groupe Gifco pour obtenir des marchés dans des municipalités. Première difficulté pour l'accusation, pas une mairie

communiste n'a confié en dix ans la privatisation de son service de l'eau à la CGE, malgré le lobbying du Gifco. Seconde difficulté, les deux experts qui ont épluché les comptes du groupe ont découvert d'intenses curiosités comptables, mais pas la trace de sommes versées par Gifco au PCF. Au contraire, le parti a payé 1,2 million en 1992 au Gifco, ce qui n'est pas usuel en matière de financement des partis.

RAPPORT INTERNE

Robert Hue devait, lui, s'expliquer sur un petit dossier du Gifco découvert dans son bureau lors d'une perquisition place du Colonel-Fabien. Il y avait d'abord un rapport interne du Gifco de 1991. Le bureau d'études étant censé n'avoir aucun lien avec le parti, la présence de l'unique exemplaire de ce rapport au siège du parti est un peu troublante. « Dans mon bureau, il y avait des dizaines de rapports », a expliqué Robert Hue. *Je menais une bataille frontale contre la CGE et les privatisations larvées et j'étais en conflit avec le Gifco.* Le conflit tient en une double page de publicité pour la CGE que le Gifco voulait passer dans *L'Elu d'aujourd'hui*, le journal de l'association nationale des élus communistes et républicains (ANECR). Robert Hue était président de 1990 à 1994 de ce club, sis à Montreuil et qui

regroupait 900 élus communistes et 151 autres « républicains ».

C'est le directeur de l'époque de la régie de publicité de *L'Humanité* qui a transmis ce fameux rapport, « car il me permettait d'alimenter ma position contre le Gifco », a expliqué Robert Hue. On ne saura pas qui avait transmis ce rapport à la régie ni pourquoi. Un élu de Champigny-sur-Marne y expliquait pourtant que le Gifco, à la différence des « vrais bureaux d'études », était « un caissier » qu'il fallait faire travailler. Autre pièce à charge, les notes manuscrites du discours de Robert Hue lors d'une réunion du Gifco, le 3 juin 1991. « Ce document est la démonstration de mon opposition résolue à la privatisation du service public de l'eau, assure Robert Hue, parce que les collectivités locales sont le joyau de notre démocratie. » La présidente lit et relit les notes, n'y trouve que « des considérations très générales » et en tout cas pas la trace de cette « opposition farouche » à la privatisation de l'eau.

C'est tout. L'accusation n'a rien de plus consistant. Et Robert Hue en profite pour broser une fresque émouvante du financement du parti, parce que « le trésor du PCF, ce sont ses militants ». Il explique qu'en 1994 le budget du PCF était de 105 millions. 15 millions de cotisations, 7 millions de souscription, 34 millions grâce au reverse-

ment des indemnités des élus, 6 millions avec celui des retraités, 36 millions versés par l'Etat. Il manque 7 millions que le tribunal n'a pas relevé, mais qu'importe ! Robert Hue, en tous cas, a été choqué par « les Guignols », qui l'ont présenté en train de vendre un brin de muguet à la CGE, et « c'est une dérision qu'on ne peut accepter parce qu'il s'applique au dévouement des militants ». Tous les 1^{er} mai, 12 000 militants vendent, semble-t-il, 84 brins de muguet à 10 F chacun puisque la journée rapporte 10 millions de francs au parti.

« Je suis le premier responsable d'une formation politique à m'expliquer ici », a déclaré Robert Hue, au moment où il y a nécessité, au plus haut niveau de ce pays, de s'expliquer sur le financement politique. *J'entends pleinement contribuer à démontrer que le Parti communiste n'a pas reçu de fonds pour que l'image de la politique, sérieusement écornée, puisse se redresser.* Il a annoncé qu'il allait déposer une proposition de loi pour rendre transparents les revenus des élus. La démonstration se voulait convaincante, et le secrétaire national du PCF n'a pas été troublé par un lapsus malheureux de la présidente, qui l'a tout à coup appelé « M. Gifco ».

Franck Johannès

La juge Moracchini annonce son intention de quitter l'instruction

Elle est critiquée par la chancellerie

LA JUGE Marie-Paule Moracchini, mise notamment en cause par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, pour sa gestion d'un dossier sur la Scientologie, a indiqué qu'elle souhaitait quitter l'instruction. « Je ne peux plus travailler dans ces conditions », a déclaré M^{me} Moracchini dans *Le Nouvel Observateur* du 12 octobre, *j'ai toujours respecté les règles. J'ai toujours été loyale, je n'ai jamais manifesté d'opinion politique, je n'ai jamais violé le secret de l'instruction, j'ai toujours servi l'institution.* Elle ne souhaite pas pour autant quitter la magistrature, « parce que je n'ai pas failli et que je garde une haute idée de ma profession ».

M^{me} Moracchini traverse, en effet, depuis un an une période difficile. Une partie de sa procédure a été annulée en 1999 par la cour d'appel dans l'affaire Albert Lévy, cet ancien substitut de Toulon poursuivi pour violation du secret de l'instruction. Le 21 juin, la juge et l'un de ses collègues ont été dessaisis de l'affaire Borrel, un magistrat mort à Djibouti en 1995.

Le 29 juin, Elisabeth Guigou avait engagé une procédure disciplinaire après la perte d'une partie de la procédure sur la Scientologie. Elle reprochait notamment à la magistrate d'avoir « manqué aux devoirs et aux charges de son

état de juge » (*Le Monde* du 3 juillet).

Lundi 16 octobre enfin, la cour d'appel examinera une nouvelle demande de dessaisissement de M^{me} Moracchini à propos de l'Eglise de scientologie. Dans son réquisitoire, rendu public par le journal *Libération* en date du 12 octobre, le procureur général Jacques Schmelck constate qu'aucun acte d'instruction n'a été effectué ces derniers mois. Il en conclut sévèrement : « Il peut paraître singulièrement inopportun de saisir à nouveau le magistrat instructeur, dont la volonté d'inertie semble malheureusement avérée. » Pour que la procédure suive « enfin son cours normal », il recommande de la confier à un conseiller de la cour d'appel.

M^{me} Moracchini a répondu par avance dans le *Nouvel Observateur* et juge le reproche « carrément surréaliste ». « Je n'ai rien fait parce que le dossier est toujours bloqué à la chambre d'accusation. Pourquoi ? Parce que deux pourvois en cassation ont été déposés, dont l'un par Olivier Morice (l'avocat d'une des parties civiles), qui m'accuse aujourd'hui d'inertie ! Je n'ai rien fait parce que je ne peux rien faire. Le parquet, qui demande mon dessaisissement, le sait très bien. C'est ubuesque. »

F. J.

La France refuse d'extrader un ancien des brigades rouges italiennes

ALVARO BARAGIOLA ne sera pas extradé : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse) a donné, mercredi 11 octobre, un avis défavorable à la demande de la justice italienne, et l'homme, incarcéré à la maison d'arrêt de Borgo, près de Bastia, a été aussitôt remis en liberté. Alvaro Baragiola, accusé d'avoir participé à l'assassinat d'Aldo Moro en 1978, a été condamné à plusieurs reprises par contumace en Italie, mais a déjà purgé plus de dix ans de prison en Suisse. « C'est une victoire du droit, s'est réjouie son avocate, M^{me} Irène Terrel. Alors qu'il était détenu en Suisse, à la demande de l'Italie, l'Italie l'a jugé par contumace sur les mêmes faits ! C'était une violation manifeste du droit, qui illustre de manière caricaturale les dérives de la justice en Italie. »

Alvaro Baragiola avait été interpellé, le 2 juin, (*Le Monde* du 5 juin) sur une plage de l'île-Rousse, en Corse par les policiers de la division nationale antiterroriste. A sa plus grande surprise : citoyen suisse, avec un passeport en règle, il était venu passer quelques jours de vacances avec sa compagne chez sa mère, la conscience parfaitement tranquille. Il avait même laissé son numéro de portable sur son répondant, à Berne, en cas de problème. Rescapé des années de plomb ita-

liennes, il avait le sentiment d'avoir déjà payé, et lourdement.

Alvaro Baragiola s'appelait alors Alvaro Loiacono. Il est né en 1955 d'un père italien, sénateur, communiste et fort respecté. Le jeune homme milite entre 1969 et 1974 à *Autonomia Operaia* (autonomie ouvrière), « C'était typiquement quelqu'un qui se faisait remarquer, sourit un de ses anciens compagnons, un jeune militant très brillant, au point d'en être parfois irritant. » En février 1975, un jeune néo-fasciste d'origine grecque est tué dans une bagarre. Trois militants sont accusés du meurtre, dont Alvaro qui s'éclipse. « Il a été poussé à partir en cavale, assure Oreste Scalzone, l'un des fondateurs de l'association d'entraide et de solidarité des réfugiés italiens en France. Et dans le climat de justice d'urgence de l'époque, on avait tendance à tout mettre sur le dos des fuyards. »

Le dossier est banal : Alvaro Loiacono est acquitté en son absence par la cour d'assises de Rome en 1975, mais condamné en appel à seize ans de réclusion le 31 mai 1980. Il est ensuite à nouveau condamné en 1985 à la perpétuité par contumace dans l'un des nombreux procès sur l'assassinat d'Aldo Moro (Moro bis). Puis à nouveau à perpétuité en 1994 (Moro IV), peine confirmée en appel en 1996. Il

a toujours nié être pour quoi que ce soit dans ces dossiers, et son implication dans l'assassinat de l'ancien président de la démocratie chrétienne ne repose que sur les accusations tardives d'un ancien compagnon, Valerio Morucci. Morucci n'a pas caché à ses proches qu'il avait chargé Alvaro Loiacono parce qu'il le croyait à l'abri.

PROBLÈMES JURIDIQUES

Il l'était. Grâce à l'entregent du papa, le jeune homme s'était réfugié en Algérie, avant de filer en Suisse en 1986. Sa mère étant suisse, il a obtenu rapidement la nationalité et pris son nom, Baragiola. Il ne se cachait guère, et animait une radio du Tessin où il a fini par se faire remarquer. Arrêté en juin 1988 sur un mandat d'arrêt italien, il est condamné à Lugano à dix-sept ans de réclusion criminelle. Détenu exemplaire, Alvaro Baragiola est libéré le 7 octobre 1999, après dix ans et quatre mois de prison. Il est quitte, la Suisse lui rend son passeport. Il croit avoir cette fois définitivement tourné la page des années de plomb, quand la France l'arrête.

Juridiquement, l'affaire posait de sérieux problèmes. En France, un condamné par contumace peut faire opposition et être rejugé en sa présence, avec un avocat. En Italie,

non, et c'est l'un des principaux griefs qu'a retenus la cour d'appel de Bastia : « Il apparaît que la procédure de contumace italienne, en ce qu'elle porte une atteinte grave aux droits fondamentaux de la défense, est contraire à l'ordre public français. » La justice italienne a effectivement poussé l'obstination un peu loin. Pendant qu'Alvaro Baragiola était détenu en Suisse à la demande des Italiens, la cour d'assises de Rome, en 1994, l'a condamné pour les mêmes faits, évidemment en son absence. De surcroît le dossier d'extradition italien était fort incomplet et sa traduction, certes savoureuse, un peu obscure : « *Telle argumentation est, avec toute évidence, de nature conjecturale, et il suffit à la contraster la considération que Morucci (le repent), s'il avait eu, en effet, la restriction mentale qu'on lui voudrait attribuer, il se serait bien gardé de l'exprimer d'une façon si ingénue juste devant le juge.* »

Quatre-vingt quatre réfugiés italiens ont fait l'objet en France d'une procédure d'extradition depuis 1981. Toutes les cours d'appel françaises (sauf une, mais sa décision a été annulée en cassation) ont donné un avis défavorable lorsqu'il s'agissait de contumace italienne.

F. J.

L'avocat toulousain disparu soupçonné de détournement

HUIT JOURS après la disparition à Chambéry de M^e Yves Bonnet, avocat toulousain et ancien juge d'instruction, une procédure disciplinaire pour « un détournement de fonds » a été ouverte, mercredi 11 octobre, par l'ordre des avocats de Toulouse. « J'ai maintenant la certitude que le départ de M^e Bonnet est volontaire et organisé », a déclaré M^{me} Monique Brocard, la bâtonnière de Toulouse. *J'ai la preuve formelle qu'il y a eu au moins un détournement de fonds d'un montant de 70 000 francs au préjudice d'un client*, a-t-elle ajouté. M^e Bonnet a disparu le 4 octobre de Chambéry, où il s'était rendu pour plaider une affaire (*Le Monde* du 10 octobre). La police judiciaire est depuis à sa recherche.

Incendie de l'été en Corse : un suspect mis en examen et écroué

UN HOMME de soixante-huit ans a été mis en examen pour destruction volontaire et écroué, mercredi 11 octobre, dans le cadre de l'enquête sur l'incendie qui avait détruit environ 4 000 hectares à la fin du mois d'août autour de Vivario (Haute-Corse), a annoncé le procureur de la République de Bastia, Patrick Beau. Le suspect, qui a reconnu les faits, aurait agi pour le seul plaisir de voir les flammes, selon ses déclarations au cours de sa garde à vue. La cellule d'enquête installée fin août par les gendarmes poursuit son travail dans le cadre de deux autres informations judiciaires ouvertes à Bastia, relatives à l'incendie de la Restonica et à celui de Palasca, survenu mi-septembre. Ce dernier a coûté la vie à un deuxième militaire de la sécurité civile qui a succombé, mercredi, à ses blessures. Six pompiers avaient également été blessés.

L'Eglise catholique rejette le projet de loi sur l'IVG

DANS UN TEXTE rendu public, mercredi 11 octobre, le conseil permanent de l'épiscopat prend fermement position contre le projet de loi relatif à l'allongement du délai légal pour l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Les évêques signataires jugent que « les dispositions projetées ressemblent à une fuite en avant, qui non seulement écarte les objections graves des praticiens, mais ancre un peu plus dans les mentalités l'idée d'un droit à l'avortement ».

A propos de l'aménagement de l'autorisation parentale pour les mineures, le texte estime qu'il « est dangereux de toucher, à partir d'une situation d'exception, au statut de la famille ». Enfin, il réaffirme la position de l'Eglise catholique sur le statut de l'embryon, qui « représente le commencement d'une vie ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a réduit, mercredi 11 octobre, les peines prononcées** le 20 septembre 1999 contre quatre jeunes gens poursuivis pour leur participation aux émeutes de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), en décembre 1997. Leurs peines, de douze à quinze mois d'emprisonnement, ont été ramenées à quinze mois d'emprisonnement avec sursis. Par ailleurs, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit examiner, vendredi 13 octobre, le renvoi devant les assises de deux policiers impliqués dans la mort d'Abdelkader Bouziane, tué en décembre 1997 à Fontainebleau (Seine-et-Marne), alors qu'il tentait de forcer un barrage, et dont le décès avait provoqué les émeutes de Dammarie-les-Lys.

■ **POLICE : une perquisition a eu lieu dans les locaux parisiens du syndicat Force ouvrière (FO) de la police**, mardi 10 octobre, à la demande d'un juge d'instruction d'Arras (Pas-de-Calais) enquêtant sur un recl de trafic d'influence, dans lequel un ancien brigadier du commissariat d'Avion, détaché permanent au syndicat FO-Police, avait été mis en examen pour « trafic d'influence », le 12 avril. Le policier est soupçonné d'avoir annulé des contraventions à des entrepreneurs en échange de l'achat d'encarts publicitaires dans les publications de son syndicat.

Paul Benkimoun

Les politiques antidrogues convergent dans l'Union européenne

L'ÉTAT DES LIEUX ne va pas rassurer. En Europe, les héroïnomanes constituent une population vieillissante, la « consommation problématique » de cocaïne y est en hausse, une « forte polytoxicomanie » (amphétamines, ecstasy, médicaments...) se manifeste dans le milieu des « rave parties », enfin au moins 45 millions d'Européens (18 % des individus âgés de 15 à 64 ans) ont expérimenté au moins une fois le cannabis, dont la consommation est encore plus répandue parmi les jeunes que dans le passé. Telles sont les tendances générales relevées par le Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne, rendu public, mercredi 11 octobre à Bruxelles, par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).

L'agence de l'Union européenne sur les drogues constate également un rapprochement des politiques antidrogues des États membres, « qui mettent davantage l'accent sur une réduction de la demande que sur une réduction de l'offre », en

prenant notamment les « analyses et preuves scientifiques comme base de la prise de décision ».

« Le cannabis reste la drogue la plus largement accessible et communément consommée à travers l'Union européenne, avec une hausse substantielle de la consommation dans les années 90 », note d'emblée l'OEDT. Parmi les 15-16 ans un jeune sur quatre et parmi les jeunes de 18 ans, 40 % en ont déjà consommé. Cependant, l'agence souligne que « la consommation en est plus expérimentale et passagère que durable ». Ce qui n'empêche pas le cannabis de rester « la première cause de délits, davantage pour consommation ou possession que pour trafic », avec une augmentation nette du nombre de saisies depuis 1997.

« Les amphétamines et l'ecstasy viennent au second rang des drogues les plus communément consommées », indique l'OEDT, qui précise que « après une hausse dans les années 90, la consommation d'ecstasy semble se stabiliser ou même diminuer, alors que celle d'amphétamines

demeure stable ou augmente. » Parmi les individus de 16 à 34 ans, de 1 à 5 % ont déjà pris des amphétamines ou de l'ecstasy. Bien qu'étant moins largement consommée que ces deux drogues, la cocaïne est de plus en plus utilisée, notamment dans des groupes « socialement actifs » et son usage « s'étend à une population plus large ».

PRÉDOMINANCE DU CANNABIS

De 1 à 6 % des individus âgés de 16 à 34 ans et de 1 à 2 % des adolescents ont expérimenté au moins une fois la cocaïne. La consommation d'héroïne, quant à elle, « reste stable en général ». Enfin, le rapport retrouve les mêmes modèles de consommation dans la population d'âge scolaire des différents États, avec une prédominance du cannabis, mais dans certains pays (Grèce, Suède, Danemark) l'usage des solvants est plus répandu.

Nicole Mastracci, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies, qui coordonne la politique dans ce domaine en France,

Des scientifiques indépendants mesurent la radioactivité dans le Cotentin

La concentration des sites nucléaires et le peu d'informations de la part des autorités ont incité un collectif, les Mères en colère, à organiser une opération de contrôle des sites en liaison avec les habitants

CHERBOURG

de notre correspondant

Ils sont cinquante-cinq, tous scientifiques, originaires de dix pays européens et, depuis mardi 10 octobre, ils mesurent la radioactivité dans le Nord-Cotentin. Cette initiative a pour origine le collectif des Mères en colère, né début 1997, à près de la publication du rapport d'un professeur de l'université de Besançon, Jean-François Viel, sur les cas de leucémie infantile dans le canton de la Hague, siège de l'usine Cogema de retraitement des combustibles radioactifs. Elles veulent savoir si leurs enfants sont en danger lorsqu'ils font des châteaux de sable ou mangent des fruits de mer et des légumes du Cotentin. « Nous manifesterons jusqu'à ce que les élus et la Cogema comprennent que la population est inquiète », clament-elles devant les grilles de l'usine atomique en mars 1997. Cette première manifestation réunit une cinquantaine de personnes, enfants compris. Modeste

mais bien médiatisée, elle va leur attirer la sympathie de nombreux parents secrètement préoccupés.

Dans ce coin de Normandie où le nucléaire est roi et crée des emplois par milliers, on ne s'épanche guère sur le sujet. Pourtant, dans l'intimité des soirées ventées, les confidences laissent transparaître une inquiétude réelle. « On n'a pas peur du nucléaire, mais, tout de même, on s'en méfie un peu », explique un agriculteur, qui n'accorde qu'une confiance mesurée aux officiels de l'atome, « des gars qui croient tout savoir mais ne disent pas grand-chose ». Sa conviction est forgée par des années de secrets et de mépris du milieu du nucléaire. Derrière les barbelés et les grilles électrifiées de la Hague, le silence est d'or : il leur a fallu les polémiques engagées autour de l'étude du professeur Viel et les fuites de la canalisation de rejets en mer pour que la Cogema consente à lever un petit peu le voile.

Les Mères en colère vont collec-



ter plus de quatre mille signatures, qu'elles iront porter à la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, en août 1997. « Nous réclamons une information objective et transparente et l'arrêt des rejets de l'usine de la Hague tant que l'absence de risque n'aura pas été démontrée », déclare alors Nathalie Geismar,

porte-parole et initiatrice du mouvement. Les rejets continueront, mais le collectif gagne en légitimité : il est convié à participer à la commission pilotée par Annie Sugier, directrice adjointe de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, chargée de reconstituer les doses reçues par les populations voisines des installations nucléaires du Cotentin depuis leur création.

C'est à cette occasion que Nathalie Geismar rencontre le scientifique suisse Christophe Murith. Chaque année, celui-ci organise une campagne de mesure de la radioactivité dans l'environnement en collaboration avec plusieurs scientifiques européens et des pays de l'Est : « Je lui ai aussitôt proposé de venir chez nous », explique Nathalie Geismar, encore étonnée d'avoir obtenu une réponse positive ; « Nous ne ferons jamais assez d'analyses et de prélèvements pour être correctement informés sur notre environnement. Le Cotentin

concentre de nombreux sites nucléaires - usine Cogema, centrale de Flamanville, centre de stockage des déchets radioactifs de l'Andra et arsenal de Cherbourg, où sont construits et démantelés les sous-marins nucléaires français -, sa population est en droit de savoir ce qu'elle risque réellement. »

Pour que cette population soit informée en direct, les Mères en colère ont choisi d'héberger les cinquante-cinq scientifiques chez l'habitant. Jeudi 12, les spécialistes devaient effectuer « toutes les analyses qui leur seront suggérées par leurs hôtes : lieux de promenade, légumes du jardin, plages ». Une équipe francophone se rendra aussi dans deux collèges pour débattre avec les adolescents. « Ils ont promis de faire des efforts pour ne pas être hermétiques », souligne Nathalie Geismar.

Soutenu par la commission d'information de la Hague, le collectif pilote seul et sans budget l'intégralité de l'opération. « Nous ne voulons être récupérés par personne. Aucun discours officiel, aucune déclaration solennelle de quelque élu que ce soit. Ce rassemblement de scientifiques est une initiative de citoyen. Il doit le rester. »

Normande enjouée de trente-sept ans, mère de trois enfants, Nathalie Geismar, fille de Jacky Bonnemains, fondateur de l'association Robin des Bois, ne pouvait concevoir cette opération sans organiser un « grand repas convivial ». On y parlera sans doute becquereles, siverts et autres friandises radioactives, mais, c'est certain, on y trinquera aussi au cidre et au calvados en chantant des chroniques paysannes, qui, ici, terminent toujours les repas entre amis.

fois que des associatifs et des institutionnels partagent ainsi leurs appareils et leur savoir-faire.

3 Qu'attendez-vous des résultats de cette opération ?

D'un point de vue scientifique, il ne devrait pas y avoir de surprises. Cette opération permettra de recouper les résultats de mesures que nous avons déjà effectuées. En revanche, il sera très intéressant de comparer les mesures effectuées par chacune des équipes. Nos appareils sont sensibles et leur mise au point est délicate. En principe, toutes les mesures faites en un point donné devraient se situer dans la même fourchette. Si quelqu'un sort du créneau, c'est qu'il a un problème avec son appareil, ou qu'il s'en sert mal.

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

Jean-Pierre Buisson

TROIS QUESTIONS À...

ANNIE SUGIER

1 Vous êtes directrice de la protection à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Les experts de votre institut ont, depuis de nombreuses années, multiplié les mesures dans la région. Pourquoi participer à cette opération ?

Si l'initiative de Nord-Cotentin 2000 revient au collectif des Mères en colère, nous n'y sommes pas tout à fait étrangers : Christophe Murith, organisateur de ces exercices européens, est l'un des trois experts étrangers du groupe Cotentin, qui, sous notre direction, étudie la radioécologie de la région. C'est au cours d'une rencontre de ce groupe avec la population qu'il a proposé aux Mères en colère d'organiser la treizième édition de l'exercice euro-

péen dans le Nord-Cotentin. Il était donc naturel que nous y participions.

2 Quel intérêt cela présente-t-il pour l'IPSN ?

D'abord, le contact avec la population. Les équipes sont logées chez l'habitant. C'est, pour nous, une excellente occasion d'avoir un dialogue direct, d'expliquer le fonctionnement de nos appareils, de prendre en considération les attentions du public. Si les experts effectuent leurs mesures là où, selon eux, les risques de contamination sont les plus élevés, les attentes des riverains sont souvent différentes : ils veulent des mesures dans les endroits qu'ils fréquentent. Nous allons répondre à ces demandes.

« L'équipe nationale » française dont nous faisons partie regroupe des experts de l'IPSN et de l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO). C'est la première

Quand le 2^{ème} constructeur micro informatique mondial vous offre 1000^{FHT} de réduction sur tous ses PC Dimension et tous ses portables Inspiron en processeur Intel® Pentium® III, le rêve devient réalité.

PC DIMENSION 4100

Processeur Intel® Pentium® III à 800 MHz

- Chipset Intel® 815E
- 256 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 64 Mo de mémoire SDRAM PC 133 MHz
- Disque dur 7.5 Go
- Carte vidéo ATI AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 17" Couleur
- Lecteur - graveur CD RW 8x/4x/32x
- Carte son PCI Sound Blaster 64V
- Enceintes stéréo HK 2x 6W
- MS® Windows 98 ou Windows Millennium Edition au choix
- MS® Works Suite 2 000
- Garantie 3 ans unité centrale et moniteur (1 an sur site J+1 et 2 ans enlèvement, réparation et retour sur site)

6 990^{FHT}

7 990^{FHT} 6 990^{FHT} (8 360,04^{FHT})

Financement sur 36 mois 223,87 FHT/mois*
Code E-Value 170-D1008

PORTABLE INSPIRON 5000e 600LT

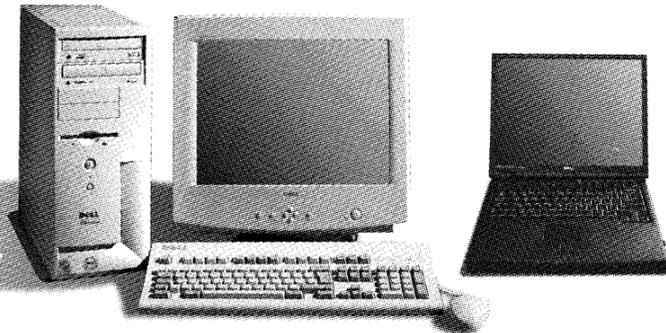
Processeur Intel® Pentium® III 600/500 MHz avec technologie® Intel® SpeedStep™

- AGPSet Intel® 440BX pour mobile
- 256 Ko de mémoire cache full speed
- 32 Mo de mémoire SDRAM extensible à 512 Mo
- Disque dur 5 Go
- Ecran couleur à matrice active 15" XGA (résolution 1024x768)
- Contrôleur vidéo ATI Rage Mobility M3 AGP 2x avec 8 Mo de mémoire SGRAM
- Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio ESS Maestro 2E son 3D. Compatible SoundBlaster® Pro
- Enceintes stéréo intégrées
- Batterie Lithium Ion 59 WHr
- Touchpad central
- MS® Windows 98 / MS® WorksSuite 2000
- 1 an de garantie aller et retour atelier

12 990^{FHT}

13 990^{FHT} 12 990^{FHT} (15 536,04^{FHT})

Financement sur 36 mois 410,46 FHT/mois*
Code E-Value 170-I1008



Connectez-vous vite sur www.dell.fr ou téléphonez au 0 825 387 226

Les taches sombres de la Suède « neutre »

LENA POSNER-KÖRÖSI se souviendra longtemps de cette journée froide et ensoleillée, comme l'hiver en réserve souvent à Stockholm. Le 19 janvier dernier, en fin de matinée, elle interrompit son travail toutes affaires cessantes pour suivre, dans son cabinet de psychologue, un discours du premier ministre suédois, retransmis en direct à la télévision. Devant les députés, Göran Persson prit très nettement ses distances vis-à-vis de ses prédécesseurs sociaux-démocrates, en osant remettre en cause le comportement des autorités suédoises pendant la seconde guerre mondiale. Des autorités qui, lança-t-il, « ont échoué tant dans leurs actions que dans leur prise de responsabilités », en se retranchant derrière la politique de neutralité observée par le royaume depuis le début du XIX^e siècle.

« Nous devons porter pour toujours la responsabilité morale et politique de ce qui s'est passé, ou ne s'est pas passé, du côté suédois », asséna M. Persson. Un tabou tombait. Une semaine plus tard, il pouvait accueillir, la conscience plus tranquille, huit présidents et quatorze chefs de gouvernement venus assister à une conférence internationale sur l'éducation, la recherche et la mémoire de la Shoah. Fille de l'un des quelque cinq cents enfants juifs d'Europe centrale à avoir été accueillis par le royaume juste avant le conflit, Lena Posner-Körösi ne put contenir ses larmes devant son poste de télévision. « J'attendais ces propos depuis si longtemps », souffle cette petite femme énergique, qui dirige aujourd'hui la communauté juive de Suède.

Ce jour-là, M. Persson, le premier chef de gouvernement social-démocrate à être né après la guerre (en 1949), appela à éclaircir « les taches sombres » maculant ce chapitre de l'histoire de Suède. Des chercheurs indépendants devront, dit-il, se livrer à « une radioscopie totale, tant de la position de la Suède officielle vis-à-vis de l'Allemagne d'Hitler, que de la conduite des individus suédois ». Depuis ce discours-rupture, le gouvernement a annoncé qu'il débloquent 20 millions de couronnes (2,5 millions d'euros). Un conseil de chercheurs ventilerait l'argent vers différents domaines d'études. Ils ont cinq ans devant eux, au maximum, pour rendre leurs travaux. La première étape consistera à inventorier les connaissances existantes. Par ailleurs, l'ouverture plus rapide des archives de la police secrète, la Säpo, est à l'étude. Ces mesures avaient été précédées, en 1998, par une initiative unique, la commande par le gouvernement suédois d'un ouvrage pédagogique censé expliquer l'Holocauste aux familles du royaume. Il fut distribué – gratuitement – à plus d'un million d'exemplaires et, depuis, le livre a été traduit en plusieurs langues, dont le français depuis septembre (*Dites-le à vos enfants*, par Stéphane Bruchfeld et Paul Levine, Ramsay). Le ministère français de l'éducation en a passé commande, pour le mettre à la disposition des bibliothèques des lycées.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, un travail de recherches, en profondeur et sans complaisance, sur l'attitude de la Suède à cette époque n'a jamais été entrepris dans ce pays. Certes, des livres furent publiés dans le cercle restreint des historiens. Et, dans les années 70, l'Etat finança une étude en vingt volets, *La Suède pendant la deuxième guerre mondiale*. Mais « les historiens suédois se sont longtemps montrés inhibés, peu au fait de ce qui s'est vraiment passé et trop respectueux de l'autorité », estime Arne Ruth, ancien rédacteur en chef du *Dagens Nyheter*, l'un des grands quotidiens du pays. Ce sont souvent des journalistes qui commencèrent à lever le voile. La réalité qu'ils mirent au jour est nettement moins reluisante que la version officielle, véhiculée notamment dans les manuels d'histoire.

La première à avoir secoué le mythe d'une neutralité irréprochable et sans faille est Maria-Pia Boëthius. Ecrivain et journaliste aux convictions de gauche, elle publia, en 1991, un ouvrage dérangeant, *Honneur et conscience*. Reparu dans une version complétée en 1999, le livre passe en revue les concessions faites à l'Allemagne nazie

jusqu'en 1942, au-delà pour certaines. « *La Suède se comporta comme si elle avait été occupée*, écrit-elle. *Sans faire l'objet d'un ultimatum ni d'une intervention militaire, le pays accomplit ce que les Allemands demandaient pour soutenir la machine de guerre nazie.* »

« Au niveau officiel, renchérit l'historien Gunnar Richardsson, la guerre a longtemps été perçue en Suède comme un combat pour le pouvoir entre des grandes puissances, et non pas comme une lutte idéologique entre démocratie et dictature. » Il fallut attendre le tournant de la bataille de Stalingrad, perdue par les Allemands début 1943, pour que le gouvernement de Stockholm change d'optique.

L'une des violations les plus flagrantes de la « neutralité », brandie par le royaume en guise de bouclier, consista à accepter le transit de troupes allemandes. Au total, selon un document officiel retrouvé par M^{me} Boëthius, quelque 2,140 millions de soldats traversèrent, en train, le territoire suédois : en direction et en provenance de la Norvège, occupée depuis avril 1940, et du front finlandais, à l'Est. Des dizaines de milliers de wagons remplis de matériels suivirent le même chemin. Parfois sous la protection de troupes suédoises.

STOCKHOLM n'hésita pas à miner ses eaux afin d'aménager un couloir sûr destiné à la flotte allemande. Non seulement pour faciliter le transit de troupes nazies, mais aussi celui de marchandises : jusqu'à 95 % du commerce suédois se fit avec l'Allemagne. Du port de Luleå, dans le Nord, étaient exportées quotidiennement 45 000 tonnes de minerai de fer à destination de l'industrie d'armement allemande. Soit une partie non négligeable de ses besoins en fer, selon le rapport Eizenstat, du nom du sous-secrétaire d'Etat américain ayant dirigé une enquête sur le sort de l'or volé aux victimes de la Shoah. Cet or, le gouvernement suédois l'accepta en guise de paiement, fermant les yeux sur son origine douteuse. Une pratique qui continua jusqu'en 1944.

L'espace aérien suédois servit

Sous couvert de neutralité, la Suède se montra fort conciliante avec l'Allemagne hitlérienne, mettant à disposition ses eaux et son espace aérien, vendant son minerai de fer contre de l'or volé aux juifs, alimentant un climat antisémite. Après des décennies d'indifférence et de non-dits, le royaume revisite ce passé trouble

aussi à l'armée du Reich. Si, d'aventure, l'un de ses appareils devait se poser d'urgence ou s'écrasait sur le territoire « neutre », son équipage et sa cargaison étaient immédiatement restitués à Berlin. Les autorités de Stockholm allèrent plus

loin. Pour ne pas troubler cette coopération avec les Allemands, elles adoptèrent certaines mesures à l'encontre de la population. Par sécurité, des communistes suédois furent internés dans des camps de travail et des centaines de personnes suspectées de sympathies « rouges » perdirent leur travail. « La censure veillait et les journaux écrivaient le moins possible sur l'Allemagne nazie, suivant en cela les consignes du gouvernement de coalition nationale », auquel seuls les communistes ne furent pas conviés, raconte Maria-Pia Boëthius.

Vêtue d'un immuable veston à rayures noir et blanc, elle reçoit dans son appartement clair et dépouillé surplombant un parc de Stockholm. Un punching-ball en cuir, qui obstrue le passage entre le salon et une salle de billard, donne une petite idée du caractère de cette femme au regard bleu délavé. « Le gouvernement instaura un véritable système de surveillance des citoyens : quarante-deux millions de lettres ont été ouvertes pendant la guerre, onze millions de coups de téléphone écoutés, reprend-elle. Un tel dispositif était considéré comme nécessaire par les autorités car, dans leur logique, si l'on est neutre, on ne doit rien penser. » Or la population suédoise, dans sa très grande majorité, était loin d'être pronazie.

Certes, des groupuscules fleurirent ici et là, défilant dans les rues la svastika au bras. Des jeunes allèrent jusqu'à endosser l'uniforme allemand, par idéalisme ou goût aigu de l'aventure. On en compta au moins deux cent soixante dans les rangs des Waffen SS, d'après Bosse Schön, auteur d'un récent ouvrage sur *Les Suédois qui se battirent pour Hitler*. Aucun d'entre eux n'a été traduit en justice après 1945 et ce genre de crime est prescrit depuis longtemps dans le royaume. L'enrôlement suédois fut néanmoins « relativement peu élevé », si l'on compare avec les quelque huit mille Danois et sept mille Norvégiens qui connurent la même dérive, relativise l'historien Stig Ekman.

Côté suédois, aucune formation politique se réclamant de l'idéologie d'Hitler ne parvint à percer à

l'échelle nationale, avant et pendant la guerre. En revanche, on ne dissimulait pas, dans les rangs tant de l'armée que de l'intelligentsia, dans les milieux industriels et à la cour, son admiration pour l'Allemagne. Protestante comme la Suède, la patrie de Goethe fascina plus d'un Scandinave, par son riche patrimoine culturel et son sens de la discipline. Très rares toutefois furent ceux qui l'admirent, une fois le conflit terminé. Interrogé en 1999 par Maria-Pia Boëthius, Ingmar Bergman eut ce courage. Revenant en détails sur ce qu'il avait déjà narré dans son autobiographie, *Laterna Magica*, le cinéaste décrit sans complaisance le climat proallemand qui régnait à l'époque et qui contribua à le rendre aveugle, jusqu'en 1945, devant les horreurs commises par le régime nazi.

Comme dans d'autres pays d'Europe, il était alors de bon ton d'exprimer son antisémitisme. La presse suédoise regorgeait de caricatu-

« La Suède se comporta comme si elle avait été occupée. Sans faire l'objet d'un ultimatum ni d'une intervention militaire, le pays accomplit ce que les Allemands demandaient pour soutenir la machine de guerre nazie »

Maria-Pia Boëthius, écrivain

res et de plaisanteries du genre, dont certains exemples sont exposés au petit Musée juif de Stockholm. Le répertoire théâtral, aussi, subit cette influence. Des comédiens au nez exagérément crochu amusèrent la haute société de Stockholm, qui se pressait au Dramaten, le théâtre dramatique royal. Sa troupe joua un temps des pièces aryennisées. Elle fit même le voyage de Berlin, en juin 1941, pour s'y produire.

Le secteur privé ne fut pas en reste. Des entreprises « épurées

rent » leurs conseils d'administration, de crainte de perdre d'importants marchés en Allemagne. D'autres participèrent directement à la machine de guerre nazie. Notamment SKF, aujourd'hui premier producteur mondial de roulements à billes, dont une filiale employait à l'époque des travailleurs forcés en Allemagne même. Après bien des attermolements, SKF a commencé, cet hiver, à verser des compensations financières à un fonds spécial instauré en Allemagne pour dédommager ces victimes du nazisme.

La firme suédoise constitue toujours l'un des fleurons de l'empire industriel de la dynastie des Wallenberg. Hommes d'affaires pour le moins pragmatiques, « diplomates » au rôle confus : l'implication pendant la guerre de Jacob et Marcus, les deux frères dirigeant alors la famille, demeure encore nimbée de mystère. « *Aucun chercheur suédois ne veut risquer sa carrière en critiquant les Wallenberg* », constate Paul Levine, historien d'origine américaine, auteur d'un ouvrage intitulé *De l'indifférence à l'activisme, la diplomatie suédoise et l'Holocauste*.

BIEN des Suédois associent davantage le nom des Wallenberg à l'un des héros nationaux, fréquemment mis en avant dès qu'il s'agit d'évoquer cette période, comme pour se donner bonne conscience. Le fait est que, jeune diplomate en poste à Budapest, Raoul Wallenberg sauva une centaine de milliers de juifs hongrois de la déportation en leur attri-

buant des documents officiels suédois les protégeant, des *Schutzpass*. Il disparut le 17 janvier 1945, alors qu'il se rendait dans un secteur occupé par l'Armée rouge. Si Moscou prétendit qu'il s'écrasa en prison en 1947, son sort n'a jamais vraiment été éclairci.

Raoul Wallenberg est loin d'être le seul Suédois à avoir résisté, à sa manière. Le journaliste Torngy Segerstedt, en publiant des articles au vitriol contre Hitler et les compromissions suédoises. Le trop méconnu Gösta Engzell, haut fonctionnaire au ministère des affaires étrangères, en prenant l'initiative de demander, en janvier 1943, sans doute avec l'aval informel de ses supérieurs, « à toutes les représentations suédoises dans les pays occupés par les nazis d'accorder la protection diplomatique à tous les juifs ayant ne serait-ce qu'un vague lien avec la Suède » (Paul Levine). Des Suédois anonymes aussi, qui aidèrent ou accueillirent des résistants norvégiens. Ou le comte Folke Bernadotte, qui envoya en Allemagne les « autobus blancs » de la Croix-Rouge suédoise sauver plus de 25 000 détenus, surtout des Scandinaves, des camps de la mort, au printemps 1945.

Et puis il y eut le sauvetage des juifs danois, présenté comme le morceau de bravoure des autorités suédoises pendant le conflit. Sept mille personnes furent évacuées par mer, en octobre 1943, au nez et à la barbe de l'occupant nazi. Pour Ingrid Lomfors, historienne à l'université de Göteborg, ce geste répondit toutefois plus de la *Realpolitik* que d'une réelle compassion pour les juifs. Il s'agissait pour Stockholm d'*améliorer sa réputation, détestable chez ses voisins nordiques* du fait de son attitude vis-à-vis de Berlin, explique-t-elle. En outre, n'est-ce pas à la demande du gouvernement suédois, conjointement à celui de Berne, qu'un tampon « J » (pour *Jude*) fut apposé sur le passeport de tous les juifs d'Allemagne, à l'automne 1938 ? « *Pour les autorités de Stockholm, note l'historienne, il convenait alors de séparer le bon grain de l'ivraie* », à l'entrée du petit royaume.

Antoine Jacob
Dessin Nicolas Vial



Institutions européennes : le grand marchandage

A L'ENCAN, livrée aux surenchères et aux arrière-pensées politiques : telle est l'image de la construction européenne, à la veille du sommet informel de Biarritz, prélude à la grande explication des chefs d'Etat et de gouvernement à Nice, en décembre. Il s'agira alors d'entériner la réforme des institutions européennes, préalable à l'élargissement de l'Union. Dans le vaste marchandage dont fait l'objet le Meccano institutionnel, bien des pays sont attentifs à ne pas laisser le champ libre aux deux nations qui revendiquent de nouveau le leadership européen, la France et l'Allemagne.

La première, dont les six mois de présidence de l'Union seront évalués à l'aune des résultats de Nice, aurait préféré que le « grand débat » initié par la seconde ne trouble pas la difficile négociation de la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de mener à bien la réforme institutionnelle. Le mois dernier, à Evian, la France s'est efforcée de faire jouer un « effet soupape », croyant qu'en donnant l'occasion à chaque pays de s'exprimer sur l'avenir de l'Europe elle pourrait mieux reconcentrer la négociation sur la mécanique institutionnelle. Une telle approche était illusoire. Les discussions montrent que l'avenir de la construction européenne se façonne dans chaque chapitre de la CIG. De la taille de la Commission au poids relatif des Etats au sein du conseil des ministres, de l'extension de la majorité qualifiée à l'assouplissement des « coopérations renforcées » (la faculté pour un groupe de pays de se constituer en avant-garde pour approfondir une politique communautaire), c'est la même question qui est posée : avec quelle dose de « communautarisation », c'est-à-dire d'abandon de souveraineté nationale par les Etats, l'Europe doit-elle fonctionner ?

Parce qu'il oblige les gouvernements à prendre des risques politiques, il s'agit d'un débat déstabilisateur. Chacun y participe à sa façon : dans son discours de Varsovie, Tony Blair a résumé son propos par le slogan « *Oui à une Europe superpuissance, non à un super-Etat* », et l'Italie souligne que, dans la future « *avant-garde* » de l'Europe, il ne devra pas y avoir de « *membres de droit* ». A ce stade, rodomontades et surenchères sont de règle, puisque, *in fine*, chacun devra faire des concessions. Pour les plus europhiles, le « non » danois à l'euro a apporté une utile clarification en permettant de ranger dans le camp des eurosceptiques la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède, ce qui légitime de facto une Europe « à deux vitesses ».

La tentation est grande pour la France et l'Allemagne de prendre la tête du second groupe, avec le viatique des coopérations renforcées, en réaffirmant au passage la prépondérance des gouvernements. A cet égard, Romano Prodi était dans son rôle de défenseur de l'intégration communautaire lorsque, devant le Parlement européen, il a dénoncé une « *tendance inquiétante* » à considérer que la poursuite de l'intégration européenne ne pourra se faire qu'à partir d'une « *collaboration directe entre gouvernements* ». Il s'est montré beaucoup moins inspiré en revendiquant, au profit de la Commission européenne, outre le pilotage de la politique économique, l'intégration de la fonction de Haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), poste occupé par Javier Solana. Il n'empêche : ses propos ne peuvent qu'être accueillis favorablement dans nombre de capitales de « petits » pays de

l'Union européenne et de pays candidats, où l'on considère que la pérennisation de la « *méthode communautaire* » est le meilleur antidote à une dérive intergouvernementale : dans une partie de l'Europe, les notions de « *groupe pionnier* », d'« *avant-garde* » et de « *secrétariat* » reviennent peu ou prou à réhabiliter le principe de ces « *directoires* » volontiers hégémoniques.

« HÉSITANTE ET CONFUSE »

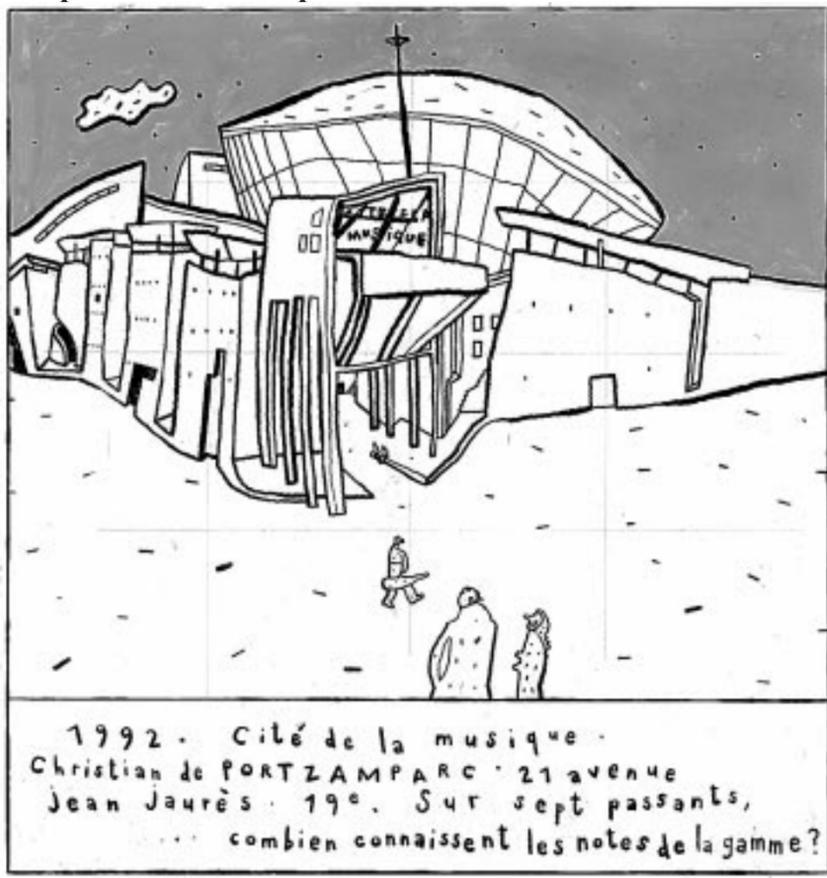
L'Europe, comme l'a relevé Romano Prodi, reste « *hésitante et confuse* ». Nul ne peut être sûr qu'il sera possible de conclure à Nice. La France s'en inquiète, par tactique bien sûr (rien de tel qu'une bonne dramatisation pour faire réfléchir les jusqu'aboutistes), mais plus sérieusement aussi. Elle craint un véritable malentendu entre les attentes suscitées dans l'opinion par le débat sur l'avenir de l'Europe, et les résultats peut-être fort modestes de la CIG. Si la présidence française devait échouer, souligne-t-on au Quai d'Orsay, elle aurait des circonstances atténuantes : l'insistance de l'Allemagne à réclamer le lancement, à Nice, d'une nouvelle conférence intergouvernementale (ce qui tend à relativiser l'importance de celle qui doit s'y conclure), la crise autrichienne, celles de l'euro et des prix pétroliers, l'inutile polémique sur le caractère

contraignant de la Charte des droits fondamentaux, etc. A l'Elysée, on se livre à une même pédagogie de l'échec, tout en s'évertuant à souligner qu'au-delà de la réforme des institutions bien des progrès seront enregistrés sur les « *sujets de société* ». L'entourage de Jacques Chirac explique que ce ne serait pas une catastrophe si la conférence intergouvernementale devait se prolonger... six mois ou un an après Nice, dans la mesure où, « *techniquement, l'Europe est prête à accueillir les pays candidats à la date prévue* ». Un échec, ajoute-t-on de source présidentielle, provoquerait un tel choc parmi les Quinze que l'on réussirait forcément plus tard.

Voire... Car si la crise institutionnelle larvée que connaît l'Union devait éclater à Nice, il n'est pas sûr qu'une majorité d'Etats membres seraient enclins à s'engager rapidement dans un nouveau cycle de négociations. La construction européenne entrerait alors dans une période de stagnation, voire de régression, faute pour les Quinze d'avoir répondu à cette question récurrente : où se trouve le point d'équilibre entre une association d'Etats-nations conservant l'essentiel de leur libre arbitre et une structure communautaire à vocation fédéraliste ?

Laurent Zecchini

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



L'inégalité géographique face à la mort

LES FRANÇAIS ne sont nullement égaux face à la maladie et à la mort. Un rapport de l'Inserm, publié le 12 septembre, avait déjà montré qu'un ouvrier était destiné à vivre en moyenne six ans et demi de moins qu'un cadre (*Le Monde* du 13 septembre). C'est une autre inégalité, non plus sociale, mais spatiale cette fois, qui a retenu l'attention du onzième Festival international de géographie qui s'est tenu du 5 au 8 octobre à Saint-Dié, dans les Vosges. Les travaux d'une équipe de chercheurs dirigée par le géographe Gérard Salem, professeur à l'université Paris-X-Nanterre, ont en effet révélé d'extraordinaires disparités sur le territoire national. L'espérance de vie est inférieure de onze ans dans le nord du pays à celle observée dans le sud. On meurt en moyenne à 68 ans à Tourcoing et à 79 ans à Nice...

« *Il existe un croissant de surmortalité qui part de la Bretagne, passe par la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais et se termine en Alsace*, explique Gérard Salem. *A l'inverse, les zones à faible mortalité forment une sorte de U qui s'étend de la basse vallée de la Seine aux Pyrénées et de la Méditerranée à la Côte-d'Or* ». Mieux que tout discours, les cartes en couleurs contenues dans son *Atlas de la santé en France* (Editions John Libbey Eurotext) décrivent ce phénomène d'une manière propre à frapper les yeux. « *Elles révèlent une iniquité territoriale devant la mort, profonde, stable et persistante* », affirme l'auteur.

Ces cartes n'existaient pas jusqu'ici, et la parution de cet atlas a causé l'an dernier une véritable commotion. La loi fait certes obligation au médecin de déclarer chaque décès et sa cause, mais aucune com-

paraison d'ensemble n'avait encore été tentée entre les différentes régions françaises. L'atlas de Gérard Salem est extrêmement précis puisqu'il descend jusqu'à l'échelle du canton. On s'aperçoit alors qu'une zone qui se situe dans la moyenne nationale, comme la région parisienne, recèle en réalité des différences considérables entre l'est de la capitale, où l'on meurt plus tôt, et l'ouest, où l'on meurt plus tard.

PLUS DE CANCERS DANS LE NORD

La consommation d'alcool, de tabac, les habitudes alimentaires jouent un rôle important dans ces disparités. On boit et on fume davantage dans le Nord que dans le Sud. Dans le Nord, on utilise plus volontiers les graisses d'origine animale, comme le beurre et le saindoux, qui favorisent l'apparition de différentes sortes de cancer, alors qu'on préfère dans le Sud les graisses végétales, telles que l'huile d'olive, beaucoup moins nocives. On mange également moins de légumes verts et de fruits au Nord qu'au Sud. Cela explique la plus grande fréquence des cancers du sein et du côlon dans les départements du Nord par rapport à ceux du Sud. Mais plus mystérieuse est la nette différence des taux de suicide. Ils sont beaucoup plus élevés en Bretagne et dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en Aquitaine, en Languedoc et en Provence. Les méthodes elles-mêmes sont différentes : on préfère la pendaison dans le Nord, et les armes à feu dans le Sud...

Le paradoxe veut que, loin de corriger ces inégalités, l'implantation des médecins libéraux tend au contraire à les accentuer. Un participant au Festival de Saint-Dié consta-

tait en souriant « *l'héliotropisme spontané* » des médecins qui les pousse à s'installer de préférence dans les régions ensoleillées. Les cliniques privées tendent d'autre part à se rapprocher de la population solvable, qui n'est souvent pas celle qui a le plus besoin de soins. « *La mortalité est élevée (donc l'espérance de vie faible) dans les départements où les médecins sont peu nombreux, et inversement elle est peu élevée là où ils sont nombreux (par rapport à la population). L'écart entre les extrêmes était, en 1995, de un à trois pour l'ensemble des médecins, et de un à deux pour les généralistes* », écrit Emmanuel Vigneron, professeur de géographie à l'université Montpellier-III, dans une brochure intitulée *Santé et Territoire*, préparée pour le Festival de Saint-Dié et publiée par la Documentation française.

L'inégalité touche également la périphérie par rapport au centre des villes. Dans certaines banlieues éloignées, la proportion de médecins par rapport à la population est encore plus faible que dans les communes rurales.

Les géographes et les médecins réunis à Saint-Dié souhaitent que leur rencontre ne se borne pas à un constat des faits. David Khayat, professeur de cancérologie à l'université Pierre-et-Marie-Curie, qui présidait ce festival, a proposé la création d'un registre national où seraient inscrites l'apparition et l'évolution d'un certain nombre de maladies, telles que les cancers ou les maladies cardio-vasculaires.

Les autres recommandations vont de la suppression des distributeurs de sodas sucrés dans les établissements d'enseignement et dans les stades au rétablissement d'une médecine scolaire digne de ce

nom. Les effectifs de cette dernière n'ont pas suivi le grand mouvement de construction des collèges et des lycées dans les années 70. Il semblerait alors que sa tâche principale, l'éradication de la tuberculose, était accomplie, et que la santé des enfants devait être désormais assurée par les médecins de famille.

Or d'autres problèmes apparaissent, tels que l'obésité, dont l'incidence a augmenté de 50 % chez les jeunes gens entre 1987 et 1996. Yves Guermond, professeur de géographie à l'université de Rouen et directeur scientifique de ce festival, a appelé à la création d'observatoires urbains de la santé qui permettraient de mieux comprendre les inégalités réelles qui se cachent derrière les moyennes nationales, en prenant en compte simultanément l'habitat, la scolarisation et l'offre de soins au même titre que l'état sanitaire de la population concernée.

Le Festival international de géographie de Saint-Dié a été créé il y a onze ans par Christian Pierret, alors maire de cette ville et actuellement secrétaire d'Etat à l'industrie. Christian Pierret, qui a gardé les fonctions d'adjoint au maire, continue d'organiser chaque année cette manifestation unique en son genre, entièrement gratuite, où la population d'une petite ville et de ses environs est invitée à assister à des débats, à participer à des « *cafés géographiques* », à suivre des démonstrations culinaires, à visiter des expositions de livres, de cartes et d'atlas. Le sérieux du sujet, cette année, n'a pas rebuté les visiteurs, au nombre d'environ 35 000. Le prochain festival, en 2001, aura pour thème « *L'innovation* ».

Dominique Dhombres

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Une synagogue a brûlé

L'INCENDIE d'une synagogue rappelle de mauvais souvenirs et, même si cet attentat n'a pas fait de victimes, même si les responsables n'en sont pas connus ni leurs motifs élucidés, il faut sans délai lancer un cri d'alerte contre ce qui apparaît au mieux comme un insupportable dérapage. Car, au-delà du fait lui-même, c'est-à-dire d'un acte de vandalisme qui n'est sans doute ni le premier ni le dernier dans les banlieues « chaudes », c'est, chacun le sent bien, le caractère symbolique de ce geste imbécile qu'il convient de retenir : un demi-siècle après la plus vaste entreprise criminelle de l'Histoire, qui a conduit à la mort plusieurs millions d'hommes et de femmes pour la seule raison qu'ils étaient juifs, toute forme d'antisémitisme, de quelque façon qu'elle se manifeste, est profondément inacceptable.

Or l'affaire de Trappes n'est malheureusement pas isolée. Les provocations antisémites se sont multipliées depuis plusieurs jours dans la région parisienne : graffiti, menaces, violences, jets de cocktails Molotov, autant d'agressions qui créent un vif climat d'inquiétude dans la communauté juive et un sentiment justifié d'indignation dans l'opinion. Toutes les autorités politiques - de Jacques Chirac à Lionel Jospin - et religieuses - de Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, au grand rabbin Joseph Sitruk - ont pris conscience du péril. Elles ont aussitôt réagi pour appeler à l'apaisement et au respect mutuel. On ne peut que s'associer à la ferme condamnation qu'elles ont prononcée.

Les derniers développements du conflit israélo-palestinien contenaient en germe ces dangereuses dérives. A partir du moment où la question de Jérusalem est venue, une fois de plus, cristalliser les oppositions entre les Israéliens et les Palestiniens, les portant à incandescence au point de relancer les affrontements meurtriers, la dimension religieuse de l'antagonisme a pris le dessus sur toutes les autres. Cette dimension a certes toujours été présente dans les relations entre les deux peuples, elle a même été fondatrice de leur hostilité, mais elle avait laissé place à d'autres composantes telles que le nationalisme des Palestiniens ou le besoin de sécurité des Israéliens. Avec la soudaine aggravation du conflit, celui-ci a repris la figure nue d'une impitoyable guerre de religion.

Il est regrettable que les éléments les plus radicaux des deux communautés aient choisi de transporter la querelle, dans les mêmes termes, sur le sol français. Certains slogans lancés ainsi ces derniers jours par les manifestants des bords allaient au-delà de l'expression d'une légitime solidarité avec l'un ou l'autre des deux camps : ils étaient plutôt de nature à attiser la haine au moment où il convient au contraire de tout faire pour éviter le pire.

S'il y a encore une chance de stopper la violence en Israël et en Palestine, il appartient à ceux qui sont loin du champ de bataille d'y contribuer par leur sang-froid et leur modération. Par-delà les intolérables manifestations d'antisémitisme, toute agression doit être condamnée sans réserve et punie sans faiblesse.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Chasse à Marly

TÔT CE MATIN, à travers le bois de Boulogne, le cortège du sultan du Maroc gagne l'autoroute de l'Ouest pour rejoindre Marly. Dans la voiture d'honneur, le sultan a le visage détendu et s'entretient avec M. Vincent Auriol qui sourit à plusieurs reprises.

Sidi Mohammed ben Youssef porte un calot gris perle, une veste de même teinte, un pantalon de golf plus sombre. Le président de la République, avec son feutre de sport et ses guêtres, a l'allure classique du chasseur.

Voici maintenant la rase campagne et quelques boqueteaux. Dans les champs labourés et les chaumes, le souverain et M. Vincent Auriol se dirigent avec leurs invités vers les claires individuelles aménagées pour les chasseurs.

Les invités ne sont pas encore en place que déjà, de tous côtés, lièvres et perdreaux grouillent, tour-

nent et retourment, mettant en émoi les cordons de soldats du 6^e génie qui ont endossé pour la circonstance, par-dessus leur uniforme, des blouses blanches de rabat-teurs.

Il est 10 heures quand part le premier coup de feu. La chasse commence. A peine si les gardes placés derrière chaque invité ont le temps de passer le fusil de recharge. Ce n'est plus du tir, c'est une fantasia. Pour ramasser les victimes, les soldats du génie s'éparpillent parmi les terres labourées et courent en tous sens.

Mais déjà le sultan, le président et les invités gagnent le terrain préparé pour la seconde battue. Il y en eut quatre. Finalement, le tableau de chasse se compose de vingt-sept lièvres et de cent dix-neuf faisans et perdreaux. Le sultan, pour sa part, a abattu soixante-quinze pièces.

(13 octobre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AFP : l'abandon d'une ambition mondiale *par Henri Pigeat*

POUR la sixième fois en quatorze ans, l'Etat vient de désigner un nouveau président à l'Agence France-Presse, après avoir contraint le précédent à la démission, de la même façon qu'il avait empêché ses prédécesseurs de poursuivre leurs fonctions.

Quelle que soit la respectabilité du nouvel élu, il risque fort d'être impuissant. Tout démontre, en effet, que l'AFP est actuellement incapable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie qui lui garantisse le rang de grande agence de presse mondiale. Un statut archaïque la maintient dans l'immobilisme, alors que les bouleversements des marchés internationaux de l'information exigent des reconversions audacieuses.

Continuer à se taire relèverait de la non-assistance à personne en danger. Quelques vérités doivent être dites. L'enjeu n'est pas l'intérêt d'une entreprise ou de certaines catégories professionnelles. Il est d'intérêt national et lié à la place de la France dans le monde. Parmi les multiples responsables de cette situation, l'Etat est le principal. Depuis quinze ans, et quelles que soient les majorités, il oscille entre l'attentisme et un interventionnisme brouillon, plus soucieux d'inté-

rêts électoraux à court terme que de vision d'avenir.

La mort de l'AFP en tant qu'agence mondiale n'est peut-être pas consciemment programmée, mais, sauf fait nouveau, elle est inéluctable. La réaction urgente qui s'impose ne peut venir que des plus hautes autorités de l'Etat responsables des enjeux nationaux.

L'AFP a été dotée en 1957 d'un statut d'autonomie longtempé, mais dont les mérites doivent cependant être nuancés. L'AFP lui doit certes d'être sortie du carcan de l'établissement public et d'avoir pu présenter une image internationale de crédibilité. Grâce à lui aussi, elle a bénéficié, pendant un temps, d'une direction stable, indépendante des intérêts politiques à court terme.

Jusqu'en 1986 et malgré quelques alertes, un équilibre entre la presse et l'Etat existait au sein du conseil d'administration. L'Etat n'utilisait pas son droit de veto dans l'élection du président et laissait le premier rôle à la presse. En tant que client très dominant, il assurait, en revanche, une large part du chiffre d'affaires, justifiée par les missions de rayonnement mondial de l'agence. En revanche, ce statut laissait l'AFP plus ou moins dans le cadre de la comptabilité publique et ne

lui donnait ni actionnaire, ni capital, ni logique d'entreprise. Autre caractéristique inouïe : le statut maintenait l'AFP dans le système social du secteur public, dont les avantages venaient s'ajouter de fait à ceux de la presse parisienne, ce qui lui a évidemment toujours valu d'ardents défenseurs.

Les faiblesses économiques du statut sont devenues des handicaps réhabilités lorsque les tech-

grés ses résultats, ce programme de développement a été stoppé en 1986, lorsque l'Etat s'est rangé aux côtés des organisations syndicales, qui interdisaient la remise en cause d'un certain nombre d'intérêts acquis qu'il fallait pourtant rendre compatibles avec les contraintes de la concurrence internationale.

Les représentants de la presse au conseil d'administration ont alors adopté une position d'observa-

tent des réformes l'ont été pour aventureur.

L'AFP, agence mondiale, est aujourd'hui au bout du rouleau, malgré la qualité de son information et de ses photographies et malgré son professionnalisme. Elle a gaspillé une partie de ses chances, dans la photographie, dans l'information économique et dans les services de télécommunications. Elle n'a pas su encore véritablement entrer dans l'information télévisée. Elle a marqué trop longtemps le pas devant l'Internet.

La comparaison avec l'agence anglaise Reuters est connue. Le chiffre d'affaires de cette dernière, égal à celui de l'AFP en 1965, est actuellement vingt-cinq fois supérieur.

L'AFP n'ignore évidemment pas que son environnement technique et économique a totalement changé, mais elle est frappée d'aboulie. Cet immobilisme tient à l'absence d'un actionnaire responsable qui ait le courage de faire passer les intérêts d'avenir avant ceux du court terme, appelle à une stratégie audacieuse de développement et aide à rassembler les moyens nécessaires.

La solution ne viendra pas d'une étatisation formelle de l'agence. Elle achèverait de détruire la crédibilité de l'AFP. L'Etat n'a ni la com-

pétence ni la position pour assumer cette responsabilité. Une privatisation pure et simple conduirait inévitablement à une réduction drastique des activités qui compromettrait les missions d'intérêt général.

Reste une solution mixte qui ferait enfin de l'AFP une entreprise véritable et responsable, dans le cadre de missions d'intérêt général garanties par la puissance publique. Cela ne semble pas impossible. Air France et France Télécom relèvent avec succès des défis comparables. Tels étaient les objectifs du statut de 1957, mais il faudrait enfin créer les conditions économiques nécessaires pour les atteindre. Le mal est si profond que personne d'autre que l'Etat ne peut imposer une réforme qui devra conduire à son dégageant progressif. La responsabilité des plus hautes autorités de l'Etat est engagée. Les conséquences d'une abstention de leur part ne seront peut-être pas immédiatement perçues par l'électorat, mais l'histoire jugera, car ce sera la mort de l'AFP.

Henri Pigeat, ancien PDG de l'AFP, est éditeur de presse magazine, président de l'International Institute of Communication (Londres).

Ne pas voter la tête à l'envers

Suite de la première page

Chez nos grands voisins, la démocratie parlementaire est dirigée par le premier ministre, quelle que soit la dénomination retenue (« prime minister », « Bundeskanzler », « presidente del gobierno », et autres). Dans la V^e République, il n'en va ainsi (et partiellement) qu'en temps de cohabitation. Sinon, la démocratie parlementaire est dirigée par le président de la République. Le quinquennat, à de très rares exceptions près, devrait conforter cette réalité. Le choix du calendrier électoral doit alors être effectué au regard de deux questions. Quel est le meilleur ordre des

élections ? Quel est-il pour assurer la cohérence entre les deux scrutins quasi conjoints, la présidentielle et les législatives ? Quel est-il, au-delà de l'harmonie majoritaire, pour conforter la démocratie parlementaire dirigée ?

S'agissant du premier objectif, la réponse ne laisse guère de doute. L'élection présidentielle n'oppose, en dernière instance, que deux candidats, entre lesquels les 40 millions d'électeurs sont conviés à trancher. La simplicité de ce choix bipolaire et uninominal produit une agrégation majoritaire obligée. Il y a, à l'inverse, 577 élections législatives. Chacune d'elles, au premier tour, oppose un minimum de six

ou sept candidats de partis différents, qui ne sont souvent plus que deux, parfois trois, exceptionnellement quatre au second tour. Rien ne garantit qu'une majorité parlementaire cohérente en résulte. Un tiers parti peut s'insérer entre les grandes coalitions de la droite et de la gauche (jadis centriste, naguère d'extrême droite, un temps communiste, un jour écologiste).

Lorsque la présidentielle précède immédiatement les législatives, ces dernières tendent à confirmer le choix initial, soit en l'amplifiant, comme en 1981, où le PS obtint à lui seul la majorité absolue des sièges, soit en l'atténuant, comme en 1988, où il fut réduit à la majorité relative. Du calendrier inverse, nous n'avons pas de précédent, l'intervalle entre législatives et présidentielle ayant été de dix mois pour Georges Pompidou, quatorze mois pour Valéry Giscard d'Estaing, un peu plus de deux ans pour Jacques Chirac.

La logique et les précédents convergent pour indiquer qu'une présidentielle juste avant les législatives garantit mieux la cohérence majoritaire que l'inverse.

La priorité de l'élection présidentielle est donc préférable du point de vue de l'efficacité du pouvoir politique. Mais qu'en est-il au regard des autres exigences démocratiques ? La présidentielle d'abord ne s'accompagne-t-elle pas d'un coût pour le pluralisme politique ? Cette inquiétude est fortement ressentie dans certains petits partis, par exemple chez les communistes ou les écologistes, de ce fait attachés à maintenir la priorité des législatives que le hasard leur offre. Si c'est parce qu'ils estiment que leur poids politique au sein de la coalition s'en trouvera renforcé, on peut l'admettre.

Les députés pourraient dire au chef de l'Etat « Nous t'avons fait président ». Le chef de l'Etat ne pourra pas dire aux députés : « Je vous ai faits majoritaires », même si, en vérité, dans l'un et l'autre cas, chacun a fait l'autre. Mais, précisément, dans un pays qui a toujours été gouverné par une coalition, dans un pays où l'indiscipline du ou des partis alliés à celui du président reste vive, comme en témoignent la guérilla du RPR contre Giscard d'Estaing de 1976 à 1981, le départ des communistes en 1984, la réticence permanente des balladuriers entre 1995 et 1997, la démission de Jean-Pierre Chevènement ou les protestations des Verts en 2000, nous avons plus à craindre le délitement de la majorité que l'écrasement de ses composantes.

Les détenteurs du pouvoir l'exercent bien ou mal, mais ils ne l'exercent plus du tout lorsque, aux premières difficultés, la majorité se divise, faute d'une solidarité suffisante avec le pouvoir exécutif. Valéry Giscard d'Estaing ou Jacques Chirac, l'un et l'autre élus après leur majorité, sans donc que cette dernière se soit sentie liée à eux par un pacte durable, ont connu cette mésaventure. C'est le pays qui se trouve alors être la première victime de la paralysie ou de l'incohérence. La priorité présidentielle conforte donc utilement la cohérence de la majorité en asseyant l'auto-

rité de son chef. Condamne-t-elle pour autant les petits partis à la marginalité ? Aucunement. Pour le comprendre, il faut entrer un peu plus dans le détail de chacun des scrutins.

Aux législatives, les partis non dominants ont longtemps survécu par le contrôle de fiefs électoraux. Les communistes devançant les socialistes dans nombre de circonscriptions, précisément celles qui font leurs élus. Les radicaux de gauche survivent, principalement dans le Sud-Ouest, pour la même raison. Cette réalité s'impose, quel que soit l'ordre des élections. La faiblesse du score des communistes à la présidentielle de 1988 (6 %) n'a pas empêché leur maintien aux législatives dans la foulée (11 %). La situation diffère pour les Verts, parti plus national mais sans implantation locale forte. Il ne peut avoir de députés qu'en négociant des circonscriptions dès le premier tour avec son allié socialiste. Il lui faut le faire, en tout état de cause, avant les scrutins conjoints.

A la présidentielle, le second tour agrège et oblige à la bipolarisation simplificatrice. Mais le premier tour est ouvert à toutes les offres

Pour remettre, si l'on ose dire, les bœufs présidentiels avant la charrue législative, l'on pouvait jouer sur les dates d'un scrutin ou de l'autre. Le choix le plus sage aurait sans doute consisté à avancer l'élection présidentielle. Le référendum sur le quinquennat en offrirait l'occasion. Elle n'a pas été saisie. N'en parlons plus, au moins pour cette fois-ci.

Ne reste que l'autre solution, jouer sur la date des législatives en la retardant. La forme offre toutes garanties : il y faut une loi organique, donc l'accord du Sénat ou d'une majorité qualifiée, et le contrôle obligatoire du Conseil constitutionnel. Le fond est clair : il consiste à différer l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale du premier mardi d'avril au premier mardi de juin, ce qui suffit à rendre le scrutin possible en mai. L'on peut choisir de le faire à titre définitif, auquel cas l'ordre présidentielle/législatives sera assuré, en avril et en mai, aussi longtemps que rien ne viendra le perturber, ou ne le faire que pour 2002, ce qui obligerait plus tard à revenir sur les dates actuelles du scrutin présidentiel, pour les anticiper à février, les

quo et de ses effets contraires au bon sens.

L'argument selon lequel les Français n'acceptent pas que l'on modifie les règles en cours de partie est doublement irrecevable. Premièrement, ils le refusent quand le changement s'opère au bénéfice d'un camp et contre l'autre, mais certainement pas si l'accord (ou le désaccord) sur sa nécessité traverse les deux camps, que son bénéfice est incertain, et que l'on prend la peine de leur expliquer.

Deuxièmement, l'on ne peut pas juger prématurée, comme le font les deux têtes de l'exécutif, toute question sur la prochaine élection présidentielle et, simultanément, prétendre que la partie a déjà commencé. En réalité, il est probable que les électeurs n'ont pas encore clairement pris conscience du problème, et plausiblement qu'ils y réagissent très mal s'ils le découvrent trop tard.

Quant au Conseil constitutionnel, qui aura obligatoirement à se prononcer sur la loi organique, il a naturellement admis, en 1990, la prorogation pour un d'une moitié des conseillers généraux et, en 1994, celle pour trois mois des conseillers municipaux. Il a observé, dans les deux cas, que ces prorogations avaient un caractère exceptionnel, comme ici, et répondaient à un souci légitime et non partisan, comme ici de nouveau. Il n'est pas dans ses habitudes de changer d'avis.

L'opinion des uns ou des autres fluctue selon les conjonctures ou les calculs. C'est compréhensible face à cette situation totalement inédite qui vient conclure une cohabitation longue et contraignante à deux scrutins quasi simultanés, quelle que soit la chronologie finalement choisie. L'on serait incertain à moins.

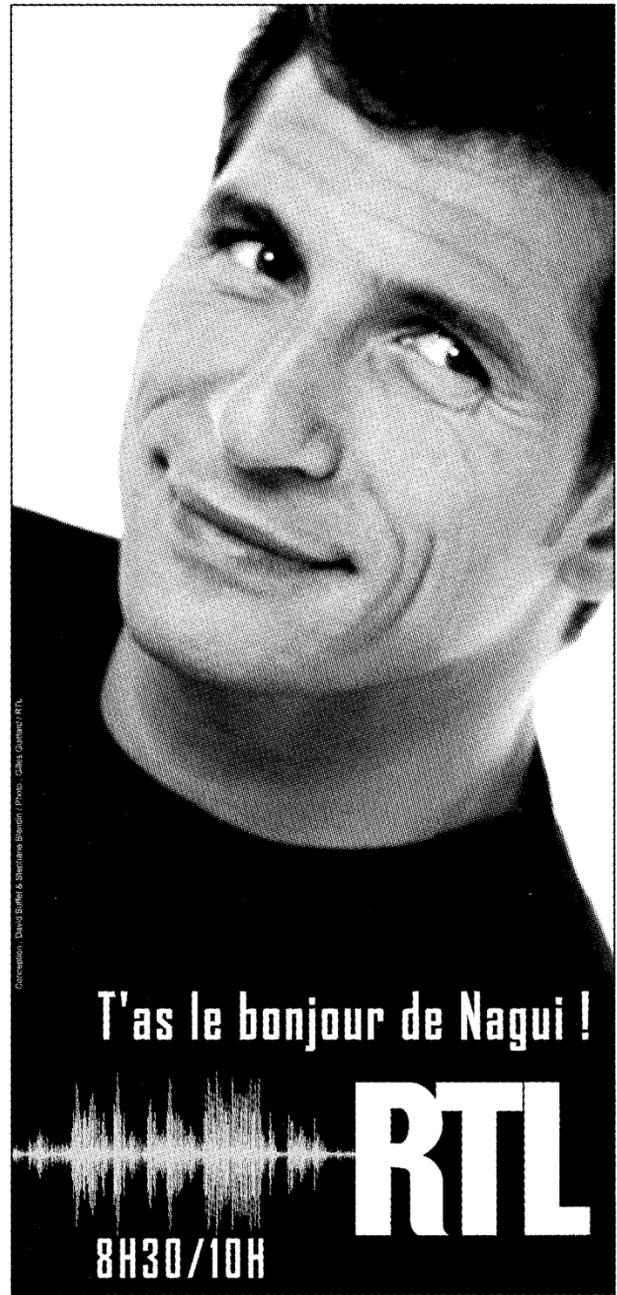
Seuls les présomptueux assurent savoir quel ordre avantagera qui. Les autres, qui l'ignorent et le reconnaissent, se déterminent donc en fonction d'une seule certitude : l'intérêt du pays est ce qui qu'il élimine pour le diriger ait les moyens durables de le faire. Cela exige qu'il soit élu en premier.

Suivre la voie que l'on vient de décrire tirerait de ce quinquennat, à tort appelé sec, un fruit précieux : sans infidélité à nos institutions, les moderniser et les rapprocher substantiellement de celles des démocraties avancées européennes.

On peut le faire sans favoriser ou défavoriser tel ou tel parti, telle ou telle coalition, tel ou tel acteur et sans attenter à une règle du jeu qui a été écrite pour un autre contexte constitutionnel.

Si l'on devait, en 2002, inverser la charrue et les bœufs et voter la tête à l'envers, l'électeur ainsi malmené pourrait évoquer Ubu Roi, qui traçait ainsi le plan de sa grande bataille : « *Nous mettrons les fantasmes à pied au bas de la colline pour recevoir les Russes et les tuer un peu, les cavaliers derrière pour se jeter dans la confusion, et notre artillerie autour du moulin à vent ici présent pour tirer dans les tas.* »

Guy Carcassonne, Olivier Duhamel et Georges Vedel



T'as le bonjour de Nagui !

RTL

8H30/10H

CONCURRENCE La Commission européenne ne devrait pas donner, vendredi 13 octobre, son accord à la fusion du canadien Seagram avec les français Vivendi et Ca-

nal+. ● **BRUXELLES** veut diligenter une enquête approfondie, limitée à quatre mois, sur la création du numéro 2 mondial de l'audiovisuel. ● **LES COMMISSAIRES EUROPÉENS**

estiment n'avoir pas obtenu de Vivendi des engagements suffisants. ● **LES NÉGOCIATIONS** ont buté sur les droits cinématographiques détenus par Universal : la Direction gé-

nérale de la concurrence ne veut pas que Canal+ y ait un accès automatique et exclusif. ● **L'ENQUÊTE** pourrait compliquer une fusion à trois, déjà délicate. ● **LES INVESTISSEURS**

doutent de la pertinence du projet. ● **VIVENDI** a perdu près de 100 milliards de francs de capitalisation boursière depuis l'annonce du mariage en juin.

Bruxelles donne un coup d'arrêt à la fusion Vivendi-Seagram

Mario Monti, le commissaire à la concurrence, ne devrait pas donner son feu vert, vendredi 13 octobre, à la naissance du numéro deux mondial de l'audiovisuel. Jean-Marie Messier, PDG du groupe français, a désormais quatre mois pour convaincre les autorités européennes

BRUXELLES

de notre bureau européen

Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, est-il en train de rater son coup ? Sauf surprise, vendredi 13 octobre, Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence, ne donnera pas son feu vert à la fusion du canadien Seagram, propriétaire des studios Universal, avec le français Vivendi et sa filiale Canal+. Ce jour-là, un mois après la notification du projet par les deux groupes, s'achève la première phase de l'enquête prévue par le règlement communautaire sur les fusions et les concentrations. Faute d'avoir obtenu de Vivendi

des engagements suffisants, la Commission décidera d'engager une enquête approfondie (phase 2 de la procédure) dont la durée est limitée à quatre mois. Le patron de Vivendi avait convoqué, pour les 12 et 13 octobre, des réunions d'investisseurs à Paris, afin de leur annoncer une « bonne nouvelle » et comptait profiter de l'occasion pour rassurer ses actionnaires. Il devra déchanter et affronter une nouvelle période d'incertitudes peu favorables au cours de l'action, déjà sérieusement malmenée. Cependant, l'hypothèse que la fusion soit finalement approuvée par Bruxelles reste intacte.

Les négociations ont principalement buté sur les droits cinématographiques détenus par Universal. La Direction générale de la concurrence de la Commission entend éviter que Canal+, filiale de Vivendi, y ait un accès automatique et exclusif. Les dernières propositions, présentées vendredi 6 octobre par Vivendi pour lever cet obstacle, n'ont pas convaincu Bruxelles. Il a bien été envisagé qu'Universal vende une partie de ses droits. Mais, quel que soit l'acheteur, Canal+ voulait pouvoir faire des offres, avoir accès à ces films (dont il ne serait pas titulaire des droits) au moins dans les mêmes conditions de concurrence

qu'avant la fusion. C'est apparemment là, sur les moyens d'encadrer la position dominante de Canal+, que se situe la difficulté.

ENGAGEMENTS

Cette évolution de la situation a surpris : à Bruxelles, les observateurs prévoient plutôt une autorisation dès la première phase. Vivendi avait pris très tôt des engagements concernant le cinéma, les catalogues de disques ou les problèmes particuliers que posent Internet et la distribution de musique en ligne - notamment le risque que le nouveau groupe impose aux consommateurs son portail Vizzavi

créé avec Vodafone pour l'accès aux catalogues d'Universal. Dans le secteur de la musique, les dirigeants de Vivendi s'étaient employés à rassurer les producteurs indépendants, qui, au moins en France, paraissent apprécier cette démarche.

« On n'était visiblement pas loin d'un accord, c'est vendredi dernier que les choses ont achoppé et qu'il s'est révélé impossible d'achever à temps la négociation. Mais compte tenu de ce contexte plutôt favorable, on peut peut-être envisager une deuxième phase réduite, d'une durée inférieure à quatre mois » explique un familier du dossier.

Les services de M. Monti se sont montrés d'autant plus circonspects qu'un nombre apparemment élevé de plaintes sur le projet de fusion Vivendi-Seagram a été adressé à Bruxelles. Quelques jours après avoir provoqué l'abandon du rachat du britannique EMI par Time-Warner (Le Monde du 7 octobre), il devenait peut-être aussi plus difficile, pour la Commission, d'autoriser, sans examen approfondi, le projet de M. Messier.

Après la contrariété due à l'abandon forcé de la fusion avec EMI, Time Warner a enregistré, en revanche, mercredi 11 octobre, un motif de satisfaction : la Commission a autorisé, comme prévu (Le Monde des 8-9 octobre), sa concentration avec AOL. Le géant américain de l'accès à Internet s'est engagé à rompre tous les liens l'unissant au groupe de médias allemand Bertelsmann AG. « Les engagements proposés empêcheront AOL d'avoir

accès à la principale source de droits d'édition musicale en Europe, éliminant ainsi le risque de création d'une position dominante sur les marchés émergents de la distribution de musique sur Internet et des logiciels de lecture de musique » lit-on dans le communiqué publié par la Commission. AOL est le principal fournisseur d'accès à Internet aux États-Unis et le seul qui possède une présence dans l'ensemble de l'Europe. Le groupe y opère par l'intermédiaire de deux filiales : AOL Europe, détenue à parité avec Bertelsmann, et AOL Compuserve France, détenue conjointement avec le groupe allemand et deux filiales de Vivendi, Cegetel et Canal+. L'arrangement conclu avec la Commission prévoit le retrait de Bertelsmann de ces deux co-entreprises européennes.

L'aval donné à la fusion AOL-Time Warner devrait rassurer les deux sénateurs américains qui, après le coup d'arrêt donné au rapprochement entre EMI et Time Warner, ont écrit à M. Monti pour lui reprocher de se montrer plus sourcilieux sur les projets présentés par des compagnies américaines que sur ceux conçus par des groupes européens. La Commission écarte catégoriquement tout comportement discriminatoire, mais elle entend assurer totalement ses responsabilités en matière de concurrence, dans le marché unique européen, et jouer un rôle déterminant sur l'architecture économique de l'Union.

Philippe Lemaître

Les précédents cas traités par Mario Monti

● Seita-Tabacalera

(tabac) : décembre 1999, autorisation.

● **Carrefour-Promodès** (grande distribution) : janvier 2000, feu vert assorti de conditions (cession de magasins et de la participation de Carrefour dans Cora).

● **TotalFina-Elf** (pétrole) : février 2000, feu vert sous conditions (cession d'oléoducs, de stations-services...).

● **Alcan-Algroup-Pechiney** (aluminium) : mars 2000 ; projet retiré avant son rejet ; autorisation de la seule fusion Alcan-Algroup.

● **Volvo-Scania** (camions) : mars 2000 ; rejet.

● **Vodafone-Mannesmann** (télécommunications) : avril 2000, feu vert sous conditions (cession

d'Orange...).

● **HSBC-CCF** (banque) : mai 2000, autorisation.

● **WorldCom-Sprint** (télécommunications) : juin 2000, rejet malgré le retrait du dossier.

● **Veba-VIAG** (électricité) : 13 juin 2000, autorisation sous conditions (cession de participations dans des concurrents).

● **Vivendi-Vodafone** (Internet) : juillet 2000, feu vert à la création du portail Vizzavi.

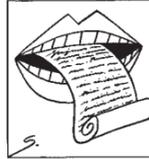
● **France Télécom-Orange** : août 2000, feu vert conditionnel (vente de participations).

● **Volvo-Renault** (camions) :

1^{er} septembre 2000, feu vert sous conditions (dénouement des liens entre Fiat et Renault dans les bus).

« Mettre tout le monde d'accord »

CE N'EST PAS ÉVIDENT pour le PDG de Vivendi, Jean-Marie Messier, de respecter la législation française audiovisuelle, tout en intégrant pleinement Canal+ dans le dispositif Vivendi-Seagram. Dans son livre *j6m.com* (Hachette littéraires), M. Messier raconte ses ultimes tractations avec Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), pour faire accepter son montage, contesté à la fois par des actionnaires de Canal+ et l'autorité audiovisuelle.



VERBATIM

« Finalement, c'est le 21 juillet, au cours d'un déjeuner en tête-à-tête avec Hervé Bourges chez Drouant, que nous mettons au point des ajustements qui, sans nuire à notre opération, donneront satisfaction au CSA. Il y aura encore des cris... Qu'importe ! Économiquement, rien ne change par rapport aux engagements pris vis-à-vis des Américains. Canal+ programmes rebaptisée Canal+ France restera une entité avec un résultat d'exploitation encadré entre 47 et 53 millions d'euros. En revanche, la base d'abonnés reste chez Canal+ France, avec une jouissance indéfinie par Canal+ Distributions. Quelquefois il faut aussi un peu de sémantique pour mettre tout le monde d'accord. »

Le rapprochement se heurte à de nombreux obstacles

Les dossiers du portail Internet ou de la télévision font hésiter la Bourse

JEAN-MARIE MESSIER espérait voir naître Vivendi Universal à la fin du mois de novembre. La décision de la Commission européenne d'engager une enquête approfondie sur le rapprochement entre Vivendi, Seagram et Canal+ va perturber ce calendrier. Les investigations de Bruxelles ne préjugent de rien de l'issue de l'opération. Mais le nouveau délai risque de compliquer une fusion déjà peu aisée.

C'est peu dire que la Bourse n'apprécie guère cette opération. Depuis son annonce, en juin, le cours de Vivendi a perdu 21,8 % de sa valeur pour tomber à 86 euros par action. Près de 100 milliards de francs de capitalisation boursière se sont ainsi envolés, en trois mois. Les actionnaires qui s'interrogeaient sur le projet devienent de plus en plus hésitants au fil des semaines. Le temps joue contre eux. En juin, Seagram et Vivendi avaient annoncé que leur mariage se ferait sur la base d'un échange de 0,7 action Vivendi pour une action Seagram. Ces parités étaient révisables en fonction de l'évolution des cours des deux groupes, et du dollar par rapport à l'euro.

Depuis, tout évolue en défaveur de Vivendi. Jean-Marie Messier a reconnu que cette situation entraînerait la création de 10 % de capital supplémentaire par rapport au schéma d'origine, soit 100 millions d'actions en plus. Au total, l'opération pourrait se solder par la création de 500 millions d'actions Vivendi doublant son capital pour le porter à plus d'un milliard de titres.

ABONNÉS PRÉVENDUS

Pour les actionnaires de Vivendi, qui ont déjà vécu de nombreuses opérations, la perspective de cette nouvelle dilution ne les enchante guère. De l'autre côté de l'Atlantique, les investisseurs de Seagram ne sont guère plus enthousiasmés. Beaucoup estiment que les parités proposées ne reflètent pas la situation économique des deux groupes. L'engagement de la famille Bronfman, propriétaire de Seagram, dans le nouvel ensemble, n'est pas fait pour rassurer. Destinée à devenir le premier actionnaire de Vivendi Uni-

versal avec 8 % environ du capital, elle était présentée comme un des artisans majeurs de cette opération « acceptant de placer l'ensemble de son patrimoine familial », selon le PDG de Vivendi, dans cette fusion. Dans les faits, selon les accords conclus avec Vivendi, il semble que la famille Bronfman se soit engagée à conserver ses titres seulement trois mois après la fusion.

Le problème des parités d'échange pourrait devenir encore plus épineux avec le dossier Vizzavi. Vivendi espérait avoir bouclé toutes ses opérations avant la décision, prévue à la fin de l'année, de la chambre internationale de commerce de Genève. Celle-ci doit trancher le différend entre British Telecom (BT) et Vivendi sur le portail d'accès à Internet réalisé entre le groupe français et Vodafone, le concurrent direct de BT. Selon l'opérateur britannique, Vizzavi s'inscrit dans la liste d'activités prévues par le pacte d'actionnaires de Cegetel et qui ne pouvait s'exercer en dehors du cadre de la filiale de téléphone.

Après avoir cherché à négocier un arrangement à l'amiable, le groupe français se dit très confiant sur l'issue de l'affaire. Si BT obtenait gain de cause, toute la stratégie de développement dans les contenus de Vivendi serait remise en cause. Quant à la fusion avec Seagram, elle perdrait beaucoup de sens. Elle ne pourrait plus, en tout cas, se faire sur les mêmes bases. Même si Vizzavi n'est qu'à son démarrage, Vivendi a très largement vendu aux investisseurs son portefeuille de 70 millions d'abonnés en Europe.

Jean-Marie Messier comptait beaucoup aussi sur la vitesse pour résoudre habilement le dossier BSKyB. Détenteur de 24 % de la société de télévision par satellite de Rupert Murdoch, le PDG de Vivendi espère trouver un accord avec lui, voire l'associer de façon indirecte à son nouvel ensemble. Vivendi comptait sur l'arrivée de John Malone dans NewsCorp, le groupe de tête de Rupert Murdoch, pour appuyer ces évolutions. L'Américain paraît un allié idéal : patron de Liberty Media, il est aussi un des actionnaires importants de USA Net-

works, une des filiales audiovisuelles de Seagram. Se sentant en position plus assurée, le patron de Vivendi a même augmenté ses exigences ces derniers temps. Il demande un rôle important non seulement dans le conseil d'administration, mais aussi dans le comité exécutif de BSKyB et dans le nouvel ensemble satellitaire, Sky global Networks, que veut créer M. Murdoch. L'enquête de Bruxelles pourrait ralentir un dénouement que le PDG de Vivendi espérait voir survenir dans quatre à six semaines.

RIPOSTE À LA FUSION

L'allongement de la procédure d'autorisation pourrait compliquer aussi la gestion du dossier Canal+. Ces derniers temps, les membres du conseil supérieur audiovisuel (CSA) déclaraient qu'ils regarderaient très attentivement la décision de la commission européenne sur la fusion Vivendi Seagram et Canal+. Bien qu'ils aient donné leur aval en juillet, certains d'entre eux ne seraient pas mécontents de réexaminer le dossier, surtout après avoir appris, par Jean-Marie Messier lui-même, les négociations secrètes entre le PDG de Vivendi et le président du CSA. De leur côté, des actionnaires minoritaires de Canal+ préparent la riposte à une fusion qui ne leur convient pas. Les parités d'échange arrêtées en juin n'offrent aucune prime d'absorption aux propriétaires de la chaîne cryptée. Quant à la partie qui reste cotée pour respecter la législation française, elle s'apparente à un simple contrat devant rapporter « entre 47 et 53 millions d'euros » quelles que soient les développements de la chaîne.

La situation risque d'être encore plus compliquée à l'intérieur de Canal+. Déjà de nombreuses personnes s'inquiètent de l'évolution de la chaîne cryptée, lorsqu'elle sera totalement absorbée par Vivendi. L'hostilité apparue au grand jour entre Pierre Lescurie, PDG de Canal+, et Jean-Marie Messier, a nourri encore les craintes. L'attente imposée par Bruxelles pourrait aviver les tensions.

Martine Orange

DÉPASSEMENT DE ROUTINE.

JOURNÉES ESSAIS DÉCOUVERTES JUSQU'AU 15 OCTOBRE : Quand vous êtes au volant d'une Volvo V40, idéalement il faudrait qu'à côté de vous quelqu'un vous répète sans cesse : « Si, si, c'est un diesel ». En effet, la motorisation à injection directe « common rail » a tendance à vous le faire oublier. Ses 115 ch rendent les dépassements plus faciles et donc plus sûrs. Venez donc l'essayer, cela risque de changer l'idée que vous vous faites du diesel. 115 ch = 85 kW CEE - consommations en 1/100 km (normes EC 93/116), cycles routier : 4,2 ; urbain : 7,5 ; Euro mix : 5,4 - CO2 rejeté (g/km) : 142. « Common rail » : rampe commune. *Vivez. - Construisez votre Volvo sur www.volvocars.fr - Informations et essais : **N° Vert 0 801 40 40 80** (prix d'appel local sauf d'un téléphone mobile).

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST L'AFFAIRE DE TOUS

NOUVELLE VOLVO V40
TECHNOLOGIE « COMMON RAIL » 115 CH.

La chute des valeurs de télécommunications déstabilise le secteur bancaire

La Bourse de Paris a effacé tous ses gains depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 retombant à moins de 6000 points. A Wall Street, les actions des banques américaines ont commencé à se reprendre

Les places boursières sont restées très nerveuses mercredi 11 octobre. A Paris, l'indice CAC 40 des principales valeurs a cédé 3,05 %. Aux Etats-Unis, l'indice Nasdaq a encore reculé de 2,22 %. Les avertissements sur leurs

résultats diffusés par plusieurs groupes de haute technologie inquiètent les opérateurs. Par effet de contagion, les valeurs bancaires se sont fortement dépréciées. Leurs actionnaires redoutent une dégradation de la quali-

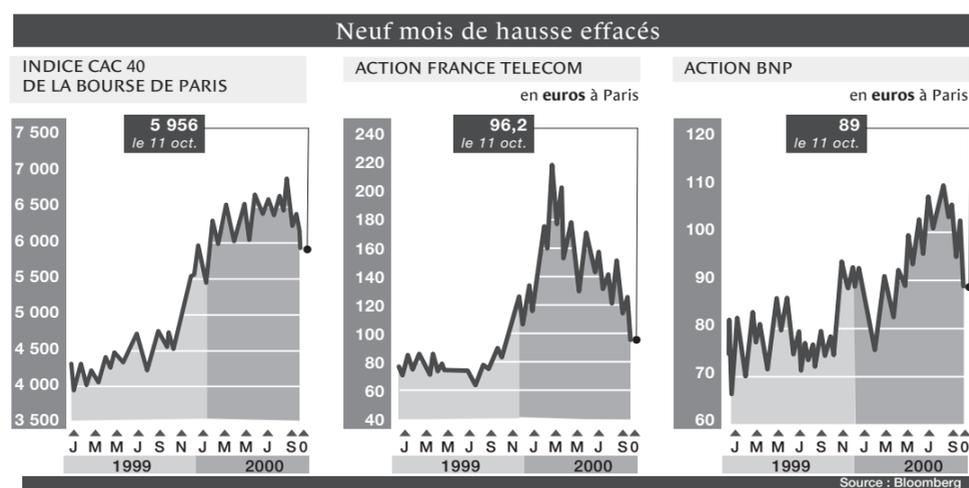
té de leur portefeuille de crédit, très engagés auprès des opérateurs de télécommunications. Des rumeurs alarmistes sur une créance de la Deutsche Bank ont précipité le mouvement de baisse en Europe. Le Crédit suisse et

l'UBS ont vu leurs titres reculer. Ce phénomène n'a pas épargné les banques françaises. La Société générale, BNP Paribas et le Crédit lyonnais ont indiqué le montant de leurs encours de crédit sur le secteur des télécommu-

nications. Aux Etats-Unis, les informations plutôt rassurantes de Morgan Stanley sur son portefeuille d'obligations à haut rendement ont permis de stabiliser, au moins momentanément, le secteur.

LA DÉGRINGOLADE se poursuit sur les places boursières. L'indice Nasdaq a reculé mercredi 11 octobre de 2,22 %, à 3 168,56 points. Depuis le début de l'année, la chute est de 22,14 %. Le plongeon des valeurs de croissance américaines a affecté les places européennes. Londres a cédé mercredi 2,08 %, Milan 2,14 % et Francfort 1,63 % ; Paris a effacé tous ses gains depuis le début de l'année et l'indice CAC 40 est tombé en dessous de 6 000 points, à 5 958,32 points, en recul de 3,05 %. L'avertissement lancé par l'équipementier de télécommunications américain Lucent sur ses résultats 2001 et celui de Motorola sur ses bénéfices au quatrième trimestre ont augmenté la défiance des investisseurs. Les actions des deux sociétés ont perdu respectivement 18 % et 30 %. A Paris, l'action France Télécom a chuté de 6,69 % mercredi pour finir à 96,20 euros, son niveau de novembre 1999. Le titre Alcatel a plongé de 8,95 %. « La baisse ne fait que commencer », estime François-Marie Wojcik, directeur chez CCR Gestion. Les investisseurs étaient prêts à payer un titre cinquante fois des bénéfices estimés car ils tablaient sur une rentabilité sur fonds propres de 35 %. Ils s'aperçoivent qu'ils surpayaient une croissance qui n'est pas tenable et une rentabilité qui va s'éroder. »

La chute des valeurs technologiques s'est transmise aux titres bancaires. Depuis plusieurs mois, les autorités de tutelle des banques les mettent en garde contre les volumes élevés des crédits aux opérateurs de téléphone – notamment pour financer l'achat de licences UMTS. Mardi, un article de l'édition interactive du *Wall Street Journal* a déclenché un mouvement de pa-



nique. Il faisait état de rumeurs sur la mauvaise qualité de créances de plus d'un milliard de dollars que la Deutsche Bank détient sur l'opérateur américain de téléphonie sans fil MainStream PCS Holdings, des créances qui auraient dû être en partie cédées sous forme d'obligations à haut rendement. Cette société a été formée en avril pour reprendre les activités dont Bell Atlantic, GTE et Vodafone devaient se séparer à Chicago et Cincinnati, du fait de leur fusion. Le président de la banque allemande, Rolf Breuer, a personnellement démenti cette information, la qualifiant de « manœuvre de diversion de la part de concurrents ». Le titre Deutsche Bank a pourtant reculé de 6,95 %. Pour Konrad Becker, analyste chez Merck Finck, cité par l'AFP, cette réaction est exagérée, la Deutsche Bank ayant déjà perdu en Bourse beaucoup plus que « la réduction

possible de ses bénéfices si on prend en compte le pire des scénarios, celui dans lequel elle serait obligée de faire des provisions pour risques sur l'ensemble du prêt ».

« Les actionnaires ont peur, et dans ce genre de situation, la réaction du marché n'a plus de limite,

commente Romain Burnand, analyste chez JP Morgan. Comme en 1998, on sent une défiance généralisée vis-à-vis du risque. » Mercredi, chacun s'efforçait d'évaluer l'importance des engagements en crédit de chaque grande banque vis-à-vis des sociétés du secteur des télé-

communications. « On parle de milliards de dollars », explique M. Burnand, qui précise que ces montants concernent l'exposition totale des banques et non leur risque réel.

La banque européenne la plus touchée a été le Crédit suisse. Le titre a perdu jusqu'à 11,9 % en séance avant de terminer en recul de 8,9 %, tandis que l'UBS reculait de 6,46 %. « C'est le phénomène "usual suspects" », explique M. Burnand : ceux qui ont été les plus touchés par la crise de 1998, les plus engagés en Russie ou en Asie, sont les premiers à attirer la méfiance. Ce phénomène n'a pas épargné les banques françaises. Société générale (SG), BNP Paribas et Crédit lyonnais ont perdu respectivement 7,71 % à 56,25 euros, 6,9 % à 89 euros et 6,14 % à 39,75 euros. Ayant tiré les leçons de la crise russe, la Générale et le Lyonnais ont indiqué immédiatement le montant de leurs encours de crédit sur le secteur des télécommunications. A la SG, ils représentaient, au 1^{er} janvier 2000, 3 % d'un encours de 99 milliards d'euros. Au Crédit lyonnais, la propor-

tion était de 3,3 % sur un total de 93,1 milliards d'euros, mais elle est passée à 4,5 % au 30 juin, la banque ayant financé une partie de l'acquisition d'Orange par France Télécom. Une opération à laquelle la SG reconnaît avoir aussi participé. BNP Paribas n'a, elle, pas donné d'indication, mais ne démentait pas les chiffres publiés par le *Financial Times* le 29 septembre, indiquant qu'elle avait accordé 9 milliards de dollars de crédits au secteur des télécommunications depuis juillet 1998.

A Wall Street, après avoir fortement reculé au cours des précédentes séances, les valeurs bancaires américaines se sont plutôt reprises. La banque d'affaires Morgan Stanley a regagné 4,32 %, après avoir indiqué qu'elle n'avait perdu que 89,7 millions de dollars sur son portefeuille d'obligations à haut rendement, un montant disproportionné par rapport à la diminution de sa capitalisation boursière : 25 milliards de dollars en quatre jours !

Sophie Fay et Joël Morio

La protection des consommateurs face aux banques va être renforcée

LE SORT des consommateurs se joue parfois tard le soir, sous les ors du Palais du Luxembourg. Le gouvernement a créé la surprise en annonçant, mercredi 11 octobre, au cours de l'examen au Sénat du projet de loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), deux mesures importantes en faveur des clients des banques, souvent mécontents de l'opacité des règles qu'elles appliquent : un renforcement de la protection contre des pratiques abusives ; un « droit au compte » pour les plus démunis, prévu dans la loi relative à la lutte contre les exclusions mais resté lettre morte depuis deux ans faute de décret d'application. La première mesure, introduite en séance par amendement, a été repoussée par la droite (RPR, Républicains indépendants, Union centriste), mais elle sera réintroduite dans le projet « NRE » lors des débats à l'Assemblée nationale.

Le droit de la consommation entre dans le secteur bancaire « comme dans les autres entreprises », s'est félicitée la secrétaire d'Etat à la consommation, Marylise Lebranchu. Ces dispositions avaient fait l'objet d'un consensus au sein de la commission Jolivet sur les relations entre les banques et leurs clients. La réforme, qui complète la loi bancaire de 1984, a pour objectifs de « moderniser les relations entre banques et consommateurs » et de « renforcer la transparence ». Les règles encadrant la gestion d'un compte de dépôt devront figurer dans une « convention de compte écrite » passée entre l'établissement et le client, qui devra être informé par écrit de toute modification de tarification deux mois avant la date d'application.

Les associations de consommateurs dénoncent depuis longtemps la propension des établissements de crédit à imposer des services groupés à leurs clients. Le texte interdit donc la vente liée (imposer une carte de crédit quand on ouvre un compte...), ainsi que la vente avec prime. Il donne à Bercy – en l'occurrence à la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes – le pouvoir jusque-là réservé à la Banque de France de relever les infractions. Les

banques devront désigner un ou plusieurs « médiateurs » (certains en ont déjà) pour résoudre les litiges, et leur médiation sera gratuite. Ils transmettront chaque année un rapport à un Comité de la médiation bancaire. Présidé par le gouverneur de la Banque de France, il dressera un bilan annuel. Le parquet pourra saisir ce comité avant d'engager l'action publique.

Par ailleurs, M^{me} Lebranchu a annoncé que le décret sur le « droit au compte » serait publié « dans les prochaines semaines », après son examen par le Conseil d'Etat. Il ne concernera que les interdits bancaires, au nombre d'environ 150 000. Ces derniers auront ainsi droit à un service de base gratuit : ouverture d'un compte de dépôt, relevés d'identité bancaire, opérations de caisse, délivrance de chèques, carte de retrait, droit de consulter le compte à distance... Si tous les établissements de crédit ont refusé une personne, la Banque de France en désignera un d'office.

LA FIN DU « NI-NI BANCAIRE »

Fort de l'annonce sur ce « droit au compte », le ministre des finances, Laurent Fabius, a refusé l'introduction d'un service bancaire de base, qui a fait l'objet de tous les débats de l'après-midi avant d'être finalement adopté par le Sénat.

Ce service minimal, proposé par Gérard Larcher (RPR), a pourtant été voté. Le sénateur des Yvelines, qui sait que son dispositif sera rejeté par les députés, entendait néanmoins « ouvrir un débat sur les chèques payants », car la fin du « ni-ni bancaire » (ni facturation des chèques, ni rémunération des comptes) est proche, assure-t-il. Pour protéger les plus démunis (RMistes, chômeurs en fin de droits, adultes handicapés, retraités au minimum vieillesse), soit 3,2 millions de personnes, M. Larcher a cependant proposé un service de base gratuit, financé par un fonds de compensation. Une porte ouverte sur les chèques payants que le gouvernement a une nouvelle fois refermée.

Jean-Michel Bezat

Deux Américains spécialistes du comportement reçoivent le prix Nobel d'économie

James Heckman et Daniel McFadden ont résolu des problèmes fondamentaux de l'analyse statistique

Le prix Nobel d'économie 2000 a été attribué, mercredi 11 octobre, par l'Académie royale des sciences de Suède, à deux universitaires améri-

cains, James Heckman et Daniel McFadden, pour leurs découvertes en microéconométrie. Cette méthodologie, qui emprunte à la fois à l'écono-

mie et à la statistique, développe des outils permettant de mieux comprendre le comportement d'individus ou de ménages.

LE PRIX NOBEL d'économie 2000 a été attribué, mercredi 11 octobre, à James Heckman et Daniel McFadden, deux universitaires américains, récompensés pour leurs découvertes en microéconométrie. Cette méthodologie, qui emprunte à la fois à l'économie et à la statistique, consiste à développer des outils permettant de mieux comprendre le comportement d'individus ou de ménages. Elle permet, par exemple, d'analyser les raisons pour lesquelles une personne choisit de travailler, d'étudier, de voyager, ou pourquoi elle s'installe à un endroit plutôt qu'à un autre, ou encore de mesurer les effets d'un programme de formation sur l'emploi.

Ces analyses fines sont réalisées à partir de microdonnées traitées par ordinateur. Les travaux des deux économistes américains, « qui ont fait école tant en sciences économiques que dans d'autres sciences humaines », ont « résolu des problèmes fondamentaux posés par l'analyse statistique des microdonnées », a souligné l'Académie royale des sciences de Suède.

M. McFadden, âgé de soixante-trois ans, a enseigné dans les plus prestigieuses universités américaines. Né à Raleigh (Caroline du Nord) en juillet 1937, il a obtenu un doctorat d'économie de l'université du Minnesota en 1962. Après un premier passage à l'université de Californie à Berkeley entre 1963 et 1966, il a enseigné en 1966-1967 à l'université de Chicago. Revenu à Berkeley entre 1968 et 1978, il a ensuite enseigné à l'université Yale (1979) avant d'intégrer le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston entre 1978 et 1991. Il occupe depuis 1990 une chaire de professeur d'économie à l'université de Californie. Il a été récompensé « pour avoir développé des théories et des méthodes d'analyse des choix discrets ».

LA THÉORIE DES CHOIX DISCRETS

M. Heckman, cinquante-six ans, occupe depuis 1995 une chaire d'économie à l'université de Chicago (Illinois). Né dans cette ville en 1944, il a obtenu son doctorat d'économie de l'université de Princeton en 1971 et a débuté sa car-

rière dans les universités de Columbia et Yale. Il a été distingué « pour avoir développé des théories et des méthodes d'analyse des échantillons sélectifs ».

M. Heckman a notamment imaginé des modèles d'analyse traitant de manière statistiquement satisfaisante les différences entre les individus ou les groupes. Ces différences, ou « échantillons sélectifs », apparaissent couramment lorsque sont évalués les programmes d'aide à l'emploi ou l'impact de la durée du chômage sur les chances de retrouver un emploi. Les microdonnées reflètent par ailleurs souvent ce que les économistes appellent des « choix discrets ». M. McFadden en a établi une théorie, en développant de nouvelles méthodes statistiques qui ont eu une influence décisive sur la recherche empirique car elles sont facilement applicables dans la pratique. Il l'a notamment utilisée dans la conception du réseau de transport régional express de San Francisco.

« Se voir conférer une position d'une telle prééminence est impres-

sionnant. C'est plus que tout ce dont j'aurais pu rêver », a déclaré M. McFadden, qui, enfant, espérait devenir romancier. Il a annoncé qu'il souhaitait investir sa récompense (la moitié des 9 millions de couronnes suédoises - 1,077 million d'euros - distribués) dans les vignes qui entourent sa maison, où il possède également des vaches, trois canards et onze poulets, mais que c'est son épouse qui décidera finalement de l'utilisation de la somme. « Je m'occupe des grandes théories et elle prend les décisions importantes, notamment comment nous investissons pour notre retraite », a-t-il précisé.

« Je me sens soulagé d'avoir obtenu un prix Nobel car la tradition de l'université peut devenir assez angoissante. Si vous n'en obtenez pas un, vous commencez à vous sentir exclus », a pour sa part déclaré M. Heckman. L'université de Chicago a obtenu vingt et un prix Nobel d'économie depuis 1970.

P.-A. D.
(avec Reuters et AFP)

Novartis et AstraZeneca créent Syngenta

Le premier groupe agrochimique mondial naît sous la pression des actionnaires et de l'échec commercial des OGM

UNE NOUVELLE ÉTAPE vers la naissance du premier groupe industriel exclusivement consacré aux secteurs des semences, de la protection des plantes et des biotechnologies végétales est franchie. En approuvant mercredi 11 octobre, le recentrage de leurs laboratoires sur la santé, les actionnaires du suisse Novartis et de l'anglo-suédois AstraZeneca autorisent la séparation de leurs divisions agricoles respectives et leur fusion au sein d'une nouvelle entreprise suisse, baptisée Syngenta.

Cette décision, annoncée le 2 décembre 1999, a été prise sous la pression d'actionnaires exigeants, préférant un retour sur investissement de 30 % offert par la pharmacie plutôt que les 15 % de l'agrochimie. L'échec commercial des organismes génétiquement modifiés (OGM) - un important levier de croissance pour l'activité agro-industrielle - n'a pas été non plus étranger à leur décision. L'opération, qui a reçu le feu vert sous conditions de la Commission européenne le 26 juillet, devrait être conclue à la mi-novembre, mais reste encore soumise à l'approbation des autorités de la concurrence américaine. Syngenta s'octroie, au vu des chiffres d'affaires pro forma de 1999, 22 % du marché mondial de l'agrochimie, estimé à 29,6 milliards de dollars par le cabinet de consultants Wood Mackenzie, et reste le troisième semencier mondial, avec un chiffre d'affaires de 950 millions de dollars (1,1 milliard d'euros).

Le numéro un mondial de l'agrochimie (protection des cultures) sait d'ores et déjà qu'il doit se résoudre à d'importantes cessions de produits, notamment sur les gammes très rentables des fongicides céréales et vigne et des herbicides maïs. La vente de la nouvelle ligne de fongicides, Flint de Novartis, celle d'une partie des herbicides et des fongicides céréales de Zeneca constituent les plus gros sacrifices. Les deux partenaires devront en outre se séparer d'une dizaine de produits supplémentaires fongicides, herbicides ou insecticides en Europe. Selon la société, ces cessions (hors Flint) amputeront le chiffre d'affaires de 340 millions de dollars (391 millions d'euros).

A l'issue de l'opération, les actionnaires de Novartis détiendront 61 % des actions de Syngenta et

ceux d'AstraZeneca 39 %. Heinz Imhof, l'actuel directeur de Novartis Agribusiness sera nommé président du conseil d'administration. Michael Pragnell, qui était aux commandes de l'agrochimie d'AstraZeneca, assumera le rôle de PDG de la nouvelle société. Syngenta sera introduite sur les places boursières de Zurich, Londres, Stockholm et New York dès le 13 novembre. Dans les dix jours qui suivront cette introduction, en fonction de l'état du marché, la société se réserve la possibilité de racheter jusqu'à 10 % de ses actions en circulation, de manière à stabiliser leur prix si l'offre est supérieure à la demande.

PIONNIERS DU TRANSGÉNIQUE

Syngenta, dont les deux groupes fondateurs ont été les pionniers de la vente de semences génétiquement modifiées en Europe avec la tomate transgénique de Zeneca, depuis retirée du marché, et le maïs transgénique de Novartis, mise résolument sur leur développement futur pour asseoir sa croissance. Le budget pro forma d'investissement en recherche et développement s'élève en 1999 à 785 millions de dollars (903 millions d'euros). Le groupe entend générer au bout de trois ans des économies annuelles avant impôt de 525 millions de dollars (604 millions d'euros). Après la restructuration, qui suppose la suppression de 3 000 postes, l'effectif sera ramené à environ 23 800 personnes.

En France, et avant les cessions exigées par les autorités, Syngenta détient un tiers du marché de l'agrochimie, avec un chiffre d'affaires pro forma 1999 de 4,7 milliards de francs (hors semences). La fusion en France serait concrétisée à la fin de la campagne commerciale, au mois de juin. Elle suppose des suppressions ou des transferts d'emploi importants et une nouvelle réorganisation des réseaux commerciaux. Ces changements s'adressent à des équipes à peine remises, du moins pour le personnel de Novartis, qui représente 86 % des 1 670 salariés concernés, de la fusion entre les deux suisses Ciba et Sandoz. En moins de trois ans, ces équipes ont déjà subi deux restructurations conséquentes.

Florence Bal

Laurent Fabius détaille la fusion des autorités de marché

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a livré devant le Club de la Bourse, mercredi 11 octobre, les détails de la réforme visant à la création d'une Autorité des marchés financiers, qui coiffera le Conseil des marchés financiers, la Commission des opérations de Bourse et le Conseil de discipline de la gestion financière. La mise en place de ce nouvel organisme fera l'objet d'un projet de loi qui prévoit également le rapprochement de la Commission bancaire et de la Commission de contrôle des assurances.

Présenté « dans les prochaines semaines » au conseil des ministres, ce projet devrait être adopté par le Parlement au premier semestre 2001, a déclaré le ministre. Cette réforme doit, selon M. Fabius, permettre à la place de Paris de gagner en « lisibilité, en simplicité et en efficacité ». L'Autorité des marchés financiers « exercera les missions des instances auxquelles elle se substitue mais disposera de davantage de moyens pour se faire respecter », a précisé M. Fabius. Le président du collège qui dirigera l'Autorité des marchés financiers sera nommé en conseil des ministres.

CMA-CGM s'attend à une forte progression de son résultat annuel

TRISTAN VIELJEUX, président de la compagnie maritime CMA-CGM, a annoncé mercredi 11 octobre qu'il s'attendait pour l'année 2000 à des résultats particulièrement satisfaisants, évoquant le chiffre de 650 millions de francs, soit plus du double de celui de 1999. Le chiffre d'affaires de la compagnie (qui gère quelque 80 navires porte-conteneurs), qui était de 9,54 milliards de francs en 1999, devrait passer à 12 milliards cette année, avec une augmentation sensible des effectifs employés. Tristan Vieljeux a souligné les « très bonnes performances des navires sur les lignes Est-Ouest », tandis que les lignes Nord-Sud, y compris celles qui desservent les Antilles, se sont « bien rétablies ».

Les responsables du groupe dont Jacques Saadé est le principal actionnaire ont annoncé l'ouverture de nouvelles lignes, notamment entre la Chine du Nord, le Japon et les Etats-Unis (en coopération avec China Shipping) et ont passé commande de huit navires géants de 6 500 conteneurs dont quatre seront livrés en 2001 et navigueront sous pavillon français. M. Vieljeux envisage par ailleurs une introduction en Bourse « d'ici douze à dix-huit mois ».

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro d'octobre

Plaidoyer pour la politique... malgré tout

Pascal Perrineau, François Léotard / Michel Rocard / Alain Finkielkraut, Anne-Marie Idrac, Patrick Braouezec, Jean-Pierre Delalande, Marie-Hélène Aubert, Jean-François Mattei



Frédéric Bévéal

Tibet : la longue marche de la normalisation

Claude B. Levenson

Les pays de l'Est dans le carcan européen

Ivaylo Znepolski

La ville existe-t-elle encore ?

Thierry Paquot, Jacques Lévy, Saskia Sassen, Bernardo Secchi, Bernard Francq

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : Fax :

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Le Monde des Débats Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° :

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date d'expiration :
Date et signature :

Bertrand Eveno prend la présidence de l'AFP

La nomination du nouveau PDG déjoue les plans de Catherine Tasca. La priorité de ce candidat indépendant sera le développement de l'agence, notamment dans le multimédia

TRENTE-CINQ MINUTES : c'est au cours d'un conseil d'administration express que l'Agence France Presse (AFP) a élu son nouveau président, Bertrand Eveno. Nommé au second tour de scrutin, avec 12 voix sur 15 – les représentants de l'Etat s'étant ralliés au choix du collège presse –, cet ancien président d'Havas Education et Référence succède à Eric Giully. Après des mois de tensions avec une partie du personnel, ce dernier avait démissionné le 26 septembre, en évoquant « le refus du gouvernement d'adopter un budget en déficit » pour donner à l'AFP les moyens de son développement (Le Monde du jeudi 28 septembre).

Le gouvernement a tenté en vain d'orchestrer la succession du PDG sortant en faisant appel à Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France internationale (RFI) et ami de longue date d'Alain Juppé. Le fait de proposer une candidature unique, imposée par Maignon et l'Elysée, sur une recommandation de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a

soulevé un tollé chez les administrateurs représentant la presse au sein du conseil. Jean-Paul Cluzel a jeté l'éponge, jeudi 5 octobre, en indiquant « qu'à ce stade de la procédure » il ne souhaitait pas que sa candidature soit retenue « officiellement ».

Un premier conseil d'administration, réuni vendredi 6 octobre, s'était donné cinq jours de délai pour trouver « un consensus » avant de procéder à l'élection du nouveau président. Contactées, plusieurs personnalités, comme Jérôme Clément, président d'Arte France et vice-président d'Arte, ou encore Marc-André Feffer, vice-président, délégué général de Canal+, ont décliné l'invitation. Quatre prétendants, Bertrand Eveno, Michel Boutinard-Rouelle (ex-PDG d'Havas Avenir Média), Christian Charpy (ex-directeur général de RFI) et Jean-Charles Bourdier (directeur du développement de Républiqueain lorrain), ont officiellement postulé. Ils ont tour à tour été auditionnés par un comité restreint d'administrateurs. Le producteur Alain Den-

vers est également entré tardivement dans la course.

Se présentant comme un président « indépendant », Bertrand Eveno affirme « n'avoir été sollicité par personne ». Le nouveau PDG, qui a toutefois été reçu à Maignon, rue de Valois, à l'Elysée et à Bercy avant de prendre ses fonctions, a donné des gages pour maintenir à l'AFP, à deux ans des élections présidentielles, une paix sociale qui lui a fait défaut sous l'ère Giully. « Je ne crois pas être un candidat-type de cohabitation », a-t-il prévenu. « Cela fait dix-sept ans que je n'ai pas servi l'Etat directement. J'ai un profil d'entrepreneur doté d'une culture administrative, avec une expérience dans l'édition, la communication et le multimédia », a-t-il ajouté.

RÉFORME DES STATUTS AJOURNÉE

Très prudent, le nouveau PDG de l'AFP a renvoyé à plus tard l'épineux dossier d'une refonte des statuts de l'agence, que ses deux derniers prédécesseurs avaient, en vain, tenté d'entreprendre. « La question n'est pas

utile à soulever en ce moment. Elle n'est pas prioritaire pour moi. Le statut est fixé par la loi, et, si on doit le changer, ce sera lorsque les responsables du pouvoir législatif le décideront. »

Quant au budget 2001 de l'agence – qu'Eric Giully souhaitait faire adopter en déficit –, Bertrand Eveno est aussi resté dans le flou, se bornant à préciser qu'il serait prêt en temps utile et ne comporterait pas de « révolution ».

Il s'est en revanche montré beaucoup moins timoré sur la nécessité de mettre en place une stratégie de développement dans le multimédia. Le métier de l'agence, de producteur en amont de l'information, est « en croissance, partout dans le monde. Comment se fait-il que l'entreprise ait une forme de régression relative ? », a-t-il poursuivi. Selon lui, la révolution du multimédia a déjà commencé : « Internet est consubstantiel à l'agence. C'est une base de départ extraordinaire pour penser au développement à moyen et à long terme. »

Les réactions syndicales ne sont pas fait attendre : le SNJ-CGT, rappelant « la lutte qui fut celle du personnel de l'AFP pendant un an et demi pour dénoncer les dérives de l'ancien président », a estimé que « les salariés ne comprendraient pas qu'il ne soit pas procédé, avec l'arrivée du nouveau président, à une repositionnement du paysage hiérarchique ». Pour sa part, FO a déploré qu'il n'ait « jamais été question, lors de cette élection, de l'orientation que le nouveau PDG comptait donner à l'agence, ni d'un quelconque projet de développement ».

Bien que cette élection ait déjoué ses plans initiaux, M^{me} Tasca a néanmoins souhaité que, « sous la conduite de son président, l'AFP, forte de son métier de base et riche de son potentiel humain, trouve la voie de son développement, lui permettant de conforter son rôle et son rang parmi les grandes agences mondiales d'information ».

Françoise Chirot

N. V.

Thomas Glozer, directeur général de Reuters Information et de Reuters America

« Beaucoup de gouvernements ont intérêt à maintenir une agence pour la gloire de leur pays »

LA PREMIÈRE agence de presse internationale, diversifiée très tôt dans l'information économique et financière, réalise des bénéfices avant impôts équivalant à quatre fois le chiffre d'affaires de l'AFP. Son principal concurrent est l'américain Bloomberg. De passage à Paris, le directeur général de Reuters Information et de Reuters America, analyse la migration de l'agence vers Internet et explique notamment au Monde que ses principaux clients, dans le secteur des médias, sont plus souvent Yahoo!, AOL ou CNN que la presse traditionnelle.

« Votre priorité, c'est le développement sur Internet. Le groupe a décidé d'investir 500 millions de livres (833 millions d'euros) sur quatre ans. Seront-ils utilisés pour la rédaction, les partenariats ou la technologie ?

« Internet est tellement à la mode qu'on désigne même, comme une fonction à part entière, un responsable de la division Internet, alors qu'on ne parle jamais du responsable de la division téléphone ou électricité. Pour nous c'est pareil. Internet n'est qu'une technologie nouvelle, dont nous devons tirer avantage. Je pense surtout qu'une affaire qui ne marche pas n'ira pas mieux parce qu'elle utilise Internet.

« Les 500 millions de livres seront essentiellement destinés à la nouvelle architecture technique des plates-formes, ce qui n'exclut pas certains partenariats. Par le passé, Reuters fabriquait des PC parce que nous ne trouvions pas ce que nous cherchions sur le marché. Aujourd'hui, tout est sous-traité à Dell, IBM ou Compaq. C'est la même chose avec les logiciels Internet.

« Nous allons également renforcer la couverture rédactionnelle aux Etats-Unis, dans les secteurs en forte croissance, comme la biochimie, les nouvelles technologies, les fusions et acquisitions, etc. Nous avons également prévu d'importants investissements en Chine. Aujourd'hui, Reuters produit des informations reprises par près d'un milliard de sites Internet. Il faut être clair : les rédacteurs de Reuters ne fourniront jamais tous les types de contenus pour ces sites. Ils n'écriront jamais d'horoscopes, par exemple.

« La concurrence avec les journaux est-elle forte sur Internet ?

« Il y a déjà, pour les journaux, une concurrence interne à gérer, entre le titre et son site. Notre atout est d'avoir une équipe dans le monde entier, un appui technologique fort et une diffusion des informations vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Mais la concurrence existe, notamment dans le domaine de la finance, avec le Financial Times, par exemple.

« Vous avez prévu une réduction des coûts, de 150 millions de livres par an, d'ici à 2002. Envisagez-vous des plans sociaux ?

« Nous avons un peu moins de dix-sept mille employés dans le monde. Grâce à l'emploi des nouvelles technologies, les équipes techniques et administratives seront forcément réduites. Nous ne voulons pas mettre à la porte des milliers d'employés. Il y aura des réaffectations, des redéploiements, mais, comme dans tout groupe, certains n'auront pas forcément envie de nous suivre.

« Quelle est la répartition du capital de Reuters ?

« Jusqu'en 1984, le capital était détenu par l'association de la



THOMAS GLOZER

presse britannique et par des journaux néo-zélandais. L'agence a été entièrement mise en Bourse. Aujourd'hui, aucun actionnaire ne détient plus de 5 %. Il s'agit uniquement d'investisseurs concernés par la bonne marche de l'entreprise.

« Que représente le fil général dans l'activité du groupe ?

« Plus de 50 % du chiffre d'affaires de l'agence est réalisé dans des entités rédactionnelles [par opposition aux activités strictement financières, NDLR]. Autrefois, nous isolions les ventes réalisées uniquement auprès des médias : il y a deux ans, elles représentaient 5 % du chiffre d'affaires. Aujourd'hui, la plupart des revenus viennent des grandes institutions financières, comme la BNP, Goldman Sachs, etc. La grande métamorphose tient au fait qu'au sein des médias, ce ne sont plus les grands journaux traditionnels – comme le New York Times ou le Financial Times –, qui sont les plus gros clients, mais ce sont Yahoo!, AOL ou CNN. C'est un changement total : il n'y a plus de distinction entre les médias électroniques et traditionnels.

« Le fil général de Reuters peut-il être rentable ?

« Oui, parce que nous n'avons pas qu'un seul fil à vendre. Une même information apparaît sur le fil général, mais elle est souvent déclinée en vidéo, en photo et nécessite presque toujours un éclairage économique. C'est vrai aussi bien pour un éventuel attentat sur Bill Clinton que pour un défilé de mode ou l'accident du Concorde.

« Quelle est la viabilité des agences qui ne vivent qu'avec un fil général ?

« Beaucoup de gouvernements ont intérêt à maintenir une agence pour la gloire de leur pays, pour avoir une oreille amicale quand il est important de donner leur propre version des faits. Certaines de ces agences ne sont pas viables d'un point de vue strictement économique, mais tout le monde ne doit pas pour autant fonctionner à l'anglo-saxonne.

« Quel est votre sentiment sur l'Agence France Presse ?

« J'ai un respect éditorial pour ce qu'ils font, aussi bien les dépêches que les photos. On ne les voit pas vraiment comme des concurrents dans l'arène mondiale, mais l'AFP est certainement importante en France. Il faut leur demander quel but ils poursuivent. Les administrateurs sont les clients. La tentation est donc importante de fixer des prix d'abonnements qui servent les journaux et non pas strictement l'entreprise. Au même titre, il doit être difficile d'investir suffisamment dans l'agence. A mon avis, l'AFP n'aurait pas failli en ne créant pas les mêmes bénéfices que Reuters. Il existe différents buts possibles et valables, qui ne sont pas seulement ceux de nos actionnaires. »

Propos recueillis par Nicole Vulser

VALEURS EUROPÉENNES

● Après avoir abandonné jusqu'à 8,8 % en cours de séance, l'action **Deutsche Bank** a terminé la séance, mercredi 11 octobre, en baisse de 6,95 %, à 85,70 euros. La première banque allemande souffre actuellement de rumeurs persistantes sur une créance douteuse de 1 milliard de dollars qui pèserait sur ses comptes.

● L'action **BASF** a reculé, mercredi, de 1,11 %, à 41,69 euros. Le groupe a accepté mardi de payer près de 82 millions de dollars (94,3 millions d'euros) de dédommagements à des plaignants américains qui l'accusent d'entente avec d'autres entreprises sur le prix de vitamines. Six fabricants de vitamines devront verser au total 255 millions de dollars.

● Le groupe international de réservations de voyages **Amadeus** a chuté de 8,85 %, à 8,55 euros, à la Bourse de Madrid, mercredi. Il a annoncé un accord avec British Telecom pour la création d'un portail de réservations de voyages destiné aux pays d'Asie et du Pacifique.

● Les valeurs italiennes des télécommunications, des nouvelles technologies et des médias ont, comme leurs homologues européennes, une nouvelle fois réagi à la chute de l'indice américain du Nasdaq. **Telecom Italia** a abandonné 3,51 %, à 11,54 euros. Sa filiale de téléphonie mobile **TIM** a fini sur une perte de 4,61 %, à 8,73 euros.

12/10 11h02

Code pays	Cours en euros	% Var. 11/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR SE	23,61
BASF AG BE*	41,70	+ 0,72
BMW DE*	39,20	+ 0,77
CONTINENTAL AG DE*	17,95	- 0,28
DAIMLERCHRYSLER DE*	53,20	+ 0,95
FIAT IT*	26	+ 0,27
FIAT PRIV. IT*	16,85	- 1,17
MICHELIN FR*	31,67	+ 1,34
PEUGEOT FR*	210,30	+ 1,35
PIRELLI SPA IT*	3,41	+ 1,19
DR ING PORSCHE DE*	3825	- 1,80
RENAULT FR*	49,65	+ 1,33
VALEO FR*	46,89	- 0,09
VOLKSWAGEN DE*	55,50	+ 0,91
► DJ E STOXX AUTO P	227,53	+ 0,61

BANQUES

ABBEY NATIONAL GB	14,16	+ 2,67
ABN AMRO HOLDIN NL*	24,70	+ 1,56
ALL & LEICS GB	8,96	- 0,56
ALLIED IRISH BA GB	19,77	- 0,17
ALPHA BANK GR	41,24	- 2,10
B PINTO MAYOR R PT*	26,55
BANK AUSTRIA AG AT*	61,75	+ 1,15
BANK OF IRELAND GB	13,49	+ 0,63
BANK OF PIREAUS GR	18,22	- 2,60
BK OF SCOTLAND GB	9,99	+ 3,11
BANKINTER R ES*	43,10
BARCLAYS PLC GB	28,85	+ 2,99
BAHR.HYPO-ULVER DE*	63,20	+ 1,12
BCA AG.MANTOVAN IT*	9,50
BCA FIDEURAM IT*	17,48	+ 1,92
BCA INTESA IT*	4,63	+ 0,22
BCA LOMBARDA IT*	9,89	+ 0,71
MONTE PASCHI SI IT*	4,46	- 3,04
BCA P.BERG.-CV IT*	19,74	- 0,75
BCA P.MILANO IT*	6,89	- 1,15
B.P.VERONA E S. IT*	12,75	+ 1,59
BCA ROMA IT*	1,20
BBVA R ES*	15,95
ESPIRITO SANTO PT*	18	- 0,39
BCO POPULAR ESP ES*	35
BCP R PT*	5,91
BIPOP CARIRE IT*	8,97	+ 1,24
BNL IT*	3,77	+ 1,62
BNP PARIBAS FR*	92,35	+ 3,76
BSCH R ES*	11,60
CHRISTIANIA BK NO	5,95
COMIT IT*	6,52	+ 0,15
COMM.BANK OF GR GR	52,47	- 0,47
COMMERZBANK DE*	32,65	- 1,06
CREDIT LYONNAIS FR*	40,51	+ 1,91
DANSKE BANK DK	165,14
DNB HOLDING -A NO	4,81	- 0,26
DEUTSCHE BANK N DE*	88,75	+ 3,20
DEXIA BE*	172	- 0,75
DRESDNER BANK N DE*	46,15	+ 0,87
EFG EUROBK ERGA GR	31,38	- 1,48
ERSTE BANK AT*	45,75	- 0,54
FOERENIGSSB A SE	15,08	- 0,38
HALIFAX GROUP GB	8,65	+ 3,20
HSBC HLDG GB	15,52	+ 1,76
IKB DE*	15,80	- 1,25
KBC BANCASSURAN BE*	47,70	+ 0,63
LLOYDS TSB GB	10,56	+ 2,44
NAT BANK GREECE GR	43,72	- 1,26
NATEXIS BQ POP. FR*	92,55	+ 0,38
NORDIC BALTIC H SE	7,83
NORDIC BALTIC H DK	9,06
ROLO BANCA 1473 IT*	20	- 1,09
ROYAL BK SCOTL GB	22,44	+ 3,08
S-E-BANKEN -A SE	12,65
SAN PAOLO IMI IT*	17,07	+ 2,03
STANDARD CHARTER GB	15,75	+ 4,10
ST GENERAL-A FR*	58,35	+ 3,73
SV HANDBK -A SE	17,58
SWEDISH MATCH SE	3,53	+ 1,33
UBS N CH	145,11	+ 2,69
UNICREDITO ITAL IT*	5,59	+ 0,90
UNIDANMARK -A DK	85,93
► DJ E STOXX BANK P	332,91	+ 1,28

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA ES*	9,10
ACERINOX R ES*	30,70
ALUMINIUM GREEK GR	44,19	- 1,25
ANGLO AMERICAN GB	59,08	- 0,09
ASSIDOMAEN AB SE	17,17	+ 0,68
BEKAERT BE*	46,51	+ 1,11
BILLITON GB	4,14	+ 0,41
BOEHLER-UDDEHOL AT*	34,60	+ 1,44
BUNZL PLC GB	6,33	- 0,26
CORUS GROUP GB	0,89	+ 1,92
ELVAL GR	3,98	- 3,57
ISPAT INTERNATI NL*	5,55	+ 3,74
JOHNSON MATTHEY GB	15,99	+ 0,21
MAYR-MELNHOF KA AT*	42,51	- 0,91
METSAE-SERLA -B FI*	7,10
HOLMEN -B SE	26,40	- 1,09
OUTOKUMPU FI*	7,50	- 0,66
PECHINEY-A FR*	43,46	+ 0,25
RAUTARUUKKI K FI*	3,70	+ 0,54
RIO TINTO GB	16,61	+ 0,61
SIDENOR GR	4,42	- 0,66
SILVER & BARYTE GR	33	- 0,80
SMURFIT JEFFERS GB	1,98
STORA ENSO -A FI*	9,50
STORA ENSO -R FI*	9,60	+ 0,31
SVENSKA CELLULO SE	20,83	+ 1,99
THYSSENKRUPP DE*	14,24	- 0,42
UNION MINIERE BE*	38,90	+ 0,67
UPM-KYMMENE COR FI*	28,50	+ 0,18
USINOR FR*	10,83	- 0,09
VIOHALCO GR	12,64	+ 1,30
VOEST-ALPINE ST AT*	25,61	+ 2,81
► DJ E STOXX BASI P	150,75	+ 0,07

CHIMIE

AIR LIQUIDE FR*	130,50	+ 0,46
AKZO NOBEL NV NL*	51,75	+ 0,39
BASF AG DE*	41,70	+ 0,72
BAYER AG DE*	44,75	- 0,56
BOC GROUP PLC GB	14,71	- 1,13

CELANESE N DE*	20,25	+ 1
CIBA SPEC CHEM CH	64,40	+ 0,10
CLARIANT N CH	330,93	+ 0,10
DEGUSSA-HUELS DE*	30,30	+ 1,17
DSM NL*	32,89	+ 0,37
EMS-CHEM HOLD A CH	4666,09	- 0,21
GE	6,32	+ 0,53
KEMIRA FI*	5,89
LAPORTE GB	8,41	- 0,59
LONZA GRP N CH	553,31	- 0,12
NORSK HYDRO NO	48,56	+ 0,26
RHODIA FR*	12,52	+ 2,20
SOLVAY BE*	66,70	+ 0,76
TESSENDERLO CHE BE*	35,57	+ 0,48
► DJ E STOXX CHEM P	352,41	- 0,14

CONGLOMÉRATS

D'IETTEREN SA BE*	251,70	+ 0,72
AZEO FR*	69,20	+ 1,76
GBL BE*	257,60	+ 0,04
GEVAERT BE*	48,20	+ 0,84
INCHCAPE GB	4,61
MYTILINEOS GR	14,14	- 1,13
UNAXIS HLDG N CH	299,16	+ 0,48
ORKLA NO	20,75	- 0,59
SONAE SGPS PT*	1,55	+ 3,33
TOMKINS GB	2,92	+ 5,45
► DJ E STOXX CONG P	329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

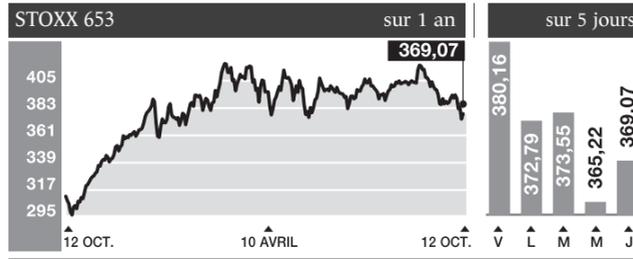
ATLANTIC TELECO GB	3,23	+ 2,66
EIRCOM IR*	2,83	+ 0,35
BRITISH TELECOM GB	11,85	+ 1,43
CABLE & WIRELES GB	14,68	+ 1,39
DEUTSCHE TELEKO DE*	37,35	+ 1,77
E.BISCOM IT*	142,95	+ 4,57
EIRCOM IE	2,83	+ 0,35
ELISA COMMUNICA IE	30,40	- 2,25
ENERGIS GB	7,02	+ 6,08
EQUANT NV DE*	38,50	- 1,28
EUROPOLITAN HLD SE	9,69	+ 2,45
FRANCE TELECOM FR*	98,10	+ 1,98
HELLENIC TELE (GR	20,83	- 1,05
HEL.TELEPH E FI*	102,60
KINGSTON COM GB	5,73	+ 4,59
KONINKLIJKE KPN NL*	22,40	- 1,32
LIBERTEL NV NL*	12,10	+ 0,83
MANNESMANN N DE*	153	+ 0,33
MOBILCOM DE*	64,13	- 1,34
PANAFON HELLENI GR	10,02	- 4,23
PORTUGAL TELECO PT*	11,20	+ 1,82
SONERA FI*	23,15	- 3,14
SWISSCOM N CH	258,12	+ 0,13
TELE DANMARK -B DK	64,04	+ 1,49
TELECEL PT*	12,20	+ 3,74
TELECOM ITALIA IT*	11,73	+ 1,65
TELECOM ITALIA IT*	6,01	+ 0,33
TELIA SE	6,27	+ 0,93
T.I.M. IT*	8,85	+ 1,37
TISCALI IT*	32,20	+ 4,55
VERSATEL TELECO NL*	20,60	+ 3
VOADAFONE GROUP GB	4,02	+ 2,13
► DJ E STOXX TCOM P	778,47	+ 0,80

CONSTRUCTION

ACCIONA ES*	38,15
ACS ES*	25,25
AKTOR SA GR	8,43	+ 1,42
UPONOR -A FI*	19,50
AUMAR R ES*	18,76
ACESA R ES*	9,17
BLUE CIRCLE IND GB	6,79	+ 1,50
BOUYGUES FR*	47,87	+ 1,85
BBP GB	3,77
BRISA AUTO-ESTR PT*	9,41	+ 1,18
BUZZI UNICEM IT*	8,82	+ 0,23
CRH PLC GB	28,43	- 0,47
CIMPOR R PT*	25,78	+ 0,39
COLAS FR*	50,90	+ 1,80
GRUPO DRAGADOS ES*	9,40
FCC ES*	19,22
GROUPE GTM FR*	135,20	- 3,22
GRUPO FERROVIAL ES*	5,47
HANSON PLC GB	1,33
HEIDELBERGER ZE DE*	56,30	- 0,88
HELLTECHNODOR GR	18,15	- 4,05
HERACLES GENL R GR	16,69	- 2,50
Hochtief Essen DE*	22	- 4,35
HOLDERBANK FINA CH	1135,75	+ 0,94
IMERYS FR*	111,90	+ 0,36
ITALCEMENTI IT*	8,92	+ 1,36
LAFARGE FR*	76	+ 2,56
MICHANIKI REG. GR	6,22	- 1,40
PILKINGTON PLC GB	1,29	+ 1,32
RMC GROUP PLC GB	9,68	- 0,34
SAINT GOBAIN FR*	146,70	+ 1,17
SKANSKA -B SE	39,68	+ 0,29
TAYLOR WOODROW GB	2,50
TECHNIP FR*	156,30	+ 0,84
TITAN CEMENT RE GR	40,51	- 0,22
WIENERB BAUSTOF GB	23,75	- 0,67
WILLIAMS GB	5,38	+ 0,31
► DJ E STOXX CNST P	206,76	+ 0,98

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR FR*	42	+ 2,44
ADIDAS-SALOMON DE*	62,50	+ 0,64
AGFA-GEVAERT BE*	27
AIR FRANCE FR*	19,90	- 0,05
AIRTOURS PLC GB	3,49	+ 1,46
ALITALIA IT*	1,99	+ 1,02
AUSTRIAN AIRLIN AT	12	- 2,04
AUTOGRIFF IT*	13	- 0,69
BANG & OLUFSEN DK	60,15	+ 0,90
BENETTON GROUP IT*	2,14	- 0,93
BRITISH AIRWAYS GB	4,89	- 1,68
BULGARI IT*	14,09	+ 1
CHRISTIAN DIOR FR*	61,60	+ 2,41
CLUB MED. FR*	103,50	+ 0,49
DT.LUFTHANSA N DE*	22,50	+ 1,35
ELECTROLUX -B SE	13,58	+ 0,86
EM.TV & MERCHAN DE*	40	+ 2,83
EMI GROUP GB	8,51	+ 0,99
EURO DISNEY FR*	0,54	+ 1,89
GRANADA COMPASS GB	10,20	- 0,98
HERMES INTL FR*	160	+ 1,78
HPI IT*	1,28	+ 3,23



KLM NL*	19,80	- 1,74
HILTON GROUP GB	3,28	+ 0,51
LMVH FR*	84,55	+ 2,86
MEDION DE*	102,90	+ 0,88
MOULINEUX FR*	3,90	+ 0,52
PERSIMMON PLC GB	3,20	- 1,55
ROY.PHILIPS ELE NL*	41,03	+ 2,58
PREUSSAG AG DE*	34,10	+ 2,10
RANK GROUP GB	2,71	- 0,61
RYANAIR HLDGS IE	9,29	+ 1,53
SAIRGROUP N CH	162,49	- 1,01
SAS DANMARK A/S DK	9,10	- 0,29
SEB FR*	60,35	+ 5,60
SODEXHO ALLIANC FR*	178,40	+ 1,71
TELE PIZZA ES*	4,84
THE SWATCH GRP CH	1596,40	- 1,15
THE SWATCH GRP CH	328,28	- 1,20
THOMSON MULTIME PA	49,35	+ 2,81
WWW.UK UNITS IR*	1,36
WILSON BOWDEN GB	9,89	- 1,17
WM-DATA -B SE	5,02	+ 4,59
WOLFORD AG AT*	26,19
► DJ E STOXX CYC GO P	165,78	+ 2,18

PHARMACIE

ACTELION N CH	502,35	+ 0,66
ALTANA AG DE*	120,50	+ 3,88
ASTRAZENECA GB	59,48	+ 1,02
AVENTIS FR*	81,35	+ 0,37
BB BIOTECH CH	1217,82	+ 2,22
CELLTECH GROUP GB	21,30	+ 0,79
ELAN CORP IE	38,44
ESSILOR INTL FR*	265,60	- 4,12
FRESENIUS MED C DE*	95,50	- 0,73

VALEURS FRANCE

L'action LVMH gagnait 2,19 %, à 84 euros, en début de séance jeudi 12 octobre, à la suite d'un chiffre d'affaires en hausse de 35 % au troisième trimestre, à 2,862 milliards d'euros.

L'action Valeo reculait de 1,68 %, à 46,14 euros, jeudi matin. Le président de Delphi a affirmé qu'il ne négocierait pas avec le groupe français d'équipement automobile, mettant un terme aux rumeurs de marché.

Le titre Air France céda 0,25 %, à 19,86 euros, malgré l'annonce d'une hausse de 10,5 % de son trafic passagers en septembre.

Essilor, qui reculait en Bourse de 1,81 %, à 272 euros, a annoncé que Saint-Gobain, qui détient 32 % de son capital, céderait environ 22 % de ses titres sur le marché. Il vendra un maximum de 10 % du capital à Essilor, qui annulera par la suite les titres rachetés.

Le titre Pernod Ricard perdait 0,28 %, à 54 euros. Le groupe envisage de céder sa filiale de préparation aux fruits, Sias-MPA, afin de financer l'éventuelle acquisition d'une partie des spiritueux de Seagram.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 12 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE G, AIR LIQUIDE with their respective prices and changes.

Main market data table listing various companies like ALCATEL, ALSTOM, ALTRON, ATOS CA, AVENTIS, AXA, AZEQU, BIC, BIL INVESTI, BAZAR HOT, BIS, BNPPARIBAS, BOLLORE, BOLLORE INV, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF, BULLY, BUSINESS OB, B T P (LA CI), BURELLE (LY), CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE-LORR, CARREFOUR, CASINO GUICH, CASINO GUICH, CASTORAMA DU, CEA INDUSTRI, CEGID (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA, CHRISTIAN DI, CIC-ACTIONS, CEMENTS FRAN, CLARINS, CLUB MEDITER, CNP ASSURANC, COFACE, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTRE, CPR, CRED.FON.FRA, CFF.RECYCLIN, CRF.RECYCLIN, CREDIT LYONN, CS COM.ET SY, DAMART, DANONE, DASSAULT-AVI, DASSAULT SYS, DE DIETRICH, DEVEAUX(LY), DEV.R.N-P.CA, DMC (DOLLFUS), DYNACTIION, EFFAGE, ELIOR, ELEC.MADAGAS, ELF AQUITAIN, ENTENIAL(EX), ERAMET, ERADANIA BEG, ESSILOR INTL, ESSO, EULER, EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA, F.F.P. (NY), FINAXA, FIVES-LILLE, FONC.LYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES LAF, GAUMONT, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMAT, GRANDVISION, GROUPE ANDRE, GROUPE GASCO, GR.ZANNIER, GROUPE GTM, GROUPE PARTO, GUYENNE GASC, HAVAS ADVERT, IMES(EXIM), IMMOBANQUE, IMMEUBLES DE, INFOGRAMES E, IM.MARSEILLA, INGENICO, ISIS, KAUFMANN ET B, KLEPPIERRE, LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEGRAND (CIE), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUS, LIBERTY SURF, LICINDUS, L'OREAL, LOUVER, LVMH MOET HE, MARINE WENDE, MICHAELI, MICHELIN, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BO P, NEOPOST, NORBERT DENT, NORD-EST, NRJ GROUP, OBERTHUR CAR, OLIPAR, OXYG.EXT-ORI, OXYGEN, PECHINEY ACT, PECHINEY B P, PENAUILLIE PO, PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PSB INDUSTRI, PUBLICIS GR.

Continuation of market data table listing companies like Remy Coindre, Renault, Renauld, Rhodia, Rochette (LA), Royal Canin, Rougier (NY), Rue Imperial, Saide (NY), Sagem SA, Sagem Adp, Saint-Gobain, Salvépar (NY), Sanofi Synth, Schneider El, Scor, Seita, Selectibail, Sidel, Silic CA, Simco, Skis Rossign, Societe Gene, Sodexho Alli, Sogepar (FI), Sommer Allib, Sophia, Sopra, Spir Communi, Sr Teleperfo, Studio Canal, Sucr.Pitahvi, Suez Lyon.De, Taittinger, Tfi, Technip, Thomson-Csf, Thomson Mult, Total Fine E, Transciciel, Ubi Soft Ent, Unibail, Usinor, Usinor, Valeo, Vallourec, Via Banque, Vicat, Vinci, Vvendi, Vvendi Envi, Wanadoo, Worms (Ex.S), Zodiac.

Table of international market data with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Compensation (1). Includes companies like Adecco, American Exp, Amvescap Exp, Anglogold Lt, A.T.T., Barrick Gold, Colgate Pal, Crown Cork O, De Beers #, Diago Plc, Dow Chemical, Du Pont Nemo, Echo Bay Min, Electrolux, Elf Gabor, Ericsson #, Ford Motor #, General Elec, General Moto, Gold Fields, Harmony Gold, Hitachi #, Hsb Holding, I.B.M., Ito Yokado #, I.T.T. Indus., Kingfisher P, Matsushita, Mc Donald's, Merck And Co, Mitsubishi C, Nitsuba Sa, Norsk Hydro, Pfizer Inc, Philip Morris, Procter Gamb, Rti Tinto Pl, Schlumberger, Segar Enterpr, Sema Group #, Shell Transp, Sony Corp #, T.D.K., Toshiya #, United Techno, Zambia Coppe.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 11 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of new market data listing companies like Abel Guillem, Ab Soft, Access Comm, Adl Partner, Algorigel, Cross System, Croy #, Cynetworks, Cyberdeck #, Cyber Pres.P, Cybersearch, Cyran #, Dalet #, Datatronic #, Desk #, Desk Bs 98 #, Devoteam #, Dms #, D Interactiv, Didos #, Durand Alliz, Durand Duboi, Durand Bs 00 #, Effik #, Effe #, Emmejce 1/, Esi Group, Esker #, Eurofins Sci, Eurocarco S, Europstat #, Fimatex #, Fi System #, Fi System Bs, Floreane Med, Gameloft Com, Gaudriot #, Genexis #, Genesys #, Genesys B500 #, Genset #, Gl Trade #, Guillemot #, Gyanor Acti, Hf Company #, High Co #, Highwave Opt #, Himalaya.

Continuation of new market data table listing companies like Coheris Atix, Coil, Cion Et Sys, Consodata #, Consors Fran, Cross System, Croy #, Cynetworks, Cyberdeck #, Cyber Pres.P, Cybersearch, Cyran #, Dalet #, Datatronic #, Desk #, Desk Bs 98 #, Devoteam #, Dms #, D Interactiv, Didos #, Durand Alliz, Durand Duboi, Durand Bs 00 #, Effik #, Effe #, Emmejce 1/, Esi Group, Esker #, Eurofins Sci, Eurocarco S, Europstat #, Fimatex #, Fi System #, Fi System Bs, Floreane Med, Gameloft Com, Gaudriot #, Genexis #, Genesys #, Genesys B500 #, Genset #, Gl Trade #, Guillemot #, Gyanor Acti, Hf Company #, High Co #, Highwave Opt #, Himalaya.

Actionnaires de Hurel-Dubois
Profitez de la garantie de cours de 175 € par action pour apportez vos titres à Etablissements Vallaroché, filiale à 100 % de Snecma, et réalisez une prime exceptionnelle.
jusqu'au 22 novembre
Un communiqué approuvé par la COB est disponible au 09 N°Vert 0 800 50 40 40

Table of market data listing companies like Net25 #, Netgem #, Netvalue #, Neurones #, Nicox #, Olitec #, Optima Direc, Optims #, Oxis Intl Rg, Perfect Tech #, Phe Sys.Ne, Picogia #, Prosodie #, Prosodie Bs, Prologue Sof #, Proxidis #, Qualiflow #, Quantel #, Rzi Sante #, Recif #, Reponse #, Regina Ruben #, Riber #, Rigiflex Int, Saveurs De F #, Guillemot Bs #, Sil Trade #, Silcomp #, Siticom Grou #, Soft Compu #, Soi Tec Sil #, Soi Tec Bs 0 #, Soli #, Staci #, Stelax #, Synelec #, Systran #, Systran #, Tete Des Les #, Thermoact I #, Tttus Intera #, Tttus Inter #, Tttus Inter #, Tttus Inter #.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 12 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data listing companies like Altedia #, Arkopharma #, Cnim Ca #, Finacor #, Gfi Industri #, Laurent-Perr #, M6-Metr.Tv A #, Hermes Intl #, Rallye (Ly) #, Manitou #, Alent (Svn) #, April S.A.#, Beneteau Ca #, Steria Group #, Pinguey Hau #, Union Fin.Fr #, Cecedim #, Binatis(Ex.L) #, Arko Group #, Marionnaud P #, Rodriguez Gr #, Pierre Vaccan #, Expand Sa #, Ca Paris I #, Jet Multiméd #, Finifin #, Lecra Syst #, Dane-Elec Me #, Solgeri #, Seche Enviro #, Aubay #, Groupe J.C.D.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 11 octobre

Table of SICAV and FCP data listing companies like AGIPI, AGIPI Ambition (AXA), AGIPI Actions (AXA), BNP Paribas, BNP Moné Court Terme, BNP Moné Placement C, BNP Moné Placement D, BNP Moné Trésorerie, BNP Oblig. CT, BNP Oblig. LT, BNP Oblig. MT C, BNP Oblig. MT D, BNP Oblig. Spreads, BNP Oblig. Trésor, Fonds communs de placements, Banque Populaire Asset Management, CDC Asset Management, Multi-Promoteurs, Nord Sud Dévelop. C, Nord Sud Dévelop. D, Caisse d'Épargne, Écur. 1,2,3., Futur, Écur. Act. Fut.D, Écur. Actions Euro, Écur. Capitalisation C, Écur. Dynamique+ D.Pea, Écur. Énergie D.Pea, Écur. Expansion C, Écur. Expansion Plus C, Écur. Investis. D.Pea, Éc. Monét.C/10 30/11/98.

Continuation of SICAV and FCP data table listing companies like Éc. Monét.D/10 30/11/98, Écur. Oblig. Internat, Écur. Trimestriel D, Éparcourt-Sicav D, Géoptim C, Horizon C, Prévoyance Écur. D, Fonds communs de placements, Écur. Équilibre C, Écur. Prudence C, Écur. Vitalité C, CREDIT AGRICOLE, EUROCO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVARENTE, SLIVINTER, TRILION, Fonds communs de placements, ACTILION DYNAMIQUE C, ACTILION DYNAMIQUE D, ACTILION PEA DYNAMIQUE, ACTILION ÉQUILIBRE C, ACTILION ÉQUILIBRE D, ACTILION PRUDENCE C, ACTILION PRUDENCE D, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, CM EURO PEA, CM EUROPE TECHNOL, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERME, CM OBLIG. MOYEN TERME, CM OBLIG. QUATRE, Fonds communs de placements, LCFE DE ROTHSCHILD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, ST-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD.

Continuation of SICAV and FCP data table listing companies like Cicamonde, Convertic, Eparciv, Eurocic Leaders, Europe Régions, Francis Pierre, Mansuelcic, Oblicic Mondial, Rentaciv, Union Amérique, CREDIT LYONNAIS, ASSET MANAGEMENT, EUROCO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVARENTE, SLIVINTER, TRILION, Fonds communs de placements, ACTILION DYNAMIQUE C, ACTILION DYNAMIQUE D, ACTILION PEA DYNAMIQUE, ACTILION ÉQUILIBRE C, ACTILION ÉQUILIBRE D, ACTILION PRUDENCE C, ACTILION PRUDENCE D, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, CM EURO PEA, CM EUROPE TECHNOL, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERME, CM OBLIG. MOYEN TERME, CM OBLIG. QUATRE, Fonds communs de placements, LCFE DE ROTHSCHILD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, ST-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD.

Table of market data listing companies like Legal & General, STRATÉGIE IND. EUROPE, Fonds communs de placements, Stratégie Cac, Stratégie Indice Usa, www.lapostefinanc.fr, Sicav Info Poste, www.clamdirect.com, ADDILYS C, AMPLITUDE AMÉRIQUE C, AMPLITUDE AMÉRIQUE D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIFIQUE C, AMPLITUDE PACIFIQUE D, ÉLANCIER FRANCE D PEA, ÉLANCIER EURO D PEA, ÉMERGENCE E.POST.D PEA, GÉOBILYS C, GÉOBILYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS DYNAMISME FR C, KALEIS ÉQUILIBRE C, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS SÉRÉNITÉ C, KALEIS SÉRÉNITÉ D, KALEIS TONUS C, LATITUDE C, LATITUDE D, OBLITYS D, PLÉNITUDE D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE SI, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, REVENUS TRIMESTR. D, THÉSORA C, THÉSORA D, TRÉSORSY C, SOLSTICE D, Fonds communs de placements, POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, POSTE PREMIÈRE 8 ANS C, POSTE PREMIÈRE 8 ANS D, SG ASSET MANAGEMENT, Servier vocal, CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CONVERTIS C, INTEROBLIG C.

Table of market data listing companies like Intersélection Fr. D, Sélect Défensif C, Sélect Dynamique C, Sélect Équilibre 2, Sg France Opport. C, Sg France Opport. D, Socofrance C, Socofrance D, Socoblag C, Socopargne D, Socopea Europe, Socinger C, Fonds communs de placements, DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER, DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC PEA EUROPE, DÉCLIC SOGENFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE C, Livret B. Inv.D PEA, Multi-Promoteurs, Nord Sud Dévelop. C, Nord Sud Dévelop. D, Caisse d'Épargne, Écur. 1,2,3., Futur, Écur. Act. Fut.D, Écur. Actions Euro, Écur. Capitalisation C, Écur. Dynamique+ D.Pea, Écur. Énergie D.Pea, Écur. Expansion C, Écur. Expansion Plus C, Écur. Investis. D.Pea, Éc. Monét.C/10 30/11/98.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 ou 5/99.

SCIENCES Les mouvements collectifs, apparemment très coordonnés, des vols d'oiseaux ont, pendant longtemps, constitué une énigme. ● LA RECONSTITUTION sur

ordinateur de ces déplacements a permis, dans les années 80, de montrer que la simple interaction entre les individus immédiatement voisins suffit à créer le mouvement d'en-

semble. ● CE PHÉNOMÈNE obéit à des lois que l'on retrouve en physique, les « transitions de phase », qui, par exemple, caractérisent les modifications d'état magnétique du

fer ou la prise en glace de l'eau ● L'APPLICATION de ces règles à la modélisation du comportement des foules – en temps normal ou en cas de panique – ou de la circulation des

voitures permet d'étudier la disposition des voies de circulation, la gestion du trafic et l'emplacement idéal des issues de secours des bâtiments publics.

Quand l'ordinateur étudie les foules ou les vols d'étourneaux

L'informatique a permis de percer le secret des mouvements collectifs, celui des piétons comme celui des oiseaux et des bactéries. Ces études ont mis en évidence des règles simples aux applications nombreuses en matière d'urbanisme et de circulation routière

S'IL EST possible de simuler sur ordinateur les déplacements des animaux en groupe, certains spécialistes des sciences humaines estiment que les schémas du comportement de l'homme mettent en jeu de nombreux facteurs psychologiques subtils, trop complexes pour entrer dans des modèles mathématiques. Il semble, pourtant, que bien des aspects du comportement des piétons peuvent être repris dans des modèles qui ne prennent en compte que quelques hypothèses de base

Dans le modèle de Helbing et Molnar, les points colorés qui représentent les personnes obéissant à ces lois peuvent présenter un comportement d'un réalisme stupéfiant. Ainsi, lorsque deux groupes avancent dans des directions opposées le long d'un passage encombré, ils se mettront automatiquement en file indienne et se croiseront exactement de la même façon que le font les passants dans la vie réelle.

UN RÉALISME STUPÉFIANT

Rien dans le modèle ne leur suggère de marcher les uns derrière les autres. Ce comportement naît spontanément des règles cachées qui président aux déplacements de chaque individu. L'observation des simulations est impressionnante : les points de

couleur semblent presque acquérir une personnalité. L'un cherche à fendre désespérément la foule, l'autre évite l'obstacle, se faufile et passe sans effort.

En 1997, les deux chercheurs allemands ont découvert que leurs piétons ouvrent aussi des voies dans les espaces libres, exactement comme le font les véritables marcheurs à travers les parcs. Même lorsque des chemins existent au milieu des pelouses, les gens ne les empruntent pas toujours, trouvant plus commode de prendre des raccourcis. S'il existe nombre d'itinéraires et de trajets possibles dans l'espace, certains s'imposent « naturellement » par le passage répété des passants.

L'équipe de Helbing a démontré que le tracé de ces itinéraires est le résultat d'un compromis. Les chercheurs cherchent la voie la plus di-

recte, mais ils sont également attirés par les traces de ceux qui les ont précédés. Simuler la façon dont ces trajets évoluent peut aider les urbanistes et les paysagistes à organiser au mieux la circulation, au lieu de s'obstiner à imposer aux piétons des cheminements dont ils ne veulent pas. Soucieux de pousser plus loin l'application de ses travaux, Dirk Helbing s'est associé avec Tamas Vicsek et Illés Farkas en Hongrie pour tenter de reproduire le comportement d'une foule prise de panique, particulièrement difficile à prendre en compte pour les architectes et les ingénieurs chargés de concevoir les sorties de secours des bâtiments et espaces publics. Une foule qui s'écoule tranquillement dans des circonstances normales peut faire un usage beaucoup moins efficace des points de sortie en cas de panique.

C'est ainsi, par exemple, que 492 douze personnes ont péri en 1942 dans l'incendie d'une boîte de nuit, le Coconut Grove, à Boston : les portes, qui s'ouvraient vers l'intérieur, sont restées fermées sous la pression de la foule affolée.

PRÉVOIR L'IMPRÉVU

Chaque année, la liste s'allonge des décès imputables à la panique et aux écrasements dans les stades. Des gens sont piétinés dans les concerts de rock lors de la ruée vers les meilleures places. Des simulations de ces phénomènes peuvent aider les ingénieurs à prévoir l'imprévu.

L'équipe de Helbing a utilisé le modèle du déplacement des piétons comme point de départ, mais en y ajoutant un élément essentiel. D'ordinaire, les passants évitent le contact physique avec leurs voisins.

En cas de panique, en revanche, leur seul objectif est de fuir et ils se ruent les uns sur les autres. Certains, au contraire, resteront pétrifiés et opposeront une résistance dans la cohue.

Les chercheurs ont rempli une pièce de personnes virtuelles et leur ont donné le « désir » d'aller vers une sortie unique à une certaine vitesse. Ils ont découvert que, si cette vitesse moyenne est inférieure à une valeur donnée (un mètre et demi par seconde environ, soit l'allure de la marche normale), les gens sortent de façon courtoise et efficace, en s'égrenant régulièrement. Mais, quand la vitesse augmente, la foule passe, de manière impressionnante, à l'état de panique. Chacun se précipite alors, en bousculant les autres. Poussés vers l'avant, ceux qui se trouvent près de la porte ne peuvent pas faire marche arrière. Le point d'issue s'engorge et la foule n'en sort plus que par vagues sporadiques. Plus la vitesse des individus augmente, plus la pièce met du temps à se vider ; un processus mortifère en cas d'incendie.

Helbing et son équipe ont simulé les situations qui pourraient se produire si, dans une boîte de nuit obscurcie par la fumée, les gens ne pouvaient même plus voir les sorties de secours. Ils donnent alors deux options à leurs sujets virtuels : chercher chacun les issues au hasard, ou suivre les autres dans l'espoir qu'ils l'y mèneront. Ils ont montré ainsi qu'un peu d'esprit grégaire peut être une bonne chose : il aide à trouver la sortie que d'autres ont repérée. Mais, plus prononcé, il conduira presque tout le monde vers une même porte. Les gens s'agglutineront ainsi autour d'un point unique, et d'autres issues, restées libres, ne seront pas détectées.

Les chercheurs espèrent que leur modèle évitera aux ingénieurs chargés de concevoir des itinéraires de secours l'erreur grossière de croire que ces derniers seront toujours utilisés de façon rationnelle.

Ph. Ba.

Philip Ball

La « conscience communautaire » des bactéries et des atomes de fer

DANS LE FILM *Batman, le défi*, une horde de chauves-souris descend en piqué sur une foule qu'elle terrorise. Ces images virtuelles très réalistes doivent beaucoup aux recherches sur la physique des mouvements collectifs et peu aux biologistes de terrain. Jamais ils n'ont réussi à percer l'énigme du vol en formation des oiseaux, des abeilles ou des chauves-souris, dont la coordination des trajectoires semble être le résultat d'un accord unanime et instantané. Pour l'expliquer, un chercheur audacieux a, en 1931, avancé l'idée que les oiseaux communiquaient par transmission de pensée... Depuis dix ans, les physiciens et les informaticiens ont montré qu'il n'était nul besoin de faire appel aux miracles pour expliquer ces comportements grégaires.

Dans les années 1980, Craig Reynolds, logisticien de la société californienne Symbolics, a passé ses pauses repas à admirer les rassemblements d'étourneaux dans le cimetière voisin de la firme. Jamais il n'a pu identifier chez ces oiseaux un « chef » que les autres auraient suivi. Persuadé que tous obéissaient à des règles de comportement simples, il a conçu, en 1987, un programme informatique reproduisant ce comportement chez des oiseaux virtuels, les « boîds ».

Reynolds leur a imposé trois règles de conduite exigeant de l'individu qu'il réagisse uniquement à ce qui se passe à côté de lui : régler sa

vitesse sur celle de ses voisins ; s'orienter vers le centre du groupe ; éviter les collisions. Rien dans ce programme n'oblige les boîds à agir comme un tout. Les oiseaux situés d'un côté du groupe ne prêtent aucune attention à ceux qui sont à l'opposé. Pourtant, à l'écran, la troupe vire et plonge en masse, comme si tous connaissaient les intentions des autres.

TRANSITIONS DE PHASE

Ce type de mouvement collectif n'est pas inconnu des physiciens. Un phénomène semblable se produit quand un liquide gèle, ou quand une pièce de fer chauffée se magnétise en refroidissant. Ces brusques changements d'état, baptisés transitions de phase, relèvent également d'une apparente « conscience communautaire » des atomes et des molécules constitutifs de la substance. S'agissant du fer, chacun des atomes est un petit aimant, qui s'oriente dans une certaine direction un peu comme l'aiguille d'un compas. Au-dessus de 770 degrés Celsius, toutes ces « aiguilles atomiques » se désalignent. Quand la température redescend, elles se réalignent et renforcent leurs champs magnétiques mutuels, ce qui aimante le métal. Et pourtant, pas un atome ne perçoit ce qui se passe au-delà de ses voisins les plus proches. Mais au moment de la température de transition, tous parviennent, on ne sait trop comment, à « s'entendre » collec-

tivement et à s'orienter dans une même direction

Au début des années 1990, les physiciens hongrois Tamas Vicsek et Andras Czirok ont compris le lien qui existait entre les transitions de phase et le comportement de groupe, en travaillant sur la manière dont certaines bactéries organisent leur circulation, comme des automobilistes abordant un rond-point. Les deux hommes ont conçu un modèle simple présentant des ressemblances avec les boîds de Reynolds. ce modèle plus élémentaire stipule que toutes les cellules se déplacent à la même vitesse. S'y ajoute le déplacement erratique de quelques individus que les chercheurs qualifient de « bruit de fond ».

Vicsek et Czirok ont découvert chez leurs bactéries virtuelles un large éventail de comportements, selon le nombre des cellules et la part de l'errance et du mouvement de groupe. Dans certaines conditions, elles se rassemblent en petites formations et se déplacent comme des bandes d'oiseaux lancés à vive allure. Quand le « bruit de fond » est faible, elles finissent par toutes se regrouper. Lorsque il est fort, elles se déplacent un peu au hasard, sans signe d'un mouvement collectif. Le changement entre ces deux états est brutal comme pour le magnétisme du fer ou la prise de l'eau en glace.

Les mathématiques et la psychologie comme outils contre les embouteillages

LA GESTION du trafic routier est l'un des domaines où la simulation sur ordinateur des comportements collectifs est déjà entrée dans une phase d'application opérationnelle. Dès 1992, des physiciens ont proposé un modèle capable de prendre en compte l'ensemble du réseau routier d'une grande ville. Fin 1998, l'Américain Bernardo Huberman (Centre de recherche Xerox de Palo Alto, Californie) et l'Allemand Dirk Helbing (Université de Stuttgart) ont même proposé une formule permettant d'optimiser le trafic en cas de grosse affluence.

Traitant la circulation comme un fluide, à la manière de leur confrères qui étudient les mouvements de foule, les deux chercheurs ont pu mettre en évidence des « états cohérents », favorables à un bon écoulement du flot des voitures. Le phénomène est familier aux gendarmes des autoroutes : à partir d'une certaine densité, les conducteurs éprouvent beaucoup de difficulté

à changer de file pour doubler et l'ensemble des véhicules se comporte comme un « bloc » solide, un train qui évolue avec fluidité, beaucoup mieux que si le trafic était un peu plus clairsemé.

« ÉTAT COHÉRENT »...

Mais cet état privilégié est fragile : si la densité augmente très légèrement, la distance entre les véhicules diminue, les coups de freins se font plus fréquents, la circulation devient heurtée, moins rapide, les bouchons (voire les accrochages) apparaissent. En mettant ce processus en équation, Huberman et Helbing espèrent ouvrir aux responsables la possibilité d'optimiser le trafic, au besoin en y introduisant des véhicules supplémentaire pour atteindre le fameux « état cohérent »...

En France, à l'Institut national de recherche sur les transports et la sécurité (Inrets), Stéphane Espié et son équipe de modélisation et de simulation travaillent depuis

dix ans au perfectionnement de ce genre de modèle. Ils estiment aujourd'hui pouvoir fournir « des évaluations plus objectives qui peuvent parfois se révéler plus fiables » que les analyses purement mathématiques et mécaniques. Leurs études ont notamment permis de créer les outils qui servent à analyser les conséquences d'un changement dans le dessin d'une route ou dans l'équipement d'une voiture.

Leur approche est radicalement différente des études fondées sur le simple comptage des véhicules. « Nous considérons le trafic comme un phénomène résultant des interactions entre des individus et le système routier », explique Stéphane Espié. Pour ce faire, la psychologie du conducteur constitue l'élément central du projet Archisim de l'Inrets, qui s'appuie sur le travail de Farida Saad, membre du laboratoire de psychologie de la conduite. Cette psychologue étudie le comportement de conducteurs en situation réelle en faisant

appel à la vidéo, au relevé de paramètres et à la prise de notes. A la fin d'un trajet, un questionnaire complète les informations recueillies. Elle interroge alors son cobaye sur ses différentes actions afin d'en connaître les raisons.

« Notre objectif est de mieux comprendre les actions et les réactions du conducteur en fonction de différentes situations », précise Stéphane Espié. Pourquoi l'automobiliste décide-t-il de doubler la voiture qui le précède ou de changer de file ? Pourquoi accélère-t-il ou freine-t-il ? L'ensemble des informations collectées permet de construire ce que les chercheurs nomment « un modèle cognitif ». Il s'agit de la mise en équation du comportement d'un être humain au volant d'une automobile plongée dans le trafic. Cet outil doit permettre de comprendre à la fois les différentes stratégies des conducteurs, c'est-à-dire le type de décisions prises en fonction des situations, ainsi que les tactiques qu'ils mettent en œuvre pour les

réaliser. L'obtention de résultats probants permet d'identifier les motivations profondes des conducteurs.

« CINQ CRITÈRES GÉNÉRAUX »

L'Inrets parvient ainsi à dégager des règles générales de comportement. « Le conducteur a tendance à minimiser les relations qu'il entretient avec son environnement », indique Stéphane Espié. Les automobilistes cherchent instinctivement à limiter leur sensation de danger. Lorsqu'ils suivent de près une autre voiture, cette situation « d'interaction forte » les poussera à supprimer la sensation désagréable qu'ils éprouvent en doublant ou en créant une distance de sécurité. « Nous avons défini cinq critères généraux », explique le chercheur. Sans trop dévoiler ses secrets, il cite « la souplesse de conduite, l'expérience, l'habileté par rapport au véhicule, l'habileté vis-à-vis du trafic et le respect de la réglementation ». La répartition statistique de ces paramètres

fournit une « architecture de simulation ». Les chercheurs se trouvent alors en possession d'une population virtuelle de conducteurs qui leur permet de « produire du trafic » sur ordinateur.

L'Institut assure que les tests confirment la validité de son approche. Il montre, ainsi, que certains dispositifs de sécurité comme les airbags ou l'ABS peuvent, parce qu'ils rassurent le conducteur, modifier sa conduite en l'amenant à prendre plus de risques. Même s'il reste perfectible, ce premier modèle artificiel du conducteur permet de lancer des études dans différentes directions.

Michel Alberganti et Jean-Paul Dufour

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize

M'AS-TU VU EN CADAVRE ?

Chaque soir, à 18h00, sur www.lemonde.fr/tardi...



Découvrez en avant-première les aventures de Nestor Burma par Jacques Tardi et Léo Malet

un agenda 2001 à gagner chaque jour du lundi au vendredi

{asuire.com} casterman INTERACTIF

PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2001

Bals 50 et graffiti 80

Entre perfecto et jupes « ballons », chignons bananes et ballerines pointues, Alexander McQueen chez Givenchy, Martine Sitbon et Marc Jacobs chez Vuitton éclairent la nostalgie rock de rouges et de roses néon

SEINS à l'air sous leur chemise ouverte, culotte et talons hauts, les mannequins passent, les *gossips* (pottins) vont bon train. Cachée derrière ses lunettes-masque à verres fumés, l'*aspartam society* des défilés a au moins deux sujets de conversation : à Paris, le mystérieux départ de Joan Buck, la directrice de la rédaction du

au Guggenheim Soho) et Giorgio Armani, qui doit inaugurer la semaine prochaine au Guggenheim uptown sa rétrospective scénographiée par Bob Wilson.

Si l'argent n'a pas d'odeur, il laisse parfois un goût de cendre dans les yeux, là où des millions de francs partent en fumée pour des spec-

niers rideaux de leur caravane pour en faire des jupes... Le champagne, qui était la saison dernière la boisson favorite des nouvelles « belles des jours », ne pétillait plus. La chaîne d'or s'est métamorphosée en gros ceinturon, le lipstick rouge de la plus que parfaite s'efface, destroymania oblige, le teint est beige et les yeux pochés de fards noirs, roses ou bleus. Dans leur camion virtuel, elles boivent cul sec de la bière en canette.

Voilà pour la « rock attitude » et l'allure du dé-chic-été 2001. Au-delà du spectacle, les tendances de fond se dégagent, dans un remix des années 50-60 et des années 80, avec silhouettes étuis et vestes d'homme épaulées, du noir eye-liner aux verts et aux roses fluo de pochette-surprise que l'on retrouvera en version digérée chez Zara, Mango et Diabloss.

L'été 2001 consacre une vision inquiétante de la femme, sorte de fatale néo-punk, tour à tour égypte de manga ou serial-killuse en tenue de combat digne de l'héroïne à deux visages des *Rivières pourpres* de Mathieu Kassovitz. Restent les clichés, images déchirées du Golf Drouot et du Palace, sélection de looks piochés dans le fan-club des Chats sauvages et celui de Ziggy Stardust. Beaucoup de noir, une invasion de kaki...

Les panoplies sont de retour : robes zippées alaisesques, épaules marquées, ceintures en lame de rasoir et chevrons géants chez Véronique Leroy, pardessus noirs, jupes à carreaux fondus comme « taggés » sur les silhouettes mélancoliques de Martine Sitbon, qui bombe ses pardessus aux proportions étroites de motifs « aérosols ». Damiens scintillants, lamés irréguliers à effet « tamponné », une lumière rouge et noire clignote dans une atmosphère de fin de bal, conclue par de belles robes de mousseline aux rayons de strass qui semblent faites pour s'éteindre avec le petit jour. Chez Chloé, où, en coulisses, Paul – le père de la créatrice Stella McCartney – déboule avec ses gardes du corps, l'humeur est chevalinement rock : Bartabas s'invite chez la Reine Mère, avec des chevaux brodés sur des robes de garden-party en crêpe « nuage de lait », des perfectos à manches de blouse victorienne. Les

tacles de plus en plus anachroniques, censés évoquer, entre piétinements et interminables attentes, des gangs de motardes et des *gipsies* du Wisconsin décrochant les der-



Vogue français pour deux mois via une destination inconnue ; à New York, le conflit latent qui opposerait Azzedine Alaïa (dont cinquante robes sont actuellement exposées

Safari chic et rêves de mousseline

PUNAISSÉE dans les coulisses, comme à chaque défilé de Mikael Kors pour Céline, une pancarte indique aux mannequins la démarche à adopter : « La garce est de retour... En route pour un safari, tu emportes dix maillots de bain dans le jet. Tu es sexy, forte, puissante, totalement glamour ». Sur un remix de *Suicide Blond* d'INKS, Carmen, Colette, Danita et les autres tops du moment ont présenté la collection sur le thème du « surplus sexy » devant un parterre d'aficionados de choix (Catherine Deneuve, Virginie Ledoyen, Kristin Scott Thomas). Pull en soie camouflage et short en coton stretch sable, robe safari en crêpe de Chine olive, blouson militaire en crocodile vintage, ceinturon taille basse et lunettes d'officier habillent une femme qui ne voyage pas sans ses porteurs et ses malles. Si la collection consacrée aux basiques de la garde-robe (jupe-tube en jersey stretch noir, débardeur en coton blanc) est moins démonstrative et plus faible

que les précédentes, les imprimés trompe-l'œil qui imitent la corne ou les écailles de tortue pourraient bien avoir le succès des pieds-de-poule et des chevrons de l'hiver auprès des copieurs.

Loin de cette mode pour *material girls*, Emanuel Ungaro a fait défiler une femme-fleur, très inspirée des années 20, sur les sonorités cristallines de Kate Bush. Le couturier, qui pêche parfois par excès d'ornementation, a recentré ici son propos sur des silhouettes au tracé précis, en mouvement autour du corps. La fleur de cuir et d'organza s'agrippe à la hanche ou devient couvre-chef, accrochée à une voilette. Les pétales de soie se fondent à une mousseline chair. Dédicée à la rose, la collection en révèle toutes les nuances, de la douceur d'une mousseline poudrée saumon à la lumière captivante d'un velours dévoré violet, matière chère à la créatrice Martine Sitbon.

Anne-Laure Quilleriet



A gauche, froufrous et volumes années 50 dans la collection d'Alexander McQueen pour Givenchy. Ci-dessus, Marc Jacobs tagge et malmène la toile Monogram de la maison Vuitton, pour qui il a signé une collection très applaudie.

●
Photographies
Joachim Ladefoged
Magnum



jambes altièrres et gainées de jean s'avancent, glorieuses, libérant une énergie et un désir de fête, à peine entravées par les gros zips et les cols un peu trop dégueulants.

« ROSES CAMOUFLAGE »

Chez Givenchy, Alexander McQueen signe une collection dont les couleurs un peu daltoniennes (rouges criards et verts hurlants) ne trahissent jamais son sens des lignes et de la coupe, pardessus à coupe laser, froufrous de gladiatrice rock à chignon banane, chemises

d'homme, grands jupons et microvanity case qui évoquent les années de chrome et de vinyl recoloriées à la *paint box*. Mais c'est Marc Jacobs, chez Louis Vuitton, qui a rafilé tous les applaudissements, avec une collection de synthèse habilement lancée sur tous les « tops », de Gisèle à Zoé et Kate Moss, réapparue, décolorée en blonde et fesse un peu assoupie dans son rôle.

Si les sacs à monogramme graffiti comptent parmi les accessoires les plus laids de toutes les collections, le vêtement qui leur sert de caution s'impose, aux confins du fonctionnel et de la coquetterie : veste de cuir et robe de tulle à « roses camouflage », maille plume de cachemire et soie, jupes « bulles » de taffetas ou de coton *drill* venues signer avec brio la silhouette de la saison, dans un chaud-froid de sable, de kaki et de roses Stabulo Boss, que complètent des ballerines pointues aux couleurs d'un coloriage. On a un peu l'impression de naviguer dans le céderom « Je suis styliste », mais le mélange saharienne et corsaire, comme les robes moulantes en jersey de soie, collent à l'instant de la mode avec bonheur, sans ce côté forcé et ces lacérations sur mesure qui servent d'alibi au jeunisme ambiant.

Laurence Benaim

Dans une atmosphère fin de bal, Martine Sitbon a présenté pardessus aux proportions étroites et robes de mousseline traversées de rayons de strass.



Les rencontres du Journal Le Monde à Aix-en-Provence, c'est sur Muzzik !

Soirée Spéciale : samedi 14 octobre à 21H

Rediffusions :
le 17 à 20H, le 21 à 10H,
le 23 à 16H15, le 26 à 12H.



www.muzzik.net

En perdition, le football anglais se cherche un entraîneur

Battue par l'Allemagne, puis tenue en échec par la Finlande en éliminatoires de la Coupe du monde 2002, l'Angleterre attend l'homme providentiel qui la sortira de la crise

Tenue en échec mercredi 11 octobre à Helsinki par la Finlande (0-0), l'équipe d'Angleterre occupe la dernière place du groupe 9 des éliminatoires de la Coupe du monde de football 2002 et voit ses chances

de qualification s'amoindrir. La défaite à domicile devant l'Allemagne, samedi 7 octobre, et la démission immédiate de Kevin Keegan, l'entraîneur national, ont ouvert une crise profonde au sein du football an-

glais. Faute d'entraîneurs de dimension internationale, celui-ci envisage de faire appel à un technicien étranger. Les noms d'Arsène Wenger, Aimé Jacquet et Jean Tigana ont été cités. Mais c'est tout le sys-

tème de formation anglais qui est remis en cause. Par ailleurs, les Pays-Bas ont été battus à domicile par le Portugal (2-0), et l'Albanie a remporté une victoire « historique » sur la Grèce.

LONDRES

de notre correspondant
« Cherche forte personnalité, expérimentée, enthousiaste et créatrice, prête à affronter ad-



FOOTBALL

versité pour sauver l'équipe nationale en perdition » : pareille petite annonce pourrait être rédigée par la Fédération anglaise de football (FA) après le nouvel échec de l'équipe nationale face à la Finlande (0-0), mercredi 11 octobre à Helsinki, en match comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2002. Ce texte aurait reflété l'attente du royaume, bon dernier aujourd'hui du groupe 9 de ces éliminatoires et confronté au casse-tête du choix d'un nouveau sélectionneur.

Car le navire est privé de capitaine depuis ce funeste après-midi du samedi 7 octobre qui a vu l'équipe d'Angleterre faire ses adieux au vieux stade de Wembley, promis à la destruction, mais surtout perdre face à l'Allemagne (1-0), défaite conduisant à la démission, quelques minutes plus tard, de son entraîneur, Kevin Keegan, symbole de la honte nationale. Face à la Finlande, c'est Howard Wilkinson, directeur technique national, qui a assuré l'intérim.

« Le problème est d'ordre structurel et non pas lié à une question de personne. En Grande-Bretagne, en général, les entraîneurs sont d'anciens joueurs qui n'ont pas la formation intellectuelle, l'intelligence tactique, pour s'imposer au niveau international » : selon John Williams, chercheur au centre d'étude du sport de

l'université de Leicester, cette mauvaise passe sanctionne d'abord le mode anglais de recrutement de l'encadrement. La FA n'exige pas d'expérience professionnelle pour homologuer un entraîneur.

De plus, l'école « anglaise » continue de privilégier les bonnes vieilles vertus chères au football d'Albion, comme la primauté à l'offensive, le jeu collectif, l'engagement physique. Or les clubs les plus performants du championnat misent aujourd'hui sur l'instinct à la continentale, l'utilisation du ballon, la technique ou la finesse d'exécution. Et ces clubs – un comble – sont en majorité dirigés par des « outsiders » soit écossais (Manchester United, Tottenham), soit français (Liverpool, Arsenal), soit italien (Chelsea).

PASSIVITÉ

Cette réussite d'entraîneurs venus d'ailleurs n'a pas échappé à la FA. Dirigée depuis peu par un jeune directeur exécutif, la fédération envisage, le cas échéant, de faire appel à un manager étranger pour succéder à Kevin Keegan, même si Terry Venables, homme du cru, pourrait offrir une solution « maison ». Parmi les noms de techniciens les plus couramment cités à la suite de la déroute de Wembley figuraient ceux de trois Français. Mais, l'un après l'autre, Arsène Wenger, l'entraîneur d'Arsenal, récemment suspendu pour douze matches pour menaces envers un arbitre, Aimé Jacquet et Jean Tigana, qui fait des miracles à la tête du club de Fulham, ont écarté cette éventualité. La presse, tenue pour responsable du départ de quatre entraîneurs en cinq années, est

accusée de déstabiliser l'équipe nationale. Placés sous la loupe des médias, les joueurs sélectionnés ne cessent de défrayer la chronique des faits divers. Les démêlés conjugaux du couple Beckham, les problèmes de drogue d'un Robbie Fowler ou d'alcool de Tony Adams, le racisme des joueurs de Leeds, font couler l'encre. Kevin Keegan s'employait pourtant à cultiver les médias avec une constance bien troublante. Jamais il n'avait refusé une interview, toujours il

trouvait le temps de se livrer aux journalistes. Mal lui en a pris : immensément populaire auprès des chroniqueurs et des supporters, l'ancienne star de Liverpool et de Hambourg n'a jamais trouvé vraiment le temps de penser stratégie sur le terrain.

Autre responsable présumé de cette crise : la City. Inscrits en Bourse, la plupart des clubs anglais de l'élite sont riches. En bons entrepreneurs, leurs dirigeants se soucient d'abord de plaire à leurs actionnaires.

Souvent, les résultats sportifs à court terme l'emportent sur les investissements à long terme, notamment dans le domaine de la formation. Ces considérations commerciales expliquent la forte présence d'étrangers au sein de la Football League, l'équivalent de la D1. Dans les plus grands clubs, les joueurs anglais ont du mal à s'imposer en équipe première face à des stars importées à prix d'or, situation qui pénalise l'équipe nationale.

Le gouvernement, enfin, est montré du doigt pour sa passivité. Il n'existe pas en Angleterre d'organisme de formation des jeunes joueurs, contrairement au centre français de Clairefontaine. Et, vu le succès commercial du championnat anglais de football, qui ne lui laisserait qu'une faible visibilité, la Loterie nationale préfère soutenir financièrement les sports olympiques dans lesquels se distingue la Grande-Bretagne, comme l'athlétisme, l'aviation, le cyclisme.

Marc Roche

Les Pays-Bas battus à domicile par le Portugal

L'Angleterre n'est pas la seule grande nation de football malmenée lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2002. Dans la zone européenne, qui jouait mercredi 11 octobre, les Pays-Bas ne sont pas au mieux. Déjà tenus en échec sur leur terrain par l'Irlande début septembre, ils ont été battus cette fois à domicile par le Portugal. Le Bordelais Pauleto, auteur d'un but et d'une passe décisive, a été le bourreau des Néerlandais. Par ailleurs, l'Italie n'a dû qu'à deux pénalités d'Alessandro Del Piero de battre la Géorgie. Les exploits du jour sont à mettre au crédit de Malte, qui est parvenue à tenir la République tchèque en échec (0-0), et de l'Albanie, qui a remporté une victoire « historique » sur la Grèce (2-0).

Son travail « achevé », Jean-Pierre De Vincenzi s'en va

TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE il a « su anticiper ». C'est au nom de ce principe de précaution que Jean-Pierre De Vincenzi a décidé de quitter ses fonctions d'entraîneur de



BASKET

l'équipe de France masculine de basket-ball, conservant cependant celles de directeur technique national. « Par conscience professionnelle, par respect pour le basket et ceux qui m'ont toujours fait confiance, l'heure était venue de me poser la question sur l'opportunité de recommencer un nouveau cycle de travail à la tête de l'équipe de France », a-t-il expliqué mercredi 11 octobre.

« Après mûre réflexion », l'entraîneur des vice-champions olympiques a préféré s'arrêter avant de faire « la campagne de trop » : « Il faut savoir laisser la place à des gens neufs, capables de partir au feu, en première ligne, pour maintenir l'équipe au top niveau. » Alain Weisz, son assistant, est bien placé pour lui succéder. « Il s'agit d'une piste extrêmement sérieuse », reconnaît Yvan Mainini, le président de la Fédération française de basket-ball (FFBB).

Comme Aimé Jacquet ou Jean-Claude Skrela avant lui, Jean-Pierre De Vincenzi, quarante-quatre ans, laisse « son » équipe de France au moment où celle-ci a atteint son sommet, avec sa première finale olympique depuis 1952. Il dit partir « comblé » : « Je souhaite à beaucoup d'entraîneurs de commencer leur car-

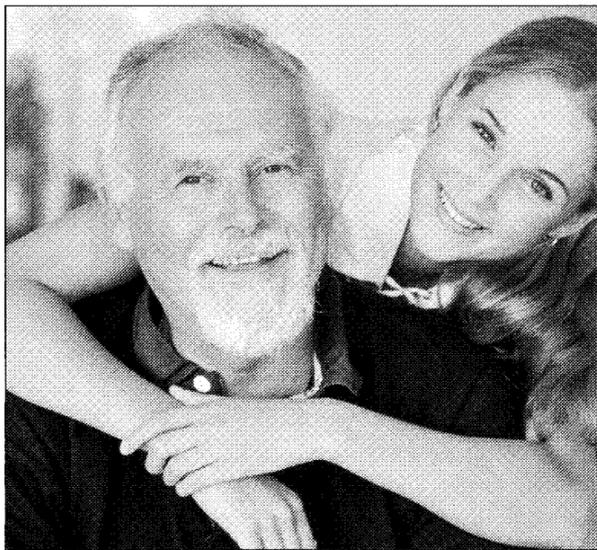
rière en étant champion d'Europe avec les juniors et de la terminer en étant vice-champion olympique. » De sa campagne olympique, il conserve le souvenir de « quelque chose de très jouissif » : « Cela donne l'impression très agréable d'un travail achevé. »

Homme du sérail – il appartient à la direction technique de la FFBB depuis 1983 –, « JPDV » s'est vu confier l'équipe de France juniors dès 1989. Quatre ans plus tard, cette formation décroche le titre de championne d'Europe, à Budapest. « Le début de l'aventure », selon Jean-Pierre De Vincenzi, qui avait alors constitué un noyau dur de joueurs qui ne l'ont plus quitté depuis. En 1995, il est appelé à la tête de l'équipe de France masculine. Il n'a aucune expérience d'entraîneur de grand club, et sa nomination lui vaut quelques sarcasmes. Il encaisse.

50 VICTOIRES EN 81 MATCHES

En cinq ans, sous sa direction, l'équipe de France aura remporté 50 victoires en 81 matches, accrochant quelques succès de prestige comme cette victoire (89-79) chez les champions du monde yougoslaves, en novembre 1998. Le coach français a également atteint les objectifs que lui avait fixés sa fédération : bien figurer (4^e) au championnat d'Europe organisé en France, en 1999, puis rejoindre, au minimum, les quarts de finale du tournoi olympique. Ce beau parcours ne s'est pas fait sans heurts : à Sydney, Jean-Pierre De Vincenzi avait menacé de démissionner et un de ses joueurs avait envisagé de rentrer en France avant la fin de la compétition.

Eric Collier



Les maladies ne font pas de différence.

DBB & Co. - Crédit photo : Paul Romane - Sygma.

FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

■ **LOTTO : résultats des tirages n° 82 effectués mercredi 11 octobre. Premier tirage :** 9, 31, 40, 42, 44, 49 ; numéro complémentaire : 33. Pas de gagnant pour 6 numéros ; 5 numéros et le complémentaire : 829 835 F (126 507 €) ; 5 numéros : 8 005 F (1 220 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 262 F (39,94 €) ; 4 numéros : 131 F (19,97 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). **Second tirage :** 12, 21, 24, 39, 44, 48 ; numéro complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 12 431 930 F (1 895 235 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 50 435 F (7 688 €) ; 5 numéros : 7 770 F (1 184 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 316 F (48,17 €) ; 4 numéros : 158 F (24,08 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).

Encore de la pluie sur le Sud-Est

VENDREDI. Une perturbation stagne sur la Côte d'Azur et les Alpes. La pluie tombe par moments intensément et il neige sur les Alpes... Sur le reste du pays, les pressions sont à la hausse, un temps instable se maintient sur les côtes de la Manche et le Sud-Ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages sont nombreux le matin et apportent des averses localement orageuses sur les côtes de la Manche. En milieu d'après-midi, le ciel s'éclaircit. Il fait de 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est plus gris près des côtes, où des ondées se produisent fréquemment. Ailleurs, des éclaircies alternent avec des passages nuageux. Une averse peut se produire çà et là. Il fait de 12 à 15 degrés.

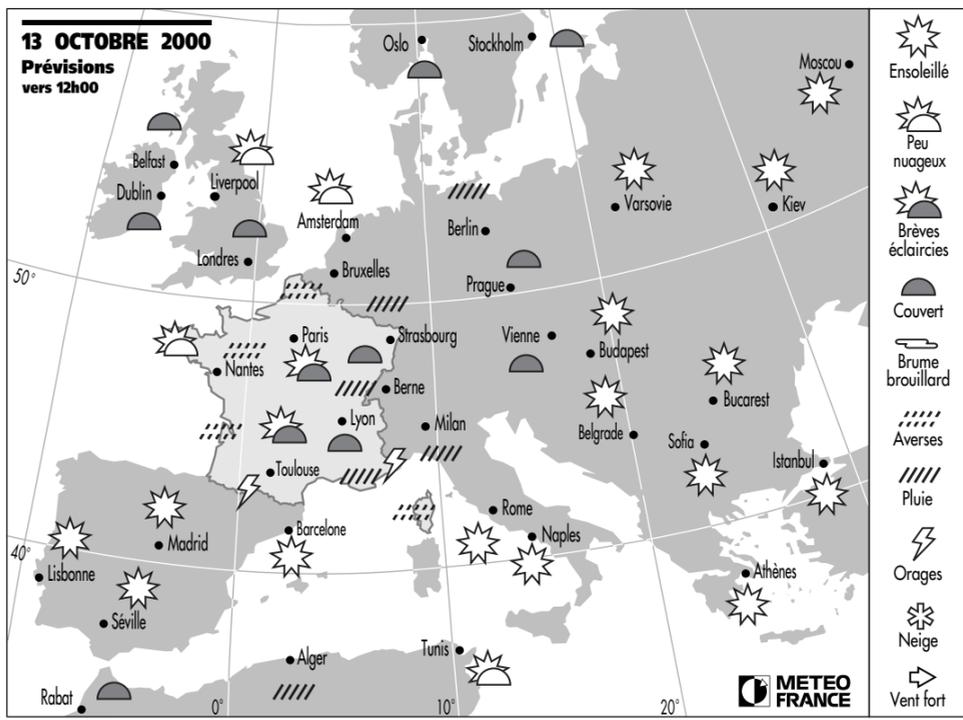
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Sur la Champagne et la Lorraine, un temps variable avec quelques averses est de mise. Plus à l'est, le

ciel gris s'accompagne de petites bruines. Il fait de 14 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, les nuages déversent de fréquentes averses localement orageuses près des Pyrénées. Les averses sont plus éparpillées sur le Poitou-Charentes, qui peut, de temps à autre, entrevoir le soleil. Il fait de 14 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin et l'Auvergne, les nuages alternent avec de belles éclaircies. Dans la région Rhône-Alpes, le ciel est couvert. Il pleut et neige au-dessus de 1 800 m. Il fait de 13 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée est calme sur le Languedoc-Roussillon, où le soleil est souvent caché par des passages nuageux. Sur la Provence, les Alpes du Sud et la Côte d'Azur il pleut. Les précipitations peuvent localement s'intensifier sur la Côte d'Azur. Des averses se produisent en Corse. Il fait de 15 à 22 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Madrid 880 FRF*

Mexico 2930 FRF*

Vous êtes déjà là-bas

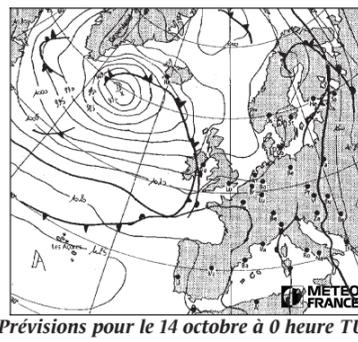
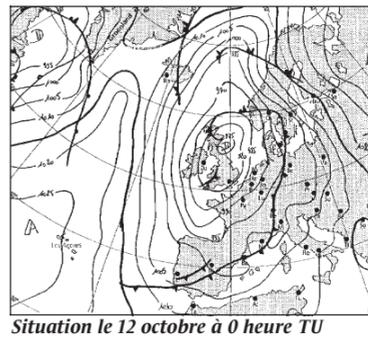
ebokers.fr

© 2000 ebookers.com plc. Licence L15497001
*Tarifs TTC sous réserve de disponibilité.

PRÉVISIONS POUR LE 13 OCTOBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	15/24 C	NANCY	9/14 P
BIARRITZ	12/15 P	NANTES	8/15 C
BORDEAUX	10/16 C	NICE	15/19 P
BOURGES	9/14 C	PARIS	8/15 C
BREST	8/13 N	PAU	9/15 C
CAEN	8/13 C	PERPIGNAN	13/17 C
CHERBOURG	9/13 C	RENNES	7/13 N
CLERMONT-F.	7/14 C	ST-ETIENNE	8/17 P
DIJON	9/15 P	STRASBOURG	9/15 P
GRENOBLE	10/14 P	TOULOUSE	8/16 C
LILLE	9/14 C	TOURS	8/14 C
LIMOGES	8/12 C	FRANCE outre-mer	
LYON	11/15 P	CAYENNE	24/31 S
MARSEILLE	14/18 P	FORT-DE-FR.	24/30 S
		NOUMEA	20/24 S

PAPEETE	24/29 S	KIEV	7/15 S	VENISE	17/21 C	LE CAIRE	19/28 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	11/18 S	VIENNE	14/21 C	NAIROBI	16/28 S
ST-DENIS-RE.	20/25 S	LIVERPOOL	8/13 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	15/28 S
EUROPE		LONDRES	8/13 C	BRASILIA	21/33 S	RABAT	13/18 C
AMSTERDAM	10/15 S	LUXEMBOURG	8/12 C	BUENOS AIR.	12/23 S	TUNIS	22/30 S
ATHENES	19/26 S	MADRID	6/15 S	CARACAS	24/28 C	ASIE-Océanie	
BARCELONE	12/18 S	MILAN	16/20 P	CHICAGO	10/20 C	BANGKOK	23/28 P
BELFAST	7/10 C	MOSCOW	2/11 S	LIMA	15/20 S	BEYROUTH	22/27 S
BELGRADE	16/26 S	MUNICH	9/17 C	LOS ANGELES	12/17 S	BOMBAY	25/30 P
BERLIN	12/15 P	NAPLES	20/31 S	MEXICO	12/22 S	DIJAKARTA	29/32 C
BERNE	8/15 P	OSLO	7/9 C	MONTREAL	7/16 S	DUBAI	25/33 S
BRUXELLES	10/14 S	PALMA DE M.	13/20 C	NEW YORK	11/20 S	HANOI	20/26 P
BUCAREST	10/19 S	PRAGUE	14/22 C	SAN FRANCISCO	11/16 S	HONGKONG	23/27 P
BUDAPEST	13/23 S	ROME	21/27 S	SANTIAGO/CHI	7/24 S	JERUSALEM	22/28 S
COPENHAGUE	11/16 C	SEVILLE	9/21 S	TORONTO	9/18 S	NEW DEHLEI	19/33 S
DUBLIN	6/10 C	SOFIA	10/20 S	WASHINGTON	8/21 S	PEKIN	3/13 S
FRANCFORT	10/14 P	ST-PETERSB.	10/14 C	AFRIQUE		SEOUL	10/15 S
GENEVE	11/15 P	STOCKHOLM	9/15 C	ALGER	13/19 P	SINGAPOUR	27/31 P
HELSINKI	11/15 P	TENERIFE	17/21 S	DAKAR	27/32 C	SYDNEY	17/21 P
ISTANBUL	16/22 S	VARSOVIE	14/24 S	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	17/21 C



VENTES

Les pâtes tendres de Mennecy exposées à Paris

UN ANTIQUAIRE du Carré Rive gauche expose jusqu'au lundi 30 octobre un ensemble de porcelaines tendres de la fabrique de Mennecy. Plus d'une cinquantaine de pièces, en vente ou prêtées par des collectionneurs privés, montrent la diversité de cette production, et mettent en évidence une qualité injustement méconnue, puisque c'est la première fois qu'une exposition est entièrement consacrée à cette manufacture.

La pâte tendre, ou « porcelaine tendre », marque une étape dans la recherche d'imiter les porcelaines de Chine, dont la finesse et la translucidité enchantent les Européens. Depuis le XVII^e siècle, de nombreux faïenciers font des essais, et seuls les Allemands ont réussi à mettre au point les porcelaines de Saxe, vers 1715.

Techniquement, la pâte tendre est ce qui se rapproche le plus de la porcelaine, avec sa texture bien blanche et une légère translucidité, loin toutefois de la solidité de la porcelaine, que l'on appellera plus tard « porcelaine dure », par opposition aux faïences et aux pâtes tendres,

ces dernières ainsi nommées pour leur peu de résistance aux rayures et aux chocs.

Entreprise familiale mise sous la protection du duc de Villeroi en 1735, Mennecy travaille jusque vers 1770 pour une clientèle bourgeoise, laissant Vincennes, Chantilly et Saint-Cloud pourvoir aux besoins de la Cour. Il s'agit de pièces de petite di-

mension, aux formes et aux usages nombreux : pots à crème, à poudre ou à tabac ; boîtes à mouches ou à priser, plats, assiettes, services à thé, vases, écuelles passées et aiguières, à quoi s'ajoutent la statuette émaillée blanche polychrome et les biscuits non émaillés. Sur les objets aussi, la pâte ivoirine est simplement émaillée ou peinte

de décors polychromes. Leurs prix s'échelonnent de 2 500 à 3 000 F selon la qualité du décor peint, sa finesse et son originalité, et la beauté du modelé pour la sculpture.

De nombreuses pièces assez courantes sont proposées en dessous de 10 000 F (1 526 €) : petits pots à crème émaillés blanc (2 400 F, 366 €), pot-pourri

couvert émaillé blanc à décor de fleurs en relief (4 500 F, 687 €), sujets émaillés blanc (8 000 à 10 000 F, 1 221 à 1 526 €), rafraîchissoir à décor de bouquets de fleurs dans le goût de Vincennes (7 500 F, 1 145 €).

Les prix des statuettes montent selon la rareté et leurs dimensions. Les plus petites (13 à 17 cm de hauteur) se vendent de 30 000 à 50 000 F, 4 580-7 633 € : « La joueuse de flûte », « Le timbalier », « La joueuse de tambourin », les plus grandes entre 50 000 et 100 000 F (7 633-15 267 €), comme « La lanterne magique », un groupe haut de 23 cm représentant trois personnages captivés par une lanterne magique.

Relativement rares et toujours très recherchées, les représentations d'animaux figurent parmi les pièces chères : la chèvre (40 000 F, 6 006 €), le bouc (70 000 F, 10 687 €). Comme pour les meubles, la présence d'une paire apporte une plus-value, surtout pour une paire de carlins aux yeux attendrissants, et dans des attitudes voisines mais différentes (200 000 F, 30 534 €). La création la plus chère est

une aiguière couverte à décor de portraits dans des médaillons et son bassin peint d'une scène de paysage maritime animée de personnages (300 000 F -45 801 €).

Catherine Bedel

★ Galerie Jean-Gabriel Peyre-Jean-Claude Sieberth, 17, rue du Bac 75007 Paris. Tél. : 01-42-61-18-77. Jusqu'au 30 octobre. Du lundi au samedi, de 10 à 19 heures.

■ Les Trois Jours du quartier Drouot, qui ont lieu cette année jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 octobre, sont l'occasion de décerner un prix à celui des soixante antiquaires qui aura déniché la pièce rare. Dans toutes les rues autour de Drouot, où se fournissent de nombreux professionnels, la chine se fait comme à la salle des ventes, avec des objets pour la plupart « dans leur jus ». A découvrir : faubourg Montmartre, rues Chauchat, Drouot, Grange-Batelière, Provence et Rossini et passages Jouffroy et Verdeau.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 245

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT
I. Toujours en déplacement si les affaires marchent. - II. Fait reculer. Croît dans les lieux humides. - III. Qui se déplace comme un chameau. Mesurait sel et grain. - IV. Prête à être croquée. Corrompu en sortant. - V. Avaient plus de valeur que les as. La moitié d'un demi. - VI. Rendue pour être exécutée. - VII. Provisions des percepteurs. Met fin. Change chaque jour. - VIII. On les retrouve dans le vide. Fis plaisir à la clientèle. - IX. Blessé

dans son honneur. Sa voix de veilleurs conquiert le cœur des dames. - X. Apporte ses conseils. Physicien autrichien.

VERTICALEMENT
1. Permet les changements en douceur. - 2. Quartier d'été en montagne pour les bovins. Abrite le temple d'Horus. - 3. Supérieure. Expression du mépris. - 4. Sans aucun intérêt. Petit passage plein de poésie. - 5. Anglais, il fit un voyage avec un âne à travers les Cévennes.

- 6. A peine. Sur le retour. Le nielsbohrium. - 7. Leurs livres sont à l'office. - 8. Série de coups. Arrivée. - 9. Plutôt gonflée. - 10. Satellite à remettre sur son orbite. Le chef n'aime pas le perdre, surtout en cuisine. - 11. Forme un tout. Pour reprendre son souffle. - 12. Un rachat qui peut coûter très cher.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 244

HORIZONTALEMENT
I. Métamorphose. - II. Avarice. Abel. - III. Repartie. - IV. GIE. Auspices. - V. Ul. Ego. Avent. - VI. Elimer. Tan. - VII. Repos. Manioc. - VIII. Eu. Yin. Tri. - IX. Tacles. Tient. - X. Egaux. Fessée.

VERTICALEMENT
1. Marguerite. - 2. Eveillé. AG. - 3. Tape. Ipeca. - 4. Ara. Emoulu. - 5. Mirages. Ex. - 6. Octour. Ys. - 7. Reis. Mi. - 8. Epatante. - 9. Ha. Ivan. Is. - 10. Obscénités. - 11. Se. En. Orné. - 12. Elasticité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 191

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Princes barbares

AU IV^e SIÈCLE, le monde des princes barbares s'étendait au-delà du Danube et du Rhin. Appartenant à d'innombrables tribus, ces princes rivalisaient de prestige, cherchant souvent l'appui politique et financier de Rome. Vers 370, les Huns, venus des confins de l'Asie, franchissent la Volga puis le Don, attaquent les Goths et provoquent les grandes migrations. Saint Ambroise, évêque de Milan, raconte : « Les Huns se sont jetés sur les Alains, les Alains sur les Goths ; les Goths, refoulés de leur patrie, nous ont refoulés en Illyrie, et ce n'est pas fini. »

De 434 à 453, Attila rassemble les tribus, attaque l'Empire d'Orient, envahit les Balkans puis la Gaule. Célèbre pour sa cruauté et ses guerriers redoutables, il étonne les chro-



Appliques en forme d'aigle, tombe d'Apahida II, or et grenats, 3^e quart du V^e siècle. Musée national de Roumanie, Bucarest. Au Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain-en-Laye, jusqu'au 8 janvier 2001, pour l'exposition « L'or des princes barbares ».

niqueurs de l'époque aussi bien par l'élégance de son palais que par l'accueil qu'il réserve à ses hôtes. En 451, il est battu aux champs Catalauniques, près de Troyes. Il se dirige alors vers l'Italie, mais, à Rome, il se laisse convaincre par le pape de retourner en Hongrie.

De quel pape s'agit-il :
- Grégoire I^{er} le Grand ?
- Léon I^{er} le Grand ?
- Pélage I^{er} ?

Réponse dans Le Monde du 20 octobre.

LE MONDE INTERACTIF avec Le Monde DATÉ MERCREDI

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

THÉÂTRE La Societas Raffaello Sanzio, emmenée par le metteur en scène italien Romeo Castellucci, se produit à Paris, du 11 au 25 octobre, dans le cadre du Festival d'automne,

pour la première fois depuis sa création en 1981. ● **LA TROUPE** interprétera à l'Odéon-Théâtre de l'Europe les pièces *Genesis*, créée en 1999 au Festival de Hollande, à Amsterdam,

et jouée au Festival d'Avignon, et *Il Combattimento*, créée au Festival des Arts de Bruxelles au printemps 2000. ● **D'UNE RARE** intégrité artistique, la Societas soumet le spectateur aux

coups de boutoir conjoints de l'effroi et de la beauté, dans un théâtre indifférent au bon goût, qui mêle un art conceptuel parfois proche du gag, et un art corporel de la difformité.

● **MERCREDI** soir, le public parisien découvrirait *Il Combattimento*, qui associe les madrigaux guerriers de Monteverdi et une partition contemporaine de Scott Gibbons.

La Societas, une plongée radicale aux sources de la représentation

L'Odéon-Théâtre de l'Europe reçoit, dans le cadre du Festival d'automne à Paris, les Italiens de la Societas Raffaello Sanzio, qui présente deux spectacles, « *Genesis* » et « *Il Combattimento* », emblématiques de son style relevant autant du théâtre noir que des arts plastiques

QUI CONNAISSAIT la Societas Raffaello Sanzio il y a encore cinq ans ? L'Italie elle-même regardait de loin cette jeune troupe issue de la ville de Cesena (Emilie-Romagne). Appartenait-elle bien au monde du théâtre ? Était-elle autre chose qu'une survivance des avant-gardes abonnées aux caves romaines des années 80 ? Rares avaient été ceux à pressentir la radicalité de ce collectif familial (les Castellucci et les Guidi) obstiné, rigoureux, d'une rare intégrité artistique. Entre les incongruités de Carmelo Bene et les proférations d'Artaud ; entre les images scientifiques et les statues antiques ; entre les écarts d'animaux divers et les suffocations d'engins mécaniques, la Societas allait creuser son chemin.

Première incursion prudente en France en 1997 : entrée par Strasbourg (Festival Turbulences) et sortie par Grenoble (Festival de théâtre européen). La troupe présentait *L'Orestia*. Agamemnon trisomique, Clytemnestre énorme et nue, Oreste et Pylade clowns blancs anorexiques étaient pilonnés par de sonores forces aériennes. Emois immédiats. Avignon a suivi. Et aligné *Giulio Cesare* (1998), *Voyage au bout de la nuit* (1999) et *Genesis* (2000). Chaque année, la troupe italienne a gagné du terrain. Des consciences. Les réticents qui s'étaient éclipsés au premier entracte de *Giulio Cesare* battaient, encore tremblants, ban debout pour *Genesis*. En trois ans de mises à l'épreuve, ils s'étaient trouvés de nouvelles convictions et forgé un caractère.

Là où le théâtre rassemble pour le meilleur et ratisse pour le pire, les spectacles de la Societas séparent,



Les croisés d'« *Il Combattimento* », transformés en infirmiers d'un monde stérile et aseptisé.

et, parfois, excluent. Ils ne divisent pas seulement les spectateurs entre eux, ils divisent chacun d'eux. La Raffaello Sanzio pratique cet art résolument contemporain de la désunion intime sous les coups de boutoir conjoints de l'effroi et de la beauté. Parce qu'elle ignore l'inconvenance et ne connaît que la nécessité de la conviction personnelle, sans trop de souci de bon ou de mauvais goût, elle touche au politique, en renvoyant des hommes non réconciliés, porteurs de nouvelles interrogations, dans la cité.

D'emblée, leur dramaturgie a été arrimée à l'espace méditerranéen, puisée aux confins bibliques de la Mésopotamie, relayée par les figures gréco-latines. Dans une époque vouée à l'exploitation spectaculaire de succédanés « dionysiaques », on a pu voir dans leur démarche une tentative d'essence apollinienne. Une conjuration de purs, cherchant les chemins de l'esprit par la scène, quitte à en balayer les phrases trop bavardes et les figures trop dessinées. A ce titre, ils interrogeaient l'iconoclastie dès 1985. Pour *Rheto-*

rica, sa première exposition – qui vient de se clore à Palerme –, Romeo Castellucci a imaginé un roto-relief où la figure divine (d'après une *Trinité* de Masaccio) devient floue autour d'un point fixe : la bouche.

La parole est un pivot menacé. Il faut l'arracher mot à mot à un Hamlet autiste ou la rendre visible à l'aide d'un endoscope (*Giulio Cesare*). Elle est puisée dans de grands textes (*Gilgamesh*, *Hamlet*, *L'Orestie*, *Jules César*, *la Bible*) ouvrant à un faisceau de rencontres sonores et visuelles. Pour les solliciter, les psalmodier et peut-être les adorer, la Societas n'en est pas moins sans pitié envers eux, et les mots sont les premières victimes de ses conjurations. Chaque texte est gratté jusqu'à la couche la plus ancienne ou la plus résistante. Ne suragant que quelques phrases-clés. Des îlots minuscules d'où surgissent les corps.

Toute pièce suivie à la lettre serait un leurre, un renoncement, une proie offerte à la banalisation dans la psychologie de nos contemporains. Romeo Castellucci veille à empêcher cette « chute dans le per-

sonnage » en disposant quelques remparts. La nudité en serait un. L'appel à des acteurs non professionnels, parfois repérés dans la rue, un autre. Ainsi le corps correspond-il aux exigences du statuaire, à son besoin d'émerveillement, à sa dramaturgie. Comme s'il pouvait approcher de cette manière une vérité devant laquelle le théâtre généralement recule. Celle qui relie l'homme aux dieux, aux animaux et aux machines, sans lesquels il serait physiquement, intellectuellement, émotionnellement incomplet.

L'homme réel – celui qui est sur scène – n'est qu'une approximation de l'homme possible. Une forme éclatée, parcellaire, sans cesse confrontée aux images que les arts et les sciences lui renvoient, à ses os, à ses viscères, qui peuvent se mettre à parler à sa place, comme le ferait parler le prêtre antique ou le policier scientifique. Lecture indirecte de ce crâne de vache sanguinolent écrasé par une machine dans *Genesis*. Lecture directe de ces lambeaux de chair descendus des cintres devant l'enfant d'Auschwitz qui les identifie : « *Ceci sont mes poumons, qui m'ont été arrachés en 1957/Ceci est mon foie, qui m'a été arraché en 1903/Ceci est mon utérus qui m'a été arraché en 1938/Ceci est mon cœur, qui m'a été arraché en 1944.* »

L'histoire n'a jamais cessé d'être présente dans les spectacles de la Societas. Elle parcourt les architectures mentales d'un monde possédé par l'oubli du passé et la négligence du présent, où l'image d'une synagogue ravagée pendant la nuit de cristal (*Genesis*) pourrait faire écho à celle du théâtre d'Hiroshima (*Giulio Cesare*). Elle est mise à l'épreuve des exigences plastiques d'un groupe ancré dans l'art contemporain. Art conceptuel assurément, qui ressortit parfois au gag, ne serait-ce qu'à jouer d'un rideau baissé quand il se lève partout ailleurs, à faire hennir un squelette de cheval face à un cheval de chair, à jouer d'un cerceau comme d'un trou noir cosmique. Art corporel à condition de s'en remettre aux corps éprouvés engagés dans la narration : énorme Dieu noir de *Genesis* ; Eve, vieillie, amputée d'un sein, ou Caïn au bras atrophié.

L'élaboration de ces tableaux

vivants n'est pas sans évoquer les techniques du rêve éveillé – très éveillé –, les libres associations philologiques et le zapping d'images trop concertées pour qu'un détail quelconque ait pu échapper à la vigilance de la Societas. Leur théâtre bat du cœur révélateur de ceux que réveille l'insouciance contemporaine devant la gravité de la vie, dans une palette réglée sur trois fondamentaux : le noir, le blanc et le rouge, dont chacun domine un des trois actes de *Genesis*. Cette trichromie austère, dont la Raffaello Sanzio ne s'est jamais départie, s'oppose au tout couleur du bonheur couché sur magazines.

On croise Eve, vieillie, amputée d'un sein, un Agamemnon trisomique, Caïn au bras atrophié

Entre ce quotidien et le théâtre se glissent les catalogues programmes. Pièces de collection recherchées, ces livrets pointent des repères qui vont de l'un à l'autre monde. Pour *Genesis*, une image de l'étreinte mortelle de Caïn et d'Abel sera posée en vignette sur le sol d'une planète rouge, avec le mot « *here* » (« *ici* »). Plus loin, se répondront Satan vu par William Blake, des photographies de phtisiques au XIX^e siècle, une affiche de *l'Histoire vécue d'Artaud-Momo*, le corps d'une momie égyptienne et le mot « *sleep* » (« *dormez* ») tracé par l'un des enfants d'Auschwitz. A comparer avec la longue liste des *elementa* répertoriés par Romeo Castellucci pour *Il Combattimento* : « *Deux témoins/Un soprano/Une basse/Un aveugle de sabres/Un spéculum/La reproduction d'une grenouille en bronze d'un sismographe chinois du IV^e siècle/Alginate de sodium pour empreintes buccales/Une garde-robe en latex/Armoires épiscopales/Trois pantographes hydrauliques/Une turbine électromagnétique/Un cheval "marian"/Vagins artificiels pour emploi vétérinaire...* »

Jean-Louis Perrier

Rendez-vous

● **Spectacles.** *Il Combattimento*, de Monteverdi (Madrigali guerrieri et amorosi, libro VIII) ; *Combattimento in liquido*, de Scott Gibbons (en italien surtitré). Mise en scène : Romeo Castellucci. Direction musicale : Roberto Gini. Avec Lavinia Bertotti (soprano), Mario Cecchetti (ténor), Salvo Vitale (basse) et l'ensemble Concerto. Durée : 1 h 45. Du 11 au 14 octobre, à 20 heures. *Genesis*, *From The Museum of The*

Sleep, de Romeo Castellucci et la Societas Raffaello Sanzio. Avec Michele Altana, Maria Luisa Cantarelli, Ndiaga Diop, Renzo Mion, Vadim Petchinsky... Durée : 3 heures. Du 19 au 25 octobre, à 20 heures (sauf lundi).

● **Renseignements pratiques.** Odéon-Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon, Paris, 6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. M^o Odéon. De 30 F (4,57 €) à 180 F (27,44 €). Spectacles présentés dans le cadre du Festival d'Automne à Paris. ● **A lire.** Dans sa dernière

livraison, (octobre/décembre 2000, n^o 10), le magazine *Mouvement* consacre un dossier au théâtre en Italie, dont plusieurs pages à un entretien avec Romeo Castellucci. 120 p., 40 F (6,10 €). *Mouvement*, 83, rue Léon-Frot, Paris 11^e.

Sous le titre (provisoire) *Les Pèlerins de la matière*, devrait paraître, en novembre, un recueil de textes de Claudia et Romeo Castellucci sous-titré : « *Théorie et praxis du théâtre* ». Les Solitaires intempestifs, 164 p., 69 F (10,52 €).

Une joute d'amour et de mort disséquée par la génétique

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS « *Il Combattimento* », d'après Monteverdi, par la Societas Raffaello Sanzio, mise en scène de Romeo Castellucci. Odéon-Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon, Paris-6^e. Métro Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. A 20 heures, jusqu'au samedi 14 octobre.

« *Monteverdi (...) cueille la musique dans un moment de crise et ouvre le baroque. (...) Le mot devient le déclencheur qui fait jaillir les figures musicales entrelaçant phrases mélodiques et frissons dissonants. Le rythme, l'harmonique, la voix, la prosodie forment une nouvelle syntaxe pour exprimer les états psychiques et les affections de l'âme. Je sens des parallèles entre cet univers et mon propre monde théâtral.* »

Ces paroles de Romeo Castellucci justifiaient la création italienne, en mai dernier, d'*Il Combattimento*, et son recours à la musique de Monteverdi. Tentation légitime tant il est vrai que le célèbre *Combattimento di Trancredi e Clorinda*, tiré de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, porte à son point d'incandescence la joute d'amour et de mort opposant sans merci le chevalier chrétien et la guerrière sarrasine.

Le spectacle nous arrive à Paris tout auréolé du septième Prix Europe - Nouvelles réalités théâtrales décerné à Taormina par l'Union des théâtres de l'Europe. Pour ceux qui suivent depuis 1997 le parcours de la Societas Raffaello Sanzio, son musée imaginaire, son radicalisme

conceptuel, nul doute que le passage à l'acte musical, nouvelle commotion sensorielle, constitue une étape décisive.

Sur le plan de l'articulation musicale, déroulement en trois volets : de part et d'autre du combat mortel entre les amants aveuglés, conquête guerrière et amoureuse des madrigaux pour voix d'hommes, larmes et déploration pour la seule vocalité féminine. Entre les deux, les gloses « granulaires » élaborées par Scott Gibbons, un *Combattimento in liquido*, mixage électroacoustique de bruits contemporains et distorsions monteverdienne restitué au travers des perceptions sonores d'un embryon.

Sur la scène, Romeo Castellucci a convoqué les *elementa* comme à la création d'un monde. Et ce monde est terrifiant. Monde blanc de l'aseptie, de la stérilité. Au début est cette jeune femme dénudée qui extirpe de son slip une serviette tachée du sang menstruel : non-fécondation et mort. Viennent les croisés transformés en infirmiers, le corps inerte de la femme, abandonnée, les jambes ouvertes sur les étriers de la table d'auscultation. Les symboles pullulent, comme la croix et le gamète. Les symboliques se répondent : la croix chrétienne se fait Croix-Rouge, les éperons croisés et spéculum se balancent au bout d'une corde... Le temps paraît long. Stylistiquement, cela sent sa resucée Dada (et ce n'est pas le cheval blanc, géniteur assisté de vagins artificiels par vétérinaires interposés qui hennira le contraire).

On guette l'émotion, on décrypte les messages, on garde une attention soutenue. On a raison, la récompense est là soudain, le miracle à lieu – court, comme la plupart des miracles. La musique trouve alors un « parallèle » visuel, et le « combat monteverdien » en version génétique grossie au microscope projetée en temps réel sur l'écran la bataille navale des spermatozoïdes à l'assaut de l'ovule, Jérusalem imprenable. Le *stile concitato* a pris vie dans le tournoiement d'une tête de Christ centrifuge projetant ses gouttes de sang rédemptrices.

LE MYSTÈRE SATURÉ

Quand pénétrera le fer fatal dans le sein de Clorinde, le sperme rougi commencera sa descente vertigineuse vers l'inconçu. Perte du corps mais salut de l'âme. Il était temps, car vient l'autre moment magique (*lamento della Ninfa*), l'âme éplorée dans le berceau des lumières : Romeo Castellucci consent enfin à la « douceur monteverdienne ».

Alors quoi ? Machine de guerre conceptuelle, logique impitoyable, débauche d'idées et d'inventions, la syntaxe castellucienne hiératise à l'excès les comportements pour mettre en évidence le fourmillement des passions. Mais le modèle monteverdien est rudement mis à l'épreuve par ce discours théâtral virtuose jusqu'à la tétanie, encombrant d'intentions au point de saturer son propre mystère. Ce qui se passe entre Monteverdi et la Societas Raffaello Sanzio nous touche finalement assez peu : l'analyse sys-

tématisée dissèque certes la chair de l'œuvre, mais au détriment du corps de l'ensemble. Le vrai rescapé de ce *Combattimento* (peu mémorable sur le plan strictement musical si l'on excepte la *Ninfa* de Lavinia Bertotti), ce sera finalement le public, asphyxié à l'ammoniac en fin de spectacle par le graffitiage intempestif d'une église. Romeo Castellucci prévoyait « *une réaction chimique* » dans « *le corps désarmé du spectateur* ». Il y eut des toux, puis des applaudissements, des applaudissements toussotants.

Marie-Aude Roux

MAURICE MOLINA, HOLLO COMPANY, GLEM
présentent

MARCEL

EN CAMPAGNE

Le nouveau
Cinéma-Théâtre
de Marc Hollogne

ANGOLIK GRINBERG
scénario

THÉÂTRE COMEDIA
Maurice Molina
4, Bd de Strasbourg 75010 Paris

loc. 01 42 38 22 22

FNAC - 0 803 020 040 (0,98 / min) - www.fnac.com - Bon Marché

Dédicace
exceptionnelle

Joyce Carol OATES

dédicacera son roman
BLONDE
(Editions Stock)

Le samedi 14 octobre
à 17 heures

à l'Arbre à lettres
62, rue du Fbg
Saint-Antoine
75012 PARIS

Abbey Lincoln, la voix de l'histoire du peuple noir

A l'occasion de ses soixante-dix ans, la chanteuse présente un album remarquable, « Over The Years »

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Soleil de biais sur le Westside, feuilles de la pelle, taches de rousseur des trottoirs, boulevards sur l'Hudson River. C'est un quartier de petits immeubles. Broadway, haut dans la ville, rejoint les berges. Abbey Lincoln est aussi rayonnante que prévu, mais plus petite. En scène, poète, comédienne de jazz, chanteuse exacte, politique, femme, impérieuse, elle est de ces artistes dont la taille augmente. Là, au seuil de son rez-de-chaussée, elle n'a pas son habituel chapeau noir - comme Monk et Lester - mais des nattes de femme indienne. Une jeune fille. Elle vient de publier un album, *Over The Years* (Au fil du temps... Verve).

Elle a, depuis le 6 août 2000, santé électrique et rire adolescent, soixante-dix ans : « Ce sont des chansons dont je suis, pour la plupart, l'auteur. Je les dois à mes ancêtres. Je suis africaine-américaine et indienne-américaine. Il y avait alors beaucoup de mélanges extraordinaires, entre Indiens, Africains, et même Européens. Les gens avaient leur dignité. Je ne veux pas dire qu'ils n'en ont plus aujourd'hui, mais nous avons tenu ainsi, grâce à une certaine moralité et une compréhension de la vie. Le respect des aînés, des frères et sœurs. Ma mère était de la première génération affranchie.

» Je me suis formée moi-même. A l'école, je n'ai pas réussi, pas davantage dans la vie avec l'argent. Longtemps j'ai dû coudre mes vêtements moi-même. Mon obstacle était social, plus que racial. Mes ancêtres étaient considérés comme des moins que rien. Nous étions des sauvages qui n'avaient jamais rien inventé. » Elle parle net, confus, clair, avec la lucidité sèche des folles qui ne le sont pas, d'une diction parfaite,

l'œil infatigable jusqu'à ce que vous compreniez ce qu'elle dit. L'appartement, confortable, modeste, est douillet comme un intérieur d'Edimbourg le dimanche en décembre vers cinq heures.

Partout les murs forment collection de timbres géants : perpendiculaires, horizontales, des alignements de photos racontent la vie des images. En famille, avec les douze frères et sœurs, seule, chapeauté, éclatante, petite mais grande, les autres, des hommes, des musiciens, des danseuses, des couples, des trios, des égarés endimanchés, l'essentiel en noir et blanc, histoire des Noirs et des Blancs. Plus ses peintures à elle, portraits parfois saisissants, barbouillages inachevés : « Je pratique tous les arts. Le piano, j'y trouve la paix. C'était mon domaine. Les chansons, leur titre même ont tou-

« Ella, Sarah, Billie, Dinah ont chanté l'amour. J'ai songé à ne plus le faire, à écrire des chansons sur la vie »

jours raconté notre histoire. Parfois naïvement, comme une intelligence du monde qu'il faut traverser. Le nom de ma mère était Coffee. Jamais nous n'appelions ghetto le quartier où nous vivions. Les enfants aujourd'hui ne savent plus lire. Ils ne comprennent plus du tout la lan-



CHRISTIAN DUCASSE/GAMMA

Abbey Lincoln (ici lors d'un concert en 1997) : « Je dois mes chansons à mes ancêtres. »

gue. Et ceux qui transmettent les nouvelles non plus. C'est ainsi dans ce pays, tout tourne autour de l'argent. Je me sens fatiguée. Après la révolution des années 60, je croyais qu'on allait connaître une société décente. Or, c'est pire que jamais. Alors que, les mots et la musique, s'ils se rejoignent, font émerger pour tout un chacun la beauté d'un chant qui nous parle de nos vies. »

Elle dit méchamment que ceux qui parlent au nom de la rue n'en viennent pas. Qu'elle n'aurait pas cru connaître une Amérique de sans-abri. Que le rap est une façon de parler avec percussions, faute de musique : « Je sais simplement que je suis celle qui chante et qui écrit. Le cœur n'est pas un jouet. C'est une tragédie personnelle. Mais la chanson (A Heart is not A Toy) évoque quelque chose pour moi. Et je l'aime. L'amour, on ne le reconnaît jamais à sa souffrance. Le manque d'amour, oui. Cette haine échangée, ce désir qui pousse à posséder, à se mentir à soi-même sur qui et ce que nous sommes. Je l'ai vécu.

- Vous le chantez pour un homme ?

- Non. Je le chante pour instruire

un garçon. Le cœur est de l'or pur, ce n'est pas un jeu d'enfant. J'ai besoin de mon cœur pour me protéger du froid. Celui qui ne comprend pas, c'est à lui que la chanson s'adresse. Celui qui fait tout ce désastre au nom de l'amour, il vous tue et vous laisse à terre parce qu'il y a eu trop de plaisir. Je n'ai jamais eu de déception d'amour. De manque d'amour, oui, et de domination, du mal qu'échangent l'homme et la femme dans le manque, oui.

- Quel est le musicien qui vous a le plus impressionnée ? Benny Carter, Coleman Hawkins, Eric Dolphy, Sonny Rollins, Miles Davis ?

- Non ! Roach. Max Roach. J'ai vécu douze ans avec Roach. Il m'a tout appris sur le rythme, donc sur la vie. Il me suffisait de le regarder. On a fait ensemble We Insist, Freedom now Suite. Sur laquelle j'ai dû apprendre à crier comme personne ne l'a fait depuis. Il avait raison. C'est lui qui m'a présenté Mingus et Monk. Avec Monk, on était comme frère et sœur. Roach m'a appris à ne pas chanter tout legato. Sur scène, il me houspillait constamment pour que je reste sur le tempo. Il a aussi appris beaucoup de moi, mais il ne se souvient pas.

- Over the Years, votre dernier album, le plus abouti, le plus construit, ressemble à une biographie.

- Toutes les chanteuses, Ella, Sarah, Billie, Dinah, ont chanté l'amour. J'ai songé à ne plus le faire, à écrire des chansons sur la vie. De nos jours, il y a des tueurs à la porte, vous savez. Au fil du temps, j'ai désiré pouvoir voir dans la nuit. Je ne suis pas une bête abattue : chaque visage, je ne l'ai jamais regardé sans me voir moi-même. Un monde d'illusion et de feu est à redouter. Je me demande ce qui va se passer demain. Les albums racontent tous le point où l'on se trouve. Tender as a Rose dit comment les hommes usent, blessent, détruisent les femmes. Ou parfois un autre homme. Les femmes le savent aussi. Ils échangent leur tas de pouilles. Personne n'est innocent. Seule l'innocence permet de comprendre.

» A dix-neuf ans, on me disait, Anna-Maria, tout le monde t'aime quand on te voit pour la première fois, mais franchement, tu parles trop. »

Francis Marmande

★ Abbey Lincoln, *Over The Years*, 1CD Verve Universal, 549 101-2.

Les traces parlantes d'un film muet allemand

« Les Hommes le dimanche », de Richard Siodmak, annonçait en 1929 un nouveau cinéma. L'œuvre vient d'être restaurée

CINÉMA MUET EN CONCERT : LES HOMMES LE DIMANCHE, de Robert Siodmak et Edgard G. Ulmer. Samedi 14 octobre, à 20 heures ; dimanche 15 octobre, à 16 heures. Auditorium du Louvre, Paris 1^{er}. Tél. : 01-40-20-51-86.

Trois films muets, accompagnés d'une partition musicale originale, sont programmés cette saison par l'Auditorium du Louvre. Avant qu'on ne redécouvre dans les prochains mois *The Lodger* (1922), d'Alfred Hitchcock, et *Salomé* (1922), de Charles Bryant, *Les Hommes le dimanche*, de Richard Siodmak et Edgard G. Ulmer, ouvrira le bal, sur une composition d'Alexandros Markeos. Récemment restauré par la Deutsche Kinemathek de Berlin et présenté dans le cadre du festival Cinema Ritrovato de Bologne en 1998, ce film, tourné en 1929, est l'un des derniers bijoux du cinéma muet allemand.

Il y a beaucoup de choses remarquables dans cette œuvre, à commencer par le collectif de débutants qui l'a réalisée, et qui forme à lui seul une impressionnante brochette de noms appelés à figurer en lettres d'or dans l'histoire du cinéma.

Qu'on en juge : Richard Siodmak et Edgar G. Ulmer à la réalisation ; Fred Zinneman à l'assistanat de réalisation ; Kurt Siodmak et Billie (le futur Billy) Wilder au scénario ; Eugen Schufftan à la photo. On sait ce que Hollywood, dix ans plus tard, devra à ces immigrés, notamment dans l'émergence d'un genre, le film noir, qui paie ses dettes à l'esthétique allemande concoctée dans le clair-obscur des prestigieux studios de la UFA. Pour l'heure, en 1929, personne ne semble vouloir de ces débutants, et il faut toute l'énergie de Hanns Brodnitz, directeur des salles de la UFA, pour programmer le film à l'U.T. Kurfürstendamm de Berlin, une salle destinée aux œuvres

d'avant-garde, où la première a lieu le 4 février 1930.

Produit avec des moyens de fortune, tourné avec des acteurs non professionnels en décors naturels, le film - qui évoque, d'un temps mort à l'autre, l'escapade champêtre et sentimentale de quatre jeunes gens des classes populaires - est, de fait, particulièrement téméraire et innovateur pour l'époque, annonçant à certains égards le manifeste révolutionnaire mis en œuvre, trente ans plus tard, par la nouvelle vague.

EXIGENCE DE RÉALISME

Rompant avec la narration classique de la fiction et l'extrême sophistication atteinte à cette époque par le cinéma de studio, *Les Hommes le dimanche* est un film hybride qui, quelque part entre le Dziga Vertov de *L'Homme à la caméra* (1926) et le Jean Renoir d'*Une partie de campagne* (1936), croise l'héritage unanimiste du cinéma d'avant-garde et l'exigence

de réalisme qui se fait jour en cette période de crise dans le monde du septième art.

Le carton de présentation qui suit le générique de ce film est à cet égard suffisamment parlant : « Cinq personnages jouent dans ce film les mêmes rôles qu'ils tiennent dans la vie : chauffeur de taxi, vendeuse de chaussures, vendeur de disques, représentant en vins, figurant. Le film terminé, ils sont rentrés dans la foule anonyme dont ils étaient sortis. Parcelles infimes d'une grande cité, ils se détachent dans le décor pathétique de la ville. Vous les reconnaîtrez ; ils sont simplement des hommes, des femmes. »

Ce souci du point de vue documenté et de la figuration du peuple à l'écran, qui s'inscrit contre l'anonymat machinique du monde moderne et la fable de la fiction traditionnelle, apparaît, en dépit de la grâce lumineuse du film, comme le signe d'un sombre pressentiment sur la fin d'un monde. Il témoigne aussi d'une conscience aiguë du

rôle nouveau que devrait désormais y tenir le cinéma. L'Histoire, en prenant tout le monde de vitesse, ne tardera pas à confirmer le diagnostic et à englober les acteurs de ce film, tout comme le Berlin cosmopolite des années 30, dans la plus effroyable aventure jamais vécue par l'humanité. Leurs traces, palpantes, se trouvent dans *Les Hommes le dimanche*.

Jacques Mandelbaum

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au :

01.42.17.39.65

(Fax 01.42.17.39.24)

l'@vare DE MOLIÈRE

Mise en scène GÉRARD GELAS

Création Festival in d'Avignon - Théâtre du Chêne Noir

Un Harpagon à l'heure d'Internet, la verve de Molière reste intacte.

TEP

6 AU 29 OCTOBRE

LOC : 01 43 64 80 80

159, avenue Gambetta 75020 Paris

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et La Réunion

Fiesta des Suds 2000

DU 12 AU 31 OCTOBRE

Renseignements : 04 91 99 00 00

DOCK DES SUDS

A FILETTA (Corse) - CHEIKHA RIMITTI (Algérie) - RITA MITSOURO (Côte d'Ivoire)

NAWTEL - LA ZONE ZEN - PAUL PERSONNE (Côte d'Ivoire)

BROOKLYN FUNK ESSENTIALS (New York) - SAINT GERMAIN (Paris)

TROUBLE MAKERS (Maroc) - FIESTA DES MINOTS (Cuba)

OMAR SOSA (Cuba) - KASSAV - PAPA WEMBA - WOCK (Côte d'Ivoire)

KILL POINT - EL CONJUNTO CHAPPOTIN Y SUS ESTRELLAS (Cuba)

JIMMY BOSCH (Maroc) - SENGHE (Mali)

GORAN BREGOVIC (Serbie) - NA ZDOROVIE (Marseille)

RASPIGAOUS (Maroc) - WATCHACLAN (Marseille)

SPOOK & THE GUAY (Tchad) - KANJAR'OC (Marseille)

MAURICE EL MEDIONI et ses invités (Côte d'Ivoire)

LILI BONICHE, LUC CHERKI, LINE MONTY (France)

RACHID TAHA (France) - MARSEILLE XP (Marseille) - LENINE (Tchad)

NEG MARRONS - DI MAGGIO (Côte d'Ivoire)

THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR

DIRECTION GÉRARD GELAS

SAISON 2000 2001

THÉÂTRE PERMANENT D'AVIGNON

CRÉATIONS ACCUEILS CONFÉRENCES LECTURES

2000

Vendredi 6 et samedi 7 OCTOBRE

Caution et le Théâtre de la Parole par Philippe Caubère

Vendredi 9 et samedi 4 NOVEMBRE

Ode à Cartou et mise en scène GÉRARD GELAS

Du jeudi 9 au lundi 20 NOVEMBRE

L'Œuvre de Molière mise en scène GÉRARD GELAS

Vendredi 10 NOVEMBRE conférence de HENRY LANG

Vendredi 1 et samedi 2 DÉCEMBRE

recital de tango et milongas par le Cuarteto Caspán

Jeudi 14, Vendredi 15 et samedi 16 DÉCEMBRE

Grande Pantomime de ROLAND TOPOR

2001

Vendredi 19, samedi 20 JANVIER

Le Dernier Blues de BILLIE HOLIDAY

Vendredi 26 JANVIER Rencontre avec ANIAMO GATTI

Vendredi 2 FÉVRIER Nouveau recital Philippe Val

Vendredi 9, samedi 10 FÉVRIER

ROLAND DUBILLARD mise en scène JACQUES SEILER

12, 13, 15, 16, 19 MARS

Les Aventures de Courteline spectacle jeune public

Jeudi 29 MARS Conférence de JEAN-PIERRE GUILIANI

Du lundi 9 au samedi 14 AVRIL

Présentation des Ateliers de Formation THÉÂTRALE

ABONNEMENTS 04 90 82 40 57

CADO

saison 2000-2001

3 créations

septembre / octobre 2000

Les Fausses confidences

Marivaux / Gildas Bourdet

Danièle Lebrun / Gérard Desarthe

septembre / octobre 2000 / janvier 2001

L'Amant - La Collection

Harold Pinter / Patrice Kerbrat

Brigitte Fossey / Jean-Pierre Cassel

Thierry Fortineau / Michel Voïta

février 2001

Le Cercle de craie Caucasien

Bertolt Brecht / Benno Besson

Coline Serreau / Gilles Privat

CADO - Centre National de Création

Orléans - Loiret - Région Centre / 02 38 54 29 29

direction : Houdinière - Volard

La Russie fête son Nobel de physique

La presse donne la parole au lauréat, Jaurès Alferov, également député communiste, qui dénonce les budgets de misère de la recherche scientifique en Russie

ENFIN une bonne nouvelle. « Nous avons attendu si longtemps ! », souligne le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*. L'attribution, mardi 10 octobre, du prix Nobel de physique au chercheur russe Jaurès Alferov a fait la « une » de la presse et l'ouverture des journaux télévisés. Après les catastrophes en série du mois d'août et l'éprouvante défaite aux Jeux olympiques du lutteur sibérien Alexandre Kareline (invaincu durant treize ans), cette plus haute récompense remise à la science russe est venue ranimer une fierté nationale parfois chancelante.

La télévision RTR a donc montré Jaurès Alferov – son prénom est un hommage au dirigeant socialiste français – et son équipe fêter l'événement dans leur institut physique et technique Ioffe, à Saint-Pétersbourg. Au milieu de câbles, de tuyaux et d'un bric-à-brac d'étranges machines, M. Alferov, en chemise-cravate, et ses collègues, en gros pull-over, ont sabré le « champanskoïe » (champagne soviétique) avant d'attaquer le cognac. Depuis des années, le chercheur russe attendait cette distinction pour ses découvertes dans le domaine des semi-conducteurs. « Sans lui, les disques laser, les liens Internet et les technologies des téléphones portables n'existeraient probablement pas », expliquait un de ses collègues.

L'un des premiers à appeler le lauréat fut Guennadi Ziouganov, le chef du Parti communiste (KPRF), pour féliciter « son camarade » et « souligner l'importance des travaux de l'académicien pour le KPRF », note le journal *Vremia Novosti*. Car

Jaurès Alferov est toujours demeuré communiste et est élu, sous cette étiquette, député à la Douma (Chambre basse du Parlement russe). « Dès demain, je vais parler à la Douma pour faire changer le budget et demander que plus d'argent soit alloué à la science. L'avenir de la Russie est dans la science et la technologie, pas dans les affaires bancaires et la vente de matières premières », expliquait-il mardi à *Vremia Novosti*.

Ce prix vient rappeler que dans les « sciences dures » l'école russe demeure une des meilleures au monde. Quelques journaux soulignent que le dernier Nobel de phy-



sique attribué aux Soviétiques puis aux Russes remonte à 1978, et que ces vingt-deux années d'attente ont quelque chose de scandaleux. A la télévision NTV, Alexandre Prokhorov, Prix Nobel de physique 1964, a dénoncé « la discrimination » dont

seraient victimes les chercheurs russes, affirmant que « les Américains nourrissent le comité Nobel » et citant ce proverbe géorgien : « Celui qui invite à dîner fait danser la femme. »

RELANCER LE FINANCEMENT

Interrogé par *Nezavissimaïa Gazeta*, Jaurès Alferov estime également qu'il y a eu « une discrimination envers les scientifiques soviétiques et russes ». « Toute une série de nos travaux méritaient le Nobel mais n'ont pas été primés (...), mais il est vrai que nous avons été longtemps écartés à l'extérieur et avons fui les contacts nécessaires », ajoute-t-il.

Du coup, le journal voit dans cette récompense « une rupture importante qui va permettre de surmonter l'inertie de la communauté mondiale des physiciens ».

Ce Nobel va surtout relancer le débat sur le financement de la science russe et de ses 800 000 chercheurs, payés moins de 100 dollars par mois. « Les sommes prévues par le projet de budget 2001 équivalent à ce que consacre la Malaisie à la recherche », s'indigne *Nezavissimaïa Gazeta*. M. Alferov parviendra probablement à arracher quelques subsides supplémentaires.

François Bonnet

DANS LA PRESSE

LA CROIX

Bruno Frappat

Le drame des dernières années, caché par le processus d'Oslo, vient sans doute du délitement progressif de l'unité du peuple d'Israël lui-même. Il y a bien une nation, mais, avec de plus en plus de force centrifuge, s'affirment plusieurs sociétés. La diversité du peuplement juif n'a cessé de s'étendre. Des élites occidentalisées et mondialisées aux ultras barricadés, en passant par les émigrés ambitieux venus de l'Est européen et de la Russie, Israël est devenu un puzzle antagoniste. La tentation d'Israël, face à ses contradictions, est de se construire un ennemi unique, menaçant, et forcément de mauvaise foi. Ainsi, la question de l'autre rebondit-elle dramatiquement : on ne le tolère que si l'on se sent assuré sur ses bases, « sûr de

soi ». Or, aujourd'hui, Israël n'a plus cette assurance. Sa société « plurielle » la fragilise. Ne laissons pas, au prétexte d'une solidarité sélective, cette mécanique des peurs et contre-peurs gagner la France.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

L'attitude des institutions juives de France a été nettement « communautariste ». Si le comportement de Jacques Chirac – l'homme qui, tout de même, a pris l'initiative historique de reconnaître la culpabilité de l'Etat français sous Vichy – suscite soudain des inquiétudes, en raison d'options jugées dangereuses pour le judaïsme, chaque citoyen dispose du moyen légal d'obtenir, par l'intermédiaire de ses représentants au Parlement, des explications du gouvernement. Mais si une communauté précise entend obtenir directement du président de la République

qu'on lui rende des comptes, on ne voit pas pourquoi les autres communautés, et notamment la communauté musulmane, n'en feraient pas autant. Et ce serait la fin de toute politique étrangère, puisque celle-ci devrait être exercée sous la surveillance des différentes communautés. Je ne crois pas que le gouvernement d'Israël lui-même accepterait une telle attitude de la part de ses propres citoyens.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

Si vous n'avez pas eu l'idée un peu folle de vous réveiller à 3 heures du matin pour suivre le deuxième débat de la campagne électorale américaine, précisons tout de suite l'essentiel de ce que vous avez manqué. D'abord, Al Gore, le vice-président, avait une cravate bleue et non pas rouge comme la dernière fois, mais, attention, pas n'importe quel

bleu ! Un bleu fait tout de tendresse et de douceur. Indispensable car on avait vivement reproché au candidat démocrate de s'être montré arrogant au cours du premier débat. Ensuite, les deux hommes étaient assis et non, comme d'habitude, debout derrière un pupitre. Les spécialistes des médias américains nous avaient prévenus : cela allait tout changer, nous aurions un débat plus animé. Eh bien !, on n'a rien vu du tout. Le degré zéro de la politique. Les conseillers en image sont passés par là. Comme les candidats sont au coude à coude, le mot d'ordre était, pour l'un comme pour l'autre, « surtout ne rien dire qui puisse fâcher une partie de l'électorat ». Du coup on s'est beaucoup congratulé. Bush trouvait que les platitudes de Gore étaient excellentes et Gore considérait que l'absence d'idée de Bush était ce que l'on pouvait faire de mieux.

SUR LA TOILE

GOVERNANCE DE L'INTERNET

L'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), association basée à Los Angeles et chargée de gérer les adresses et noms de domaine, a procédé à ses premières élections en ligne pour la désignation de cinq de ses membres, un par continent. Sur les 76 000 internautes inscrits pour le vote, 34 000 ont effectivement participé. Le candidat élu pour l'Europe est l'Allemand Andy Mueller-Maguhn, étudiant en informatique et membre du célèbre club de hackers de Hambourg Chaos Computer Club. La prochaine tâche de l'Icann sera de créer de nouveaux noms de domaine (tels que *.biz*, *.kids*, *.sex*, *.war*, *.school* ou *.museum*) et de choisir les sociétés chargées de les administrer.

www.icann.org

CYBER-TRIBUNAL

Un tribunal de la ville de Preston (Angleterre) va expérimenter l'utilisation d'Internet pour accélérer les procédures au civil. Magistrats et avocats pourront tenir leurs réunions préparatoires sur des forums de discussion, afin de réduire les déplacements et les délais. Si le système est efficace, il pourrait être étendu à d'autres tribunaux anglais. – (AFP.)

Les investisseurs veulent continuer à s'échanger des tuyaux sur les sociétés cotées, sans craindre de représailles

AUX ÉTATS-UNIS, boursicoter sur Internet est désormais un acte banal. Avant de placer leurs ordres, les internautes visitent fréquemment des forums spécialisés où circulent des informations sur les sociétés cotées, espérant glaner quelques bons tuyaux. Or il est souvent impossible d'identifier les intervenants, qui se cachent derrière un pseudonyme pour divulguer des informations plus ou moins confidentielles. Dans ce contexte, rien n'empêche de colporter des médisances sur tel directeur exécutif qualifié de gâteux ou de dangereux, et même parfois des mensonges inventés par des concurrents. Désormais, les avocats des sociétés visées par ces rumeurs contre-attaquent systématiquement. Or ils le font souvent avec une telle brutalité que la liberté d'expression sur le Net en est menacée. C'est en tout cas la conviction de Les French, ancien cadre de la firme de commerce électronique ITEX, licencié pour avoir anonymement réclamé la démission de son PDG et affirmé que ses comptes étaient truqués. Peu après cette affaire, M. French

www.johndoes.org



créa la John Does Anonymous Foundation (JDA) ainsi que le site johndoes.org, voués à la défense des boursicoteurs-internautes anonymes. Le patronyme « John Doe » désigne dans les procédures judiciaires américaines des personnes

dont le vrai nom est tenu secret pour raisons de sécurité. « En 1998, plusieurs sociétés américaines et canadiennes ont commencé à poursuivre en justice des individus, connus seulement sous le nom de John Doe, qui avaient publié des remarques criti-

ques sur des sociétés ou leurs dirigeants (...). La grande majorité de ces procès avaient un seul objectif : réduire au silence des citoyens américains et les empêcher d'exercer leur liberté d'expression, garantie par la Constitution. » Selon la JDA, les avocats des sociétés mises en cause obtiennent couramment auprès des fournisseurs d'accès Internet des renseignements confidentiels sur l'identité réelle de ces « John Doe », avant toute décision de justice. M. French se propose de les aider à contre-attaquer en leur trouvant un avocat. Il compte ouvrir des bureaux en Floride, en Virginie, à New York et en Californie, où les affaires de ce type sont nombreuses. La JDA décerne également un label de qualité aux fournisseurs d'accès qui refusent de céder aux pressions des cabinets juridiques des grandes sociétés. Dans le litige qui l'a opposé à son employeur, M. French a obtenu en avril dernier 40 000 dollars, versés à la JDA dans le cadre d'un arrangement extra-judiciaire.

Jean Lasar

Christian Colombani

Après lui, encore lui par Luc Rosenzweig

DOCUMENT exceptionnel, débat passionnant. François Mitterrand aura une fois de plus réussi à faire infiniment mieux que de gouverner les Français, les distraire. Et les distraire en les élevant, en les amenant à réfléchir sur eux-mêmes, sur leur grandeur collective et leurs petites individualités. Après les quatre épisodes du *Roman du pouvoir* de Patrick Rotman, cinq invités étaient conviés par Michel Field à exposer leur vision de Mitterrand, à s'en faire, l'espace d'une soirée, les statues virtuelles. Ils jugèrent, à nous de les juger, en vertu de notre imprescriptible irresponsabilité de téléspectateur.

Robert Badinter. Formidable avocat. Incarne également la force de l'amitié, de celle qui vous rend meilleur parce qu'elle est soumise aux pires épreuves sans se briser. Mitterrand lui fit un cadeau somptueux, une place dans l'Histoire comme l'homme qui tua la peine de

mort en France. Il eut de bonnes raisons de s'éloigner, il resta. Ils sont quitte.

Elisabeth Guigou. La meilleure disciple. La seule personne, sur le plateau, qui peut espérer une vie politique encore longue. Est la continuateur, dans l'action, de quelques travaux engagés par Mitterrand. Ni gardienne du temple ni fille renégate, elle incarne, aujourd'hui, le mitterrandisme en marche. Qui a discrètement jeté du lest pour atteindre de nouveaux rivages. Une petite inquiétude : n'a-t-elle trop bien assimilé le génie tactique de son mentor ? Surveillons désormais l'évolution de ses rapports avec Martine Aubry.

Edouard Balladur : la droite embarrassée. L'ancien premier ministre est un homme de l'art qui en juge un autre. A l'élégance de reconnaître à l'adversaire une vertu cardinale, la capacité à gouverner à contre-courant de l'opinion. Exprime aussi tout le désarroi d'une droite classique victime, plus d'une fois,

des tours de cochon de ce diable d'homme.

Serge July : l'observateur subjugué. Le directeur de *Libération* fut, naguère, l'un des « goûteurs » des mets que le président se proposait de servir à la France. Chez July, l'admiration est corrigée par l'amour immodéré du paradoxe. Comme celle d'affirmer que Mitterrand a réussi à transformer la gauche en incarnation de l'ordre établi. Ou encore d'en faire un hybride de Mazarin et de Montesquieu.

Edwy Plenel. L'empêcheur de mitterrandiser en rond. Le seul parmi les invités à n'avoir pas, d'une manière ou d'une autre, succombé au charme. Représente les 38 % de Français qui jugent négatif le bilan global du défunt président. Lourde tâche. Surtout si l'on y ajoute le projet de réformer les mœurs d'une France incrotablement encline à se jeter dans les bras d'hommes providentiels. Du boulot pour des siècles, peut-être plus...

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] []	Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue			
Code postal [] [] [] []	Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y., U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y., Box 15-18, Champlain N.Y., 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Tenue de « Gala »

par Pierre Georges

DANS LE PARLER imagé sans lequel le Français ne vaudrait pas d'être vécu, il y a des expressions délicieuses, acidulées et, de plus, parfaitement adaptées aux situations les plus extrêmes. Ainsi, de celle-ci, très Queneau, qui fait qu'au convalescent ou au blessé des sondages on souhaite de promptement « se requinquer la griotte ».

Lionel Jospin est dans *Gala* et il aime ça ! Car voici bien, l'honneur et l'avantage qui nous échoient ce matin, à l'aube pâle : une plongée dans « Gala, l'actualité des gens célèbres ». Un hebdomadaire *people* donc, où notre premier ministre semble avoir désormais sa table et son couvert. Car, pour la deuxième fois en trois mois, ce journal lui a ouvert ses pages quand Lionel Jospin, lui, ouvrirait ses portes.

Echange d'excellents procédés donc. Alors, c'est comment un austère qui se marre, et néanmoins gouverne dans *Gala* ? Eh bien, disons le tout net, c'est absolument classique, sage, sérieux, très Matignon tranquille. Pas une photo qui dépasse. Du noir, du blanc. Du solide, du carré. Des hommes, des lieux. Une visite très patrimoniale d'une ruche du pouvoir, du grenier à la cave, des cuisines à la garde républicaine, des jardins au bureau du premier ministre « voulu sobre et fonctionnel ».

Ce reportage est dans *Gala*. Il aurait pu être ailleurs. Sauf que le mérite en revient à l'hebdomadaire, qui n'en est pas peu fier : « un vrai scoop ». Car, comme l'écrit son rédacteur en chef Philippe Labi, « c'est aussi ça Gala, un magazine curieux de tout et ouvert sur le monde. Élégant et accessible. Eclectisme, l'une des plus jolies trouvailles de la langue française ».

Voilà, tout est dit mieux qu'on

ne saurait le faire. Élégant, accessible, éclectique. *Gala* est chez Lionel Jospin et il aime ça ! Pas au point d'en faire sa une, consacrée pour l'essentiel aux « *Séductrices de mère en fille* », tant il est vrai que les belles ne font pas des bêtes. Mais un vrai scoop d'appel, comme produit du même nom. Matignon comme si vous y étiez, en direct, suivez le guide. Très Jacques Duflho jadis, façon « *La Chapelle* ! ».

Allez, trêve de moquerie. Tout va bien à Matignon-ruche, comme à Matignon-salle de gym. A Matignon-cœur, comme à Matignon-pouvoir. Trois photos parmi d'autres car, tant qu'à faire le voyage, autant en faire profiter les autres. Un premier cliché, pleine double page, Lionel Jospin dans un fauteuil, en bras de chemise, décontracté et souriant. Et la légende : « *Malgré la dégringolade dans les sondages d'opinion, le premier ministre, Lionel Jospin, garde le sourire. Il a bien l'intention de mener son action jusqu'au bout de sa législature, contre vents et marées, s'il le faut* ». Déjà très requinquée la griotte !

Un deuxième cliché plus drôle : les ministres, le jeudi matin, avant la rituelle séance de travail. Et Lionel Jospin debout, les mains sur les épaules de Jean-Claude Gayssot, tout noué, pauvre, comme pour un amical et pluriel massage. Enfin, troisième photo, Lionel Jospin, vaguement soucieux, lisant *Le Monde* dans *Gala*. Ce qui, évidemment, valide totalement le sérieux de l'affaire. Lionel Jospin est dans *Gala* et il aime ça ! *Le Monde* est dans *Gala* et il aime ça ! Votre serviteur lit *Gala* et il aime ça ! Notamment, devoir accompli, cette fabuleuse rubrique consacrée aux vrais gens, page 87, et intitulée « *Les pieds dans le caviar* ».

Les dirigeants européens se réunissent à Biarritz pour débloquer la réforme des institutions de l'Union

Une rencontre est prévue avec le président serbe Vojislav Kostunica

BRUXELLES

de notre bureau européen

Eviter un échec lors du conseil européen de Nice, en décembre, et, pour ce faire, donner un élan à la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de la réforme des institutions. Telle est l'ambition, qui n'est pas mince, de la réunion informelle des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se rencontrent vendredi et samedi 13 et 14 octobre à Biarritz. Au-delà des « *frémissements* » décelés par la présidence française, la réalité est que la négociation est bloquée sur les quatre sujets à l'ordre du jour. Outre les trois « *reliques* » que les Quinze n'avaient pu trancher lors de la conclusion du traité d'Amsterdam en 1997 – taille et composition de la Commission européenne, repondération des voix lors des votes au conseil des ministres et extension des décisions pouvant être prises à la majorité qualifiée et non à l'unanimité –, la CIG a rouvert le dossier sensible des coopérations renforcées, c'est-à-dire la possibilité, pour « *une avant-garde* » de pays, de procéder à une plus grande inté-

gration, sans que ceux qui ne peuvent ou ne veulent les suivre puissent les en empêcher.

Plus qu'un lieu de négociations, Biarritz va être l'occasion d'un recadrage politique et, s'agissant de la présidence française, celle d'une mise en garde solennelle sur les dangers qu'il y aurait à ne pas conclure à Nice. Le président Jacques Chirac et le gouvernement ont, à plusieurs reprises, souligné qu'ils n'accepteront pas « *un accord au rabais* », sans préciser pour autant à partir de quels résultats ils estimeront que le but a été atteint. Si de telles intentions devaient se confirmer – ce qui reste à voir –, cela signifierait que le président de la République et le premier ministre préfèrent un échec de la présidence française à un compromis qu'ils jugeraient dangereux pour l'avenir de l'Europe. C'est en effet la future organisation politique de l'Union élargie que chacun a désormais en tête.

Face à cette perspective, une réussite de la CIG est indispensable. Sans elle, tout débat sur la mise en place de la future architec-

ture institutionnelle de l'Europe serait interrompu, avec les risques de crise que cela implique. Comment la présidence entend-elle agir pour débloquer la situation et, surtout, quelles sont ses priorités ? Force est de constater que les divers responsables politiques français ne tiennent pas, sur ce point, le même discours. Dans l'entourage présidentiel, on estime que les questions les plus sensibles sont celles qui opposent directement « *grands* » et « *petits* » pays de l'Union, à savoir la taille de la Commission et la repondération des voix, alors que le gouvernement met en relief l'importance de l'extension du vote majoritaire.

ACTUALITÉ CHARGÉE

A ce stade, rien ne permet de penser que des résultats autres qu'à doses homéopathiques pourront être atteints à Biarritz, les capitales, plus méfiantes que jamais, attendant le rendez-vous de Nice pour se dévoiler. L'environnement européen est, d'autre part, moins porteur qu'au début de l'année : croissance ralentie, flambée du pé-

trole et, surtout, coup de froid du « *non* » danois à l'euro, lequel, en renforçant l'idée d'une Europe « *à deux vitesses* », invite les capitales à temporiser.

Le sommet de Biarritz doit également entériner le texte de la future charte des droits fondamentaux de l'Union, qui a été négociée ces derniers mois par une convention composée de représentants des gouvernements, des Parlements nationaux et du Parlement européen et sera officiellement proclamée à Nice. Cette réunion européenne intervient, d'autre part, dans une actualité internationale chargée, avec la crise du Proche-Orient et une situation délicate en Yougoslavie. Le nouveau président, Vojislav Kostunica, sera samedi, si la situation le permet, l'hôte à déjeuner des Quinze, qui en profiteront pour faire un tour d'horizon de leur politique balkanique.

Philippe Lemaître
et Laurent Zecchini

Lire aussi notre analyse page 17

Matignon a ouvert ses portes à TF1 et à « Gala »

GALA en papier glacé, TF1 en images sucrées : mercredi 11 octobre, Matignon a ouvert ses portes à l'hebdomadaire *people* et à la première chaîne privée pour montrer que, malgré les turbulences de la rentrée, c'est le calme et la « *convivialité* » qui règnent autour de Lionel Jospin. Dans « *Défense d'entrer* », à 20 h 55, Miguel Derennes s'est assis derrière le bureau du premier ministre, a marché sur les toits de l'hôtel particulier, s'est entretenu avec la repasseuse de M. Jospin, avant de montrer que, comme l'Elysée, Matignon compte ses portes « *danger de mort* » et un vrai dispositif en « *cas d'alerte* ». Sur le plateau de TF1, il raconte qu'il a trouvé les gens « *sympas* » et l'ambiance « *collégiale* ».

« *Matignon fait front* », titre de son côté *Gala* (daté 12-18 octobre), après « *quinze jours* » passés « *au coeur du pouvoir* » qui « *n'ont pas ébranlé la Rue de Varenne*, assure l'hebdomadaire (lire ci-dessus). « *A tous les étages, on se souvient encore de l'arrogance affichée par certains membres des cabinets passés* », ajoute-t-il, en citant Edouard Balladur. C'est la seconde fois en cinq mois que Lionel Jospin et son épouse accueillent les photographes et les journalistes de *Gala*.

Discovery en route pour la station internationale

APRÈS QUATRE REPORTS de vol en une semaine pour des raisons techniques et météorologiques, la navette spatiale Discovery a décollé, jeudi 12 octobre à 1 h 17 (heure française) du centre spatial Kennedy (Floride), avec sept astronautes à son bord. Lors de cette centième mission d'une navette américaine, l'équipage, qui comprend un Japonais, Koichi Wakata, doit rester onze jours dans l'espace, au cours desquels il installera deux nouveaux éléments sur la Station spatiale internationale (ISS) – une structure métallique portant des gyroscopes, le Z1, et un adaptateur (PMA) pour l'arrimage des navettes (*Le Monde* du 6 octobre). L'opération sera exécutée par l'astronaute japonais à l'aide du bras télécommandé de la navette, avant que ses collègues américains ne procèdent à quatre sorties dans l'espace pour parachever l'installation. Cette mission doit permettre de terminer les préparatifs avant l'arrivée d'une capsule Soyouz, fin octobre, amenant le premier équipage permanent – un Américain et deux Russes – à bord de l'ISS.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : le Syndicat national de la communication et de l'audiovisuel (SNPCA-CGC) a déposé, mardi 10 octobre, un préavis de grève illimité à France 2 à compter de lundi 16 octobre à 3 heures. Le syndicat dénonce le licenciement de Jean-Jacques Cordival, directeur adjoint des programmes et des services du projet numérique hertzien de France 2 et France 3.

■ **CHILI** : plus d'une cinquantaine de policiers ont perquisitionné, mercredi 11 octobre, la colonie allemande Dignidad, dont les dirigeants sont soupçonnés d'être liés à la répression militaire de la dictature du général chilien Augusto Pinochet. Outre le siège de la colonie, situé à 350 km au sud de Santiago, la police a également perquisitionné un foyer d'accueil qu'elle possède dans la capitale, ainsi qu'un casino qu'elle administre dans la ville de Bulnes (390 km au sud). Il s'agit de la deuxième opération menée par la police dans la colonie allemande en un peu plus d'un mois, sur requête du juge Juan Guzman, qui instruit les 174 plaintes déposées à ce jour contre Augusto Pinochet. – (AFP)

Imaginez votre entreprise avec les logiciels Génération 2000

Imaginez maintenant que vous ne les ayez pas



RIGHT SOLUTIONS, RIGHT ON TIME.

LES BONNES SOLUTIONS AU BON MOMENT. AVEC LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE LOGICIELS WINDOWS 2000 ET OFFICE 2000, DONNEZ

À VOS COLLABORATEURS DES OUTILS ADÉQUATS QUI PERMETTRONT À VOTRE ENTREPRISE DE NE PAS RATER LE TRAIN DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE.

VENEZ LES DÉCOUVRIR CHEZ VOTRE REVENDEUR OU CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.MICROSOFT.COM/FRANCE/GENERATION

Microsoft

LE FEUILLETON

DE PIERRE LEPAPE

En même temps que le premier volume des œuvres complètes de Jane Austen dans la Pléiade, paraît une biographie de la romancière anglaise par Claire Tomalin page II



BERNARD COMMENT
page III



LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS
pages V à VIII

GEORGES DUMÉZIL

La chronique de Roger-Pol Droit page VIII



DANTE
page IX



Détail d'un tableau de Wilton Diptych représentant la vierge (fin XIV^e siècle)

pas (clair, il dévalorise). Est-ce pour cela qu'il échappe aussi à la décomposition de la lumière, visible par l'arc-en-ciel? Cet oubli explique son absence du code liturgique, dont l'avenir fera une chance à retardement.

Car, si le culte catholique choisit sans rupture avec l'ère païenne le blanc, le rouge et le noir, plus tard complétés par le vert pour l'ordinaire du calendrier, il néglige le bleu, qui échappe ainsi au débat divisant clunisiens chromophiles et cisterciens chromophobes au temps de Bernard de Clairvaux : pour le célèbre abbé, la couleur est un leurre, un fard trompeur, l'indice d'une vanitas corruptrice, en un mot de la matière (donc vile et méprisable) et non pas de la lumière, seule trace de visibilité de l'immatériel. A cette aune-là, le bleu, céleste, échappe à la suspicion des plus intransigeants et même la voluptueuse profondeur du bleu des peintres verriers de Saint-Denis, premier temple capétien, est épargnée.

D'autant que tout concourt, au cœur du XII^e siècle, à la promotion d'une couleur reléguée jusque-là au second plan. Couleur de deuil, le bleu vêt désormais la Vierge, foudroyée de douleur au pied de la croix, mère universelle dont la popularité grandissante fait le meilleur agent de promotion. Le coût élevé du teint au pastel n'est plus un obstacle sitôt que la lumière et le culte virginal font l'unanimité. Jusqu'à séduire Suger et avec lui le roi de France dont on a vu qu'il attachait le bleu à sa famille comme son cousin Plantagenêt choisit le rouge, vertige impérial que l'Angleterre conservera. « D'azur semé de fleurs de lis d'or », le blason royal célèbre doublement Marie, et le bleu gagne les étoffes que porte Louis IX, tandis que les armoiries attestent la percée d'une couleur qu'on attribue dès la fin du XIII^e siècle au roi Arthur lui-même. Certes les chevaliers bleus, rares et tardifs, ne concurrencent guère les chevaliers blancs, noirs, verts ou vermeils des gestes littéraires, mais la recommandation du roi de France vaut celle de Lancelot ou Yvain.

Tenue pour « la plus belle et la plus noble des couleurs », le bleu concurrence le rouge, comme le pastel la garance. Et les artisans du rouge ont beau commander des vitraux où les démons sont bleus, leur défaite est inévitable. Cet affrontement symbolique, Olivier Bleyens en a fait le propos d'un roman, *Pastel*, aussi juste que plaisant. Né marqué par la tache de vin qui lui mange la moitié du visage, Simon Terrefort apprend de son père, Maître Lucas, l'art du rouge ; mais la fortune, changeante comme un chiffre de dé, l'amène à rompre l'usage dynastique : initié au bleu par Joachim Fressard, qui fait commerce de cognacs, pains de pastel aux promesses de félicité gratuite, il passera sa vie, brève et mouvementée, à chercher à retrouver la nuance exacte du bleu sublime qui enduit la Vierge grossièrement sculptée d'une chapelle à l'abandon. Les péripéties éve-

lées, les retournements incessants, le dénouement aussi logique qu'éprouvant, suffisent à recommander l'ouvrage. Mais l'intelligence du contexte économique comme des schémas mentaux d'un temps et d'un lieu très précis (l'Albigeois des années 1440), la simple poésie de scènes qu'on croirait tirées de quelque *Mirabilia* (la Vierge disparaissant sous des caméléons griffus et crévés qui lui volent son azur inimitable, une étoffe de rêve signée d'un trait de sang qui dit le crime sans le dénoncer) ne serait rien sans l'incroyable force de l'argu-

infamant ni discriminant. Son succès s'en renforce encore, d'autant que le courant réformateur qui conduit au schisme protestant reprend les fulminations de Bernard contre la couleur impie dans la maison de Dieu. Exempt des compromissions que le faste liturgique impose aux autres couleurs, le bleu partage avec le noir la vertu morale que l'iconoclasme protège. La plus belle couleur peut-elle ne pas être celle du ciel? Même si la Réforme catholique préfère bientôt l'or au bleu, celui-ci résiste, seule couleur honnête du vêtement du bon chrétien. Aussi les jansénistes s'y rallient-ils, comme les rigoristes de toute obédience. De là à voir dans les sombres silhouettes (smoking noir ou jean délavé) héritées d'un capitalisme protestant qui imposa au monde sa panoplie de l'homme moderne, les ultimes conséquences d'un choix éthique...

Philippe-Jean Catinchi

ment. Bâti sur le bras de fer entre deux couleurs qui prétendent dire le monde au sein d'une corporation aussi raffinée que brutale, où les maîtres ne sont que très provisoirement déchargés du soupçon de pactiser avec le diable, tant la beauté qu'ils inventent, au choix loue ou défie le Créateur, *Pastel* est un exercice virtuose qui dit le solde fratricide des absolus et des idéaux dévoyés. Avec la sombre densité des enluminures du temps.

Pastoureau confirme la nouvelle opposition chromatique que le souci accru de morale tranche en faveur du bleu. Par mode, par logique aussi : la prolifération des lois somptuaires et des règlements vestimentaires dès le XIV^e siècle - qui rappelle la vocation première de classement, d'association d'opposition et de hiérarchisation de la couleur - épargne un ton étranger à la palette liturgique ; dès lors, ni prescrit ni interdit, le bleu est libre, jamais

Rien ne changera plus : avec Werther et la quête botanique de Novalis, le romantisme voit bleu, touche mélancolique, nostalgie insidieuse dont les *blue devils* des spleens afro-américains feront les blues. Des idées noires dont la France ne pouvait conserver la couleur, désormais liée à la nation comme à l'Europe par la grâce d'un anneau olympique.

BLEU
Histoire d'une couleur de Michel Pastoureau. Seuil, 216 p., 245 F (37,35 €). En librairie le 18 octobre

PASTEL
d'Olivier Bleyens. Gallimard, 336 p., 125 F (19,06 €).

Bleu passion

Joinville rapporte, dans son *Histoire de saint Louis*, qu'« après ce que li roys fu revenus d'outre mer, il se maintint si devotement que onques puis ne porta ne vair, ne gris, ne escarlatte, ne estriers ne esperons dorez ». Non content de renoncer aux fourrures précieuses et aux couleurs chatoyantes, Louis opta pour une garde-robe sans éclat : « Ses robes estoient de camelin et de pers. » Cette nuance de bleu, ordinaire et humble à force de discrétion, arrête le chroniqueur : depuis près d'un siècle, les Capétiens ont certes élu le bleu comme couleur familiale, puis dynastique, héraldique et monarchique au fil des générations, mais son regard ne s'y trompe pas et lit la volonté d'ascèse, d'ostensible tempérence, qui fait de ce bleu vestimentaire un indice autant moral que royal.

Rien ne disposait jusque-là le bleu à une telle valorisation. Michel Pastoureau, spécialiste des images, emblèmes et symboles de l'Occident médiéval - études qu'il sait prolonger jusqu'au temps présent tant les évolutions relèvent là de la longue durée -,

Aujourd'hui couleur nationale, le bleu, dont Michel Pastoureau retrace l'histoire dans une passionnante étude, attendit le XII^e siècle pour devenir couleur royale. Après quoi, malgré des oppositions, dont le beau roman d'Olivier Bleyens se fait l'écho, son succès ne se démentira plus

reprend aujourd'hui dans un riche volume, intelligemment illustré, le fruit des recherches sur la couleur qui l'occupe depuis près de vingt ans. S'il consacre au bleu ce formidable gros plan - n'affirmait-il pas d'emblée dans *Les Emblèmes de la France* (éd. Bonneton, 1998) que « le bleu est la couleur de la France »? -, il en fait aussi un astucieux prétexte pour poser quelques jalons d'une véri-

table histoire des couleurs, encore impossible au vu des innombrables pistes qui restent à explorer. Seule une histoire sociale respecte la dimension que les regards artistique et scientifique réduisent immanquablement. Qu'importe ! Avec sa science sûre, ses jugements tranchés, Michel Pastoureau fait mieux que visiter un chantier essentiel : il fait prendre conscience de son impérieuse nécessité pour éviter les errements de nombre d'historiens - et particulièrement les historiens de l'art - qui face à l'ordre des couleurs du passé n'y voient que du bleu...

Le succès de la couleur nationale - ne simplifie-t-on en « Bleus » les champions d'une nation tricolore? - n'était pourtant pas acquis. Des plus discrètes dans le monde antique, où le blanc et ses deux contraires, rouge et noir, sont au cœur des systèmes de représentation, la couleur bleue est rarement mentionnée ; au point que certains philologues s'interrogèrent au siècle dernier sur l'aptitude des Anciens à la percevoir. Cette curieuse spéculation a beau être passée de mode, il reste que les racines du nuancier du bleu empruntent à l'allemand ou à l'arabe plutôt qu'au latin. Il est vrai qu'à Rome, le bleu inquiète (sombre, il est associé au deuil et aux enfers) quand il ne déplaît

Livres | CD | Vidéos-DVD

AKIRAZOLA

TOUS LES LIVRES DE A à Z
PAIEMENT ULTRA-SÉCURISÉ.

amazon.fr
Tout simplement.



Sourires et soupirs

ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES I

de Jane Austen.

Edition dirigée par Pierre Goubert, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 160 p., 325 F (49,55 €) jusqu'au 31 décembre, puis 375 F (57,17 €).

Pierre Goubert affirme dans son introduction à ce premier volume des romans de Jane Austen que celle-ci « est en France un auteur méconnu ». Assertion gratuite : les romans d'Austen ont été traduits dans les années qui ont suivi leur parution en Angleterre et n'ont guère cessé depuis d'être présents dans nos librairies (1). Comparée à ses compatriotes contemporains, Fanny Burney, Ann Radcliffe, ou même Keats, Coleridge ou Blake, l'auteur d'*Orgueil et Préjugé* est, en langue française, un écrivain populaire. Mais la présentation de Goubert est ainsi faite qu'on a, de bout en bout, envie de la contredire. Ce qui serait assurément perdre son temps. Le mieux est de courir vite aux romans eux-mêmes et aux traductions nouvelles que nous propose cette édition.

Certaines des versions anciennes étaient estimables. Félix Fénéon, par exemple, sous le titre *Catherine Morland*, a publié à la fin du siècle dernier à la Revue blanche, une traduction de *L'Abbaye de Northanger* pleine d'entrain et de finesse (2). Mais les traducteurs prenaient autrefois des libertés avec les œuvres qui ne sont plus tolérées aujourd'hui. Voici donc les trois premiers romans écrits par Jane Austen, *L'Abbaye de Northanger*, *Le Cœur et la Raison* (*Sense and Sensibility*) et *Orgueil et Préjugé* (*Pride and Prejudice*) tels qu'en eux-mêmes, ou presque. Avec, en annexe, quelques œuvres mineures, *Lady Susan*, *Les Watson*, et deux extraits de ses cahiers de jeunesse, *Amour et Amitié* et une assez désopilante *Histoire de l'Angleterre*, écrite en pleine Révolution française. Dire que Jane Austen n'y déborde pas d'admiration pour les rois qui ont fait l'Angleterre est une litote.

Mais Austen ne déborde d'admiration pour rien, c'est sa force. Ni pour la monarchie, ni pour l'Eglise, ni pour la morale, ni pour la raison, ni pour les sentiments. Ni même pour la littérature ; ni surtout pour elle-même. Elle est possédée au plus haut point par l'intelligence et par le sens critique. La parodie et le burlesque ne sont pas pour elle des artifices littéraires, mais la réaction spontanée de son esprit à l'illusion généralisée. Elle rit, elle se moque, elle retourne les masques, en bonne disciple des Lumières. Elle fait le vide à coups d'ironie. Avec une précision de tireur d'élite, elle abat ses cibles ; sans méchanceté, comme à regret.

On sent qu'elle aimerait croire : à l'amour, aux bienfaits de la civilisation, à l'équilibre des hiérarchies sociales, aux bonheurs paisibles des petites communautés campagnardes, à la loi morale, à la famille, aux livres, aux douceurs de la conversation et des confidences, à la spontanéité des sentiments, à la charité chrétienne, à l'harmonie des visages et des caractères, aux pouvoirs de l'imagination, à la toute-puissance de la raison. Bref à tout ce qu'on croit, en Angleterre comme en France, depuis que l'air du temps, en cette fin de XVIII^e siècle, est aux âmes sensibles et aux discours raisonnateurs.

Mais elle a l'intelligence ainsi faite qu'elle voit tout de sui-

Proposés dans une nouvelle traduction, « L'Abbaye de Northanger », « Le Cœur et la Raison » et « Orgueil et Préjugé » composent le premier volume des œuvres complètes de Jane Austen

te le mensonge, l'hypocrisie, la sottise, le calcul mesquin, la vanité. La sensibilité qu'elle a fort vive ne l'aide pas à parer le monde de tendres guirlandes et d'émois sublimes, mais à ressentir la fausseté de ce qui l'entoure. Elle en rit en écrivant, elle en souffre entre les lignes. Son génie littéraire consiste à faire entendre les deux voix, celle qui détruit les illusions et celle qui, secrètement, se plaint de la solitude à laquelle la condamne sa lucidité. Une sorte d'allégresse mélancolique.

Gide, qui l'admirait beaucoup, reprochait à Austen d'avoir le ciel un peu bas, un peu vide, et de n'être habitée par aucun démon majeur. Sous une forme moins élaborée et plus myope, on retrouve la même approche chez les laudateurs en cohorte qui nous parlent de Jane Austen comme d'une vieille Anglaise délicate, porcelaine fine, *five o'clock* et dissections psychologiques. L'ancêtre charmante et quelque peu surannée d'Elisabeth Bowen et de Barbara Pym, le chef d'atelier de ces cousinettes au petit point des broderies de l'âme britannique. Tout ça parce qu'en effet Jane Austen, plutôt que se hausser du col, invoquer ciel et terre et entonner les trompettes majuscules de l'Apocalypse et de l'Idéal, a choisi de planter le décor de ses romans dans les lieux de la plus étale banalité et de raconter des histoires obstinément quotidiennes. Lesquelles tourment toutes autour d'une question, cuite et recuite jusqu'à l'obsession : mariera-t-elle ? mariera pas ? La question des contes de fées.

Mais à partir de cette problématique du mariage, restreinte à une classe sociale minoritaire aux contours vagues, la gentry, dans un petit coin d'Angleterre rurale, le Hampshire et ses environs immédiats, Jane Austen invente un espace romanesque sans frontière. Dans son *Histoire de l'Angleterre*, Austen adolescente notait déjà : « *Le récit de tout événement ne m'intéresse pas (sauf si c'est moi qui le crée)*. » Inutile de rechercher dans les lieux, les péripiéties, les personnages de ses romans on ne sait quel reflet de la réalité qui l'entoure.

Aucun bruit de la tempête révolutionnaire qui secoue l'Europe, rien de la lutte à mort qui oppose la France de Robespierre puis celle de Bonaparte à l'Angleterre des Pitt. Les soldats ne sont là que pour parader dans les bals et faire chavirer les niais. Rien sur les extraordinaires bouleversements de la société anglaise sous le règne de George, sur les luttes politiques, sur les tensions sociales, sur les affrontements religieux ou sur l'évolution des mœurs. Le monde d'Austen est imperméable à ces fluctuations qui n'affectent pas la seule question qui mérite d'être posée parce que notre bonheur en dépend : pouvons-nous être nous-mêmes ? La réponse est non. De *L'Abbaye de Northanger* à *Mansfield Park*, son chef-d'œuvre, Austen déploie les mille facettes de l'art de se tromper soi-même, avec la meilleure foi du monde.

C'est pourquoi la romancière s'en prend si souvent et avec tant de verve aux romans. Non qu'elle ne les juge pas agréables et nécessaires au plaisir de la vie - elle est elle-même une lectrice passionnée de Richardson, de Fielding et d'Ann Radcliff -, mais parce que les lecteurs ont tendance à y croire et à se conformer aux comportements d'héroïnes et de héros qui sont de pures créations de l'esprit. Les romans nous éloignent de nous-mêmes.

Plus généralement, souligne Jane Austen, « *les mots sont utilisés pour ne pas penser aux choses*. » Il y a chez elle une étonnante critique du langage - et particulièrement du « beau » langage, celui de la littérature - qui fait imman-

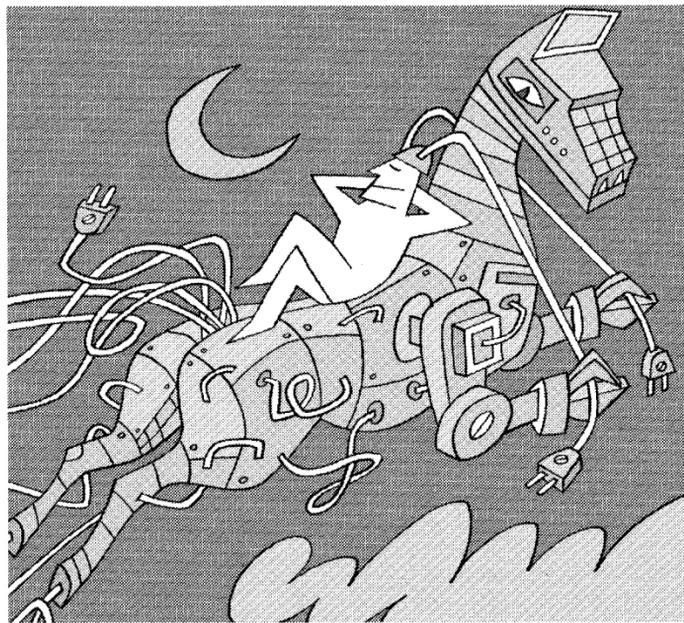
quablement penser au scepticisme de Flaubert et, au-delà, à Nathalie Sarraute et à l'« ère du soupçon ». Nos paroles, nos gestes, nos sentiments, même ceux que nous croyons les plus personnels et les plus élevés, sont des manifestations, non de nous-mêmes mais de notre apprentissage social ; y compris la ruse qui nous fait y croire comme à notre bien propre. Personne n'échappe à cette fatalité du social. Pas les médiocres, bien sûr, qui rampent dans les marges et qui ont vite pris leur parti d'être des pantins : filles en quête de position dans le monde, fils chasseurs de dots, parents jouant les Machiavel en stratégies matrimoniales, bécaffes débitant les lieux communs des cœurs sensibles, godelureux se saoulant de mots jusqu'à se croire amoureux, hobereaux confits dans leur fortune, prêtres de carrière, moralistes péremptores. Austen possède une manière inimitable, douce et cruelle tout à la fois, de les saisir, de les épingler et de les regarder gigoter un instant sur sa feuille.

Mais les héros n'échappent pas à la comédie des erreurs. Dans *Orgueil et Préjugé*, le meilleur roman de ce volume, moins amusant, moins pimpant que *L'Abbaye de Northanger*, mais incomparablement mieux construit, la partie principale se joue entre deux couples de jeunes gens bien doués. D'une part Jane, et Bingley, d'autre part Elisabeth, la sœur de Jane et Darcy, le riche ami de Bingley. Ils sont beaux, fiers, sensibles, amoureux. Ils se heurtent, s'aveuglent, se détestent, se soupçonnent, s'abandonnent, se retrouvent, se déchirent au gré des cours fluctuants de la bourse des préjugés sociaux, des analyses qu'ils croient psychologiques, des idées qu'ils se font d'eux-mêmes et des sentiments qu'ils croient bon d'éprouver, en toute sincérité. Et si finalement tout finit bien, si chacun épouse sa chacune, c'est uniquement parce que la romancière, indulgente, a décidé que les uns et les autres acceptaient de mettre un peu d'eau dans leur vin. Ils se marient ; s'aiment-ils vraiment ? Disons qu'ils ont décidé d'appeler amour quelque chose qui se situe quelque part entre la convenance, la gratitude, le respect et la tendresse. Il faut que les contes de fées se terminent bien, mais ne comptez pas sur Jane Austen pour tenir les grandes orgues.

Ne comptez pas davantage sur elle pour faire de la psychologie ni de la morale. Elle se moque bien de ses contemporains qui en font tant. On entend son rire et son désenchantement : « *Bien que Henry fût sincèrement épris de Catherine, bien qu'il fût conscient et enchanté de toutes ses perfections morales, je dois avouer que son amour ne provenait de rien d'autre que d'un sentiment de reconnaissance. En d'autres termes, la seule raison à l'origine de son intérêt pour elle avait été la conviction qu'elle avait un faible pour lui. Voilà qui est nouveau dans le roman, je le reconnais, et qui porte une terrible atteinte à la dignité de l'héroïne, mais, si une telle situation est tout aussi nouvelle dans la vie quotidienne, on le mettra totalement au crédit de ma folle imagination.* »

(1) Christian Bourgois et 10/18 ont édité ou réédité la plupart des œuvres de Jane Austen au cours des années 80-90. (2) Reprise chez Gallimard sous le même titre dans la collection « L'Imaginaire ».

12^e FORUM Le Monde LE MANS



OÙ NOUS EMPORTENT LES TECHNIQUES ?

VENDREDI 27, SAMEDI 28 et
DIMANCHE 29 OCTOBRE 2000

Le Monde



PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Daniel d'ADAMO · Dominique BOURG · Luc FERRY · Hélène FRAPPAT · Pierre GERVASONI · Pierre GUERLAIN · François GUERY · Marie-Angèle HERMITTE · Gilbert HOTTOIS · Julien HUSSON · Dominique JANICAUD · Axel KAHN · Catherine LARRERE · Dominique LECOURT · Jean-Yves LE DÉAUT · Philippe LHERMINIER · Catherine PERRET · Joël de ROSNAY · Jean-Jacques SALOMON · Lucien SFEZ · Peter SLOTERDIJK · Jacques TESTART · Dominique THOUVENIN · Monette VACQUIN.

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE
Service CULTURE

Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



Jane Austen en toute discrétion

Travaillée à la façon d'une tapisserie, la biographie de Claire Tomalin s'attache à éclairer une existence restée longtemps secrète

JANE AUSTEN, PASSIONS DISCRÈTES (Jane Austen, a life)

de Claire Tomalin.
Traduit de l'anglais par Christiane Bernard et Jacqueline Gouirand. Autrement, 410 p., 149 F (22,71€).

En 1800, alors qu'elle avait tout juste vingt-cinq ans, Jane Austen avait déjà achevé trois de ses principaux romans. Elle avait vécu dans un presbytère du Hampshire, à Steventon où officiait son père, le Révérend George Austen, parmi ses six frères et sœur, découvrant du monde ce que des visites mondaines occasionnelles, ou une excursion à Bath, ville d'eau à la mode, lui révélaient. Elle lisait abondamment, il est vrai, puisant dans les cinq cents volumes de la bibliothèque de son père, privilégiant les écrits du Dr Johnson, qui fut son maître à penser, les romans de Richardson, de Fielding ou de Fanny Burney... Une vie sans événement ni heurt apparents, lisse et secrète, dénuée de coups d'éclat au point qu'elle en devient mystérieuse. « *Trois ou quatre familles dans un village à la campagne sont tout à fait ce qu'il faut pour travailler* », écrivait Jane à l'une de ses nombreuses nièces.

Parmi ses voisins de campagne, elle aurait pu trouver des éléments d'inspiration plus forts, telle la « *noire saga* » de Lord Portsmouth qui « *faisait représenter des simulacres de funérailles par ses domestiques pour se distraire et visitait les abattoirs pour battre les animaux* », mais fut lui-même sévèrement battu par sa femme. Loin d'utiliser tout entier le matériau que lui offraient ces familles avec leurs innombrables enfants, cousins, neveux et nièces, et leur lot d'aventuriers partis chercher fortune de par les mers, Jane Austen, dédaignant les ficelles épais-

ses que sont le crime et la sensation, ne « *raconta pas la vie de ses amis et de sa famille* », se construisant un monde imaginaire - ce « *petit morceau d'ivoire* », sur lequel elle travaillait avec « *un pinceau si fin* ».

ACUITÉ

En définitive, que savons-nous d'elle ? Au physique, on l'a décrite des manières les plus diverses. Du « *pique-feu perpendiculaire, précis et taciturne* » à l'« *enfant très vive et pleine d'humour* », avec son visage coloré et ses yeux pétillants, on a le choix. Le même mystère plane sur sa personnalité, qu'augmentent encore les nombreuses coupures pratiquées dans sa correspondance par sa sœur Cassandra. Ça et là, cependant, sous la civilité du dehors et le côté primesautier des propos, jaillit quelque savoureuse méchanceté oubliée par la censure, quelque trait d'esprit précis et sans pitié. Ses écrits de jeunesse - *Amour et Amitié*, trente-trois pages de joyeuse anarchie, *Jack et Alice*, l'histoire d'un village tranquille, avec sa bande de mauvaises filles « *petites, grosses et désagréables* », ou *Lesley Castle*, petit chef-d'œuvre d'humour noir où la mort a bien moins d'importance que l'appât de victuailles - en disent long sur la distance intérieure que savait déjà garder Jane, mais aussi sur sa liberté de jugement et de désir, une liberté que ne corrigeait pas encore le souci de moralité ou, plutôt, la prudence. Elle eut une connaissance précoce et sans illusion des rouages de la société et de la façon dont on les manipule, les respecte par contrainte, à moins qu'on ne soit broyé par eux.

Quant à sa vie extérieure, on peut la résumer à quelques faits : un amour bref avec un jeune Irlandais, Tom Lefroy, que sa famille s'empressa de rappeler en Irlande, Jane étant sans le sou ; un démenagement à Bath qui la priva de l'univers de son enfance et des conditions de travail qu'elle s'était aménagées, la dépres-

sion qui s'ensuivit et, pendant dix ans, l'impossibilité d'écrire ; en 1805 la mort de son père, un changement de lieu perpétuel, la dépendance financière de ses frères, une pauvreté relative. « *Les femmes seules sont terriblement sujettes à la pauvreté* », écrit-elle. Pourtant, lorsqu'un bon parti s'était présenté, Jane, après avoir accepté sa proposition le soir même, le lendemain matin l'avait refusée : elle n'aimait pas assez Harris Bigg, or l'affection était de rigueur ; ou peut-être, loin des visites incessantes et des charges familiales, entre deux obligations, deux départs ou arrivées, espérait-elle, un jour, être assez seule pour écrire. Cassandra, dont elle partageait la chambre à Chawton, était sa confidente, sa mère, son amie. On les voit, marchant sous le même bonnet par la campagne boueuse, échangeant des lettres dès qu'elles étaient séparées. « *Jane était le soleil de ma vie, elle illuminait tous les plaisirs* », écrivit cette femme « *froide et calme* » après la mort de Jane.

Puis, en 1811, *Raison et Sentiments* fut publié à compte d'auteur et de façon anonyme. Le succès, un peu d'argent, l'indépendance, enfin. En 1817, Jane mourut, après une maladie qu'elle tint aussi discrète que possible. « *A mon âge la maladie est une dangereuse complaisance* ». Dans *Persuasion*, son dernier roman, Anne déclare : « *Dans sa jeunesse, on l'avait contrainte à la prudence ; la connaissance des choses de l'amour lui vint en vieillissant - suite naturelle d'un commencement qui ne l'est pas.* »

Travaillée à la façon d'une tapisserie, la biographie de Claire Tomalin nous éclaire avec précision sur la société et l'histoire d'une époque qu'elle connaît bien pour l'avoir déjà étudiée dans deux biographies de femmes contemporaines d'Austen : Mrs. Jordan et Mary Wollstonecraft. Il faut la lire pour mieux comprendre l'univers de Jane Austen.

Christine Jordis

Bernard Comment ou l'art buste

Dans une fable noire et grinçante, le romancier, hanté par la logique du corps marchandise, imagine une société où l'homme-tronc est devenu la nouvelle référence esthétique

LE COLLOQUE DES BUSTES de Bernard Comment. Ed. Christian Bourgois, 138 p., 95 F (14,48 €).

Il y a quelque chose de bunuelien dans la fable noire concoctée par Bernard Comment, dans les situations qu'il imagine. Soit un monde où les culs-de-jatte seraient cotés sur le marché de l'art, une société où les collectionneurs d'avant-garde se paieraient à prix d'or des hommes-troncs, des Salons où le comble du snobisme consisterait à exhiber des « sculptures vivantes », humaines, sans bras ni jambes, réduites à des bibelots. Les médias s'arracheraient le témoignage de ces bustes parlants ; les scientifiques affirmeraient que, grâce à la place vide laissée dans leur cerveau par l'abandon des exercices moteurs, grâce à ces atrophies réduisant leurs pensées à l'essentiel, ces handicapés disposeraient d'une intelligence hors pair. M. X, banquier, pourrait épater ses invités lors des réceptions qu'il donne chez lui, en plaçant son trophée en bout de table, à la place d'honneur, et en lui donnant la becquée. Les statuette africaines de Madame seraient dépassées.

Il y aurait, bien sûr, mode, trafics et surenchères. Il y aurait risque de dévaluation de ces « potiches de luxe » par l'introduction sur le marché de faux bustes, sous-produits importés du tiers-monde, hommes-troncs de « confection douteuse », pauvres diables s'étant fait amputer « dans l'illusion d'atteindre à un confort immédiat ». Les pièces authentiques hurleraient à la spéculation cynique, au décadentisme, à la « recherche sans limite ni restriction du dernier cri », à la provocation tapageuse. Et puis, on organiserait à Paris une kermesse héroïque : le colloque des bustes. Cinq pièces de collection sélectionnées



FRANCESCO GATTONI

pour promouvoir un logiciel de transformation de la parole en écriture. Slogan : « Et pourtant, ils écrivent. » Objet : la lutte contre l'analphabétisme. Il ne manquerait pas de sponsors pour faire ainsi communiquer Indiens d'Amazonie et Lapons, pour financer des sites Internet à l'effigie des torsos adules...

Surréaliste donc, dans son esprit, sa charge esthétique et sociale, *Le Colloque des bustes* multiplie les visions cocasses démasquant certains charmes discrets de la bourgeoisie. Celle, par exemple, digne de l'auteur du *Chien andalou*, du transport de Pierre-Louis,

le buste-narrateur, dans la foule de la gare du Nord, tenu à bout de bras, sa chemise pendouillant dans le vide. Ou la scène, sous le signe de l'amour fou, de la fusion amoureuse (avec orgasme) du soupirant sans pénis avec Lucille, son hôtesse particulière, un hommage à *Freaks*, de Tod Browning, quand « l'homme-serpent rampe dans la boue à la poursuite de la trapéziste » : Lucille in the sky without diamonds...

Ce n'est pas la première fois que Bernard Comment, hanté par la logique du corps marchandise et par l'ambiguïté du rapport de l'art aux organes humains, oppo-

se création et morale, délires esthétiques et violation de l'intégrité physique. Révélation, dans *L'Ombre de mémoire* (1), de la technique de Pontormo, qui, pour peindre les fresques du *Déluge*, gardait des cadavres dans des cuves, afin d'observer leur pourrissement. Hantises conjointes, dans *Florence, retours* (2), de l'examen médical et de la représentation de l'agonie ; angoisse d'« être réduit à un état de nerfs et de viande ». Dans « Les fourmis de la gare de Berne » (3), il citait les Mémoires d'Auguste Forel, un socialiste qui militait pour l'eugénisme des invalides, ces « parasites », bien que lui-même privé d'un bras à la suite d'une attaque d'apoplexie en 1912. Son attaque contre la société du spectacle avait culminé dans un conte cruel, « L'ongle noir » (4), où des chômeurs en fin de droits se voyaient transformés en sculptures conceptuelles : « Chacun est monté sur son socle, pieds nus jambes nues, en caleçon mi-cuisse et chemise blanche flottante nœud papillon », vendant sa force de travail au marteau de l'Artiste Zozo qui frappe un grand coup sur l'un de ses ortheils...

Charge ubuesque, *Le Colloque des bustes* use à la fois de l'ironie et du sarcasme, de la compassion, de la révolte et de la foi en la littérature : car comment croyez-vous que notre héros, ce « tronçon immobile », affirmera sa subversion ? En récitant Rimbaud, *Une Saison en enfer*, « j'ai assis la beauté sur mes genoux », « je reviendrai, avec des membres de fer, la peau sombre, l'œil furieux ». Les autorités coupent le micro. Censure...

Jean-Luc Douin

- (1) « Folio », n° 3289.
- (2) « Folio », n° 3321.
- (3) Dans le recueil de nouvelles *Même les oiseaux*, éd. Christian Bourgois 1998 ; J'ai lu, n° 5541.
- (4) Ed. Mille et Une Nuits, 1997.

Excès de morbidité

Yann Moix livre de sombres variations sur le deuil, l'amour et la société, au trait un peu trop forcé

ANISSA CORTO de Yann Moix. Grasset, 296 p., 125 F (19,06 €).

Avec son troisième roman, *Anissa Corto* (1), Yann Moix franchit une étape. Son style, en dépit de quelques scories – préciosités inutiles et métaphores pesantes –, s'affirme. Sa passion d'écrire est manifeste, son sens du récit aussi. En six parties et un épilogue, « Les cimetières sont des champs de fleurs » (reprenant le titre de son précédent livre), il livre ses sombres variations sur l'amour, la mort, la société. C'est subtilement construit, à partir d'un événement dans la vie du narrateur : la noyade, à l'été de 1972, d'une petite fille de son âge – six ans –, qu'il nomme Anne (sans être tout à fait sûr, au bout du compte, au fil du temps, que c'était vraiment son prénom). Méditations sur le deuil, le souvenir...

Anne laisse place à une jeune femme bien vivante, presque trente ans plus tard, Anissa Corto, qui habite cité Henri-Barbusse, porte de Clignancourt. Bien vivante ? Ce n'est pas certain. Anissa Corto, que le narrateur suit, traque, qui l'obsède, n'est peut-être que la figure de « la femme » qu'on cherche toute sa vie, de l'amour impossible, celui qu'on n'ose pas vivre. Quand Anissa Corto déménage, son amoureux secret loue son appartement, pour vivre avec elle par procuration. Et, bien sûr, un jour, il la tue, pour garder son amour intact... Tout cela est un peu trop attendu.

Pour aimer vraiment le roman de Yann Moix, il faut être d'accord avec ces deux affirmations : « Le génie ne réside pas dans l'art, mais dans le chagrin » ; « Les femmes qui ne nous aiment pas sont autant de guerres inutiles dans lesquelles nous nous lançons pour mourir plus vite, car les femmes sont des accélérateurs. Soit elles accélèrent la vie,

quand elles nous aiment, et nous mourons plus tôt. Soit elles accélèrent la mort, quand elles ne nous aiment pas, et nous mourons plus vite. »

Si l'on ne partage pas avec Moix ces pensées, on est agacé par son roman, par l'excès de morbidité qui sature son récit, par la répétition « postromantique », jusqu'à l'épuisement, de banalités sur les rapports entre les hommes et les femmes, ou plutôt « la » femme, déshumanisée, privée de toute personnalité individuelle, stéréotypée. Si, au moins, on était sûr que Yann Moix écrive avec humour : « La femme a besoin [des « mecs »] pour satisfaire sa biologie intime, et serrer contre un torse aguerri sa poitrine pleine déjà du lait riche en vitamines (...). » Mais il y a par ailleurs trop de pathos et de sentimentalisme pour qu'on soit assuré ici de l'ironie de Moix.

Malgré tout cela, on n'a pas envie d'abandonner la lecture en cours de route. Peut-être à cause de la deuxième partie, « Donald », qu'on aimerait plus longue. Le narrateur est engagé au parc Disney pour incarner Donald – « c'est le grade juste au-dessous de Mickey ». La description, par Moix, de cet univers du faux, et des pauvres gens qu'on y asservit (les acteurs comme les spectateurs), est excellente. On voudrait qu'il s'attarde sur ce Disneyland qui concentre, « en miniature, toutes les tares de la société. Les gens faisaient la queue partout et tout le temps (...). Ils voulaient tous faire la même chose au même moment. Ce qui était le mot d'ordre du communisme est devenu la conséquence du capitalisme ». Quel dommage que Moix n'ait pas fait tout un roman sur ce sujet !

Josyane Savigneau

- (1) *Jubilations vers le ciel* (1996), a obtenu le Goncourt du premier roman. Il a été suivi, en 1997, de *Les cimetières sont des champs de fleurs* (tous deux chez Grasset).

Le polar version Grangé

Des intrigues foisonnantes, nourries à son passé de grand reporter et aux grandes peurs contemporaines, telle est la recette de ce romancier atypique

LE CONCILE DE PIERRE Jean-Christophe Grangé Albin Michel, 412 p., 135 F (20,58€).

Il y a à un mystère Grangé. Comment ce jeune auteur né en 1961 est-il parvenu en deux romans à toucher un aussi vaste public ? Ses livres ont été largement traduits. Le deuxième, *Les Rivières pourpres*, vient d'être porté à l'écran par Mathieu Kassovitz. On a voulu faire de Jean-Christophe Grangé une sorte de rival heureux des maîtres américains du thriller qui aurait su en adapter les recettes à l'univers du polar français. Or, loin d'imiter les romanciers américains qu'il a découverts tardivement, en particulier James Ellroy, Jean-Christophe Grangé s'est en fait inspiré de son expérience personnelle de grand reporter. Après des études de lettres (une maîtrise sur Flaubert) et un détour par la rédaction publicitaire, il a, dans les années 90, entrepris avec le photographe Pierre Perrin une série de reportages qui l'ont mené sur la piste des derniers nomades et l'ont conduit à s'intéresser à des sujets aussi divers que la vie sauvage, les gangs américains, l'utilisation des enfants par la mafia italienne ou les progrès les plus récents de la neurobiologie. C'est ce passage d'une vie sédentaire et lettrée à l'ivresse des grands espaces qui a précipité son envie d'écrire.

Son premier roman, *Le Vol des cigognes*, en 1994, découle d'un de ces reportages sur les oiseaux migrateurs. Dans *Le Concile de Pierre*, Grangé utilise sa connaissance de la taiga mongole aussi bien que ses enquêtes sur le comportement animal ou les récents progrès de la neurobiologie. Cette conception internationale du

suspense fait de lui une sorte d'ovni dans le paysage du roman policier français plus volontiers centré sur un territoire bien délimité, une ville par exemple, et souvent investi de préoccupations sociales. Cela n'empêche pas Grangé d'apprécier des auteurs comme Claude Amoz qu'il cite volontiers, aux antipodes de son propre style. Ce qui intéresse avant tout Jean-Christophe Grangé qui se définit comme « un raconteur d'histoires » c'est de disposer d'une charpente soli-



Jean-Christophe Grangé

Après des débuts mitigés, *Le Vol des cigognes*, bénéficiant après coup du succès des *Rivières pourpres*, aurait atteint un tirage de trois cent mille exemplaires. *Les Rivières pourpres*, 1997, traduit dans une vingtaine de langues, serait parvenu à cinq cent mille exemplaires avant la sortie du film de Mathieu Kassovitz. Tandis que *Le Concile de Pierre* en serait à deux cent vingt mille exemplaires. Des chiffres qui, peut-être autant que le manque de temps, ont incité Jean-Christophe Grangé à renoncer à l'écriture de scénarios (il vient d'achever celui de Vidocq) pour se consacrer exclusivement à ses romans et à leur adaptation cinématographique

de. « Je considère avoir une idée de livre quand j'ai un dénouement. La règle élémentaire du polar est d'être un livre à l'envers. L'originalité doit se situer dans la nature de l'histoire, les motivations du tueur, la nature de ses crimes, la vérité qu'on va découvrir peu à peu. »

D'où le refus de personnages récurrents qui pourraient devenir les héros d'une série et le choix de sujets chaque fois totalement différents. « Les gens sont abreuvés de fiction policière à la télévision. Il faut se lever de bonne heure pour les étonner. Je voudrais qu'ils aient plus envie de lire mon livre que de s'écrouler devant leur poste pour voir des intrigues convenues où l'on insiste sur l'aspect documentaire et familial. »

Avec Grangé, le dépaysement est assuré. Les tribulations de sa dernière héroïne, une célibataire parisienne qui veut adopter un enfant, la conduisent d'un orphelinat asiatique à la Mongolie post-soviétique en passant par les urgences de l'hôpital Necker à Paris. La connaissance réelle que l'auteur a du terrain évite un exotisme factice et la tension constante d'une écriture journalistique qui installe une fébrilité efficace. En entrecroisant une intrigue familiale complexe, des ré-

flexions sur la science et une méditation sur les origines, Grangé touche un point sensible, une des grandes peurs contemporaines, celle de la manipulation sous toutes ses formes, qu'elle soit génétique, politique ou familiale. C'est son point fort. Sa limite, c'est peut-être de malmener le rationnel qui est tout de même à la base de toute intrigue policière. En réalité, *Le Concile de Pierre* transgresse allégrement les codes du genre pour verser délibérément dans le fantastique. « Ici la séparation est consommée avec le polar français », reconnaît Jean-Christophe Grangé, qui semble cette fois avoir forcé le trait pour mieux affirmer sa singularité.

Gérard Meudal

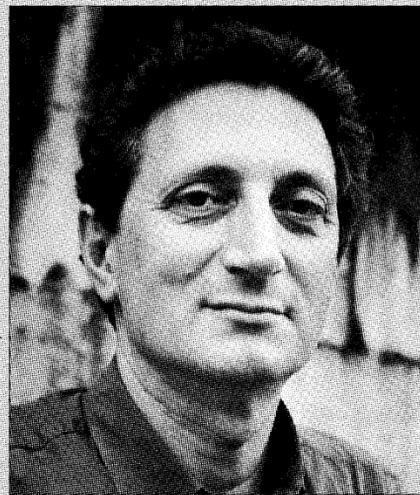


Photo: Renaud Monfourny ©

GÉRARD DE CORTANZE CYCLONE

Qui a dit qu'érudition et action s'annulent ? Dans cette épopée qui fait revivre quelques figures de son aristocratique famille, Cortanze les unit au contraire l'une à l'autre avec une formidable générosité. *Fortissimo*.

Michel Grisolia, *L'Express*.

Comme dans *Les Vice-Rois*, Gérard de Cortanze sait ici magnifiquement mêler roman d'amour et engagement politique. Il a l'art, surtout, des beaux portraits de femmes...

Josyane Savigneau, *Le Monde*.

Gérard de Cortanze n'a jamais été mieux inspiré que dans cette fresque aussi généreuse que terrifiante.

André Brincourt, *Le Figaro littéraire*.

ACTES SUD

ROMANS POLICIERS

● par Gérard Meudal

Drôles d'anges

L'ENVOL DES ANGES
(Angels Flight)

de Michael Connelly.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Esch.
Seuil, « Policiers », 356 p., 120 F (18,29 €).

L'Envol des anges est le nom d'un petit funiculaire de Los Angeles qui permet d'accéder au sommet de Bunker Hill, en plein centre-ville, une vieille machine pittoresque où l'on vient de découvrir deux cadavres : celui de Catalina Perez, qui semble n'avoir eu que le tort de se trouver là au mauvais moment, et celui de Howard Elias, un avocat noir qui s'est fait une spécialité de traîner la police de Los Angeles devant les tribunaux pour non-respect des droits civiques. Elias est idolâtré par toute la communauté noire de la ville et détesté par tous les policiers. De là à penser que le meurtre est l'œuvre de la police, le pas est vite franchi. D'ailleurs il y a urgence, il faut trouver un coupable avant que des émeutes raciales ne mettent la ville à feu et à sang comme en 1992.

L'inspecteur Harry Bosch n'est pas un personnage simpliste de flic pur et dur en croisade contre les ripoux. Dans *L'Envol des anges*, il est confronté à des problèmes conjugaux. Il a heureusement un atout précieux, la capacité de transformer l'adversité en motivation. Et il va en avoir besoin dans cette affaire où tout est piégé et où chacun de ses collègues est un suspect potentiel. Le livre serait passionnant s'il se contentait de cette analyse subtile des rapports entre la police et la machine judiciaire, entre les nécessités de l'enquête et les risques liés à sa médiatisation ; mais il va plus loin. A ce canevas impeccable mais un peu prévisible, Michael Connelly ajoute sans cesse des rebondissements inattendus où interviennent pirates informatiques et réseaux pédophiles. On s'aperçoit alors que le titre n'était pas aussi univoque qu'il en avait l'air. Des anges, il y en a de toutes sortes à Los Angeles, des chérubins qui n'ont guère eu le temps d'essayer leurs ailes et des anges déchus qui ne s'en servent que pour plonger directement aux Enfers.

● **BLAIREAU SE CACHE**, de Tony Hillerman

Le lieutenant Leaphorn a pris sa retraite. Quant à Jim Chee, après une affectation en Alaska, il retrouve son district en territoire navajo, mais n'est pas décidé à faire du zèle. Le braquage meurtrier d'un casino de la réserve Ute pourrait bien venir contrarier ses projets. Les cambrioleurs semblent avoir volé un avion de tourisme pour s'enfuir loin. Mais ce pays, avec ses étendues rocheuses, ses canyons, ses mines désaffectées, offre quantité de caches pratiquement introuvables. Un vieux fonds de conscience professionnelle pimenté d'un peu de rêveries sentimentales pourrait bien décider les deux policiers à reprendre du service. On retrouve dans *Blaireau se cache* toutes les qualités qui ont fait le succès de Tony Hillerman, la dénonciation des dérives de la « civilisation » américaine contemporaine, la plongée dans les racines de la culture indienne avec, en prime, un parfum indéfinissable de nostalgie (traduit de l'anglais par Danièle et Pierre Bondil, Rivages, « Thriller », 240 p., 110 F [16,76 €]).

● **L'OMBRE DU PRINCE**, des sœurs Tran-Nhut

Ils étaient quatre étudiants qui préparaient ensemble les concours triennaux et que le destin a séparés : le prince Hung, tué par un éléphant peu après son succès, Tân, qui est devenu mandarin, Kiên, dont la rapide ascension dans les sphères du pouvoir semble cacher quelques mystères, et Sen qui ne s'est pas présenté aux épreuves et a choisi la vie d'ermite. Quelques années plus tard, à l'occasion d'un voyage dans la capitale, le mandarin Tân, accompagné de son ami le lettré Dhin et d'un pittoresque médecin, le docteur Porc, va être amené à enquêter sur une série de meurtres qui semblent révéler les fantômes du passé. Cette histoire de *serial killer* dans le Vietnam du XVII^e siècle est, après *Le Temple de la grue écarlate*, le deuxième roman policier écrit en collaboration par deux sœurs vivant à Paris, qui s'amuse à recréer avec un incroyable luxe de détails la civilisation antique de leur pays. Dans ce décor exotique somptueusement évoqué, leurs enquêtes ne manquent pas de souffle (éd. Philippe Picquier, 352 p., 125 F [19,05 €]).

● **GROUCHO MARX CONTRE SHERLOCK HOLMES**, de Ron Goulart

Dans ce duel entre le roi de la déduction policière et celui du coq-à-l'âne, c'est ce dernier qui a la vedette et qui met au tapis l'homme à la casquette ou, du moins, un de ses avatars. Felix Denker, le célèbre réalisateur allemand qui a tourné *Les Confessions du docteur Méduse*, en 1934 à Berlin, avant d'émigrer à Hollywood, vient d'être assassiné pendant le tournage de *La Vallée de la peur*. Miles Ravenshaw, l'acteur qui incarnait Sherlock Holmes, décide de jouer son rôle jusqu'au bout et d'élucider l'affaire. Mal lui en prend. Ron Goulart parvient dans ses dialogues déjantés à recréer un Groucho fidèle à la réalité (traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Jérémie Gazeau. Le Cherche-Midi, « Le sens de l'humour », 238 p., 92 F [14,02 €]).

Surprise, surprise

L'ÉPREUVE DU SOLISTE
(The Travelling Hornplayer)

de Barbara Trapido.
Traduit de l'anglais par Michèle Valencia, Belfond, 306 p., 120 F (18,29 €).

Barbara Trapido fait indéniablement partie de ces romancières anglaises qui peuvent raconter des histoires émouvantes, pathétiques, tragiques même, avec une telle habileté, un tel sens de l'humour et de la cruauté, voire une certaine tendresse, qu'elles transforment n'importe quelle histoire à faire pleurer Margot en un roman insolent et drôle qu'on a du mal à quitter. *L'Épreuve du soliste*, finaliste du Whitbread Prize, l'un des prix littéraires anglais les plus importants, est son premier roman traduit en français. Peu importe que cette magnifique et séduisante construction soit cousue de fil blanc puisqu'elle l'est si parfaitement que l'on s'amuse à se faire prendre au piège, certainement plus que les personnages, qui, eux, auront sans doute du mal à s'en remettre. Car il y a eu drame, une jeune fille est morte, sa sœur, son père, sa belle-mère, et même sa mère, sont profondément affectés.

Trois personnes vont raconter, non pas cette histoire, mais leur histoire. La sœur de la disparue, d'abord, qui trace d'elle un portrait délicieux et attachant. Puis un écrivain prend la parole à son tour : il l'a rencontrée, mais sans y attacher la moindre importance, il a suffisamment à faire comme ça, empêtré comme il l'est dans sa propre vie. La troisième voix est celle de la fille de l'écrivain surnommée à fort juste titre « *Miss Catastrophe* », personnage cocasse et surprenant. Sans oublier Schubert et *La Belle Meunière*...

Martine Silber

La force de l'imagination

A travers la chronique d'une petite ville uruguayenne, Mario Delgado Aparain rend hommage à une génération meurtrie par la dictature

UNE HISTOIRE DE L'HUMANITÉ
(Alivio de luto)

de Mario Delgado Aparain.
Traduit de l'espagnol (Uruguay) par Bertille Hausberg, éd. Métailié, « Bibliothèque hispano-américaine », 214 p., 100 F (15,24 €).

L'histoire commençait dans le précédent roman : la savoureuse *Balade de Johnny Sosa* (1) décrivait l'intrusion des militaires dans la petite ville uruguayenne de Mosquitos, et les aventures de l'un de ses habitants pour s'en dépêtrer. La merveilleuse *Histoire de l'humanité* se situe quelques années plus tard et s'achève en 1985, avec la fin de la dictature. Pour Mario Delgado Aparain, il est toujours question de résistance et de lutte contre les amnésies et autres amnisties : « *J'ai essayé de rendre hommage à ces gens de notre génération, nourris de l'humanisme des années 60, qui, sans jouer aucun rôle exceptionnel, eurent à vivre, jour après jour pendant plus de dix ans, avec la répression, la peur, la censure, la marginalisation, et qui ne résistèrent qu'à la force de leur seule imagination.* »

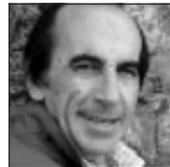
Gregorio Ensal, « un excentrique passionné par les faits inutiles de l'histoire universelle et les émissions de radio sur ondes courtes », est l'un d'eux. Un homme de principes, caractériel ou casse-couilles, sans doute un peu obtus et traditionaliste sur certains aspects, parfois peureux ou haineux ; mais toujours opposé à toute concession, n'ayant pour religion que le refus de l'injustice, le respect de l'amitié et le sens du devoir, au jour le jour. Ensal n'est donc pas un héros, il est juste un indéfectible ami, celui du tupamaro Milo Striga, emprisonné depuis cinq ans lorsque commence le roman. Un ami qui devient fou le jour où le facteur « collabo » du vil-

lage lui apprend sa mort. Il passera six mois enfermé dans sa chambre.

Jusqu'à ce qu'il apprenne que Milo est toujours en vie ; ce que le lecteur saura, lui, dès le début du roman. Ensal reprend donc le dessus et décide de donner des cours d'histoire de l'humanité ; pour subvenir à ses besoins, cultiver ses concitoyens et sauver l'honneur perdu de Milo et de sa fille, Mercedes. Ce sera l'occasion d'une délirante et délicieuse virée sur les pas de la lignée Striga, de l'âge de pierre au 12 octobre 1492 : le colonel Wer-

rasins. Allez savoir. Une affirmation qui le verra bénéficier sur le champ d'une « bourse pour la caserne », mais qui lui aura permis, sur un registre plus profond que son prédécesseur Johnny Sosa, d'avoir « bien baissé » les militaires.

Mais la vengeance, aussi délectable soit-elle, n'est rien comparée à la transcendance dont elle est l'objet et qui émane de l'écriture de Delgado Aparain : un récit dépourvu d'artifices et de manichéisme, sans temps mort ; rien que des mots et des phrases justes, un tex-



Mario Delgado Aparain

Mario Delgado Aparain est né en 1949 à La Florida, dans le sud de l'Uruguay, de parents ouvriers agricoles. Il a été enseignant, journaliste, a travaillé comme photographe, portier d'hôtel ou marchand ambulant pendant six ans d'exil à Buenos Aires. De 1990 à 1995, il occupe la fonction de directeur culturel de la municipalité de Montevideo pour laquelle il dirige aujourd'hui des projets socioculturels. Auteur de cinq romans, c'est dans le genre de la nouvelle que, de son propre aveu, il réussit le mieux. Ses cinq recueils, publiés entre 1982 et 1999, viennent d'être rassemblés en un volume par Alfaguara Montevideo.

ner Valerio, en charge de l'ordre de la cité et soucieux d'éviter toute déviance dans l'interprétation de l'histoire moderne par cet hurluberlu qu'il soupçonne d'être communiste, lui imposera de s'arrêter à la date de la découverte des Amériques, par ailleurs événement fondateur de l'histoire officielle des pays hispano-américains.

Le maître des lieux n'avait pas tort de se méfier, mais il était loin du compte : la dernière conférence, coïncidant avec la date anniversaire de la découverte du continent, se devait d'être une célébration s'ajoutant aux défilés militaires. Ce fut une triomphale déroutée : Ensal attribue la découverte à une bande de Vikings ! Un peu comme si l'on disait ici que Clovis, Charles Martel, Charlemagne et Jeanne d'Arc étaient en fait des Sar-

te qui se fait oublier comme une danse dont on ne voit plus les corps. On est fasciné comme des enfants par cette histoire, au point de vite devenir l'un des habitants de Mosquitos, de se lier d'amitié pour le Basque Euskalduna et « son passé monumental » ou Rina Kleffer et ses « pommes tièdes », de s'identifier corps et âme à Ensal ou à la libre Mercedita. Mais on ne peut échapper en même temps aux subtiles distances embusquées par l'auteur : un humour où coexistent finesse et jubilation, une auto-dérision dont seuls semblent capables ceux qui ont été privés de liberté. Tout dans ce roman sonne avec une justesse telle qu'elle devient justice.

Jean-Louis Aragon

(1) Ed. Métailié, 1994.

Un romancier victime de sa parole publique

Alors que les lecteurs français découvrent enfin Ahmet Altan, l'écrivain turc est traduit en justice pour avoir écrit il y a un an un article dénonçant la mainmise des militaires sur l'Etat

COMME UNE BLESSURE DE SABRE

d'Ahmet Altan.
Traduit du turc par Alfred Dupérat, Actes Sud, 382 p., 149 F (22,71 €).

On connaît assez mal la littérature turque en France, et l'éditeur a raison de la promouvoir dans une nouvelle collection. Le choix du premier auteur paraissait s'imposer. Altan devrait séduire, au moins intéresser la critique occidentale. Ecrivain, fils d'écrivain, c'est aussi un journaliste courageux qui ne mâche pas ses mots et que les militaires, si influents dans son pays, ont toutes les raisons de détester. Auteur à succès, il est pour la première fois traduit en France avec ce roman, son cinquième. Les personnages y fourmillent un peu trop, leurs noms et leurs titres déconcertent les non-spécialistes, mais l'auteur a réussi sa tentative ambitieuse de peindre la Turquie d'aujourd'hui à travers une sorte d'allégorie historique.

L'action se déroule à un moment crucial de l'histoire du pays, les années de feu qui amenèrent un groupe d'officiers à renverser en 1909 le dernier sultan : Abdulhamid. Altan décrit la déliquescence de l'empire. Le souverain règne en manipulant des pachas corrompus qui ne cessent de conspirer les uns contre les autres pour améliorer leur position, ou le luxe de leurs palais, ou les parures de leurs favorites. Ces intrigues de sérail enchantent l'auteur. Il en multiplie les exemples avec une certaine complaisance, est-ce parce que les choses n'ont pas tellement changé ? En tout cas, il les raconte bien.

Mais on s'intéresse davantage aux origines et aux progrès de la rébellion des militaires. C'est l'aspect politique du livre, qui rappelle le Sartre des *Mains sales* par l'ur-

gence et la complexité des questions posées. Pour les jeunes officiers qui souhaitent renouveler l'Etat, faut-il agir comme les maquisards bulgares qu'ils combattent ? Faut-il même les combattre puisqu'ils luttent eux aussi pour la liberté ? Déposer les armes : serait-ce trahir la patrie ? Mais qu'est-ce au juste que la patrie pour un Ottoman ? Peut-on se cantonner dans une identité turque (le mot réapparaît à cette époque) ? On sait que ce choix racial fut finalement accepté contre le cosmopolitisme plus ou moins bienveillant de la Porte, et qu'il mènera entre autres au génocide des Arméniens.

Le personnage le plus intéressant du livre, le cheikh Effendi, incarne la religion, son pouvoir immense, ses doutes devant la désagrégation du système. Il s'agit d'un ascète qui dirige de son monastère une secte musulmane dont les adeptes se multiplient sans cesse, attirés par les vertus du saint homme. Or, sous son extrême bonté, sa patience infinie, ses silences légendaires, le cheikh souffre d'une culpabilité atroce. Il est en effet la proie d'une, puis de deux femmes déléterres. C'est là un autre thème du livre, assez artificiellement inséré dans l'action. La belle Mehparé rivalise en beauté avec sa belle-mère. L'une, échauffée par le triolisme, se livre aux plaisirs en compagnie de son époux, qu'elle finira par quitter pour d'autres débordements ; l'autre plus avide de pouvoir, se réjouit au contraire d'inspirer le désir des hommes sans jamais l'assouvir. Tous les personnages principaux appartiennent au même groupe familial ou y entreront par alliance. Un de leurs descendants, sorte de témoin moderne qui interroge leurs spectres, sert d'appui au narrateur. Le procédé est original mais trop laborieusement exploité pour donner l'unité à ce texte complexe, fort élégamment traduit.

Jean Soublin

Le romancier turc Ahmet Altan est menacé de sept ans d'emprisonnement après avoir critiqué le poids de l'armée dans son pays dans un article paru un an plus tôt dans l'hebdomadaire *Aktuel*. Son procès a commencé jeudi 5 octobre, à Istanbul, en l'absence du romancier, qui était en France pour la sortie de son nouveau livre, *Comme une blessure de sabre*, qui paraît chez Actes Sud (lire ci-contre).

La décision est intervenue près d'un an après la parution de l'article.

« En Turquie les auteurs ressemblent à des gibiers qui courent, mais on ne sait jamais quand les chasseurs vont tirer. Cette incertitude est créée pour exercer une vraie pression sur les écrivains », explique Ahmet Altan.

Dans cet article, Ahmet Altan s'interrogeait : « Qui donc gouverne ce pays ? Est-ce que ce sont les généraux qui gouvernent ce pays ? » Il dénonçait ensuite l'impuissance des hommes politiques : « L'état-major des armées non seulement n'a ouvert aucune enquête contre un officier sur lequel porte la lourde accusation de responsabilité de la mort de citoyens de ce pays, mais il s'est mis à faire peur aux députés auteurs de ce rapport, demandant au parquet de le poursuivre. L'état-major des armées peut donc engager des poursuites contre des députés, mais le Parlement peut-il engager des poursuites contre un général ou un quelconque officier ? » L'écrivain est rentré en Turquie pour assister à son procès et se défendre. « En tant que romancier je ne devrais peut-être m'occuper que de mes livres, explique-t-il, mais je suis obligé de me prononcer sur le terrain politique. C'est mon devoir de citoyen. » Son père, Çetin Altan, était également romancier, journaliste et député socialiste. Il a été condamné à plu-

sieurs peines d'emprisonnement pour ses prises de position.

Né en 1950, Ahmet Altan lutte depuis près de trente ans en faveur de la démocratie. Journaliste, il a été notamment rédacteur en chef du quotidien de centre-gauche *Milliyet*, dans lequel il a écrit en 1995 un article satirique contre la politique à l'égard des Kurdes, intitulé « Atakurde », qui lui valut d'être licencié et condamné par la Cour de sûreté de l'Etat à vingt mois de prison avec sursis.

Il a publié plusieurs romans, qui ont dépassé les 100 000 exemplaires en Turquie. Son deuxième livre, *La Trace sur l'eau*, publié en 1985, a été condamné pour « atteinte aux bonnes mœurs » et a été brûlé, en raison de passages jugés « obscènes ». Ahmet Altan a écrit, avec Orhan Pamuk et Yachar Kemal, « une déclaration pour les droits de l'homme (et des droits culturels des Kurdes) et de la démocratie en Turquie ». Soutenu par Elie Wiesel, Günter Grass, Umberto Eco, José Saramago, Arthur Miller, Ingmar Bergman, etc., Ahmet Altan regrette le peu d'écho qu'elle a suscité dans les médias de son pays.

De nombreux écrivains et journalistes sont régulièrement condamnés en Turquie, notamment après des prises de position sur la question kurde.

Fin 1999, il y avait près de quatre-vingts journalistes en prison, malgré une amnistie votée en août. Ces dernières années, les écrivains Ismail Besikci, Yilmaz Odabas et l'auteur turc le plus connu, Yachar Kemal, ont eu affaire à la Cour de sûreté de l'Etat. Le dramaturge Esber Yagmurdereli avait été arrêté pendant le Festival international de théâtre d'Istanbul (Le Monde du 6 juin 1998). Ahmet Altan constate : « Etre jugé et peut-être condamné fait partie du métier d'écrivain en Turquie. »

Alain Salles

Moins politiquement correct, plus railleur, on meurt...

Arnould de Liedekerke, *Le Figaro Magazine*

Cet « hippopotame » fera grincer les dents, hérissera le poil et soulèvera l'estomac, mais, à coup sûr, il fera rire.

Jean Soublin, *Le Monde*

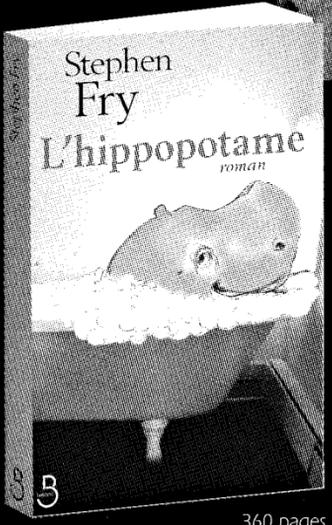


Stephen Fry a, quant à lui, les joyeuses manières d'un hippopotame égaré dans un magasin de porcelaine.

Didier Jacob, *Le Nouvel Observateur*

Son dernier roman, L'Hippopotame, plus qu'un hommage, démontre que la veine satirique a encore de beaux jours devant elle.

Olivier Maison, *Marianne*



360 pages
125 F



Ascendant Vierge

13-15 octobre

Blois, troisième !

Les Rendez-vous de l'Histoire sacrifient à la thématique de fin de siècle : « Les utopies, moteurs de l'Histoire ? » Les « états généraux » que semblent devenues ces rencontres réservent d'autres temps forts, du Salon du livre d'histoire aux expositions, cycle cinématographique, cafés et restaurants historiques, et autres adresses des Rencontres professionnelles. Outre le prix Augustin-Thierry (Jean-Pierre Chrétien, « L'Afrique des Grands Lacs » [Aubier]) et le Prix du roman historique (Eric Deschodt et Jean-Claude Lattès, « Le Seul amant » [Seuil]), on distinguera un scénario historique, promis au grand écran. Une utopie réalisée ?

Le 21 mai 1587, Georges Langloys, conseiller du roi de France au présidial de Lyon, et Jeanne Mersier s'unissaient en l'église paroissiale de Saint-Romain, à Lyon. Conformément à la liturgie de Lyon, du Forez et du Beaujolais, décrite avec précision dans le *Liber de Sacramentis* de 1526, ils assistèrent d'abord à la publication des bans à la porte de l'église et à la bénédiction de l'anneau, ils écoutèrent versets, répons et oraisons, récitèrent avec le prêtre une brève formule « Au nom de la Sainte Trinité, du Père, du Fils et du Saint Esprit, Amen. Je noble messire George Langloys (...) prens pour ma femme et loyale épouse vous, Damoiselle Jeanne Mersier (...) et vous recommande mes aumônes », avant de laisser le clerc ajouter seul que « ce que Dieu a conjoint par mariage, l'homme ne séparera ». Ils pénétrèrent ensuite dans l'église pour assister à la messe et recevoir la bénédiction nuptiale. Rien d'exceptionnel jusqu'ici, si ce n'est l'existence d'un document magnifiquement illustré résumant la cérémonie.

Au XVI^e-XVII^e siècle, le rite lyonnais prévoit en effet la remise au cours de celle-ci d'un document écrit, appelé charte de mariage et dont on trouve aujourd'hui encore plus d'une centaine d'exemplaires dans les archives et les bibliothèques locales. A l'origine, ces chartes, qui servaient à établir le caractère légitime de l'union, ne comportent que de l'écrit : formule initiale, noms des conjoints, conclusion, date. Petit à petit,



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Charte de mariage de Georges Langloys et Jeanne Mersier (1587)

En proposant l'impossible modèle de Marie, le mariage chrétien parfait nie le corps des époux. Un paradoxe intenable

pourtant, l'habitude d'illustrer richement les chartes se développe et, pour aboutir à des décors plus fins et plus complexes, on fait appel progressivement aux techniques les plus diverses : enluminure, xylogravure, puis taille-douce. Certaines chartes finissent ainsi par ordonner, autour du texte standardisé et d'ailleurs de plus en plus souvent imprimé (à l'exception notable du nom des conjoints), un véritable programme iconographique, répétitif mais sophistiqué, mettant en scène et en question le mariage chrétien. La charte de mariage de Georges Langloys et Jeanne Mersier en constitue un bon exemple, par sa date, par son iconogra-

phie, banale mais d'une exécution de grande qualité.

Quelques thèmes privilégiés (la Chute, l'Annonciation, le mariage de la Vierge) et quelques personnages centraux (Marie et Joseph, Adam et Eve, les Évangélistes ou les Apôtres) reviennent dans toutes les chartes illustrées, selon une grammaire simple mais efficace. En lisant ces chartes de haut en bas et de gauche à droite, comme nous y invitent la théorie des images de la fin du Moyen Âge et, ici, la présence de l'écrit, on découvre sans difficulté le sens et la fonction de ces programmes iconographiques.

A l'évidence, rien d'anecdotique ou d'exclusivement ornemental. Il s'agit, au contraire, de délivrer un double message, essentiel : rappeler, contre les protestants mais aussi contre les interventions des pouvoirs séculiers dans les pratiques matrimoniales, le caractère sacramentel du mariage ; adresser aux conjoints une série d'injonctions silencieuses, de conseils discrets et impérieux, de modèles de comportement à fuir ou, au contraire, à imiter.

Bien des chartes, du coup,

reproduisent en bas, comme point d'aboutissement, comme idéal terrestre vers lequel le couple chrétien ne doit cesser de tendre – sans jamais pouvoir l'égaliser – le mariage de la Vierge et de Joseph. C'est le cas, notamment, de la charte de 1587 qui représente Marie et Joseph en conjoints idéaux, pratiquement du même âge (à l'opposé des choix icono-

lité d'Eve dans la Chute et le rôle de Marie, nouvelle Eve qui, grâce au miracle de l'incarnation et de la conception virginale, a triomphé du péché.

Les époux lyonnais se trouvent ainsi invités à inscrire leur union dans l'histoire générale de la rédemption du genre humain et mis en demeure de réfléchir sur le sens qu'ils donnent à leur

mariage et à la place de la sexualité en son sein. Faute de pouvoir se conduire à l'imita-

tion parfaite de Joseph et de Marie, en devant choisir entre virginité et reproduction, ils restent en effet toujours pêcheurs en puissance, héritiers d'Adam et Eve.

Document officiel et image morale, la charte de mariage offre donc au problème de la sexualité du couple légitime une solution utopique en proposant aux conjoints un modèle impossible, celui de Marie, vierge et mère, et de Joseph. Elles aboutissent ainsi, volontairement, à la négation même du corps des époux, qui ne sont représentés que par leurs patronymes et non par leurs traits ou leurs silhouettes. Par un curieux paradoxe, le corps absent constitue bien le point d'aboutissement de l'utopie chrétienne du mariage parfait.

Olivier Christin

graphiques des XIV^e et XV^e siècles qui insistaient souvent sur le grand âge de Joseph pour éloigner toute allusion à la sexualité). Pour la scène supérieure, qui doit donner le point de départ de la réflexion du lecteur-spectateur-conjoint, le choix est plus large : une représentation de la divinité, l'Annonciation, comme ici, ou, mieux encore, Adam et Eve au paradis à l'instant même de la Chute. Le mariage chrétien résumé dans le cartouche central devient ainsi l'unique chemin qui mène du péché originel et de ses conséquences, de la tentation et des faiblesses de la chair à la promesse du Salut symbolisé par Marie. Les chartes rappellent ainsi aux conjoints lyonnais, et surtout aux femmes, leur place particulière dans le plan du Salut en soulignant à la fois la responsabi-

Souverain portrait

Dans sa tentative de définition des genres littéraires (1595), le poète Philip Sidney identifiait l'utopie à la poésie, toutes deux étant, selon lui, des « speaking picture[s] », des images parlantes, les plus aptes à enseigner la vertu et à divertir. C'est dire si, dans le discours utopique, le recours aux images est fondamental et cette puissance affective et persuasive de l'image perçue dès la Renaissance.

Parmi les images de ce qui incarnent alors les utopies politiques du temps, dont l'élaboration et la diffusion s'affûtent, grâce au progrès de l'imprimerie notamment, s'impose celle du prince.

Car le portrait du prince au XVI^e siècle ne se réduit pas à la restitution mimétique des traits d'un personnage ; il est aussi le portrait de ce par quoi le prince se définit : son pouvoir. Dans l'image, ce dernier ne se voit finalement qu'à travers le corps, sa position, sa parure et sa forme. A l'époque moderne, le prince n'est

pas seulement une personne physique, remarquable par ses actions d'éclat, il est aussi un corps politique, l'incarnation d'un office ou « dignité » : la royauté qui, transmise au fil des générations, est immortelle. En ce sens donc, le corps du prince dans l'Europe du XVI^e siècle cristallise un idéal de pouvoir, il est une utopie, c'est-à-dire l'image parlante ou vivante d'une société idéale, son royaume.

Ainsi une illustration, tirée d'une région peu étudiée mais emblématique, l'Électorat de Saxe au XVI^e siècle permet de saisir les attentes projetées dans le corps du prince par le souverain lui-même, d'autant que l'image reste, à l'époque moderne, le seul moyen de connaissance du pouvoir.

Vers 1540, la Saxe fait partie de « l'empire de nation allemande ». Elle tire son pouvoir et son prestige, pour partie, de son droit de représentation à la Diète qui lui permet notamment de contribuer à l'élection de l'empereur. Politique, son poids est aussi confessionnel, essentiel, puisque, soutenant Luther, elle est une des premières à rompre avec le catholicisme. Forts de ce rôle de meneur de jeu politico-religieux, les princes-électeurs de Saxe, Frédéric le Sage et son successeur Jean Frédéric suscitent quantité de portraits. La célèbre gravure réalisée par George Pencz en 1543, conservée à Berlin, au Cabinet des estampes, présente le buste du prince Jean Frédéric de trois quarts, la tête légèrement surélevée. Cette position hautaine empruntée aux portraits italiens, eux-mêmes inspirés

Tout à la fois corps politique et personne physique, le prince européen, à l'image de l'électeur Jean Frédéric de Saxe, est plus qu'une icône morale : une utopie incarnée

par les bustes antiques, s'offre à lire comme un signe de la souveraineté du prince, de sa maîtrise, à la fois de soi et de ses sujets. Le corps occupe massivement l'espace du cadre : cette présence écrasante qui ne correspond pas seulement à un souci de « réalisme » tend à renvoyer l'image d'un pouvoir immuable, omniprésent et omnipotent, s'étendant à tout le territoire et à tous les sujets. Le troisième indice décisif tient aux mains du prince, mises en valeur par un classique effet de trompe-l'œil, au bord du cadre, qui semble approcher le corps fictif du prince de l'espace réel du lecteur de l'image. Couvrant un chapelet, elles témoignent d'une piété exemplaire. Enfin, les éléments vestimentaires, la riche fourrure ornée d'une chaîne comme la complexité du tissu, sont autant de signes, ostensibles et expressifs, de la puissance princière. Entre constance et fermeté du pouvoir, souveraineté et force,

richesse et puissance, le corps du prince donne à lire la topographie de ses vertus. Car, comme le glose à l'envi les traités politiques de la Renaissance, ces « miroirs » si prisés, un bon prince n'est pas tant celui qui possède une bonne technique de gouvernement que celui qui est en possession des cinq vertus cardinales : justice, force, constance, prudence et pitié.

Restent à examiner les traits du prince, à la lumière des traités de physiognomonie en vogue. Ces herméneutiques du visage qui fleurissent à la Renaissance s'appuient sur le principe de correspondance et d'adéquation entre extériorité de l'apparence charnelle et intériorité de l'âme. Les observations physiques sont ainsi longuement déchiffrées comme autant de traits moraux qui légitiment implicitement le droit à gouverner, c'est-à-dire à guider les sujets au Salut. La nature idéale du prince revêtirait donc un enjeu eschatologique.

A partir du XVI^e siècle, les portraits de souverains aux traits de plus en plus idéalisés, aux corps toujours plus resplendissants, indices de vertus exceptionnelles, ne cessent de se multiplier à travers l'Europe. Cette ubiquité du corps idéal est-elle à relier à un désir de propagande ou à une soif d'autocélébration ? Il n'est pas certain que les souverains entendaient persuader leurs sujets d'une légitimité dont nul ne pouvait alors vraiment douter. Peut-être y verra-t-on plutôt le reflet d'une conception du pouvoir qui ne pense sa propre mesure que dans sa visibilité extrême et son incomparable éclat.

Naïma Germhani

à l'invitation de la
LIBRAIRIE GALLIMARD
JEAN-JACQUES SCHUHL
et
PHILIPPE SOLLERS
seront à
la Maison d'Amérique latine
217, bd. St. Germain Paris 7^e
le vendredi 13 octobre à 19h30
en présence d'Ingrid Caven

REVUES

10^e de la Salon
REVUE

ESPACE TAPIS ROUGE
67, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris
14 & 15 octobre 2000

ENTREVUES

Renseignements : Ent'revues - Tél. : 01 53 34 23 23 - Fax : 01 53 34 23 00

LIVRE LIRE FÊTE

Le Monde

FAS

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et de la Mairie du Xe arrondissement

« Guerre à la guerre ! »

A-t-on idée de ça ? On va inaugurer à Levallois-Perret un monument aux morts qui représente la guerre comme une chose horrible. Les « bons Français » protestent », s'indigne ironiquement *L'Œuvre*, à la une du 2 avril 1927. Le corps d'un jeune ouvrier brisant une épée sur ledit monument aux morts devient ainsi le symbole contesté de la « guerre à la guerre ». Le jour de l'inauguration, au cours d'une manifestation pacifiste, le savant Paul Langevin appelle même à « supprimer la guerre elle-même ».

C'est en 1922 que la municipalité de Levallois décide d'élever son monument aux morts. Sous l'impulsion du maire, Louis Rouquier, socialiste passé au communisme, puis revenu à la « vieille maison » en 1927, elle veut témoigner de son engagement pour la paix. L'artiste choisi, Charles Yrondy, un ancien combattant, multiplie les corps souffrants : une femme éplorée, des soldats agonisants, un autre à genoux. Rien de très spécifique dans ces figures. Les femmes – veuves, mères ou allégoriques –, marquées par la douleur, et les poilus, mourants ou blessés, se rencontrent sur d'autres monuments. Mais Yrondy se singularise par la mise en scène de l'épée en train d'être brisée. C'est la seule sculpture, de tous les monuments anti-guerre repérés – peu nombreux au demeurant –, qui casse, symboliquement, la guerre. Voilà, en tout cas, la lecture qui a dominé alors et qui domine encore.

Si d'autres communes ont affiché leurs sentiments pacifiques, voire pacifistes, aucune ne les a formulés de cette manière. A Gentioux (Creuse), sur un monument devenu aujourd'hui attraction touristique, c'est un enfant qui s'indigne, poing fermé, en désignant l'inscription « Maudite soit la guerre ». Des mots identiques ornent celui d'Équeurdreville, tout près de Cherbourg. Une mère, avec ses deux enfants, repré-

1922. La municipalité de Levallois-Perret décide d'ériger un monument aux morts de 14-18.

Scandale ! L'artiste Charles Yrondy met en scène un jeune ouvrier brisant une épée. Cette dénonciation de la violence d'Etat dérange. La sculpture devient aussitôt un enjeu disputé

sente toute l'horreur du conflit par son visage douloureux.

Comme plusieurs de ces réalisations, celle de Levallois suscite la polémique, même si Yrondy argue du fait que l'arme brisée est allemande. A y regarder de plus près, on découvre que le personnage écrase de son pied gauche une autre épée et qu'il repose sur un stock d'armes : sabres, fusils... Pour les briser ensuite ? Le préfet, le jour de l'inauguration, peut, fort d'une interprétation rassurante, saluer tranquillement les « généreuses espérances » exprimées sur le monument, puisque les armes en question ne sont que le « trophée de la démocratie victorieuse du despotisme ».

Le contraste reste cependant saisissant entre le corps du jeune ouvrier, viril, déterminé, porteur d'avenir – la paix –, et ceux des poilus, symboles d'un passé écrasant. La gauche tient peu compte de l'interprétation officielle des sculptures. Alors que le préfet voit des soldats dont les regards convergent vers la patrie (sculpture féminine),

qui ne « fléchit pas » car « sûre de la justice de sa cause », les communistes repèrent des poilus qui demandent à la « République » de « cesser la guerre ». Ils rejoignent ainsi des anciens combattants hostiles au monument, pour qui l'ensemble de la statuaire peut être interprété dans un sens antimilitariste et pacifiste. Chacun lit le monument selon ses propres représentations.

PACIFISME ABSOLU

Or l'arme rompue, loin de la simple allégorie, appartient au langage politique. Les pacifistes radicaux prennent pour emblème le fusil brisé. Le début des années 20 voit se multiplier dans le monde entier de nouvelles associations, ligues ou mouvements en faveur de la paix. Parmi elles, l'Internationale des résistants à la Guerre (1921) – toujours active aujourd'hui – adopte ce symbole comme logo. *Le Fusil brisé* est encore le titre de sa lettre interne. Ces pacifistes absolus refusent toute forme de guerre et défendent l'objection de conscience, alors illégale dans la plupart des pays. En France, la Ligue des combattants de la paix (1931) mène le même combat et s'empare du symbole. Une de ses sections, à Thiers, ville de la coutellerie, crée un couteau dénommé *Le Pacifiste*, orné du fusil brisé.

On comprend donc que le monument de Levallois ait suscité l'hostilité des groupes patriotiques. L'Union nationale des combattants, marquée à droite, lance une campagne contre le projet. Loin d'un débat isolé, l'affaire de Levallois rappelle que l'espace commémoratif n'est pas sans enjeux. L'expression « mémoire collective » est à cet égard trompeuse. Des mémoires concurrentes fragmentent souvent l'unanimité de la mémoire d'Etat : autour des emplacements à choisir, des emblèmes et des thèmes ou de conflits politiques locaux (qui ne sont pas absents ici).

En 1926, avant l'inauguration, la sculpture de l'ouvrier est même mutilée par des inconnus, son visage écrasé, le glaive abîmé. La lecture pacifiste s'est bien imposée. Le corps intact est ramené au niveau des victimes de la guerre, qui le surplombent.

Les pacifistes ont tenté d'élaborer une symbolique politique, outil de propagande et signe de reconnaissance à la fois, fondée sur des images du type de l'arme brisée ou de sentences bien pesées comme celle



JEAN-PIERRE FAVREAU POUR « LE MONDE »

Monument aux morts du cimetière de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)

d'Anatole France, « On croit mourir pour la Patrie... on meurt pour des industriels ». Mais ils ont aussi fait un large usage des corps meurtris pour dénoncer la guerre. Soucieux d'une nouvelle pédagogie qui mette un terme au « bourrage de crâne », ils ont créé des musées et organisé des expositions pour montrer ces corps pourris par la guerre. Le pacifiste allemand Ernst Friedrich, qui publie un recueil de photos-chocs, ouvre à Berlin, dans les années 20, « le premier musée international contre la guerre » (*Anti-Kriegs-Museum*), qui expose des images du livre comme ces gueules cassées qui impressionnaient tant les jeunes de l'entre-deux-guerres. Les nazis, qui aimaient au contraire exalter les corps puissants, vecteurs de la « renaissance » de l'Allemagne, ferment le musée et le transforment en un local pour les SA où flotte le drapeau à croix gammée. En 1937 encore, des pacifistes de Colmar circulent avec une exposition ambulante sur les horreurs de la guerre.

Utopie que ces volontés d'abolir la guerre ? A vrai dire, dans l'entre-deux-guerres, rares sont les discours publics qui n'affichent pas leur volonté de paix, tant la guerre apparaît illégitime après un conflit qui a emporté presque dix millions de soldats. Hitler lui-même ne fait pas exception.

Le rédacteur de *L'Humanité*, rendant compte de l'inauguration du monument de Levallois, illustre fort bien la concurrence des acteurs politiques pour représenter le « vrai pacifisme ». Il dénonce le « pacifisme verbal », le « pacifisme bourgeois » qui n'a pas compris que « guerre à la guerre » ne signifie rien sans le renversement de l'impérialisme.

Autant le souci de paix est partagé par un grand nombre, autant le pacifisme militant, surtout en France, est demeuré fort minoritaire. Au sein de ceux qui s'engagent pour la paix, la cité idéale n'eut pas toujours le même visage. Fallait-il garder une armée ? Enseigner le pacifisme à l'école ? Compter sur les

gouvernements ou promouvoir la démocratie directe avec le référendum préalable à toute déclaration de guerre ? Les ambiguïtés et la polysémie du monument de Levallois font bien ressortir la difficulté de tracer les contours de la paix à bâtir.

Nicolas Offenstadt

★ Quelques pistes bibliographiques sur le monument de Levallois-Perret :

- *The Construction of Memory in Interwar France*, de Daniel J. Sherman (The University of Chicago Press, 1999, 414 p.), et la contribution du même à *Ideas and Ideals. Essays on Politics in Honor of Stanley Hoffmann* (Boulder, Westview Press, 1993) ;
- *Autour de monuments aux morts pacifistes en France*, de Danielle et Pierre Roy (Fédération nationale laïque des associations des amis des monuments pacifistes, républicains et anticléricaux, 1999) ;
- *Les Anciens Combattants et la Société française, 1914-1939*, d'Antoine Prost, (III, PNFSP, 1977).

L'enfant du peuple ancien

Anouar Benmalek

En réponse aux violences et aux supplices perpétrés contre les peuples et les individus, Anouar Benmalek signe un roman d'amour et d'insurrection.

Jean-Luc Douin
Le Monde

Il est plus qu'émouvant, lumineux !

Daniel Martin
La Montagne

Lisez ce palpitant roman d'aventure et d'amour.

Jean-Paul Dollé
Magazine littéraire

Plus encore que son propos, c'est la langue d'Anouar Benmalek qui exprime la valeur des échanges.

Ingrid Merckx
Lire

« **BON POUR LE SERVICE** »
L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle
d'Odile Roynette.
Belin, « Histoire et société »,
464 p., 149 F (22,71 €).

Journée d'incorporation au 84^e régiment d'infanterie. Parmi les premiers gestes des médecins militaires sur les corps de jeunes recrues, la vaccination. Une formalité aussi routinière que l'examen de l'appelé par le conseil de révision du chef-lieu de canton, premier temps fort de la vie du nouveau soldat. Soudain plusieurs dizaines d'hommes s'effondrent. « On dut se résoudre à pratiquer la petite opération, pour les compagnies suivantes, en introduisant chaque homme individuellement dans la salle où jusqu'alors on inoculait par série », précise le document qui rapporte l'incident (1892).

Cette épidémie de syncopes, rarement mentionnée dans les statistiques médicales officielles, pose à l'historien tant de questions qu'on craint de ne pouvoir les résoudre toutes. C'est pourtant le défi que relève Odile Roynette dans un remarquable essai qui reprend la thèse qu'elle entreprit sous la houlette d'Alain Corbin. Promesse d'audace historiographique parfaitement tenue.

Au cœur du bastion de la masculinité, des hommes tombent, nus et défaits. Est-ce le fait qui est exceptionnel – d'où sa mention – ou la qualité du regard du médecin, attentif à ce que ressent le soldat, dont on sait que l'expérience de la nudité publique et collective lors de ce qui est souvent pour lui le premier examen méthodique est si violente qu'elle l'enferme souvent dans un mutisme difficile à vaincre ? Est-ce l'adhésion ou le refus de son nouveau statut qui se dévoile là aussi, le

L'homme des casernes

service militaire ayant une image au moins ambiguë dans l'opinion publique jusqu'à ce que la règle d'une conscription transparente et « universelle » ne corrige sa réputation suspecte ? Si la République a fini par se donner les moyens de mettre en œuvre le rêve égalitaire affirmé dès la loi Jourdan (1798), c'est surtout pour mener à bien le projet d'acculturation capable de régénérer une nation traumatisée par la débâcle de 1870 et l'épisode révolutionnaire de la Commune. Elle eut cependant fort à faire pour réconcilier le pays avec l'idée du service militaire. Expérience tenue pour abrutissante et inutile, le passage à la caserne renvoie à l'idée de la guerre sans la parer de son énergie mobilisatrice. Pire ! le désœuvrement, l'ivrognerie et la brutalité, tenus pour l'ordinaire des lieux, commandent qu'on fasse tout pour y échapper. Et comme les procédures en vigueur – tirage au sort qui fait la fortune des heureux bénéficiaires d'un « bon numéro » – autorisent le remplacement, l'élite sociale y échappe quand d'autres remplissent par facilité et profit, pénalisant encore l'idée d'une conscription nationale.

Il faut le choc psychologique de 1870-1871 pour que s'amorce le sursaut. Il viendra d'en haut. L'armée, elle-même tenue pour responsable de la défaite et stigmatisée pour son impuissance, malgré le prestige reconnu de sa bravoure, est dans le même temps créditée du salut social, protection efficace contre la guerre civile. C'est donc elle qui aura en charge le redressement moral de la nation, avec la réforme de juillet 1872 qui supprime le remplacement et valorise le passage à la caserne. Le retournement est spectaculaire, tant la répulsion pour le lieu semble universellement partagée. La nostalgie sourde qui y mine le nouvel arrivant, souvent coupé de tout environnement affectif susceptible de le proté-

ger et de l'apprivoiser, a bien connu de timides parades – un apprentissage « mutuel » amorçant une « école de fraternité » où le formateur est un camarade et non plus une personne d'autorité –, mais sans l'envergure et l'investissement nécessaires pour réconcilier l'appelé avec sa mission. Sans attendre la réforme de 1889, qui élargit les obligations militaires dans une optique proprement égalitariste, l'armée va donc « inventer » une nouvelle organisation (de la création des corps d'armée à la prise en charge des conscrits) où s'impose l'idée du nécessaire déracinement du soldat – les seules solidarités qu'il doit éprouver sont celles établies autour de la garnison, ce qui suppose une véritable révolution mentale – comme le nouveau souci de l'hygiène (jusqu'à les seules serviettes fournies étaient les draps), qui crée des espaces collectifs spécifiques où la douche, virilement tonique, disqualie le bain, émoullent pour le corps comme pour l'esprit.

Que le lecteur curieux du quotidien du soldat se rassure, Odile Roynette suit pas à pas le nouveau conscrit, du fatidique tirage au sort aux portes de la garnison, puis tout au long du temps, variable – il y a encore un service à deux vitesses, faute de pouvoir accueillir dans le « parc » militaire tous les jeunes gens mobilisables –, de son encaser-

nement. Promiscuité et rites d'intégration, bizutages et corvées, fragrances (rares) et pestilences, elle ne néglige rien, campant la vie ordinaire de l'appelé mieux qu'aucun musée, d'histoire ou de tradition.

On saura gré à Odile Roynette d'avoir regardé le soldat, sans les ceillères d'une histoire militaire qui privilégia longtemps les batailles, les gestes héroïques, ou, plus récemment la stratégie et les techniques martiales, ni les partis-pris d'une histoire sociale qui a concentré son attention sur la bouleversante expérience des combattants et le cortège de déséquilibres et de frustrations qui accompagne l'exercice de la guerre. Visant à atteindre le plus intime et le moins avoué (la détresse, la nostalgie funeste du soldat malgré lui comme la nouvelle image de la masculinité que propage l'expérience de la caserne, normative et impérative comme elle ne le fut jamais), l'historienne fait plus que scruter tout ce qui se joue dans l'idéal politico-hygiéniste du service militaire. Elle travaille avec finesse et moins de psychologisme que d'érudition représentations sociales et mentales, scrutant l'une des procédures de construction de l'identité masculine, dont André Rauch synthétisait récemment la genèse moderne (1).

Au service d'une utopie masculine de la démocratie, la caserne est vue ici comme le creuset d'une nouvelle image de la virilité. Matrice aussi de poncifs tenaces : « C'est une bonne chose que la vie militaire, prétend *L'Éducation morale du soldat* de Caroly (1890) ; elle endure le corps ; elle affermit le cœur ; elle forme à l'obéissance ; elle accoutume au dévouement ; en faisant des soldats, elle fait aussi des hommes. » De quoi faire mâle...

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Le Premier Sexe. Mutations et crise de l'identité masculine*, Hachette, 2000.

La belle leçon de Pierre Vidal-Naquet

LE MONDE D'HOMÈRE
de Pierre Vidal-Naquet.
Perrin, 170 p. + 24 p. illustr.,
119 F (18,14 €).

LES GRECS, LES HISTORIENS, LA DÉMOCRATIE
Le grand écart
de Pierre Vidal-Naquet.
La Découverte, « Textes à l'appui - histoire classique », 288 p., 160 F (24,39 €).

LES GRECS CONTRE LA VIOLENCE
de Jacqueline de Romilly.
Fallois, 192 p., 120 F (18,29€).

Après tant de livres, d'articles et d'interventions diverses, Pierre Vidal-Naquet parvient encore à surprendre. Avec le texte inédit qu'il publie chez Perrin, il aborde un genre où on ne le connaissait pas, le souci de faire partager au plus grand nombre, y compris aux enfants (Joseph, onze ans, a servi de cobaye), sa passion pour Homère. Une fois passée la surprise d'un style inédit chez lui, on se laisse vite gagner par son enthousiasme, et on lit d'une traite ce petit livre dont l'auteur avoue qu'il ne lui assigne qu'un seul objectif, donner envie de lire Homère. Pari réussi, car Vidal-Naquet parvient à concilier deux exigences qui paraissent a priori antinomiques : simplicité et érudition. Quant à l'érudition, on se doute qu'elle est impeccable, et bien que dépourvu de la moindre note infrapaginale et de toute bibliographie, on reconnaît, derrière bien des affirmations, les acquis de la recherche la plus récente. Or cette érudition, cette capacité à dominer une matière infiniment complexe, se trouvent subordonnées à tout moment à un exposé qui relève autant de l'art du conteur que de celui de l'historien. Les analyses les plus fines, bien loin de tuer la spontanéité, donnent au récit une densité nouvelle, sans que s'évapore la fraîcheur d'une passion sans limite.

Historien d'abord, l'auteur aborde la question si longtemps débattue du temps des poèmes homériques par l'examen parallèle des groupes en action, les dieux et les hommes (l'un des chapitres les plus réussis avec son questionne-

ment sur l'arrière-plan civique), Grecs et Troyens, hommes et femmes, jeunes et vieux, rois et artisans. En si peu de pages, Vidal-Naquet ne pouvait proposer des analyses exhaustives, mais il suggère des rapprochements enrichissants, entre l'assemblée des dieux et celle des guerriers, entre Andromaque, la femme aux sept frères et qui porte le nom des hommes, et Dolon le Rusé, l'homme aux cinq sœurs ; il met en évidence des contrastes entre les femmes des Grecs, toutes illégitimes, et celles des Troyens, épouses et filles légitimes (dans l'*Iliade*). Mais en même temps, il ne perd jamais de vue qu'il s'agit d'abord d'une œuvre poétique, créée pour le plaisir, souligne la brutalité de quelques scènes, l'atmosphère dramatique des unes et burlesque des autres, fait ressortir l'humour dont le poète accompagne à l'occasion des scènes tragiques comme celle de Polyphème. Que vous soyez ignorant d'Homère ou son lecteur assidu, l'envie vous saisira vite de lire, ou mieux de réentendre (1), les deux poèmes.

LUMINEUX

Le recueil de textes édité par La Découverte s'inscrit dans un genre plus familier : neuf articles ou conférences déjà publiés (mais quelquefois peu accessibles), précédés d'une introduction en forme de panorama des études grecques en France depuis un demi-siècle. Le sous-titre définit assez bien la nature de l'exercice où se côtoient les lieux et les temps les plus divers. Avec « Une invention grecque : la démocratie » - dont le titre banal ne doit pas rebuter - et « Lumières de la cité grecque », Pierre Vidal-Naquet nous donne sans doute les textes les plus lucides, les plus éclairants sur la démocratie athénienne, ses enjeux et ses limites, en mettant en lumière la manière dont les intéressés eux-mêmes ont pensé (ou non) la démocratie. Les actes officiels (les inscriptions) et le théâtre contemporain (qui était impensable ailleurs que dans la démocratie Athènes) permettent de saisir la réalité d'un régime que la tradition littéraire et philosophique du IV^e siècle critique unanimement. Or c'est cette tradition qui a fondé l'opinion des Anciens et, très large-

Qu'il se fasse conteur pour partager son amour d'Homère ou historiographe mesurant la fragilité de la science, tributaire d'un contexte intellectuel précis, l'historien conserve l'agilité d'esprit d'un athlète de haut niveau. Deux livres illustrent cette générosité

ment, des Modernes d'une Athènes dépravée face à une Sparte vertueuse devenue, par un curieux glissement de la morale à la politique, le modèle de la démocratie pour les hommes des Lumières. La réception et la perception de la Grèce et de la démocratie, notamment au XVIII^e siècle, ce fil rouge court au travers de la plupart des autres textes du recueil. Illustration de ce « grand écart » qui montre l'historien se faire historiographe : en s'efforçant de comprendre ses devanciers, il s'oblige à relativiser ses propres conceptions et prend conscience qu'il écrit lui aussi prisonnier d'un lieu, d'un temps, d'un milieu intellectuel, et qu'en parlant du passé il ne cesse de s'inquiéter du présent. Mais une telle gymnastique conserve à l'athlète une agilité d'esprit qui fait merveille. Il faut lire sa présentation de Thucydide, dont il démonte à merveille le fonctionnement historique et met en évidence la dimension tragique. Et relire un texte paru dès 1982 (c'est le plus ancien de la série) sur « Hérodoté et l'Atlantide : entre les Grecs et les Juifs » où il analyse, avec une précision d'horloger, la logique des enchaînements intellectuels qui a conduit les savants de l'époque des Lumières à trouver, au mythe platonicien, des explications « rationnelles » d'une infinie variété, avant que le sujet ne soit abandonné aux illuminés et aux

charlatans. C'est que l'enjeu était de taille, conforter ou détrôner les Juifs de leur rang de peuple primitif père de tous les autres. Ainsi les Atlantes vont-ils errer de la Suède à Madère, du Mexique à l'Inde, parfois même réunir l'Italie aux Amériques, avant que ne s'impose enfin l'idée qu'il est vain de chercher le lieu du mythe. Si l'érudition éblouit, sa capacité à comprendre et à décortiquer les opinions les plus saugrenues, sans jamais les ridiculiser, témoigne du talent et de l'honnêteté de l'historien.

UNE GRÈCE IDÉALISÉE

Avec Jacqueline de Romilly, on se trouve, malgré les apparences, aux antipodes d'une telle démarche. Effrayée par les violences de notre temps, l'auteur cherche dans un certain passé grec des modèles et des raisons d'espérer. Sans nier que les Grecs aient aussi connu la violence, elle aligne un florilège de textes anciens la condamnant et invitant à la paix et à la douceur. L'érudition de la philologue ne saurait être mise en cause, mais rien ne paraît moins historique que cette inlassable combinaison de citations des auteurs classiques. On ne saurait prétendre, comme elle le fait, que la Grèce ignore la violence gratuite, la brutalité quotidienne et la pure cruauté (2), mais où et quand, y compris dans les moments de pire violence, ne s'est-il pas trouvé des voix pour s'élever contre la barbarie et les excès ? Dans ces conditions, que prouvent les textes invoqués, si ce n'est que, en Grèce comme ailleurs, poètes, sophistes, historiens et philosophes ont exercé leur fonction critique de la société ? L'historien reste de glace devant cette vision moralisante d'une Grèce idéale fondée sur la seule littérature des temps classiques, et pour tout dire confite dans le sucre rose !

Maurice Sartre

(1) Un coffret de 10 CD offre de longs passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, lus par Michael Lonsdale, Sapho, Jean-Pierre Michael, Emmanuelle Galabru, Claude Lesko, d'après la traduction de Leconte de Lisle (Frémeaux et Associés éd., 499 F [76,07€]).

(2) André Bernard, *Guerre et violence dans la Grèce antique* (Hachette, 1999).

Coupes sombres

dues. Si le phénomène culmina bien dans l'été 1944, Fabrice Virgili révèle qu'il s'étala sur trois ans entre juin 1943 et mars 1946. Après le pic de 1944, la vague retomba pour grossir en mai 1945 et disparaître en août. Les auteurs des tontes de 1946 agirent masqués et encoururent des poursuites. Autre acquis qui met à mal une idée reçue : cette violence punitive ne visa pas exclusivement la « collaboration horizontale ». On la risqua aussi pour avoir touché de l'argent des Allemands, pour un engagement politique collaborationniste ou parce qu'on était de nationalité allemande ou italienne.

Que des tontes aient eu lieu sous l'Occupation comme après la Libération fait question. Était-ce faire acte de résistance que de tondre une femme (et son mari) à Nantua en décembre 1943 ? Fabrice Virgili répond par la négative : ce châtiement peut difficilement être vu comme un moyen, en temps de guerre, de contrarier les objectifs de l'ennemi. Sans doute, mais à cette aune, nombre d'actions pensées et réputées résistantes ne le pourraient pas davantage.

Reste la question de fond : pourquoi ? Si le commerce avec l'ennemi focalisa à ce point l'attention des contemporains, c'est d'abord parce qu'il avait été repéré par tout un chacun dans son horizon proche sous l'Occupation. Il fut perçu comme une fraternisation avec l'ennemi. Pour preuve, l'indulgence dont bénéficièrent les prostituées professionnelles alors que tant de dames respectables furent maltraitées. Dans un pays où l'incapacité civile de l'épouse n'avait été abolie qu'en 1938, les femmes réputées légères furent promptement taxées d'immoralité. La tonte était plus coupable de n'avoir pas souffert que d'être vraiment complice de violences de l'occupant. Fabrice Virgili plaide donc que « la coupe des cheveux n'est

Des femmes tondues à la Libération : si les faits étaient connus, le sujet restait neuf. Fabrice Virgili écrit enfin l'histoire de cette épuration ordinaire

pas le châtiement d'une collaboration sexuelle, mais le châtiement sexué de la collaboration ».

Interprétation que n'infirme pas le fait que quelques hommes aussi aient perdu leur chevelure. A la Libération, la tonte eut une fonction épuratoire et libératrice : elle permit d'être partie prenante des combats de la reconquête sans risque. Analysant photos et films, l'historien voit dans la tonte la célébration d'une unité retrouvée, longtemps espérée, désormais scellée par un acte commun sans décision collective des autorités, sauf dans le Landoc. Plus profondément, il démontre que la « présence » de l'ennemi se manifesta encore après son départ, inscrivant la Libération dans un contexte simultané de guerre et de paix. D'où un glissement vers les complices - réels ou fantasmés - restés sur place. Des haines recuites, qu'on ne peut ramener à des querelles intestines, génèrent ces voies de fait individuelles ou collectives. Les tontes canaliserent-elles au moins la violence ? Elles exprimèrent plutôt l'ire refoulée d'un peuple libéré. La désignation des coupables et le déroulement de leur châtiement durent beaucoup au fait qu'elles étaient à portée de main. Et si ces

comportements punitifs prirent tant d'ampleur, c'est que les victimes en étaient des femmes. La tonte fut-elle alors un moindre mal permettant aux femmes d'échapper à un sort plus dur ? ou une peine supplémentaire appliquée à elles seules ?

Pièces d'archives en main, Fabrice Virgili démontre qu'elle ne fut ni substitutive ni complémentaire d'autres sanctions. Au demeurant, la tonte ne fut pas une spécificité française non plus qu'une invention de la Libération. On la retrouve en Belgique, Allemagne, Italie ou au Danemark et elle avait une longue histoire préalable que le livre retrace. Le traumatisme subi par ses cibles ne doit pas être sous-estimé même si les indices pour le jauger sont ténus : un suicide attesté, ou le cas extrême de cette femme tenue recluse à Saint-Flour jusqu'en 1983. De ce point de vue, cette étude novatrice et féconde aurait peut-être gagné à solliciter le témoignage des acteurs. Au contraire de la longue enquête orale menée par Yannick Ripa sur le même sujet à propos de la guerre civile espagnole, Fabrice Virgili a fait le choix de s'appuyer sur les seules archives écrites, sonores et visuelles. Mais s'il peut être discuté, ce parti est respectable et cohérent.

Contemporaines de l'accès tardif des femmes au droit de vote, les tontes disaient au fond à leur manière de la lutte pour l'égalité était loin d'être achevée pour autant. « La victime raisonnable à la robe déchirée », remords d'Eluard, voit enfin son histoire écrite. De remarquable façon.

Laurent Douzou

(1) *Les Tondues. Un carnaval moche*, Many, 1992.

(2) *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sorte de guerre, 1944-1945*, Presses universitaires de Rennes, 1999.

LA FRANCE « VIRILE »
Des femmes tondues à la Libération
de Fabrice Virgili.
Payot, « Bibliothèque historique », 376 p., 145 F (22,11 €).

En ce temps-là, pour ne pas châtier les coupables, on maltraitait des filles. On allait même jusqu'à les tondre. C'est sous cet exergue que Paul Eluard place son poème *Comprende qui voudra*, paru dans les *Lettres françaises* en décembre 1944. Condamnation sans appel d'une pratique qui, la fièvre de la Libération retombée, suscite la honte. L'image des femmes tondues est depuis indissociable de la mémoire de la période. Après les travaux d'Alain Brossat (1) et de Luc Capdevila (2), le livre de Fabrice Virgili, issu d'une thèse, est la première étude historique quasi exhaustive d'une réalité connue dont on ne savait pas grand-chose. L'entreprise était audacieuse face aux sceptiques qui jugeaient pareil sujet intraitable. Le premier mérite de Fabrice Virgili - et de Pierre Laborie qui a dirigé ses recherches - a été de passer outre pour faire d'une image ressassée un sujet historiquement neuf. Au surplus, l'étude des tontes pouvait sembler, à ceux qui ont de l'histoire une vision réductrice et utilitaire, apporter de l'eau au moulin des zéloteurs de Vichy et de la collaboration et autres pourfendeurs de la Résistance.

Par le biais d'événements mineurs à l'échelle de la guerre et de ses souffrances, cette recherche fort étayée autorise à décortiquer les mécanismes que l'Occupation et la Libération mirent en œuvre dans le vécu et la psychologie des contemporains. Car le phénomène marqua l'ensemble du pays : 20 000 femmes auraient été ton-



"Une réussite indiscutable."

JEAN SOUBLAIN, LE MONDE

"La démonstration de Schmitt est captivante. On sent, grâce à lui, les parfums prenants de la terre au Proche-Orient. On partage la douleur des corps souffrants. Et beaucoup d'âmes en peine traversent ces pages inattendues."

ERIC OLLIVIER, LE FIGARO

"Un polar mystique qui engage le lecteur dans un débat vivifiant."

PIERRE BILLARD, LE POINT

"Entrer par le biais d'un même livre dans le cerveau du Christ et de Pilate, jusqu'ici personne n'avait osé. Le pari était risqué et, à l'arrivée, tenu. Le Jésus de Schmitt en surprendra quelques uns."

ALEXIS LIEBAERT, MARIANNE

"L'un des romans les plus excitants, les plus iconoclastes, de cette rentrée. Brillant."

THIERRY GANDILLOT, L'EXPRESS

ALBIN MICHEL
www.rentree-litteraire.com

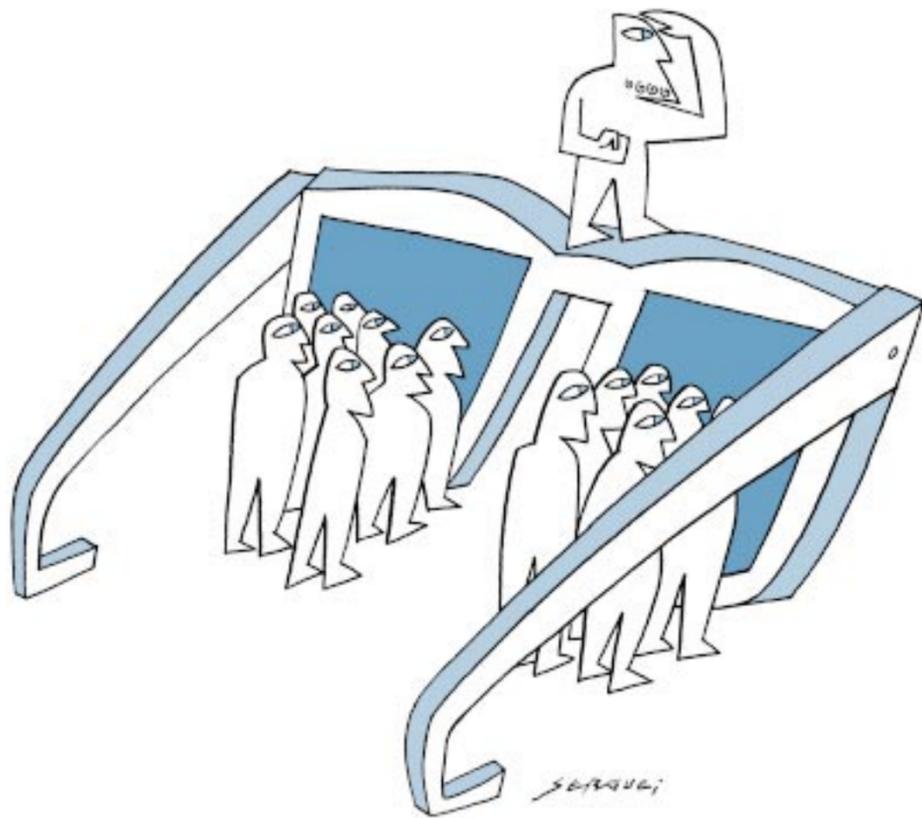
MYTHES ET DIEUX
DE LA SCANDINAVIE
ANCIENNE

de Georges Dumézil.
Présenté et édité par
François-Xavier Dillmann,
Gallimard, « Bibliothèque
des sciences humaines »,
382 p., 195 F (29,73€).

Imaginez la rue d'Ulm pendant l'hiver 1916. L'École normale est transformée en hôpital. Les thurnes, membres des élèves, demeurent le seul espace libre. Là, quelques normaliens bientôt destinés au front s'efforcent de lire encore. Paris est tendu sous l'effort de guerre, Verdun obsède les esprits. Georges Dumézil, né en 1898, vient d'entrer à Normale Sup. Il partira bientôt pour le front. Il ne paraît pas en être troublé et continue, comme il le dira plus tard à Didier Eribon, à « vivre en conserve » (1). Cette vie dans les livres n'est toutefois pas dépourvue d'aventures intellectuelles. Au cours de cet hiver 1916, le jeune homme découvre, dans la bibliothèque de l'École, deux vieux poèmes scandinaves. Il commence à les mettre en parallèle avec des textes de l'Inde ancienne. La Scandinavie, et ses « légendes divines volontiers monstrueuses » – comme il le dira bien plus tard – intervient donc tôt dans sa trajectoire.

Après les combats, les horreurs, les faits d'armes, le jeune savant retrouve le chemin des bibliothèques, non sans avoir été transformé (« La guerre m'a fait entrer dans l'humanité, et j'espère n'en être jamais plus sorti. »). Il soutient en 1924 sa thèse sur *Le Festin d'immortalité*, qui ouvre le chemin des recherches en mythologie comparée. Maladroitement, car Dumézil est encore loin de tenir tous les fils nécessaires. Il lui manque une méthode rigoureuse, et aussi les moyens pour « apprivoiser le germanique », selon ses propres termes. En 1925, comme le rappelle François-Xavier Dillmann dans sa préface, l'historien suit les cours de Maurice Cahen sur la religion des Germains à l'École des hautes études. Un nouveau détour l'éloigne de ces dieux du Nord quelques années de plus. Il part en effet pour Istanbul, où il enseigne l'histoire des religions durant cinq ans, tout en défr-

La lucidité de Dumézil



chant l'étude des langues du Caucase. L'apprentissage décisif se déroule d'octobre 1931 à juillet 1933. Dumézil travaille cette fois en Suède, comme lecteur à l'université d'Uppsala, il apprend le vieil islandais et le suédois moderne et se plonge dans les aventures d'Odin, Thor et Freyr.

Ce fut incontestablement un moment essentiel dans la constitution de sa panoplie. On n'oubliera pas qu'une panoplie, c'est d'abord un ensemble d'armes, un équipement de guerrier. Il y a toujours, à l'évidence, un combattant sous l'érudit. Dumézil s'est donc armé du vieil islandais et d'autres langues scandinaves, après le grec, le latin, le sans-

krit et une quinzaine d'idiomes divers, du turc à l'ossète. Dans quel but ? Comparer les mythes. Non pas en général, de manière impressionnante, en les assortissant de remarques préétablies, mais en considérant leur organisation fondamentale, en discernant les catégories mentales qui les structurent. C'est ainsi que l'historien parvint à établir comment trois fonctions majeures (« souveraineté magique et juridique, force physique, fécondité ») se retrouvent, selon des équilibres et des conflits divers, dans les mythes de tous les peuples indo-européens, du Gange au cercle polaire, de l'ancien Iran à l'ancienne Islande. Dumézil inventait ainsi une forme absolument

inédite de paléographie spirituelle, en montrant comment des matériaux appartenant à une même origine perdue s'étaient transformés de manière différente dans les diverses branches des peuples indo-européens.

Les fonctions que Dumézil distingue correspondent à une tripartition idéologique plutôt que sociale : elles constituent une manière de se représenter la société, non de l'organiser concrètement. Sur ce point, l'apport du domaine scandinave s'est révélé décisif. En effet, « les Germains professent une théologie trifonctionnelle claire, mais ne divisent pas leurs sociétés selon les trois fonctions », écrit Dumézil dans l'un des articles de ce recueil. Ces

Dans les anciennes sagas scandinaves, l'historien avait su repérer un fondement idéologique à l'œuvre également dans les épopées indiennes et dans les histoires romaines. Ces études font rêver. Pourquoi ?

études, rassemblées avec soin, constituent une impressionnante mine d'informations et d'intelligence. L'historien éclaire, par exemple, le parallèle entre le combat fondateur de Rome (Romulus contre les Sabins) et celui entre les Vanes et les Ases qui inaugure la société des dieux scandinaves. Dans les deux cas, la lutte initiale est suivie d'une réconciliation qui ne sera jamais remise en question. L'enquête permet de mettre en lumière, entre l'histoire légendaire de Rome et celle des dieux du Nord, non pas quelques points semblables mais bien une organisation d'ensemble identique.

On pourrait croire que la plupart de ces travaux ne parlent véritablement qu'aux érudits. Pour s'intéresser à Byggvir, dieu secondaire auquel est consacré un seul texte connu, ou à Vidar, le fils d'Odin, dont on sait presque uniquement qu'il possède une chaussure épaisse, il conviendrait, semble-t-il, d'être un expert en mythologie scandinave. Le fait est que seul un très petit nombre de philologues sont capables de vérifier la pertinence des analyses de Dumézil et d'en discuter éventuellement la validité. D'où vient, en ce cas, l'extrême plaisir que peut prendre à les lire un néophyte pratiquement ignare ? Comment comprendre que ces articles généralement austères, parfois franchement

rébarbatifs, traitant de sujets inconnus du plus grand nombre, suscitent régulièrement l'intérêt, voire la passion ?

Plusieurs éléments se combinent. D'abord un sens inégalé de l'enquête. Elle est toujours minutieuse, subtile, convaincante. Il y a chez Dumézil un Hercule Poirot qui aurait des lettres. Chaque dossier comporte un état du problème, un exposé de la solution. Il arrive fréquemment qu'un même dossier soit plusieurs fois remis en chantier, rouvert et complété à des années de distance. Sans doute est-ce cela qui fascine tout lecteur : constater qu'en maîtrisant de multiples allers et retours entre des détails infimes et de grandes lignes, l'intelligence parvient à des découvertes, éclaire avec une quasi-certitude des faits de civilisation jusqu'alors perdus dans la nuit. Un autre plaisir est le sens de la polémique. Dumézil avait la plume sèche, parfois acérée. Bon nombre de ses adversaires ont appris à leurs dépens que ses répliques s'agrémentaient de flèches. Peut-être, en fin de compte, est-ce la forme d'humilité qui touche le plus. Car Georges Dumézil possédait la modestie vraie du savant qui sait, même s'il est convaincu d'avoir raison aujourd'hui, que demain finira par lui donner tort.

Depuis qu'il a disparu, en 1986, Dumézil manque. Ce qui fait défaut, est-ce son génie des langues, son savoir étincelant, son sens du comparatisme ? Son sérieux, sa hardiesse ? Son ironie, sa sérénité ? Ou bien quelque chose de plus ? Une lucidité, qui lui permit de transformer de fond en comble un domaine entier des connaissances tout en sachant que cette découverte sera bientôt caduque – sans qu'il y ait là motif à être ni découragé ni amer. Il n'était pas sceptique. Simplement lucide. C'est exactement ce qui manque à présent.

(1) Voir *Entretiens avec Didier Eribon*, Gallimard, « Folio », 1987. On peut également se reporter à l'enquête de Didier Eribon, *Faut-il brûler Dumézil ?* (Flammarion, 1992) qui a montré combien les accusations politiques portées contre Dumézil – soupçonné de sympathie envers les nazis en raison de son intérêt pour les mythes et dieux des Germains – étaient sans fondement.

Une histoire de famille

A l'heure où les Rendez-Vous de l'Histoire de Blois inaugurent un « observatoire de la biographie historique », par un bref colloque scientifique, trois conférences et un volet cinéma, les hasards de l'édition – aucun anniversaire ne justifie une telle inflation – proposent un tir groupé autour du Bien-Aimé, dont la stature sort curieusement bousculée des regards croisés de François Bluche, Simone Bertière, Evelyne Lever et Anne Muratori-Philip. S'intéressant respectivement à Louis XV lui-même, à son épouse, la très pâle Marie Leszczyńska, comme à son amie Madame de Pompadour, maîtresse éphémère mais durable conseillère, à son beau-père enfin, le moins connu roi Sta-

nislas, dont les passages sur le trône de Pologne marquèrent moins que sa retraite dorée en terre lorraine, chacun de ces biographes tentent d'apporter du neuf sur des pistes si souvent parcourues qu'on craint la démarche vouée à l'échec.

De fait le *Louis XV* de François Bluche ne convainc pas. Soucieux de corriger la vision noire que prescrivait Lavisse (« Ce n'est pas assez de détester sa mémoire, il faut l'exécuter ») et qui, reconnaissons-le, n'est plus guère reprise, l'historien oscille entre la peinture du règne et l'approche de l'homme, sans réelle construction, les chapitres de quatre pages se succédant avec une fantaisie qui déconcerte. Ainsi le lecteur passe-t-il de « la Lorraine promise » à « la monarchie française »

– rien moins ! –, sans qu'on lui ait épargné le trop prévisible parallèle entre « la chasse et les femmes ». Critique aimable d'une historiographie des plus contrastées, Bluche aventure son propre sentiment sur les débats qu'il évoque si fugitivement qu'on en douterait presque qu'il se soit prononcé. Si cette élégance a le mérite d'éviter toute pédanterie, nous épargnant de surcroît la somme d'érudition que toute biographie de souverain menace d'être, le projet reste flou, les annexes, improbables – on y trouve aussi bien une interminable chronologie que les soixante-quatre quartiers du roi ou une anthologie des noëls et épiques grammes composés durant son règne – n'éclairant pas davantage.

Le projet de Simone Bertière est autrement cohérent. Cinquième volet d'une série qui double, à sa manière, l'étude si suggestive de Fanny Cosandey (*La Reine de France*, Gallimard, voir « Le Monde des livres » du 21 avril), ce troisième tome consacré aux « Reines de France au temps des Bourbons » relève le pari de présenter ensemble la reine polonaise, délaissée sitôt sa mission reproductrice assurée, ce qui en fit la championne naturelle de l'ordre, de la vertu et de la foi, bafouée par son volage époux, et la maîtresse plébéienne, dont la faveur survécût, cas sans pareil, à la désaffection de

Louis XV, son épouse, son beau-père et sa maîtresse : quatre biographies gravitant autour du roi interrogent la spécificité du genre. Avec des bonheurs divers

la chair, et qui tint de fait pendant plus de quinze ans les commandes du royaume. On pouvait craindre un mauvais vaudeville ou l'un de ces drames lacrymaux dont le XVIII^e était friand. Il n'en est rien. Avec une précision qui ne bascule jamais dans la censure ou l'érudition vaine, l'auteur sait rendre sensible le rôle réellement politique de la reine, point de ralliement du parti dévot, comme l'intelligence stratégique de Madame de Pompadour : la favorite ne contredit pas le roi, se contentant de l'aider à affirmer ses volontés puis à les mettre en œuvre. Tolérante et ouverte, la dame sait se contenter d'épouser les royales fluctuations et assumer le rôle ingrat de bouc émissaire qui

préserve la monarchie de payer ses errements.

Sorte de reine bourgeoise, dont la place est un défi à l'ordre établi, Madame de Pompadour trouve en Evelyne Lever une autre avocate plus enflammée et moins sévère sur son engagement sur la scène internationale. Celle dont Voltaire louait la culture et le jugement (« Il est bien à désirer qu'elle règne ») apparaît là si résolue, jusqu'à l'opiniâtreté, qu'on en oublierait l'extraordinaire précarité de sa situation. Roturière qui dut attendre un mariage flatteur, quoique encore modeste, pour être reçue dans le salon de M^{me} Geoffrin, Jeanne-Antoinette Poisson se révèle au fil des pages une redoutable joueuse d'échecs, avançant ses pions avec fermeté, les sacrifiant au besoin, mais maintenant le cap avec une constance plus ou moins heureuse mais jamais démentie.

C'est du côté du plus obscur Stanislas Leszczyński que se réfugie donc la vraie dimension romanesque. Comme Evelyne Lever qui livre en annexes des lettres autographes inédites de la marquise au maréchalduc de Richelieu, Anne Muratori-Philip a dépouillé des fonds peu fréquentés, tant en Pologne qu'en Lorraine, pour atteindre l'homme derrière la caricature bonhomme d'un roi d'opérette, restauré sur le trône

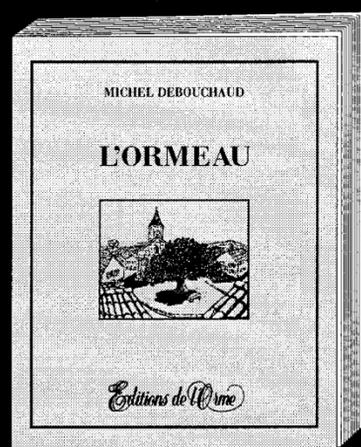
éjectable de Pologne par la grâce peu efficace de son genre, et chargé, la rocambolesque tentative avortée, de préparer l'annexion de la Lorraine au domaine royal. Utopiste égaré dans un temps trop cynique, Stanislas connaît là, à plus de soixante ans, son seul succès réel, même si, lui disparu, la mise sous contrôle rompit la magie d'une autorité éclairée et débonnaire. Visiblement éprise de son sujet, la biographe a peut-être l'enthousiasme facile. Qu'importe ! La vie étourdissante de ce hobereau, porté presque par hasard en pleine lumière, méritait bien cet hommage, plus surprenant que les retours sur les jeux de la cour.

Personnages encore méconnus, sources rares ou inédites et angles d'attaque singuliers sont sans doute les seules bonnes raisons de reprendre une fois encore la plume du biographe.

Ph.-J.C.

★ *Louis XV*, de François Bluche (Perrin, 308 p., 125 F [19,06€]) ; *La Reine et la favorite, les Reines de France au temps des Bourbons* t.3, de Simone Bertière (Folio, 592 p., 140 F [21,34€]) ; *Madame de Pompadour*, d'Evelyne Lever (Perrin, 408 p., 139 F [21,19€]) ; *Le Roi Stanislas*, d'Anne Muratori-Philip (Fayard, 480 p., 150 F [22,86€]).

VIENT DE PARAÎTRE



Récit écologique illustré. Le combat d'un vieux paysan contre l'abattage de l'orme multiséculaire de son village. On pense à Pagnol ou Giono... Pittoresque, inattendu, cocasse. Mais aussi symbole de la nécessaire défense de notre environnement devenu fragile.

Illustrations de Lucie YONNET

90 F

Vient de paraître de Jacques DARCANGES

« BONNE MAMAN, DIS BONNE MAMAN, RÉCONTE » 85 F

Éditions de l'Orme

Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12

XV^{ème} Fête du livre de Saint-Etienne
Le grand rendez-vous de la rentrée littéraire.

20 - 21 - 22 octobre 2000

Fête du livre de Saint-Etienne
www.mairie-st-etienne.fr
3615 Saint-Etienne

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Philippe Sollers sera à la librairie LA PROCURE à l'occasion de la parution de "La divine comédie" le samedi 14 octobre à 17h30
3, rue de Mézières, Paris 6e
Tél. : 01 45 48 20 25

Au paradis de la « Divine Comédie »

Il y a quelques années, à Rome, Carmelo Bene donnait un récital de poésie au Palazzo dello Sport, à Rome, devant vingt mille adolescents, élèves des écoles et lycées. Le programme était : Dante. Debout, immobile, vêtu de noir, l'acteur semblait traversé par une voix venue d'ailleurs. Il commença par *l'Enfer*, les chants les plus connus, ceux-là mêmes que Stendhal avait le projet de traduire : Paolo et Francesca, Ulysse, Ugolin. Enthousiasme du jeune public. Il passa ensuite au *Purgatoire* des invectives politiques – « Hélas ! serve Italie, auberge de douleur, nef sans nocher dans la tempête, / non reine de provinces, mais bordel ! » – puis aux derniers chants du *Paradis*, dans la rarefaction lumineuse la plus abstraite et la plus pure : « O lumière éternelle qui seule en toi résides »...

Le public le suivit jusqu'au bout, passionnément, et applaudit. Alors, comme dans les concerts, l'artiste annonça des bis, disant les titres – deux sonnets connus de la *Vita nova* Guido io vorrei, Tanto gentile e tanto onesta pare, puis un troisième ; à chaque fois, comme dans les concerts rock, déchaînement d'acclamations. Je me demandais, en sortant, s'il était possible d'imaginer la même chose en France, et avec qui ?... Je ne voyais pas.

« Au milieu du chemin de notre vie / je me retrouvai par une forêt obscure / car la voie droite était perdue. » C'était, il y a sept cents ans, l'année du grand jubilé, à Rome, ordonné par le pape Boniface VIII. Dante avait trente-cinq ans (« le milieu du chemin de la vie », selon les critères de l'époque). Et c'est au printemps 1300, précisément du 7 au 14 avril, au moment de Pâques, qu'il situe son voyage dans les royaumes de l'au-delà. La chronique de ce voyage, plus tard intitulée *Divine Comédie* (il l'appela simplement *Comé-*

die) devint aussitôt célèbre. Les gens du peuple, les artisans de Toscane apprenaient *l'Enfer* par cœur, et plus tard, dans les années de son douloureux exil, des princes éclairés l'appelaient auprès d'eux pour l'entendre parler de ce qu'il nommait à présent, dans son *Paradis*, « le poème sacré ». Au XV^e siècle, dans la Florence de Laurent de Médicis fleurissait un vrai culte pour Dante. Marsile Ficin avait dans ses écrits développé l'idée que la poésie était l'art suprême, et Dante le vrai poète universel. Léonard, Raphael et Michel-

Jacqueline Risset

Ange le disaient leur maître, Botticelli s'enfermait pendant dix ans pour illustrer chacun des cent chants. Au XVI^e siècle, François I^{er} et sa sœur Marguerite avaient fondé une « Académie dantesque » où on lisait tous les soirs la *Comédie*. Mais déjà Dante s'éloignait.

Qu'en est-il aujourd'hui de Dante et de sa *Comédie* ? Nous est-elle proche, encore, cette sublime, cette divine *Comédie*, ou s'enveloppe-t-elle désormais d'une poussière respectable, loin, très loin de nous ?

Céline soutenait que Rabelais, dans la langue française, avait « raté son coup ». Dante aussi sans doute, et à peu près pour les mêmes raisons. Pétrarque a gagné contre Dante ; Malherbe et l'Académie poursuivent dans la même voie. Pendant ce temps, littérature et philosophie s'éloignent elles aussi à grande vitesse du Moyen Âge des cathédrales et des visions. Et la cathédrale dantesque va bientôt s'engloutir pour longtemps dans l'oubli. Pourtant, un grand poète, Maurice Scève, qui était aussi, chose rare déjà, un grand lecteur de Dante, le garde vivant dans sa mémoire lorsqu'il donne, en 1562, son « fruit tardif », le *Microcos-*

me, poème de 3 000 vers, qui raconte l'histoire de la Création et celle du prodigieux développement de l'homme sur la Terre. Il s'agit, en quelque sorte, d'une *Anti-Divine Comédie*, qui commence là où finit le *Paradis*, dans l'autojouissance divine : « Masse de déité en soi-même amassée... / Essence pleine en soi d'infinité latente, / Qui seule en soi se plaît, et seule se contente... »

Pas de spectateur, pas d'être humain encore, et lorsqu'apparaît l'humain, il s'éloigne du Dieu caché pour devenir lui-même « dieu terrestre ». Retournement du Grand poème qui marque génialement ceci : que Dante, désormais,

ne pourra sans doute être approché que « retourné ». En effet, beaucoup plus tard, après l'oubli, après le refus radical qui va durer deux siècles, lorsqu'il reparait, au XIX^e siècle, Baudelaire plonge Béatrice en enfer, au milieu des démons.

Dans les *Chants de Maldoror*, Lautréamont porte à l'extrême la chute baudelairienne : Dieu, assis dans un lac de sang, est occupé à manger des hommes. Rimbaud joue avec la contradiction de la *Saison* et de *l'Enfer*. Proust, lui, « premier écrivain postchrétien », dira Bataille, retrouve, à sa façon lointaine, un caractère central de la *Comédie*, la totalité. Et, dans les premières pages de la *Recherche*, le narrateur, pris dans la zone incertaine entre veille et sommeil, appelle « un secours d'en haut »... « qui me tire du néant dont je n'aurais pu sortir tout seul ». Ce qui vient à lui alors, c'est la mémoire, devenue nouveau Virgile.

Aujourd'hui, dans ce temps où le mal absolu a été touché, il est possible peut-être, paradoxalement, de retrouver le Dante paradisiaque. Nous sortons enfin de l'image d'un Dante infernal, et de Gustave Doré. Et c'est tout naturellement que Bot-



Illustration du « Paradis IV » par Botticelli

cellini réapparaît. Les extraordinaires dessins, perdus pendant la guerre, ont été retrouvés il y a déjà longtemps, mais la fragilité de ces feuilles de parchemin les a tenues jusqu'à présent enfermées dans les sous-sols de la bibliothèque Vaticane et dans les réserves du Musée de Berlin. Après avoir été photographiés dans la très belle édition de Diane de Selliers (1996), les quatre-vingt-huit dessins qui restent aujourd'hui sont visibles en ce moment, à Rome, jusqu'en décembre, dans les Ecuries papales.

C'est à ce Dante botticellien que se réfère Philippe Sollers (lire ci-dessous le compte-rendu de son livre) lorsqu'il perçoit la « continuité poéti-

que » de la *Comédie* (Dante l'appelle « lait des Muses ») : « Botticelli a compris que le texte était un seul corps en état de transformation continue »... « Il sait que le langage de Dante est trajet de la totalité vers l'amour qui la brise » (« Dante et la traversée de l'écriture », 1965). La double insistance aujourd'hui mise sur la « joie » – mot qui vient du *Dolce Stil nuovo* des troubadours – et sur la poésie (« présence tendue du divin dans la langue ») indique une légère diversité de cadrage : chaque lecture de Dante, et ce livre le montre exemplairement, est une reprise de l'univers qui nous compose. Il est vrai, malgré la violence quasi comique du

refus de Voltaire, qu'il est bon d'« ouvrir » (pour nous) Dante au XVIII^e siècle, sans quoi « nous risquons de le médiévaliser ». Il est vrai que Mozart convient mieux à Dante que la musique de son temps, qui le restreint et le prive de sa respiration véritable. Et il est vrai qu'aussi loin que nous soyons à présent de lui, son rythme, son pas, « son jour » – au sens de Rimbaud – nous deviennent peu à peu perceptibles. Mais plus on l'approche et plus l'énigme demeure. Lecteurs, nous sommes Neptune au fond de la mer voyant glisser l'ombre du premier bateau sur la surface de la mer vide, ensou-

Dans la lumière de Dante

LA DIVINE COMÉDIE

Entretiens de Philippe Sollers avec Benoît Chantre.
Ed. Desclée de Brouwer, 464 p., 140 F (21,34€).

Et si, au lieu de se réfugier à l'ombre des clichés, on se mettait simplement en disponibilité ? Et si l'on acceptait de s'éclairer à la lumière qui s'offre, sans se demander si elle est légitime, autorisée, d'origine assez pure, etc ? Pour un instant, un jour, ou davantage... Que se passerait-il ? Tentons l'expérience à l'occasion de la parution de cet étonnant gros livre d'entretiens de Philippe Sollers avec Benoît Chantre, interlocuteur informé, ni admirateur avéré ni épigone patenté, éditeur de son état et péguyste notoire (rappelons que Péguy est l'une des « bêtes noires », une sorte d'ennemi personnel de l'écrivain).

Evidemment, Sollers, personnalité multiple et exposée, écrivain fort engagé et acteur-étoile d'une société du spectacle qu'il dénonce, ne nous facilite pas la tâche – mais ne nous en plaignons pas... A force de l'entendre dire que les « grands écrivains » – ceux qu'il désigne comme tels, avec un jugement très sûr – ne sont ni lus ni entendus et que, lorsqu'ils le sont, c'est pour de mauvais motifs, et que lui-même, depuis plusieurs dizaines d'années, fait l'expérience amère et exaltante du malentendu et de la censure, on serait tenté de lui donner raison. Mais résistons à cette tentation méchante et, s'il se peut, écoutons (pour une fois ?) ce que Sollers a à nous dire, loin des malveillances du discours social et du ressentiment (comme il dirait), hors surtout du bruit qui est fait autour de lui – un bruit face auquel, au milieu duquel, il a choisi de ne pas se taire. Ecrivain combattant, il mène sa « guerre », car il a une cause à défendre. Et quoi qu'on dise, il ne s'agit pas, au sens mesquin, calculateur, égoïste, de la sienne.

Cette cause, ici, porte un nom, un nom tout auréolé de gloire littéraire, au point qu'on hésite à lui donner un corps et un visage : Dante. Certes, *La Divine Comédie* est inscrite au patrimoine des grandes œuvres de l'humanité. Certes, comme le rappelle Sollers, le nom de Dante a été, sept cents ans après sa mort, gravé par Paul VI

dans le baptistère de Florence, là-même où le poète naquit une seconde fois de l'eau baptismale. Il y a quelques jours, mercredi 4 octobre au matin, Sollers offrait, à Rome, à Jean Paul II, un exemplaire de cette autre *Divine Comédie*, ses entretiens avec Benoît Chantre... Au sein de ces deux universaux que sont le catholicisme et l'histoire littéraire, il n'y a pas à s'inquiéter : nul ne conteste les lauriers de Dante. Ils sont même devenus de marbre.

Mais qu'en est-il du poème lui-même ? Que dit-il à nous lecteurs censément modernes, et en cela tellement préoccupés de nourritures plus terrestres, actuelles ? En quoi cet « Enfer », ce « Purgatoire » et ce « Paradis » dont le Florentin établit la cartographie nous regardent-ils encore ? C'est pour répondre à ces questions que Sollers, aujourd'hui, entre en scène, s'appuyant, avec son interlocuteur, sur la belle traduction fournie par Jacqueline Risset (1) – quitte à en contester quelques détails. S'autorisant aussi d'une longue fréquentation de Dante (son essai « Dante et la traversée de l'écriture » date de 1965, in *Logiques*, Seuil, 1968), dont on retrouve les traces dans son propre *Paradis* (1981 et 1986).

Il y a deux grandes manières d'aborder les œuvres : soit on les laisse à elles-mêmes – c'est-à-dire à leur époque, à leur auteur, à leur origine, terre, culture et tradition –, brochant autour un commentaire, un éloge, une critique... et puis on passe à la suivante – de nombreuses carrières universitaires se sont ainsi construites. L'autre manière est l'appropriation ; plus risquée, l'aventure bouscule la chronologie et le temps (l'un des thèmes principaux de l'ouvrage) pour faire vivre, ici et maintenant, une œuvre dont on s'accommodait un peu trop de l'embaumement. Là, nous ne sommes pas dans l'exercice critique ou académique : il ne s'agit pas de prolonger le texte par une explication, un jugement, de donner un avis plus ou moins autorisé, mais de signer, « en première personne », sa lecture, d'habiter le livre et de bâtir ainsi, avec des matériaux que les siècles ont été impuissants à vieillir, une maison ouverte.

Chantre et Sollers ont réparti leurs propos en trois chapitres, qui sont ceux de l'œuvre dantesque. Il s'agit

S'entretenant avec Benoît Chantre, Philippe Sollers rappelle que le Florentin n'a pas seulement décrit les cercles de l'Enfer, mais qu'il a aussi ouvert les portes du Paradis, invitant à la joie qui y règne

d'une lecture précise, conciliante et enthousiaste, respectueuse et inventive, presque vers à vers... Mais rien là d'austère, de rébarbatif. Au contraire. Au travers même des difficultés intellectuelles – du poème lui-même et du caractère souvent abstrait de la spéculation auquel il donne lieu – une vraie joie, qui est inséparablement de connaissance et de désir (« Une lumière intellectuelle, pleine d'amour », selon Dante), se fait jour. Plus précisément, en conformité avec la structure de *La Divine Comédie*, l'âme (qui n'est pas du tout vaporeuse et désincarnée) traverse les flammes de l'enfer, se purifie au purgatoire et vient retrouver cette joie, devenue béatitude éternelle, au paradis.

Visitant l'œuvre de Dante, Philippe Sollers se montre métaphysicien. C'est probablement, sous tant de masques, son plus vrai visage, celui que tous ses livres révèlent et cachent en même temps. Livres auquel il fait constamment référence, pour démontrer la cohérence d'ensemble de sa démarche. Sollers ne se veut pourtant pas penseur de la métaphysique – il laisse ce soin à Heidegger et va répétant cette phrase fondamentale du philosophe (dans la *Lettre sur l'humanisme*), qui pose l'alternative de toute existence : « Seul l'être accorde à l'indemne son lever dans la grâce et à la fureur son élan vers la ruine. »

Amoureux de ce qu'il appelle la « grande poésie », et « non pas la poésie des poèmes », il ne se veut pas davantage poète métaphysique et appelle à sa rescousse Baudelaire,

Hölderlin et Claudel. Rimbaud surtout. Et Heidegger à nouveau, qui donne à lire l'essence de cette « grande poésie ». Les musiciens sont là également, Mozart en tête. Les peintres enfin : le Greco, Cézanne, Picasso et Bacon, plus que Matisse auquel Benoît Chantre, manifestant une belle pugnacité sans plus de succès cependant qu'avec Charles Péguy, tente de convertir Sollers. Mais la question de l'enracinement, et de ce que Sollers soupçonne comme relevant de l'enfermement national, lui reste, si l'on ose dire, parfaitement étrangère.

Au milieu de cette foule d'élite (Proust est là aussi, bien sûr), de ces artistes qui ont œuvré pour autre chose que l'histoire culturelle de leur pays, prend place une autre personne d'exception : le pape actuel, Jean Paul II. De cette figure et de tout ce qu'elle représente, historiquement et spirituellement, Sollers parle avec grand respect et intelligence. Cela lui permet, pour la première fois semblable-t-il, de définir la nature de son catholicisme. Car là aussi, dans la communion catholique où le moi est appelé à se dissoudre, il faut signer « en nom propre ». Il le fait avec une intuition audacieuse et un émouvant esprit de méditation, ne s'en laissant conter par personne. Bien sûr, il y aurait beaucoup à dire et à disputer sur ce chapitre. Fuyant sans doute d'infénales tentations, Sollers enferme toute la dimension sacrificielle de l'événement christique et de ses suites dans l'insuffisante catégorie du dolorisme : un grand théologien comme Hans Urs von Balthasar, dont il repousse les quelques propositions que lui présente Chantre, pourrait, sur ce point, lui être d'une grande utilité.

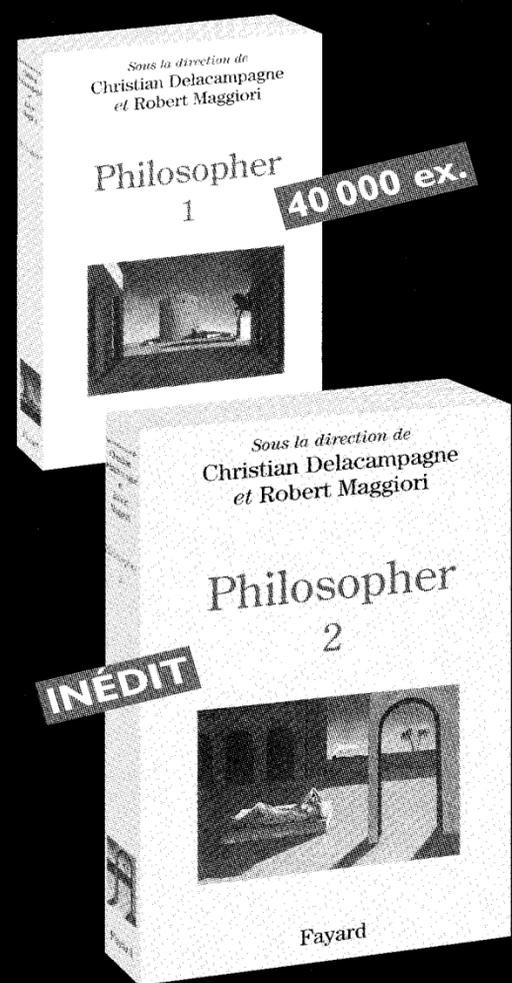
Mais cela est de peu d'importance au regard du mouvement ascendant auquel tout le livre obéit et par lequel il est, dans beaucoup de ses pages, comme aspiré. Car c'est ainsi que Dante, cité par Sollers, parle du paradis, au chant IX : « Là-haut la splendeur s'acquiert par la joie/comme ici le rire ; mais en bas s'obscurcit l'ombre au-dehors, quand l'esprit est triste. »

Patrick Kéchichian

(1) Flammarion, 1992.

Philippe Sollers est éditorialiste associé au Monde

Bonheur. Vérité. Liberté. Justice. Connaissance de soi.



Les réponses des philosophes d'aujourd'hui

FAYARD
www.editions-fayard.fr

L'EDITION
FRANÇAISE

● **Les 25 ans de « Perspectives critiques ».** La collection des Presses universitaires de France (PUF) « Perspectives critiques », dirigée par notre collaborateur Roland Jaccard, fête ses vingt-cinq ans. Elle a été créée en 1975 pour développer au sein des PUF un secteur d'essais destinés à un public plus large que le monde universitaire. Les premiers titres ont été *L'Exil intérieur* de Roland Jaccard, *Le Faux impur* de Roberto Calasso, *Ma Vie* de Lou Andreas Salomé. D'abord fortement marquée par la psychanalyse et l'antipsychiatrie, la collection s'est tournée vers la philosophie morale, symbolisée par le succès du *Petit Traité des grandes vertus* d'André Comte-Sponville (plus de 300 000 exemplaires).

« Perspectives critiques » publie une quinzaine de titres par an. A l'occasion de cet anniversaire, la couverture a été renouvelée, mais l'éditeur veut continuer à explorer la philosophie, la critique littéraire, le cinéma, le pamphlet et des œuvres inclassables comme celles de Frédéric Pajak. Le dernier titre de la collection est un essai de Daniel Accursi sobriement intitulé : *Merde*.

● **Catherine Lucet à la direction de Nathan,** filiale du groupe Havas-Vivendi. Agée de quarante et un ans, Catherine Lucet était depuis 1996 PDG des éditions Elsevier, filiale française d'édition scientifique et médicale du groupe Reed-Elsevier. Elle prendra ses fonctions en janvier 2001. Diplômée de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines de Paris, elle a passé six ans au cabinet de conseil McKinsey avant de diriger les éditions Harlequin jusqu'en 1995. Sa nomination intervient dans le cadre de la réorganisation du groupe engagée par Agnès Touraine, directrice générale adjointe d'Havas, après le départ du président d'Havas Education, Bertrand Eveno, en juillet.

● **Tom Ungerer pour l'Europe.** Tom Ungerer et le Conseil de l'Europe vont lancer une collection de livres pour enfants prônant les valeurs de tolérance et de démocratie, avec le soutien des gouvernements des 41 Etats membres. L'auteur de *Jean de la Lune* et des *Trois Brigands*, lauréat du prix Andersen, considéré comme le « Nobel » du livre de jeunesse, a été consacré pour cette mission « ambassadeur de bonne volonté » à l'enfance et à l'éducation par le Conseil de l'Europe.

● **Concours de BD.** Organisé par le Festival de bande dessinée d'Angoulême, le concours de la BD scolaire bénéficie de deux nouveaux prix, le Prix humour et le Prix du meilleur scénario qui s'ajoute à l'Alph-art de la BD scolaire (renseignements dans les caisses d'épargne. Inscriptions jusqu'au 27 novembre : Concours de la BD scolaire. BP 373, 16008 Angoulême).

● **Prix : le Prix du polar SNCF** est décerné à Bernard Mathieu pour *Otelo* (Gallimard). François Murater a obtenu le **Prix du premier polar** pour *Le Pied rouge* (Serpent à plumes). Le Grand Prix littéraire de la ville d'Antibes **Jacques Audibert**, doté de 50 000 francs, est attribué à Amin Maalouf. Le jury des lectrices newfam.com a décerné le **Prix du livre numérique** à Rouja Lazarova pour son roman *Cœurs croisés* (00 h 00 / Flammarion).

FRANÇOIS VALLEJO

PIROUETTES
DANS LES
TENEbres

« Un franc ravissement, chargé d'une pointe d'érudition, de drôlerie, avec pour seuls artifices l'imprévu, l'inattendu. Voilà un cadeau qui n'est pas commun. »

J.C. RENARD,
Le Magazine littéraire

ÉDITIONS
Viviane Hamy

Grève des représentants
d'Hachette

Les représentants d'Hachette sont en grève depuis le 19 septembre. Un mois de conflit et de dialogue de sourds pour des questions a priori très techniques et peu accessibles au grand public. Les représentants sont des hommes de l'ombre. Ils servent d'intermédiaires entre les éditeurs et les libraires. Ils ont un rôle important. Leur force de conviction et de persuasion peut faire le succès d'un livre. Hommes très puissants jadis, ils voient leur pouvoir diminuer, leur fonction changer, et s'inquiètent pour leur avenir.

C'est dans ce contexte qu'intervient une réorganisation commerciale au sein d'Hachette. Les efforts des éditeurs sont concentrés sur un premier niveau d'un peu plus de mille librairies où se réalisent la plus grande partie des ventes, en dehors des grandes surfaces. Hachette prévoit de diviser ce niveau en deux. Un premier groupe – constitué des librairies qui réalisent le plus gros chiffre d'affaires et d'autres jugées dynamiques – comprendrait environ quatre cents magasins, tandis que

les autres librairies appartiendraient à un second groupe. Ce qui inquiète la soixantaine de représentants de littérature générale et de la branche grande diffusion, mais aussi les petits libraires, inquiets d'être banalisés et d'être réduits à n'enregistrer que les caisses de nouveautés. « Ce serait la mort de la librairie de quartier », explique Valérie Alvim, de la librairie Tropiques à Paris.

UNE DISTINCTION DE FAIT

La direction d'Hachette conteste cette interprétation. Elle s'appuie sur une étude – citée dans *Livres Hebdo* du 8 septembre, faite auprès de libraires – qui estimait « que les diffuseurs n'étaient pas assez à l'écoute de leurs clients, lesquels réclamaient une relation de proximité plus forte et des offres commerciales davantage personnalisées ». Pour Hachette – en accord avec un certain nombre de libraires –, cette distinction en deux groupes existe déjà dans les faits.

Syndicats et direction négocient, mais les relations sont ten-

dues. Chacun a en mémoire le conflit de trois semaines au centre de distribution de Maurepas, en 1999. En 1987, les représentants avaient fait une grève de deux semaines et avaient obtenu en grande partie gain de cause. Mais les temps ont changé. Le système d'information des libraires s'est nettement amélioré. Ils peuvent faire leurs commandes directement aux éditeurs. Même si ça ne remplace pas le contact humain et une bonne connaissance des librairies. Si le conflit dure, les représentants risquent d'en sortir affaiblis. De son côté, la direction ne veut pas que le conflit s'éternise. Une pétition de soutien aux grévistes circule. Les négociations se poursuivent. Des aménagements sont possibles pour permettre de trouver une issue rapide.

Pour Denis Bénévent, de L'Arbre à lettres, « la vraie question c'est celle de la qualité de la transmission de l'information entre le représentant et les libraires. Ce n'est pas une question de nombre de représentants et de visites, mais bien de contenu de l'information ».

A. S.

La fête
de tous les livres

D'abord il y eut La fureur de lire, sans doute trop exubérante pour les livres ; puis Le temps de lire, au contraire trop sage ; depuis quelques années, la manifestation a trouvé le juste rythme avec Lire en fête. Pendant un week-end de la mi-octobre, le livre et la lecture font leur place aux quatre coins de la France et au-delà. Du 13 au 15 octobre, pour sa douzième édition sous différents avatars, la fête organisée par le ministère de la culture et de la communication est devenue un véritable succès, avec des centaines d'écrivains dans les librairies, les bibliothèques, les gares ou les hôpitaux, à Paris, à Bordeaux, mais aussi au Mans (Les 24 heures du livre, tél. : 02-43-24-09-68), à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence, du 14 au 24 octobre, tél. : 04-92-75-09-59) ou aux Roches-de-Condrieu (Isère, tél. : 04-74-56-56-00).

Cette année, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, plusieurs manifestations mettront à l'honneur la littérature et les écrivains de l'Europe. Le programme complet des manifestations dans toutes les régions est consultable pour les internautes sur le site www.lire-en-fete.culture.fr. Un numéro azur (coût d'une communication locale) est mis à la disposition du public au 0810-000-280.

A Paris, le Centre national du livre organise des rencontres littéraires intitulées « Lire l'Europe » dans différents lieux culturels, du British Council (avec Antonia S. Byatt, Vincenzo Consolo, Timothy O'Grady, Leena Lander, le 13, à 19 heures) à la BPI de Beaubourg (avec Agustina Bessa Luis, Antonia S. Byatt, Torgny Lindgren, le 15, à 18 heures), en passant par l'Institut Cervantès (avec Manuel Rivas, Michael Collins, François Emmanuel, le 14, à 15 heures). Parmi les

autres auteurs présents, signalons aussi : Francesco Biamonti, Harry Mulisch, Tim Parks, etc. Des entretiens avec les écrivains sont visibles sur le site Internet de Lire en fête, en partenariat avec Canalweb.net (rens. : 01-49-54-68-71). Le Centre culturel suisse organise, le 13, à 20 h 30, une soirée consacrée à Jean Starobinski (rens. : 01-42-71-38-38). Dans un autre domaine, le Sénat organise, samedi 14, la Journée du livre d'économie (17, rue de Vaugirard, 75006 Paris).

En Aquitaine, le Carrefour des littératures est consacré à « L'Europe des littératures », avec Henry Bauchau, Jorn Riel, Michael Collins, Lidia Jorge, Birgitta Trotzig, etc. Jusqu'au 21 octobre, des rencontres et des animations auront lieu dans les principales villes de la région, de Bordeaux à Périgueux (rens. : 05-56-44-92-40). Du 12 au 15 octobre, le Salon du livre de Bordeaux propose une escale littéraire consacrée à « L'écrivain et la ville ».

La SNCF organise En train de lire, des animations dans les gares de Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon-La Part-Dieu, Nantes (avec une lecture en continu de Jules Verne), Nice, Strasbourg, et, à Paris, dans les gares de l'Est, Montparnasse et Saint-Lazare (« Gare aux polars ! »).

Le 10^e Salon de la revue se tient les 14 et 15 octobre à l'Espace Tapis rouge, 67, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris, tél. : 01-53-34-23-23).

Les 13 et 14 octobre, les rencontres de Castries sont consacrées à « La poésie en Occitan », avec Max Rouquette (rens. : 04-67-22-81-41).

Enfin, le Salon du livre d'outre-mer accueille Raphaël Confiant, Gisèle Pineau, Dany Laferrière, etc., au secrétariat d'Etat à l'outre-mer, 27, rue Oudinot, 75007 Paris.

A. S.

Tabucchi à Aix-en-Provence

Ni un salon du livre ni une institution culturelle, les Ecritures croisées d'Aix-en-Provence sont avant tout un lieu de paroles et d'échanges. Ils sont nombreux ceux qui se sont rendus sur ces terres : Philip Roth, Octavio Paz lors d'éditions spéciales, mais aussi, lors de thématiques plus larges, Jim Harrison, Rick Bass, Hector Bianciotti, Jean Echenoz, Olivier Rolin, Florence Delay, entre autres.

Une belle aventure qu'Annie Terrier, fondatrice et directrice des Ecritures croisées, raconte avec enthousiasme : première expérience en solitaire, en 1983, avec Mille et Un Livres ; elle jette, l'année suivante, les bases de ce qui fera la singularité de la manifestation. Autour du thème « L'arc, l'inn et le neckar », elle « sort des limites des productions locales et fait l'épreuve de l'étranger ». En 1985, le palais de justice lui ouvre ses portes et accueille « L'Europe des écritures croisées ». En 1989, l'arrivée d'un maire socialiste, Jean-François Picheral (toujours en poste), marque « la fin d'une longue traversée du désert ». Désormais, la ville devient un acteur majeur de la manifestation, « un soutien à la fois financier, logistique et moral ». En 1993, un ensemble d'installations culturelles est inauguré sous le titre « Cité du livre » qui va désormais

accueillir l'association Ecritures croisées. Deux ans plus tard, c'est l'incident diplomatique : Kenzaburo Oe – invité d'honneur – refuse de venir alors que Jacques Chirac, élu à la présidence de la République, décide de relancer les essais nucléaires. Annie Terrier marque le coup et n'organise rien. Qu'à cela ne tienne, elle se rattrape l'année suivante en proposant, en janvier, les « Lettres portugaises » et, en octobre : « De l'Acadie aux Grands Lacs ». En 1997, *Le Monde* devient partenaire de la manifestation, qui met à l'honneur l'Afrique du Sud. Deux ans plus tard, la venue exceptionnelle de l'un des plus grands romanciers américains, Philip Roth, confirme la qualité de la programmation des Ecritures croisées. Cette année, Antonio Tabucchi – déjà présent en 1987 – sera à l'honneur du 12 au 15 octobre. Sur le thème « Vivre, écrire », il sera entouré notamment de ses traducteurs Bernard Comment et Lise Chapuis, de l'éditeur Maurice Olender et des écrivains Eduardo Lourenço et Christian Salmon.

Emilie Grangeray

★ Renseignements : Cité du livre, 8-10, rue des Allumettes, 13090 Aix-en-Provence, tél. : 04-42-25-98-65 ou 04-42-26-16-85.

AGENDA

● **LE 16 OCTOBRE. QUIGNARD.** A Paris, l'Auditorium du Louvre propose une lecture par Nelly Borgeaud des *Tablettes de buis d'Apronnia Avitia* (à 20 h 30, rens. : 01-40-20-51-86 ou 67-89 ; entrée : 50 F).

● **DU 19 AU 22 OCTOBRE. ANTI-FASCISME.** A Givors (Rhône), le Salon du livre antifasciste propose des débats, des spectacles, etc. (Palais des sports, RN 86, 69700 Givors, rens. : 04-78-07-94-08).

● **JUSQU'AU 26 OCTOBRE. PAZ ET LA PEINTURE.** A Paris, la Maison de l'Amérique latine organise une exposition à partir des œuvres du poète illustrées par Balthus, Motherwell, Tapiès, Twombly, etc. (du lundi au vendredi, de 11 à 19 heures, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 01-49-54-75-00).

● **DU 27 AU 29 OCTOBRE. TECHNIQUES.** Au Mans, le douzième forum *Le Monde-Le Mans* a pour thème « Où nous emportent les techniques ? » Parmi les participants : Dominique Bourg, Luc Ferry, François Guéry, Dominique Janicaud, Axel Kahn, Catherine Larrère, Dominique Lecourt, Joël de Rosnay... (rens. : 02-43-47-38-60, m.tremblais.culture@ville-lemans.fr).

JOYCE CAROL
OATES
rencontre à
L'ARBRE A LETTRES
62, rue du Fg. Saint-Antoine,
Paris 12^e. Tél. 01 53 33 83 23
le samedi 14 octobre
à partir de 17h.

A L'ETRANGER

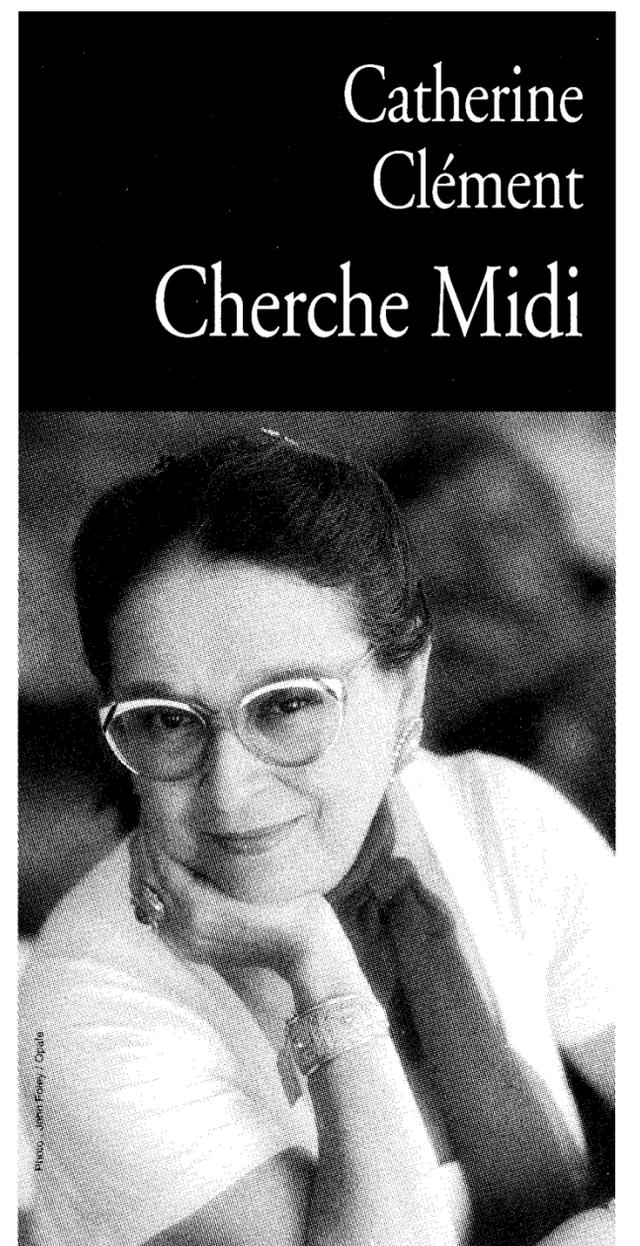
GRANDE-BRETAGNE : Histoires de prix

La sélection du Booker Prize, le plus prestigieux des prix littéraires britanniques, a de quoi surprendre : pour la première fois en trente ans, sur les six noms annoncés figurent trois auteurs pratiquement inconnus dont les livres se sont vendus jusqu'à présent, au total, à 553 exemplaires. Ainsi, le premier roman de Trezza Azzopardi, *The Hiding Place* (Picador), centré sur la communauté maltaise de Cardiff dans les années 60, ou *The Keepers of Truth* (Phoenix House) de Michael Collins, l'histoire d'un journaliste désabusé travaillant pour un journal en fin de course dans une petite ville de province, ou encore *The Deposition of Father McGreevy* (Arcadia) de Brian O'Doherty, la déposition d'un prêtre irlandais détroqué qui a tenté en vain d'empêcher la mort de son village durant la deuxième guerre mondiale. Ces trois outsiders seront confrontés à : Matthew Kneale pour *English Passengers* (Hamish Hamilton), un énorme roman qui raconte l'odyssée d'une expédition en Tasmanie montée par un prêtre anglican qui veut prouver l'existence du paradis sur terre, au vainqueur du Booker 1989 ; Kazuo Ishiguro (*The Remains of The Day*) pour *When We Were Orphans* (Faber & Faber), un étrange roman policier qui conduit le narrateur vers la terre de ses ancêtres, la Chine ; Margaret Atwood, la favorite, pour *The Blind Assassin* (Bloomsbury), le retour sur son passé d'une vieille dame qui mêle histoire d'amour, secrets de famille, rapports sociaux à la fin des années 1930. Le prix sera attribué le 7 novembre.

ESPAGNE : un prix pour la critique

A Barcelone, l'éditeur Basilio Baltasar, nouveau directeur de la Fondation Bartolomé March Servera, a annoncé la création du prix Bartolomé March. Ce prix sera décerné annuellement au meilleur article de critique littéraire paru dans la presse espagnole, et au meilleur livre de critique littéraire publié en Espagne. Ce prix rend hommage au collectionneur, mécène et grand bibliophile Bartolomé March Servera (décédé en 1998).

Livres • CD • DVD/VHS • Jeux/Jouets...
la plus
grande librairie
francophone
Internet
alapage.com
ou 3615 alapage 2.21F/mn

Catherine
Clément
Cherche Midi

A chaque pas tressaille sa mémoire, surgissent les fantômes...la rue serait à l'image de la France.

Ruth Valentini, *Le Nouvel Observateur*

Stock